SPÉCIAL JO 92 : la candidature de Paris



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12974 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 15 OCTOBRE 1986

L'optimisme forcé de M. Reagan

La meilleure façon de masquer un échec est encore de le présenter comme un demi-succès. La première déception passée, c'est finalement l'attitude qu'a décidé d'adopter M. Reagan lors de son retour à Washington, après l'occasion manquée de Reykjavik. Il n'en faut pas moins tout l'optimisme du président américain pour estimer, comme il l'a déclaré lundi 13 octobre dans un discours télévisé, que Moscou et Washington étaient « plus proches qu'ils ne l'ont jamais été » d'un accord sur le désarmement.

La principale erreur commise par M. Reagan dans cette affaire, et dont il a essayé de se justifier, est sans doute, comme le note le « Washington Post », de s'être laissé embarquer par M. Gorbatchev « dans une partie de poker à gros enjeux ». On s'était pourtant efforcé à l'origine, du côté américain, de souligner le caractère préparatoire et informel de la rencontre de Reykjavik, simple étape sur la voie d'un sommet en bonne et due forme entre les deux super puissances. M. Reagan encourt ainsi le reproche, de la part de ses adversaires démocrates, sinon de s'être fait « piéger » par plus malin que lui du moins d'avoir très mal manœuvré en péchant, faute grave aux yeux d'une opinion américaine volontiers moraliste, par excès d'orgueil.

A trois semaines d'élections parlementaires qui s'annoncent serrées, cette mésaventure ne pouvait plus mal tomber. Nul n'obligeait M. Reagan à se rendre précipitamment en Islande, les électeurs américains moins que quiconque. Car s'il est, aux Etats-Unis, un consensus autour du président, attesté par de nombreux sondages, c'est bien dans le domaine de la politique étrangère.

Totalement absentes jusqu'à présent de la campagne électorale, les questions de défense et de sécurité se trouvent soudain placées au cœur du débat. Situation imprévue qui va obliger le chef de l'exécutif à se défendre contre les critiques d'adversaires jusque-là plutôt désorientés. Présenté par les républicains, lorsqu'il a été annoncé, comme un « cadeau surprise » avant les élections du 4 novembre, le sommet de Reykjavik pourrait bien, en fin de compte, avoir un goût empoisonné pour M. Reagan et ses amis.

Le pire pourtant est loin d'être sûr pour le chef de la Maison Blanche. Si, dans sa grande majorité, l'opinion américaine avait approuvé le voyage en Islande, elle n'en espérait apparemment aucun résultat. Elle demeure toujours aussi sceptique quant à la bonne foi des Soviétiques, et on peut compter sur l'entourage de M. Reagan pour enfoncer ce clou dans les jours prochains. Les démocrates, eux, restent divisés sur la stratégie à adopter à l'égard de l'Union soviétique, et il n'est pas sûr qu'ils soient tous en mesure d'exploiter l'occasion qui s'offre à eux.

C'est finalement la réputation manœuvrière de M. Reagan qui risque de souffrir le plus de ce faux pas. L'état-major de la Maison Blanche avait déjà fait, dans l'affaire des sanctions contre l'Afrique du Sud, une stupéfiante erreur d'appréciation sur les sentiments du Congrès. Après Reykjavik, la perspicacité des conseillers du président est de nouveau prise en défaut. Déjà sur la sellette à propos de sombres histoires – l'affaire de la désinformation officiellement orchestrée sur la Libye, l'implication de la CIA au Nicaragua, – l'équipe au pouvoir n'avait pas besoin d'une telle déconvenue.

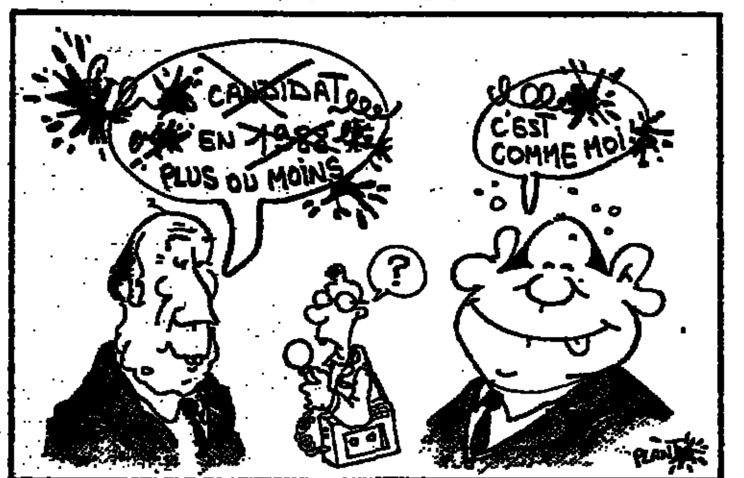
(Lire nos informations pages 2 et 3.)

Tout en maintenant le doute sur une nouvelle candidature

M. Mitterrand réaffirme son autorité en matière de défense

Devant les parachutistes réunis à Caylus (Tarn-et-Garonne), M. François Mitterrand a rappelé, lundi 13 octobre, qu'il était le chef des armées, responsable suprême des choix stratégiques de la France, et qu'il resterait vigilant sur les orientations de la loi de programmation militaire 1987-1991 examinée lors d'un prochain conseil de défense. Au terme de cette visite, M. Mitterrand a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'être un président candidat à sa propre succession, mais il n'a pas exclu que des « éléments » le poussent, d'ici à 1988, à se représenter.

« S'il y avait une élection présidentielle aujourd'hui, naturellement je serais élu. Pour d'autres socialistes, ce serait plus difficile. Michel Rocard est le mieux placé. Pierre Mauroy serait le meilleur, mais il n'est pas populaire. Laurent Fabius a été un bon premier ministre. Oui, oui, je vous assure, un très bon premier ministre... » C'est ainsi que, pendant l'été dernier, M. François Mitterrand répondait aux interrogations de ses visiteurs sur sa succession. A ceux qui lui sont le plus proches, il ajoutait quelques considérations sur son âge (M. Mitterrand aura soixante-douze ans en octobre 1988) et effectuait un banal calcul arithmétique qui intègre la durée d'un hypothétique second mandat. Hier le chef de l'Etat déclarait : *« Je ne suis pas candidat (...), je n'ai pas l'intention de l'être (...), interviendra-t-il des éléments pour me dire : non, c'est une erreur ? Je ne peux pas le supposer. Il nous reste, en principe, dix-sept mois pour cela. »*



JACQUES ISNARD et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

L'usure d'une guerre sans fin

Des lézardes dans le régime irakien

Nouvelle offensive dans la guerre du Golfe : l'Iran a lancé, lundi soir 13 octobre, une attaque sur deux fronts contre des positions irakiennes dans le secteur central des opérations.

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Apparemment rien n'a changé sur les bords du Tigre. Le président Saddam Hussein demeure toujours le maître incontesté de l'Irak, le guide suprême que tout le monde craint et respecte. Ses innombrables et gigantesques portraits – en uniforme de grand maréchal ou en costume national, – qui jalonnent les routes du pays et décorent l'entrée du moindre village depuis Bassorah au Sud jusqu'au lointain Kurdistan au Nord, font désormais partie du paysage irakien. Mais le tableau idyllique du « raïs el qaëd » (le président-dirigeant) commence à présenter des craquelures. Des propos pessimistes, colportés de bouche à oreille, se multiplient, n'épargnant pas même la famille du président.

La crise de confiance semble avoir commencé en avril, lorsqu'il devint clair que la perte de Fao, occupée en février par les Iraniens, était désormais définitive. Le prestige du chef de l'Etat, qui avait promis solennellement à différentes reprises que cette *« portion du territoire national »* serait reconquise coûte que coûte, semble atteint. De sourdes récriminations se font entendre dans les milieux militaires contre l'ingérence du Baas dans les affaires de la guerre et le parti est rendu responsable des revers subis sur le front. Certains officiers vont même jusqu'à dénoncer la superbe du président Saddam Hussein qui, en tant que commandant en chef des forces armées, *« refuse d'écouter les doléances des militaires et distribue blâmes et sanctions destinés à faire rentrer dans le rang les plus récalcitrants »*.

Des rumeurs – invérifiables dans un régime où le secret est érigé en doctrine – commencent à circuler. On parle d'exécutions sommaires d'officiers tenus pour responsables de la déroute de Fao, ébauches de coups d'Etat rapidement réprimés. On chuchote que l'avion présidentiel a essuyé des coups de feu sur un aéroport militaire et que des officiers que le président avait traité de *« lâches »* ont essayé de dégainer leurs armes.

En juin, le sourd mécontentement qui grondait dans certains milieux militaires semble avoir gagné le « clan des Takritis », dont est issu le président et qui jusque là constituait son appui inconditionnel et le plus solide. Takrit, une ville provinciale située à quelque 150 kilomètres au nord de Bagdad, était devenue sous l'occupation britannique l'un des foyers du nationalisme arabe en Irak. Elle est maintenant l'un des piliers du pouvoir baasiste, mais en même temps un lieu d'exil où sont relégués les « frustrés » et « déçus » du régime.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 6.)

Elie Wiesel prix Nobel de la paix 1986

Le prix Nobel de la paix 1986 a été attribué, mardi 14 octobre, à l'écrivain américain Elie Wiesel, « qui s'est illustré comme l'un des plus importants leaders et guides spirituels, à une époque où la violence, la répression et le racisme continuent de dominer le monde », précise le communiqué du comité Nobel norvégien.

PAGE 44

Prix en septembre : + 0,4 %

La hausse des prix a été de 0,4 % en septembre. En un an, le coût de la vie a augmenté de 2,3 %. Depuis le début de l'année, la hausse est de 1,6 %. L'accélération du rythme de hausse s'explique essentiellement par les prix pétroliers.

La succession d'Yvon Gattaz à la tête du CNPF

François Périgot, challengeur d'Yvon Chotard.

PAGE 39

Pakistan : l'autre face d'une société

L'homme qui voulait être roi...

PAGE 4

Interpol : guide de l'antiterrorisme

A Belgrade, l'assemblée générale de l'organisation a adopté à l'unanimité un « bréviaire » de la lutte contre les terroristes.

PAGE 12

Les villes câblées contre la DGT

Les élus jugent le prix des réseaux trop élevé et demandent l'arbitrage de M. Longuet.

PAGE 11

Dialogue catholiques-marxistes

A Budapest, une rencontre à huis clos a marqué l'intérêt et les limites de leur coexistence à l'Est.

PAGE 12

Le Monde

SCIENCES

La vallée des Merveilles

Un musée préhistorique de plein air menacé par le vandalisme.

Planètes en carton à La Villette

Ouverture du planétarium de la Cité des sciences et de l'industrie.

Page 13

Le sommaire complet se trouve page 44

Le troisième «Octobre des arts» à Lyon

Une perfusion d'avant-gardisme

Pour la troisième fois consécutive et jusqu'au 25 novembre, Lyon vit au rythme des expositions disséminées un peu partout entre Saône et Rhône. Rien n'est laissé au hasard. Tout relève, d'une manière ou d'une autre, de l'initiative de la mairie et de Thierry Raspail, maître d'œuvre de cet « Octobre des arts ».

La première exposition est au rez-de-chaussée. La deuxième au troisième étage du bâtiment voisin, le Musée des beaux-arts. Les deux suivantes au-dessus de la Recette principale des impôts. Une autre place Bellecour. D'autres dans les étages d'immeubles obscurs. D'autres à la périphérie. L'art contemporain joue à Lyon le jeu de la dispersion, ou de la dissémination, quand il ne joue pas à cache-cache tout simplement. De deux choses l'une : pareille multiplication des lieux et des sujets indique soit l'abondance des initiatives et des enthousiasmes, soit les limites d'une invasion concertée qui n'a pas encore sa citadelle et doit se satisfaire d'un provisoire relativement confortable.

Ici, à l'évidence, c'est moins une spontanéité qui croît qu'une politique volontariste qui cherche à s'imposer : l'Octobre des arts se développe suivant un programme qui proscrit le hasard. Les expositions, même celles des galeries ou des collectifs bénévoles, relèvent d'une manière ou d'une autre de l'initiative de la mairie et de Thierry Raspail, à la fois conservateur de l'embryonnaire et invisible Musée d'art contemporain et maître d'œuvre des cérémonies d'octobre. Le mérite du foisonnement lui revient, la responsabilité de l'éclectisme tout autant. A tenter une perfusion d'avant-gardisme dans une cité tout de même assez rétive, faut-il préférer l'injection à forte dose d'une seule potion ou les petites quantités de toutes sortes ? Thierry Raspail choisit la seconde méthode. Elle permet à chacun de satisfaire son goût, si elle interdit de reconstituer une logique.

Cette année, les tenants du conceptuel à hautes performances se délectent de voir Abramovic et Ulay rester immobiles à une table plusieurs heures durant.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 14.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Les conséquences de l'échec

L'échec du sommet de Reykjavik a suscité un certain nombre de réactions de déception dans le monde, aussi bien chez les Occidentaux que dans les pays socialistes. Des émissaires de Washington et de Moscou ont, en outre, été envoyés dans différentes capitales pour expliquer et commenter le résultat de la rencontre ; comme après le sommet de Genève, en novembre 1985, les envoyés soviétiques se sont aussi rendus à l'Ouest.

C'est en particulier le cas à Paris, où M. Alexandre Bessmerthykh, vice-ministre des affaires étrangères, devait être reçu ce mardi 14 octobre par M. Mitterrand à l'Elysée – le chef de l'Etat, en visitant lundi le camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne), a estimé que *« le problème de l'IDS continuera de se situer longtemps encore au centre des difficultés »* – et au Quai d'Orsay par le secrétaire général adjoint, M. Marc Bonnefous.

Les deux grandes alliances militaires de l'Ouest et de l'Est – OTAN et pacte de Varsovie – doivent, en outre, être informées directement par les ministres des affaires étrangères respectifs des Etats-Unis et d'Union soviétique, MM. Shultz et Chevardnadze. Ce dernier est arrivé lundi soir à Bucarest pour y prendre part à une session ministérielle des sept pays membres.

Quant au secrétaire d'Etat américain, il a informé les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique (ou leurs représentants), lundi, à Bruxelles, des résultats du sommet de Reykjavik. Le secrétaire général de l'Organisation, lord Carrington, a estimé à cette occasion que *« des résultats remarquables »* avaient été obtenus par M. Reagan, qui *« ouvrent la voie à des progrès significatifs »*, et qui méritent que cet effort *« soit poursuivi énergiquement dans les forums de négociation appropriés »*.

Dans la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue de la réunion, M. Shultz a mis l'accent sur le fait que le sommet avait aussi comporté de nombreux points positifs, car il a permis d'aborder *« beaucoup de questions d'une réelle importance »*. Il a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à poursuivre la discussion sur tous les sujets à propos desquels MM. Reagan et Gorbatchev étaient proches d'un accord. M. Shultz s'est en outre félicité de l'unanimité manifestée par ses alliés de l'OTAN en la circonstance.

En Europe occidentale, si la presse et de nombreux responsables politiques déplorent le plus souvent qu'un accord n'ait pu être trouvé à Reykjavic – cette déception étant particulièrement vive chez le gouvernement islandais, hôte du sommet, – plusieurs dirigeants soulignent toutefois qu'en dehors de la controverse sur l'Initiative de défense stratégique américaine, qui fait obstacle à la conclusion de l'accord, les points de vue des Deux Grands s'étaient sensiblement rapprochés sur bon nombre de sujets importants. Certains d'entre-eux ont exprimé le souhait qu'un nouveau sommet

Les démocrates reprochent à M. Reagan d'avoir « lâché la proie pour l'ombre »

WASHINGTON
de notre correspondant

Prenant à revers la presse, le monde politique et son propre secrétaire d'Etat, M. Reagan a donné, lundi 13 octobre, à ses compatriotes une lecture sereinement optimiste du pré-sommet de Reykjavik. Là où les quotidiens du matin avaient vu un échec, et où M. Shultz avait ressenti la veille, une *« profonde déception »*, le président américain a, lui, constaté des *« progrès »* et de *« bonnes raisons d'espérer »* – même si, a-t-il dit, il ne pouvait *« promettre que les conversations d'Islande ou toute autre discussion avec M. Gorbatchev conduiront inévitablement à des percées ou à la signature de traités de première importance »*.

Retravaillé jusqu'à la dernière minute, ce discours visait essentiellement à empêcher d'accréditer définitivement l'idée que M. Reagan aurait repoussé une exceptionnelle possibilité d'accord sur le contrôle des armements au seul profit d'un système de défense dont on ignore encore s'il pourra jamais être mis au point. Sous-jacente, lundi, dans la plupart des réactions – y compris venant de ceux qui ont applaudi le président de n'avoir pas sacrifié l'Initiative de défense stratégique sur l'autel de la réussite d'un sommet, – cette idée est, en effet, particulièrement dangereuse pour M. Reagan, alors que ses amis républicains ont à batailler pour conserver, le 4 novembre prochain, la frêle majorité dont ils disposent au Sénat.

Le président américain s'est donc employé à convaincre l'Amérique que l'impasse constatée à Reykjavik n'était qu'un moment d'une négociation ininterrompue et que, de même que sa fermeté avait déjà permis d'*« avancer dans la bonne direction »*, elle mettait aujourd'hui *« à portée de main la possibilité de progresser rapidement avec les Soviétiques »*.

Dans cet esprit, M. Reagan a longuement justifié et réaffirmé son refus de confiner en laboratoire les recherches sur les systèmes de défense antimissiles. Il a déclaré, dans le même temps, que les négociateurs américains à Genève étaient *« prêts à reprendre là où nous avons laissé les choses »*.

Une grande campagne d'explication

Peu avant que M. Reagan ne s'adresse au pays, l'amiral Poindexter, son ordinairement invisible conseiller pour les affaires de sécurité nationale, avait réuni la presse pour expliquer que les Etats-Unis allaient *« empocher les différents éléments »* sur lesquels *« les Soviétiques ont déclaré* (à Reykjavik) *être d'accord »* et demandé à ces derniers *« de s'y tenir »*. M. Poindexter, qui aurait décidé de prendre en main une campagne de presse d'ampleur pour défendre la position de la Maison Blanche, a notamment cité l'accord sur les missiles de moyenne portée (supprimés en Europe et réduits à cent têtes en Asie et sur le territoire américain) et la proposition de réduction progressive du nombre des armes stratégiques.

L'allocution présidentielle était à peine terminée que c'était au tour du secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, de se montrer à la télévision pour dire qu'il était *« possible »* que soit nommé un envoyé spécial du président chargé de remettre sur les rails les négociations avec Moscou. Quant au secrétaire d'Etat, son entourage a laissé savoir qu'il *« semblerait naturel »* que MM. Shultz et Chevardnadze se rencontrent le mois prochain à Vienne à l'occasion de la nouvelle phase de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Ces bruyants appels du pied ne semblent au demeurant pas avoir été ignorés de Moscou, puisque M. Guerassimov, nouvelle star des télévisions américaines et porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, était lundi soir sur la chaîne ABC pour déclarer que *« la porte était grande ouverte »* et que le désaccord de Reykjavik *« pouvait encore être réglé »*. *« Nous voulons une garantie contre la percée technologique que pourrait entraîner l'IDS »*, a ajouté M. Guerassimov, qui a ainsi pu sembler dire que la position soviétique n'était pas à prendre ou à laisser.

Ces propos pourraient donner raison aux nombreux responsables et soviétologues américains, qui considèrent que M. Gorbatchev ne pourrait moins encore que M. Reagan se permettre de laisser durer l'impasse actuelle, car elle ferait peser trop d'incertitudes et de contraintes sur les choix économiques de l'URSS.

Dans ce cas de figure, l'optimisme de fond de M. Reagan se trouverait, à terme, justifié, même si M. Gorbatchev – pour l'immédiat – l'a, *coup sur coup, contraint* à la négociation dans l'affaire Daniloff, puis attiré à Reykjavik pour le sommer d'accepter des conditions que le président américain allait, sans l'ombre d'un doute, se donner le mauvais rôle de refuser.

Une occasion « historique » manquée

En attendant, la seule certitude est que le prestige de M. Reagan a été mis à mal par Reykjavik. Le problème pour lui n'est pas tant que le sénateur Kennedy et d'autres personnalités libérales parlent d'une *« grande occasion historique »* manquée. Ce n'est là, en effet, que la règle du jeu, et la prudence de ceux des candidats démocrates qui disputent, dans les batailles les plus serrées, les voix centristes aux républicains, peut légitimement consoler la Maison Blanche.

Le vrai problème est que les grandes figures de la jeune génération démocrate, les hommes qui devraient essayer de monter au créneau en 1988, et qui sont connus pour leur fermeté sur les questions de défense, sont unanimes à critiquer M. Reagan, cela signifie qu'il n'est pas en prise sur une frange importante des milieux les plus dynamiques. M. Hart est plus que sévère. M. Nunn, sénateur de Georgie et pilier démocrate de la commission sénatoriale des forcées armées, constate que la priorité n'est ainsi plus, pour M. Reagan, d'obtenir des réductions des armements nucléaires, mais de *« protéger l'IDS »*. Le président *« a lâché la proie pour l'ombre »*, a déclaré M. Nunn. Le sénateur Biden, considéré par beaucoup comme le meilleur candidat démocrate à la présidence, abonde dans le même sens et se retrouve, dans la critique, aux côtés de M. Alexander Haig, faucon parmi les faucons et ancien secrétaire d'Etat, pour qui il n'aurait jamais fallu se précipiter ainsi à ce pré-sommet.

De fait, les premières esquisses de récit de ce week-end islandais laissent assez pantois, car il apparaît bel et bien que M. Reagan et la délégation américaine se sont laissé piéger par un secrétaire général qui, à leur grande surprise, a sorti de sa serviette des propositions complètes sur tous les dossiers, alors que n'étaient prévues que des discussions générales et – au mieux – la définition de lignes directrices pour un accord sur les missiles de moyenne portée. Au lieu de promettre un examen rapide de ces propositions et de s'en tenir à l'ordre du jour, M. Reagan et ses collaborateurs, alléchés par des offres séduisantes, ont travaillé d'arrache-pied à des contre-propositions, déployé des trésors d'imagination dans le compromis et négocié toute la nuit de samedi à dimanche, pour se heurter, en fin de sommet, à l'exigence d'un *« renforcement »* du traité ABM, qui revenait à n'autoriser rien d'autre que la recherche fondamentale sur l'IDS.

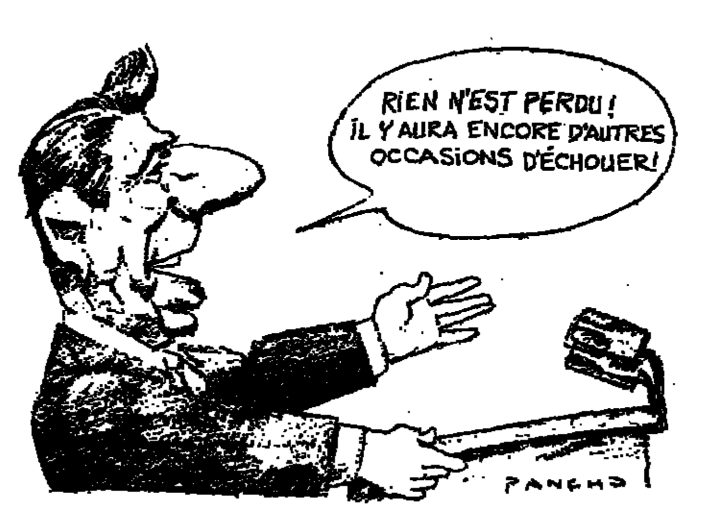
Entretemps, M. Reagan avait proposé en échange de l'autorisation de tests d'armes spatiales (mais sans déploiement avant dix ans) l'élimination totale, sur la même période, de toutes les armes nucléaires. L'idée a de quoi enthousiasmer beaucoup de gens, mais, outre qu'on ne voit pas très bien – ou que trop bien – ce que deviendrait là la défense de l'Europe et qu'il n'y a pas de substitut connu à l'équilibre de la dissuasion, les démocrates modérés se sont fait un plaisir de souligner – comme M. Haig, à nouveau – que l'Union soviétique avait un avantage indiscuté dans le domaine conventionnel et que la Chine, la France et la Grande-Bretagne avaient, jusqu'à nouvel ordre, des forces nucléaires.

Cela n'a pas empêché M. Reagan (qui semble bel et bien rêver d'entrer dans l'histoire, grâce à l'IDS, comme l'homme qui aura rendu *« absolètes »* les armes nucléaires) de déclarer, dès les premières phrases de son discours : *« Nous avons proposé l'élimination complète de la face de la Terre, d'ici à 1996, de tous les missiles balistiques, soviétiques et américains* [et] *bien que nous nous soyons quittés avec cette offre américaine restée sur la table, nous sommes plus proches que nous ne l'avons jamais été d'accords qui pourraient conduire à un monde plus sûr, sans armes nucléaires. »*

Malheureusement, a poursuivi M. Reagan, *« le secrétaire général voulait une formulation qui, en pratique, nous aurait empêchés de développer l'IDS pour ces dix prochaines années. En fait, il s'agissait de tuer l'IDS, et, sauf si j'y donnais mon accord, tout le travail fait vers l'élimination des armes nucléaires était balayé, supprimé. Je lui ai dit que je m'étais engagé auprès du peuple américain à ne pas abandonner l'IDS dans un marchandage* [et que] *j'étais venu à Reykjavik déterminé à ce que tout soit négociable – sauf notre liberté et notre futur. (...) »* M. Reagan a ajouté : *« L'IDS est ce qui a ramené les Soviétiques aux conversations sur le contrôle des armements à Genève et en Islande. L'IDS est la clé d'un monde sans armes nucléaires. »*

L'Amérique en a-t-elle été convaincue ? Les premiers sondages, puis les élections du 4 novembre surtout, décideront qui, en dernier, sourira. M. Reagan, qui sort de scène dans deux ans ? M. Gorbatchev, qui y entre à peine ?

BERNARD GUETTA.



Le discours télévisé du président américain

« La possibilité de réduire la menace nucléaire est à portée de la main »

Washington. – Voici les principaux extraits du discours télévisé prononcé dans la soirée du lundi 13 octobre, à Washington, par le président Reagan :

« Les conséquences potentielles de ces discussions sont énormes, et l'on commence seulement à les comprendre. Nous avons présenté la proposition de contrôle des armements la plus généreuse et la plus vaste de l'histoire. Nous avons proposé l'élimination complète de tous les missiles balistiques – soviétiques et américains – de la face de la Terre d'ici à 1996. Bien que nous nous soyons séparés alors que cette offre américaine était toujours sur la table, nous sommes plus proches que nous ne l'avons jamais été d'accords qui pourraient mener à un monde plus sûr, sans armes nucléaires.

» Je suis allé à Reykjavik déterminé à ce que tout soit négociable, à l'exception de deux choses : notre liberté et notre avenir. Je demeure optimiste, et je pense que l'on trouvera un moyen. La porte demeure ouverte et la possibilité de commencer à réduire la menace nucléaire est à portée de la main. Ainsi, vous pouvez le voir, nous avons fait des progrès en Islande. Et nous continuerons à faire des progrès si nous adoptons une approche prudente, délibérée et, par-dessus tout, réaliste à l'égard des Soviétiques.

» Je me rends compte que certains Américains peuvent se dire ce soir : pourquoi n'avoir pas accepté les exigences de M. Gorbatchev ? Pourquoi ne pas abandonner l'IDS en échange de cet accord ?

» La réponse, mes amis, est simple. L'IDS est la police d'assurance de l'Amérique pour être sûr que l'URSS respecterait les engagements pris à Reykjavik. L'IDS est la garantie de l'Amérique au cas où les Soviétiques – comme ils l'ont fait trop souvent dans le passé – ne respecteraient pas leurs engagements solennels. L'IDS est ce qui a ramené les Soviétiques à la table des discussions sur le désarmement à Genève et en Islande. L'IDS est la clef d'un monde sans armes nucléaires.

» Je ne peux promettre – et aucun président ne le peut – que les pourparlers d'Islande et d'éventuelles discussions futures avec M. Gorbatchev mèneront inévitablement à des percées importantes ou à des signatures de grands traités. Nous n'abandonnerons pas le principe qui nous a guidés à Reykjavik. Nous préférons ne ramener aucun accord qu'un mauvais accord pour les Etats-Unis.

Incertitude sur un prochain sommet

» Il n'y a eu aucune indication de la part de M. Gorbatchev sur ses intentions en ce qui concerne sa visite aux Etats-Unis, dont nous étions convenus l'année dernière à Genève. Je répète que notre invitation tient toujours et que nous continuons à croire que d'autres rencontres seraient utiles. Mais c'est une décision que les Soviétiques doivent prendre.

» Nous traitons désormais en position de force, et, pour cette raison, nous avons à portée de la main la possibilité de progresser rapidement avec les Soviétiques.

» Nos idées sont sur la table. Elles ne s'en iront pas. Nous sommes prêts à reprendre là où nous avons laissé les choses. Nos négociateurs retournent à Genève, et nous sommes prêts à aller de l'avant où et quand les Soviétiques y seront prêts. Aussi y a-t-il des raisons d'espérer, de bonnes raisons d'espérer.

» Mais, au-delà des progrès accomplis sur les réductions d'armements nous devons nous souvenir qu'il y avait d'autres questions sur la table en Islande, des questions fondamentales. Comme je l'ai mentionné, l'une de ces questions était les droits de l'homme (...). J'ai indiqué clairement que les Etats-Unis ne chercheraient pas à exploiter [la question] *d'une amélioration dans ce domaine à des fins de propagande. Mais j'ai aussi indiqué clairement, une fois encore, qu'une amélioration de la condition humaine en URSS est indispensable à des progrès dans les relations bilatérales avec les Etats-Unis. Car on ne peut attendre d'un gouvernement qui ne tient pas parole envers ses propres citoyens qu'il le fasse avec des puissances étrangères. »*

La visite de M. Raimond à Copenhague

Une « année culturelle franco-danoise » va être organisée

COPENHAGUE
de notre correspondante

A l'invitation de son homologue, M. Ellemann-Jensen (libéral), M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, fait une visite officielle au Danemark, les 13 et 14 octobre. Le point fort de son séjour est un échange de lettres qui a jeté les bases d'une « année culturelle franco-danoise ». Les nombreuses manifestations (artistiques, théâtrales, musicales, chorégraphiques, etc.) prévues dans les deux pays, de l'été 1987 à l'été 1988, et dont la mise au point a été confiée à deux commissaires, débuteront durant la période de présidence danoise du Conseil européen, au deuxième semestre de 1987.

La préparation de cette présidence a donné lieu à des échanges de vues approfondis, qui ont également porté sur une série de questions bilatérales. M. Raimond et son hôte ont estimé notamment que les échanges économiques entre les deux pays demandaient à être développés. En revanche, leur coopération dans le cadre du projet Eurêka paraît prendre un bon départ.

Lors de la conférence de presse qu'il a donnée lundi en fin d'après-midi, le ministre français a estimé qu'il fallait *« relativiser l'impression d'échec donnée par les médias »* à propos du sommet de Reykjavik : *« Nous savons que, depuis le sommet de Genève en novembre 1985, les contacts se sont multipliés entre Washington et Moscou, et que les positions des Deux Grands se sont progressivement beaucoup rapprochées. La relation ainsi créée permet de croire que, même si aucune date n'a été fixée pour un prochain sommet, le dialogue se poursuivra. »*

CAMILLE OLSEN.

● **M. Mitterrand s'entretiendra jeudi à Londres avec Mme Thatcher.** – Le président de la République se rendra à Londres jeudi 16 octobre pour une visite de travail, au cours de laquelle il s'entretiendra avec Mme Margaret Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne et président en exercice du conseil européen, a-t-on annoncé lundi à l'Elysée.

Diplomatie

du sommet de Reykjavik

Reagan-Gorbatchev ait tout de même lieu prochainement à Washington, comme il avait été initialement prévu.

En Europe de l'Est, les commentaires insistent sur la « déception » de l'opinion publique internationale. Une opinion que le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, a invité à se mobiliser pour pousser Washington à accepter les propositions soviétiques. A Budapest, l'agence officielle hongroise attribue l'entière responsabilité de l'échec à M. Reagan, mais estime que ses conséquences auraient été plus dommageables s'il s'était produit lors d'un véritable sommet à Washington.

A Pékin, on note que le gouvernement chinois ne rejette la responsabilité de l'échec sur aucune des deux parties. L'agence Chine nouvelle a estimé, dans son commentaire publié lundi, que ce résultat *« montre une fois de plus que les deux super puissances entendent poursuivre leur dialogue et améliorer leurs relations tendues »*, mais que *« ce dialogue est une voie ardue et pleine de détours »*. A Tokyo, nous signale notre correspondant, Philippe Pons, le gouvernement pourrait être conduit à modifier son calendrier diplomatique, les chances d'une visite de M. Gorbatchev au Japon, en janvier prochain, paraissant désormais assez minces : un tel voyage avait toujours été plus ou moins lié, implicitement, au succès du sommet américano-soviétique. Un tel report serait très décevant pour M. Nakasone, qui devait rendre sa visite à M. Gorbatchev au printemps 1987, et qui est actuellement à la recherche de succès diplomatiques.

Seule la Libye s'est réjouie ouvertement de l'échec du sommet, qui, selon l'agence Jana, *« a confirmé la justesse et la perspicacité des vues du colonel Kadhafi »*, lequel avait estimé, le 7 octobre dernier, qu'aucun résultat positif ne devait être attendu de la rencontre.

« La porte est encore grande ouverte »

déclare un responsable soviétique

Le sommet de Reykjavik a fourni *« une occasion historique, et nous l'avons manquée, malheureusement »*, mais *« la porte est encore grande ouverte »*, a déclaré, lundi 13 octobre, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guerassimov.

« Nous avons été très déçus, a-t-il ajouté, *mais nous pensons que nous pouvons encore régler le différend »*, a ajouté M. Guerassimov, qui était interrogé de Moscou par la chaîne de télévision américaine ABC, immédiatement après le discours télévisé du président Reagan. Selon lui, les discussions de Reykjavik ont échoué à cause du mot *« laboratoire »* : c'est en effet le refus des Américains de limiter les essais de l'initiative de défense stratégique (IDS) au stade du laboratoire qui a constitué *l'« obstacle »*. M. Guerassimov a affirmé que les Soviétiques *« ne croient pas »* à l'efficacité de l'IDS, mais, a-t-il ajouté, ils veulent *« une garantie contre la percée technologique que pourrait entraîner l'IDS »*.

Les « dangers politiques » de l'IDS

Pour sa part, l'agence Tass est revenue à la charge contre l'IDS en affirmant que celle-ci *« a fait échouer non seulement la rencontre soviéto-américaine dans son ensemble, mais aussi la mise en œuvre de la proposition soviétique de liquider les Pershing-2 et missiles de croisière américains, ainsi que les SS-20 soviétiques en Europe »*. C'est pourquoi, ajoute l'agence soviétique, l'IDS, déjà *« pierre d'achoppement au sommet de Reykjavik, risque de le devenir dans les relations entre Etats-Unis et leurs alliés »*.

Tass précise ensuite les quatre principaux *« dangers politiques »* de l'IDS : 1) le déploiement d'armes dans l'espace introduirait un élément d'*« incertitude dans les plans stratégiques des deux camps »* : l'un et l'autre se poseraient constamment la question de savoir si l'autre partie ne l'a pas dépassé ; 2) dans ces conditions, il serait impossible d'envisager une réduction quelconque, voire une limitation, des forces stratégiques offensives, car toute mesure en ce sens augmenterait l'efficacité du potentiel de *« première frappe créé sous couvert de bouclier antimissiles »* ; 3) les travaux dans le domaine de l'IDS permettraient de créer de nouveaux types d'armes ; 4) enfin, l'IDS accroîtrait considérablement le risque de déclenchement fortuit d'une guerre, à la suite d'une erreur, d'un mauvais calcul ou d'une panne technique de ses systèmes informatisés, d'une extrême complexité. – *(AFP.)*

En RFA

L'opposition social-démocrate critique vivement le chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

L'issue du sommet de Reykjavik a permis à l'opposition ouest-allemande de relancer sa campagne contre l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan et la politique de sécurité du chancelier Kohl. Reprochant au chef de la Maison Blanche d'avoir empêché un succès de dimension historique, le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, a accusé le gouvernement de Bonn de porter une part de la responsabilité de cet échec en raison de son soutien à l'IDS.

Le résultat du sommet place le chancelier Kohl dans une position délicate. N'avait-il pas, en effet, affirmé lui-même, la semaine dernière, lors du congrès du Parti social-démocrate, que la rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev justifiait la fermeté de son gouvernement dans la crise des euromissiles ?

Contraint de faire quelque peu machine arrière, le chef du gouvernement ouest-allemand a souligné, lundi 13 octobre, que la porte n'était pas fermée et que ce qui était acquis au cours des discussions était déjà, en soi, un progrès. Il a fait savoir par son porte-parole qu'il se rendrait la semaine prochaine à Washington en compagnie de ses ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Hans Dietrich Genscher et Manfred Woerner, pour y défendre auprès de ses interlocuteurs la nécessité de poursuivre la négociation.

Les Verts et le Mouvement de la paix, qui avait réuni plus de cent mille personnes vendredi à proximité du site ou sont déployés en RFA les nouveaux misiles de croisière américains, se voient confirmés dans le scepticisme qu'il avaient manifesté avant le sommet. *« Bien que les Soviétiques aient montré qu'ils étaient prêts au compromis »*, déclare un communiqué des Verts, les Etats-Unis *« ont donné la preuve qu'ils étaient dans tous les cas décidés à poursuivre leur dangereux programme d'armement »*.

Le ton est à peu près identique au SPD, dont les dirigeants se voient confirmés dans la nécessité, pour les Européens, de prendre leurs propres responsabilités dans la recherche d'une solution mettant fin au déploiement de misiles à moyenne portée en Europe. Un projet d'accord devrait être prochainement rendu public par le SPD et le Parti communiste d'Allemagne de l'Est (SED) sur la manière d'envisager la création, au centre de l'Europe, d'une zone sans armes nucléaires. Tout en soulignant qu'elle en voyait pas de raison, après Reykjavik, pour une dégradation du climat entre les deux Allemagnes, l'agence de presse officielle est-allemande ADN a souhaité que les pressions soient suffisantes, dans le monde, pour que les Américains modifient leur attitude !

HENRI DE BRESSON.

M. Chirac se démarque du « pessimisme ambiant »

M. Chirac a déclaré, lundi 13 octobre, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association de la presse ministérielle, que son « pessimisme », après la rencontre de Reykjavik, est *« moins affirmé que le pessimisme ambiant »*. Le fait même que MM. Gorbatchev et Reagan se soient rencontrés est, selon le premier ministre, *« un phénomène positif qui n'était pas évident quelques semaines avant »*. M. Chirac a observé, aussi, qu'un *« progrès substantiel »* semblait avoir été fait vers la limitation des essais nucléaires.

S'agissant de la protection antimissiles, sur laquelle la négociation a buté, M. Chirac a déclaré que c'est là un *« élément de divergence profonde entre les Etats-Unis et l'Union soviétique »*, celle-ci craignant *« une période où les Américains reprendraient de l'avance sur elle »*.

Le premier ministre a souligné, au sujet de l'initiative de défense stratégique (IDS), que les Américains avaient revu leurs projets en baisse et que, *« de plus en plus, on parle de systèmes antimissiles permettant de sauvegarder les silos »*. La France, a-t-il dit, ne doit pas, pour sa part, perdre de terrain dans le domaine de la recherche spatiale, mais quant à un accord avec les Américains dans ce domaine, a-t-il ajouté, *« je vous dirai « non »*. M. Chirac a indiqué, en souriant, que la « substance » des accords conclus par les Etats-Unis avec la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne n'avait pas conduit les dirigeants français *« à considérer qu'il y avait là un élément essentiel d'une politique industrielle »*.

Le premier ministre a indiqué, enfin, qu'il y a accord, sur ce sujet, entre le président de la République et lui-même.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

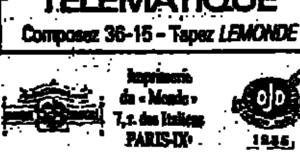
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La lutte contre le terrorisme

Le premier ministre rend hommage aux pays arabes

M. Jacques Chirac a rendu hommage aux pays arabes, le lundi 13 octobre, devant l'Association de la presse ministérielle, pour leur coopération avec la France dans la lutte contre le terrorisme. Cette coopération *« avec la plupart des grands pays et, notamment, la quasi-totalité des pays du monde arabe, s'est beaucoup développée depuis les attentats, et dans des conditions qui m'ont permis d'exprimer ma reconnaissance à chacun de ces pays »*, a déclaré le premier ministre.

« Nous continuerons cette coopération, qui a pour résultat de renforcer la dissuasion, de rendre aux terroristes, à l'extérieur même de notre pays, la tâche encore plus difficile. Ceci, a dit M. Chirac, *est peut-être un élément d'explication du répit que nous connaissons aujourd'hui. »* Le premier ministre a remercié *« tous les pays arabes qui ont exprimé, par la voix de leur ambassadeur à Paris, directement auprès du gouvernement français, leur réprobation unanime des actes commis par les assassins et qui, concrètement, pour la quasi-totalité d'entre eux, nous apportent une aide »*. Interrogé sur le terme de *« quasi-totalité »*, M. Chirac a affirmé qu'il s'agissait-là d'une *« clause de style »*.

● **Mort de M. Powell, ancien porte-parole de l'ONU.** – M. William Powell, qui fut le porte-parole de deux secrétaires généraux de l'ONU, U Thant et M. Waldheim, après avoir participé aux travaux de la commission préparatoire à Londres, en 1945, est mort dans cette ville, dimanche 12 octobre, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-neuf ans. – *(Reuter.)*

Amériques

NICARAGUA

Washington proteste contre l'éventuelle comparution d'Eugene Hasenfus devant un tribunal populaire

L'ambassade des Etats-Unis à Managua a protesté, lundi 13 octobre, contre l'intention du Nicaragua de traduire Eugene Hasenfus, le ressortissant américain capturé par les forces sandinistes, devant un tribunal populaire. *« Les Etats-Unis ont toujours dénoncé ce type de tribunaux qui ne garantissent pas les droits des prisonniers »*, a déclaré un diplomate américain au cours d'une conférence de presse. L'ambassade américaine a demandé que Hasenfus, seul rescapé d'un appareil transportant des armes pour la Contra et abattu le 6 octobre dans le sud du Nicaragua, bénéficie d'un jugement *« public et juste »*.

Un porte-parole du ministère nicaraguayen des affaires étrangères a précisé, lundi, qu'une commission composée de représentants des ministères des affaires étrangères, de la justice, de la Cour suprême et de la justice militaire examinait quelle instance serait chargée de juger le prisonnier américain. Le chef de l'Etat, M. Daniel Ortega, avait affirmé, samedi, que Hasenfus serait *« certainement jugé par les tribunaux populaires »*.

Au Salvador, le chef d'état-major des forces armées, le général Blandon, a implicitement contredit le vice-président américain, M. George Bush, qui a admis avoir rencontré à plusieurs reprises un certain Max Gomez, Américain d'origine cubaine, ancien de la CIA, mis en cause par Eugene Hasenfus (*le Monde* du 14 octobre). M. Bush a dirigé la CIA sous le président Gerald Ford. Selon lui, le rôle de Max Gomez était d'*« aider le gouvernement du Salvador à mater une insurrection conduite par des marxistes »*. Le général Blandon a déclaré, lundi, qu'aucun ressortissant nord-américain ne pouvait travailler pour les forces armées salvadoriennes sans son approbation. Le général a ajouté qu'il était *« intrigué »* par les déclarations de M. Bush. – *(AFP, UPI.)*

Le tremblement de terre au Salvador

Les rescapés se plaignent de la lenteur des secours

Les autorités salvadoriennes sont toujours dans l'impossibilité de dresser le bilan définitif du tremblement de terre – plus de 1 000 morts et 10 000 blessés probablement – qui a, en partie, détruit la ville de San-Salvador le 10 octobre. 80 % des édifices importants sont gravement endommagés, tout comme se sont effondrées des centaines d'habitations, des bidonvilles où s'étaient entassés depuis sept ans d'innombrables réfugiés ayant fui les zones de guérilla. Le nombre des sans-abri varie selon les informations de 150 000 à 300 000, et les dégâts matériels atteindraient 14 milliards de francs.

Quelques miracles, cependant, se sont produits. Au centre de la ville, un jeune homme de vingt-deux ans a été retiré indemne des ruines de l'immeuble Ruben Dario. Soixante-dix autres personnes ont été sauvées par les équipes de secours, qui, malgré les « répliques » répétées, travaillent sans relâche avec l'aide des chiens spécialisés dans la détection des emmurés vivants.

Les premiers secours internationaux sont à pied d'œuvre, parmi lesquels trois équipes françaises. En outre, une vingtaine d'avions chargés de secours divers sont arrivés à San-Salvador, mais le président Duarte a souligné que les vaccins contre le tétanos, les anesthésiants, les antibiotiques et les analgésiques (comme l'aspirine) font cruellement défaut. L'eau potable manque presque partout.

Mais les habitants des quartiers pauvres se plaignent de la lenteur, sinon de l'absence, des secours. Ils ont eux-mêmes sorti plusieurs victimes des décombres, et manquent actuellement de vivres et de couvertures. Ils se plaignent également de l'absence des forces de l'ordre pour éviter les pillages et les vols. *« Nous sommes oubliés. Dites au monde de nous aider. Nous avons l'habitude de la faim, mais nous devons vivre quelque part. Le tremblement de terre est le moyen qu'a trouvé Dieu pour nous dire que quelque chose ne va pas au Salvador »*. (*AFP, AP, Reuter.*)

Organisations françaises participant aux secours

Pour les dons, préciser toujours « Salvador ».

● *Action d'urgence internationale* : 10, rue Félix-Ziem, 75018 Paris. CCP 15-820-17 P Paris.

● *Médecins du monde* : 67, avenue de la République, 75011 Paris. CCP 11-442 Paris.

● *Aide médicale internationale* : 119, rue des Amandiers, 75020 Paris. CCP 4544-V Paris.

● *Collectif : Espoir Salvador* (regroupant le Comité catholique contre la faim pour le développement, la CIMADE, l'Association du 21 juin, Frères des hommes, Terre de hommes, la France avec vous, Solidarités internationales, etc.). CCP 1050 F Paris.

● *Croix-Rouge française*, 1, place Henri-Dunant, 75008 Paris. CCP 600-00Y Paris.

● *Secours populaire français*, 9, rue Froissart, 75003 Paris. CCP 654-37H Paris.

● *Secours catholique*, 106, rue du Bac, 75007 Paris. CCP 737G Paris.

PAKISTAN : l'autre face d'une société

L'homme qui voulait être roi

PIR-JO-GOTH
(province du Sud)
de notre envoyé spécial

Une mosquée aux reflets bleutés, un manoir en brique rouge, une vieille école coranique et dix mille paysans, la peau brûlée par le cruel soleil du Sind. Ce gros village, perdu dans les dattiers près du grand fleuve Indus, c'est un peu le Vatican de Mohamed Khan Junejo, premier ministre du Pakistan. Ici, au pied du mausolée sacré des Pirs, le chef du gouvernement perd les privilèges de sa fonction. Il n'est plus qu'un « hur » comme les autres, un dévot de *« Sikander Ali Shah, Mardan Shah le second, ombre d'Allah sur la terre, descendant direct du prophète et Pir Pagaro* [Turban], *huitième du nom ».*

Moins *jet-set* que l'ex-aga khan, plus ouvert qu'un imam de Téhéran, mais à peine moins ambitieux que M[lle] Benazir Bhutto, sa grande ennemie, le Pir Pagaro est aujourd'hui, sans conteste, le le « guide spirituel » le plus influent et le plus célèbre du Pakistan.

Purs produits du soufisme, doctrine mystique de l'islam largement répandue dans cette partie du monde, les pirs du Pakistan — des centaines — comme ceux de l'Inde ou de l'Afghanistan — sont un peu des initiateurs, des intermédiaires entre Allah et les hommes, voire des « saints vivants ». Ils peuvent être ermites ou guérisseurs, riches ou pauvres. Leur prestige peut se limiter à un village, à un clan ou s'étendre à un pays tout entier. Le titre est héréditaire, mais il appartient, bien sûr, à l'ayant-droit — le fils aîné du pir en principe — de maintenir la coutume et, si possible, de faire prospérer la confrérie des disciples.

Personnage haut en couleur et charismatique à souhait, Sikander Ali Shah, Pir Pagaro des années 80, légataire d'une tradition qui remonte au dix-septième siècle et dont bien peu connaissent l'origine exacte, y est parvenu mieux que tout autre. Outre le chef du gouvernement, il compte, parmi ses sept ou huit cent mille fidèles, une dizaine *de députés* à l'Assemblée nationale — dont l'aîné de ses fils, le prochain Pir, — au moins autant de représentants à l'assemblée régionale du Sind, plusieurs ministres de la province — dont le second de ses fils, — une ribambelle de petits et hauts fonctionnaires locaux — dont le cadet de ses fils, — hommes d'influence auxquels s'ajoutent des milliers de hurs qu'il a fait engager dans des milices, dans l'armée nationale et dans la police.

Légèrement mégalomane...

On raconte évidemment que tous ces gens reversent entre 5 et 10 % de leur traitement au *« divin bienfaiteur »*. Ce que l'intéressé nie avec force. *« La tradition veut que le pir se montre une fois l'an à ses disciplines »*, précise-t-on à Pir-Jo-Goth (littéralement : « le village du Pir »). *« Ils apportent des offrandes, en échange de quoi le Pir Saheb accorde hospitalité et protection. Mais il n'y a rien d'obligatoire. »* En insistant un peu, on apprendra tout de même que les fidèles versent entre 0,5 et 1 million de roupies par an (entre 25 et 50 millions de centimes) à la « très sainte » institution.

Figure controversée s'il en est — les intellectuels d'opposition le qualifient de *« clown sinistre »*, — Pir Pagaro est lui-même sénateur, après avoir présidé, jusqu'au début de cette année, la Ligue musulmane, le parti dominant du Parlement. *« Son pouvoir est grand et son appétit insatiable »*, dit-on de lui à Islamabad. Silhouette enveloppée, cheveux longs grisonnants et collier de barbe blanche tiré au cordeau, *« l'homme qui voulait être roi »* aurait passionné Kipling.

Fleur de diamants au doigt, gros *médaillon de famille accroché à une* longue chaîne d'argent lui battant l'estomac, le « saint homme » rappelle d'abord qu'à cinquante-huit ans c'est *la* première *fois qu'il* consent à recevoir des journalistes étrangers. Non qu'il déteste la publicité — au contraire ! — mais les « infidèles » l'agacent visiblement un peu par leur impertinence.

> *Parmi les centaines de milliers de fidèles du « divin bienfaiteur », le chef du gouvernement, des ministres, des députés, etc.*

Un coup d'œil au capharnaüm entassé dans la pièce de travail de sa grande villa, à Karachi, indique au visiteur que, pour être Pir, on n'en est pas moins homme. Il y a là, pêle-mêle, une demi-douzaine d'aquariums où glissent, majestueux, de très colorés poissons tropicaux, une table de ministre et des fauteuils profonds, un ordinateur, trois téléphones, un cheval d'arçon, deux téléviseurs, trois chaînes hi-fi, deux magnétoscopes, une collection de cassettes, des livres d'astrologie — sa passion, — un tapis électrique de jogging en salle, etc.

Le « *symbole vivant d'Allah* » *sur* la planète bleue n'a jamais répugné aux activités et aux plaisirs profanes. Il est riche, moderne, a été éduqué en Angleterre, et le montre. Haras, château, terres de chasse, et *tutti quanti*... Légèrement mégalomane, le « guide » ne se fait jamais longtemps prier pour se laisser aller à son péché mignon. *« Pourquoi diable veut-on que je soutienne le mouvement indépendantiste du Sind ? J'en deviendrais le roi, et alors ? Je veux le Pakistan tout entier pour moi, je veux étendre mon influence à tout le pays, et même au-delà, pourquoi pas ? »*

En 1952, quand *il a* ceint son front du turban sacré, les hurs constituaient littéralement une espèce en voie de disparition. Neuf ans plus tôt, Pir Sabghatullah Shah, son père, le septième souverain de l' *« ordre pagaro »*, avait été pendu, comme un vulgaire criminel, par l'occupant britannique (1).

Coupable de s'être révoltée contre le pouvoir colonial et, surtout, d'avoir montré dans la guérilla contre les « infidèles » une ardeur et une férocité peu communes, la communauté hur a été légalement qualifiée de *« tribu criminelle »*. Trente-six mille de ses membres ont été exécutés, et les survivants ont été enfermés dans des camps de concentration (2). *« Les premiers de l'histoire humaine »*, maintient-on à Pir-Jo-Goth. Bref, quand il rentre de Londres, où les Anglais, après avoir exécuté son père, l'ont exilé pour le *« civiliser »*, le marabout de Pir-Jo-Goth n'a que vingt-quatre ans, un diplôme d'Oxford en poche et un château en ruine quelque part au *cœur du Sind.*

Clientélisme et allégeances

Au Pakistan, où le concept d'Etat est tout neuf et toujours très fragile, où les masses paysannes sont analphabètes, miséreuses et superstitieuses, et où la politique s'apparente, aujourd'hui encore, au clientélisme, les allégeances au clan, à la tribu ou au groupe religieux ont la vie dure. *« A eux tous*, estime un expert américain de la féodalité pakistanaise, *les pirs, les sardars, les khan, les makhoon et les malik commandent sans doute un plus grand nombre de voix électorales que le plus grand parti politique du pays. Ce sont eux, en réalité, qui, dans les campagnes, décident à qui le clan, le village ou la confrérie va apporter ses suffrages ».*

En dix ans donc, utilisant au mieux les camelots qui lui sont restés fidèles et son immense flair politique (3), Sikander Ali Shah, le phénix, a rétabli son nom, son titre, sa fortune, et sa clientèle. M. Mohamed Khan Junejo, petit « wadera » local, en fait ancestralement partie. Disciple dévoué du Pir — dont il a servi l'institution pendant deux ans, — il a rejoint tout naturellement, dans les années 70, la Ligue musulmane, le parti historique défunt que Pagaro a fait renaître de ses cendres pour prendre la tête de l'opposition au régime de l'époque, celui d'Ali Bhutto, père de Benazir. *« Cette jeune personne est encore plus arrogante que son père, et elle a pourtant moins de raisons de l'être »*, dit-il.

Le Pir au turban se contente pour l'instant d'être, comme il dit, *« l'homme des militaires »*. Quand, au printemps 1985, le général-président Zia Ul Haq décide d'appeler des civils au gouvernement, il s'adresse donc à Junejo, jusque-là modeste politicien de peu d'envergure, mais réputé honnête et consciencieux.

« Je n'ai, avec Zia, que des relations d'affaires. Nous ne sommes pas vraiment amis (4). Cependant, nous avons décidé de lui prêter Junejo. Et nous avons bien fait, car, depuis, notre prêt s'est transformé en investissement », dit le Pir... Vantardise ? On sait, en effet, que, avant d'accepter d'embarquer dans le fourgon de tête des militaires, le premier ministre a demandé l'avis de son maître spirituel. De là à le prendre pour le cheval de Caligula, il y a un pas que beaucoup, dans l'opposition, franchissent allègrement.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le Pir (1908-1943), qui aspirait ouvertement à devenir *« roi du Sind »*, fut accusé de *« préparer la guerre contre le roi-empereur »* britannique, et pendu le 20 mars 1943. Sa dépouille mortelle est la seule qui manque dans la crypte des Pirs de Pir-Jo-Goth. Pour éviter qu'il ne soit l'objet de dévotions gênantes, les Anglais ne révélèrent jamais ce qu'ils avaient fait du corps.

(2) C'est, semble-t-il, pour mater la révolte des hurs que l'armée britannique inaugura, dans le sous-continent indien, les premiers lâchers de parachutistes.

(3) En 1965, lors de la seconde guerre indo-pakistanaise, le gouvernement de l'époque demanda au Pir de lever ses fidèles contre l'armée indienne. Ce qu'il fit, et ses hurs firent tellement merveille dans le désert de Thar, le plus chaud du monde, que Pagaro en fut décoré.

(4) On raconte, entre autres, que le Pir, outre le premier ministre, voulait pouvoir nommer les chefs ministres du Sind et du Pendjab. Ce qui lui fut refusé.

AFGHANISTAN : le retrait partiel soviétique

Cent quarante journalistes dans Kaboul en guerre

Kaboul *(AFP)*. — Quelque cent quarante journalistes de pays occidentaux et socialistes sont arrivés, lundi 13 octobre, à Kaboul, entourés de mesures de sécurité extrêmement strictes, pour assister au retrait de six régiments soviétiques d'Afghanistan à partir de mercredi. Les autorités afghanes, qui ont organisé ce voyage, ne font pas mystère de la valeur de propagande qu'elles attachent à l'opération.

A leur arrivée à Kaboul, par un vol spécial de l'Aeroflot en provenance de Moscou, les journalistes ont été accueillis par un nombre impressionnant de cameramen et de photographes. Pendant la traversée de la ville, dans un convoi protégé d'autocars, la circulation avait été interrompue, provoquant des embouteillages dans les rues transversales.

Depuis l'aéroport jusqu'au luxueux hôtel où sont hébergés les journalistes, sur une colline de la capitale afghane, des banderoles en russe, en patchou et en anglais font les louanges de l'amitié soviéto-afghane et saluent *« le retour chez eux des héroïques soldats et officiers soviétiques ».*

Au moment d'atterrir sur la piste de l'aéroport poussiéreux, le Tupolev-154 de l'Aeroflot a amorcé très brutalement sa descente afin de rester le moins longtemps possible à basse altitude. Dès son entrée dans la vallée désertique de Kaboul, l'avion a été escorté par des hélicoptères de l'armée soviétique qui ont largué des leurres — ou fusées chauffantes — pour éloigner d'éventuels missiles sol-air, guidés par la chaleur.

Sur la route de l'aéroport, des soldats afghans armés d'un fusil d'assaut kalachnikov étaient postés tous les 300 mètres. Enfin, lorsque le visiteur étranger s'aventure hors de l'hôtel pour faire quelques pas en direction du centre-ville, il est immédiatement rattrapé par deux jeunes gardes afghans en civil qui lui intiment gentiment l'ordre de ne pas aller plus avant, à cause des *« douchmans »* (bandits).

هكذا من الأصل

Proche-Orient

L'usure d'une guerre sans fin

Des lézardes dans le régime irakien

(Suite de la première page.)

On affirme que le chef de l'Etat est intervenu personnellement pour mettre fin à certains agissements frauduleux dont profitaient des membres de sa propre famille. M. Khairallah Tolfah, le beau-père et oncle maternel du président, affublé par certains du sobriquet de *« M. cinq pour cent »* aurait, dit-on, favorisé la sortie d'Irak *« pour affaires »* de plusieurs de ses proches, en violation des strictes dispositions légales interdisant tout déplacement à l'étranger afin d'économiser les devises, de plus en plus rares dans le pays. Le président Saddam Hussein aurait pris aussitôt cette affaire en mains et adressé des instructions aux ambassades irakiennes leur demandant de *« faciliter le retour au pays »* de ceux qui se trouvaient à l'étranger en situation irrégulière.

La fronde des Takritis

Ces mesures ont, semble-t-il, soulevé à Takrit un vent de fronde contre le pouvoir, une sorte de sédition larvée conduite par le demi-frère du président, M. Barzan Takriti, qui occupait jusqu'en 1983, le poste-clé de chef de la toute-puissante organisation des renseignements politiques et extérieurs.

On parle avec insistance d'une confrontation armée qui aurait opposé les gardes du corps du président à certains Takritis particulièrement vindicatifs et qui aurait fait plusieurs morts dans les deux camps. De part et d'autre, on s'est efforcé de dédramatiser cet *« incident »*. Il n'empêche que de sévères sanctions ont été prises contre certains des meneurs.

C'est ainsi que M. Omar Hazzak, qui avait été commandant militaire de Bagdad au cours des années 1968-1969 lors de la prise de pouvoir par le Baas, a disparu dans la tourmente. Il était considéré comme l'un des proches de l'ancien président Hassan el Bakr, qui, dans les dernières années de sa vie, avait pris des distances à l'égard de son beau-frère Saddam Hussein. Omar Hazzak a-t-il été exécuté avec deux des membres de sa famille, ainsi que certains l'affirment ? Ce qui est sûr, c'est que sa résidence à Takrit ainsi que celles d'une vingtaine de ses amis ont été rasées au bulldozer, vraisemblablement pour dissuader ceux qui seraient tentés de suivre son exemple.

Le président Saddam Hussein, estimant alors la situation préoccupante, convoque le 10 juillet une séance extraordinaire du commandement régional du Baas, l'instance suprême du parti, afin de reprendre en main une situation de plus en plus trouble.

Une fois de plus, le président Saddam Hussein, qui contrôle l'appareil du parti, a su imposer son point de vue et a renforcé sa position au sein du Baas en faisant entrer au CR six de ses fidèles, dont M. Ali Hassan el-Majid, un de ses cousins de Takrit qui occupe par ailleurs le poste-clé de chef de la sécurité intérieure, M. Latif Nusayyef Jassem, le ministre de l'information, vieux compagnon de route du président, d'une loyauté à toute épreuve et M. Fadel Barrak el-Takriti, le tout-puissant chef des « renseignements extérieurs ».

Le congrès de juillet a par ailleurs consacré la disgrâce de M. Naïm Haddad, l'un des dirigeants historiques du Baas, successivement évincé du commandement régional du parti et du conseil du Commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance politique de l'Etat. Aucune explication n'a été fournie pour expliquer la chute de cette personnalité qui, depuis 1973, présidait aux destinées du Front national progressiste (FNP), regroupant le Baas, la Parti communiste et le Parti démocratique du Kurdistan.

On sait seulement que M. Naïm Haddad, qui était l'un des rares dirigeants chiites irakiens, était sur le déclin depuis 1982, date à laquelle il avait été démis, sans autre explication, de son poste de vice-premier ministre. En 1984, il avait perdu la présidence de l'Assemblée nationale au profit de M. Saadoune Hammadi et avait été remplacé à la tête du FNP par l'actuel ministre du commerce, M. Hassan Ali. Il est vrai qu'à cette date le Front progressiste n'avait plus qu'une existence fantomatique, depuis que les communistes, fuyant la répression qui se faisait de plus en plus sévère, s'étaient réfugiés dans la clandestinité. A-t-on voulu faire de M. Haddad le bouc émissaire de la déconfiture du Front qui était supposé consacrer et sceller l'alliance des *« forces patriotiques »* de la nation ?

Quoi qu'il en soit, M. Naïm Haddad se trouvait depuis 1986 en résidence surveillée et, si l'on en croit le journal libanais de gauche *Al Safir*, il a été tué il y a un mois. D'aucuns expliquent la disgrâce de celui qui était connu pour sa modération toute relative par le fait que son nom avait été avancé par la groupe des amis de M. Omar Hazzak comme un remplaçant possible du président Saddam Hussein. Il est à noter, d'autre part, qu'aucun militaire important ne figure parmi les personnalités qui ont été promues en juillet. Ce qui laisse penser que la méfiance du pouvoir baasiste à l'égard de certains officiers n'a pas cessé.

Certes, l'armée a été depuis fort longtemps noyautée par le régime qui y a placé ses hommes-liges. Mais la plupart des postes-clés sont toujours entre les mains des « militaires classiques » connus ici sous l'appellation de *« mossouliens »*. Historiquement, les premiers noyaux de l'armée ont, en effet, été constitués par des éléments originaires de Mossoul. Et en dépit des péripéties politiques qu'a vécues l'Irak au cours des vingt dernières années, les officiers formés par l'Académie militaire de Mossoul sont liés par un puissant esprit de corps, même si un grand nombre d'entre eux ont adhéré au Baas par conviction ou carriérisme.

Une armée « sous haute surveillance »

Il est évident qu'un conflit entre officiers baasistes et officiers « mossouliens » ne peut s'ouvrir tant que subsistera la menace iranienne, mais les tiraillements sont fréquents. Les « mossouliens » reprochent notamment aux dirigeants civils du parti certaines ingérences qui seraient, selon eux, à l'origine des revers subis sur le terrain. Cependant, même s'ils n'ont pas réussi à se faire représenter au niveau du CR, les militaires classiques ont vu plusieurs de leurs revendications satisfaites, notamment en ce qui concerne l'accroissement de la marge de manœuvre dont ils disposent au front où ils peuvent désormais agir sans en référer obligatoirement aux instances politiques de Bagdad.

En tout hypothèse, selon le mot d'un observateur militaire arabe de Bagdad, l'armée est *« placée sous haute surveillance »* et ne constitue pas, pour l'instant, un danger pour le régime. Pour assurer ses arrières, le président Saddam Hussein dispose, en effet, de deux corps d'armée qui lui sont totalement dévoués : la garde présidentielle et l'aviation. Les unités de l'armée régulière sont surveillées par un réseau qui double les services de renseignement militaire et qui est directement lié au pouvoir baasiste. D'autre part, toutes les unités sont truffées d'*« officiers de l'organisation politique »*, sorte de commissaires chargés de dépister et de sanctionner la moindre velléité *« défaitiste »*, aussi bien parmi les simples soldats que dans le commandement. La guerre n'est pas populaire en Irak, et le nombre des déserteurs qui se sont réfugiés dans les marais du Sud, dans la région de Khor-el-Hammar, est évalué à plus de trente mille, sans compter ceux qui ont rejoint la rébellion kurde dans le Nord.

Une mobilisation impopulaire

Le président Saddam Hussein fait face à un redoutable défi. Pour pouvoir affronter une armée iranienne aux effectifs surabondants – l'Iran compte près de 45 millions d'habitants contre 15 millions pour l'Irak, – il est obligé de recourir à une politique de recrutement intensif dans un pays où la plupart des familles ont à déplorer un et parfois plusieurs morts sur le front. Il a réussi à mettre sur pied une armée de près d'un million de combattants, dont la moitié seulement font partie des unités régulières.

En juin dernier, les quelque soixante mille étudiants de l'Université, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, ainsi que leurs professeurs de moins de quarante-cinq ans, ont été appelés sous les armes pour une période d'entraînement de trois mois qui coïncidait avec les vacances universitaires. La mobilisation des étudiants et des professeurs qui, selon la rumeur publique, avaient été envoyés en première ligne, a suscité une vive émotion au sein de la population, et le président Saddam Hussein a dû intervenir personnellement à la télévision pour apaiser les inquiétudes des parents en leur assurant que leurs enfants s'entraînaient dans des camps de l'armée à l'arrière du front. L'inquiétude demeure cependant vive, d'autant plus que les élèves des écoles secondaires ont rejoint leurs aînés.

Le peu d'empressement et d'enthousiasme montré par les Irakiens à poursuivre une guerre qu'ils n'ont jamais approuvée explique en partie les multiples et récentes offres de paix du président Hussein, dont la cote de popularité a remonté depuis qu'il a affirmé dans un message à la nation qu'il ne riposterait pas *« pour l'instant »* aux tirs des missiles iraniens sur Bagdad, écartant ainsi le spectre tant redouté ici d'une nouvelle guerre des villes.

Mais le redressement que le président Saddam Hussein a pu opérer depuis le congrès de juillet demeure fragile. Une nouvelle offensive iranienne, suivie d'une nouvelle percée sur le front, pourrait tout remettre en question. En outre, la détérioration de la situation économique depuis le début de l'année risque, si elle n'est pas endiguée, de miner la base sociale du régime. La popularité du Beas et du président Saddam Hussein repose sur une politique de redistribution des richesses qui tend à occulter les inégalités sociales. Les dirigeants de Bagdad ont toujours tenu à mener de front les hostilités contre l'Iran et un développement économique rapide, parvenant ainsi à maintenir le niveau de vie de la population. Or, depuis mars dernier, l'Irak n'a pratiquement plus de plan de développement, et les mesures d'austérité que les autorités ont été obligées de prendre pour pallier le manque à gagner résultant de la baisse du prix du pétrole et de l'effondrement du cours du dollar ont commencé à éroder le standard de vie des Irakiens.

Pour l'instant, grâce aux stocks existants, la population ne connaît pas encore de problèmes majeurs d'approvisionnement, bien que certaines denrées alimentaires de base se font de plus en plus rares. Mais la période des vaches maigres qui s'annonce à l'horizon risque de porter un nouveau et grave coup au moral d'une population fortement éprouvée par une guerre qui n'en finit plus.

JEAN GUEYRAS.

La guerre du Golfe

Le complexe pétrolier de Kirkouk semble fonctionner normalement

Tandis que la radio de Téhéran persiste à affirmer que l'opération *Fath 1 contre Kirkouk a été un* grand succès en indiquant qu'elle est *« sans précédent dans les annales mondiales et ne peut être comparée qu'à la bataille de Dien-Bien-Phu »*, un groupe de journalistes conduits sur les lieux a pu constater, lundi 13 octobre, que le complexe pétrolier ainsi que les diverses installations industrielles de cette ville étaient intacts et fonctionnaient normalement. Accueillant les journalistes sur place, le directeur de l'Organisme général du pétrole du Nord, M. Sami Shérif, a déclaré que le complexe pétrolier de Kirkouk fonctionne d'une *« manière régulière »* et le volume des exportations de brut irakien, *via* l'oléoduc turc de Yumurtalik, a enregistré lundi plus d'un million de barils.

Un « espion américain » de la télévision iranienne

La télévision iranienne a diffusé lundi soir l'interview par des journalistes iraniens d'un citoyen américain, M. Jon Pattis, accusé d'espionnage et détenu à Téhéran depuis juillet. *« Je pense que tant que les relations entre l'Iran et les Etats-Unis ne s'amélioreront pas, je resterai en prison »*, a-t-il notamment déclaré.

M. Pattis, qui a précisé avoir travaillé en Iran de 1969 à 1979, puis de 1984 à 1986, a affirmé que, jusqu'à son arrestation le 19 juillet dans l'hôtel Oma (ex-Sheraton) de Téhéran, il envoyait, par l'intermédiaire de sa société, des rapports à la CIA sur la situation économique et militaire en Iran.

Le contentieux financier entre la France et l'Iran

M. Chirac confirme qu'un accord a été «paraphé au niveau des experts»

Un accord franco-iranien sur le contentieux financier entre les deux pays a été *« paraphé au niveau des experts »*, mais non encore signé par les ministres des affaires étrangères qui ont jugé nécessaire de *l'« affiner »*, a indiqué, lundi 13 octobre, M. Jacques Chirac, qui s'exprimait devant l'Association de la presse ministérielle, a précisé que MM. Jean-Bernard Raimond et Ali Akbar Velayati avaient évoqué ce problème lors de leurs entretiens à New-York, fin septembre, et qu'ils étaient convenus qu'une nouvelle réunion était nécessaire pour *« affiner »* l'accord déjà paraphé.

Le premier ministre fait, apparemment, allusion à l'accord auquel les deux délégations étaient arrivées en juillet. Il portait sur le remboursement d'une partie du prêt d'un milliard de dollars consenti par l'Iran au commissariat à l'énergie atomique en 1974. Téhéran en exige aujourd'hui le remboursement complet avant d'envisager une normalisation des relations franco-iraniennes, dont la France espère, de son côté, qu'elle incitera l'Iran à user de son « influence » auprès des ravisseurs des otages français au Liban. La France n'exigerait plus d'obtenir des garanties immédiates quant à la libération des otages avant de consentir à un premier remboursement qui porterait sur une somme de quelque 350 millions de dollars.

ISRAËL

La passation des pouvoirs entre M. Pérès et M. Shamir est retardée

Jérusalem *(AFP, Reuter)*. – Les pourparlers entre les deux grandes formations politiques israéliennes, les travaillistes et le Likoud, sur la passation de pouvoirs entre le premier ministre sortant, M. Shimon Pérès, et son successeur désigné, M. Itzhak Shamir, *« n'ont pas encore abouti »*, a déclaré ce mardi 14 octobre le député Ouzi Baram, secrétaire général du Parti travailliste.

« Les délégations des deux partis ne peuvent pas encore recommander de concert au président de l'Etat de confier la formation du gouvernement à M. Shamir dans le courant de la journée et celui-ci ne pourra donc pas présenter son gouvernement à la Knesset [le Parlement] *mardi soir comme cela était prévu à l'origine »*, a dit M. Baram, à l'issue d'une séance de travail entre les responsables des deux formations.

Les pourparlers devraient se poursuivre toute la journée, de façon à ce que le gouvernement puisse être présenté mercredi à la Knesset. Les travaillistes continueraient à s'opposer au retour dans le cabinet de M. Itzhak Modai (Likoud), ancien ministre des finances et de la justice, qui avait été forcé de quitter le gouvernement en juillet après avoir tenu des propos injurieux à l'encontre de M. Pérès. Ce dernier, conformément aux accords de coalition entre les deux partis, a démissionné vendredi de son poste de premier ministre pour céder la place à M. Shamir.

La célébration du Yom Kippour

Le repli rituel de tout un peuple

JÉRUSALEM
de notre correspondant

On ressent, comme chaque fois, le même austère envoûtement face au repli rituel de tout un peuple. Le plus long silence de l'année saisit Jérusalem bien avant le début du Yom Kippour, ce jour du Grand Pardon où les juifs pieux d'Israël – et d'ailleurs – jeûnent, prient et font pénitence.

Au creux de l'après-midi déjà, les rues ensoleillées perdent soudain toute vie, comme les veines d'un immense corps rapidement vidé de son sang. Les voitures et les hommes s'évanouissent. La radio et la télévision se taisent. La ville se plonge dans le recueillement, à l'image d'un pays qui restera coupé du monde pendant vingt-cinq heures.

Quand tombe le soir, Jérusalem devient piétonnière. Vêtus et coiffés de blanc, un châle sur l'épaule, chaussés d'étoffe ou de plastique – le cuir étant banni ce jour-là, – les fidèles rejoignent par milliers le mur des lamentations pour participer au Kol Nidré, cérémonie du repentir. En cette neuvième nuit du mois de Tichri, point d'orgue de la liturgie juive, les synagogues, elles aussi ornées de blanc – symbole de pureté, – ne désempliront pas.

Dans la lumière de l'aube, la ville semble pétrifiée. L'aboiement d'un chien, le lointain carillon d'une église, déchirent de temps à autre le majestueux silence. Bien plus tard retentissent les cris d'enfants, trop heureux, malgré l'interdiction des rabbins, de faire glisser leurs bicyclettes ou leurs patins à roulettes sur la chaussée déserte. Dans le quartier juif de la vieille ville, les psalmodies reprennent de plus belle.

Au crépuscule, les premiers vrombissements des moteurs précèdent de peu la sonnerie du chofar, la corne de bélier qui annonce la fin de la plus solennelle des fêtes du judaïsme. Bientôt, les avions atterriront de nouveau sur les pistes de l'aéroport Ben-Gourion. Après ce retranchement silencieux, le pays retrouvera sans tarder son rythme et sa fièvre, *rotatzia* oblige : premier événement de l'après-Kippour, et non des moindres, Israël devait se donner, ce mardi 14 octobre, un nouveau chef de gouvernement.

J.-P. LANGELLIER.

Le procès Hindawi à Londres

Un officier syrien présenté comme le «cerveau» de l'opération contre El Al

Londres *(AFP)*. – Le Jordanien Nezar Hindawi, accusé de l'attentat manqué contre un Boeing d'El Al à Londres en avril dernier, a continué, lundi 13 octobre, devant le tribunal de l'Old Bailey, à mettre en cause les services syriens dans cette affaire. Lors de son interrogatoire par Scotland Yard, dont le compte rendu a été lu devant le tribunal, Hindawi a accusé le lieutenant-colonel Haitham Saïd d'avoir été le « cerveau » de l'opération.

Le nom de cet officier – présenté comme l'adjoint du général de brigade syrien Mohammed Al Khouli, chef des services de renseignements de l'armée de l'air – revient tel un leitmotiv dans le procès-verbal communiqué aux douze jurés. Dans la première partie de sa confession, révélée vendredi au tribunal, Hindawi affirmait qu'Haitham Saïd s'était notamment présenté à lui comme l'auteur d'un attentat à la voiture piégée ayant fait un mort et quarante-six blessés, le 22 avril 1982, rue Marbeuf à Paris.

Le lieutenant-colonel a tout conçu, raconte Hindawi. C'est lui qui l'a reçu à deux reprises au moins à Damas, en février et mars. Lui qui l'a recruté, qui lui a fourni 12 000 dollars, ainsi qu'un passeport diplomatique syrien, établi sous un faux nom et contenant déjà des visas valides pour l'Italie, la France, la RFA et le Royaume-Uni.

C'est lui, encore, qui a montré le mécanisme de la bombe clandestinement introduite en Grande-Bretagne par un équipage des Syrian Arab Airlines ; lui, qui a désigné pour cible l'avion assurant la liaison New-York-Tel-Aviv *via* l'aéroport de Londres-Heathrow ; lui, enfin, qui a suggéré de faire transporter les explosifs par « une fille » (Anne Murphy, la « fiancée » d'Hindawi).

Les avocats de la défense ont suggéré que les services israéliens avaient pu placer la bombe dans les bagages d'Ann Murphy, et monter de toutes pièces un scénario visant à discréditer le gouvernement de Damas. – *(AFP)*.

Europe

POLOGNE

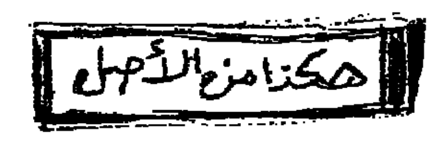
Deux dirigeants de Solidarité sortent de la clandestinité

Varsovie *(AFP)*. – M. Marek Muszinski et Jan Andrzej Gorny, les deux derniers membres clandestins de la direction du syndicat dissous Solidarité, ont décidé de réapparaître au grand jour. Cette décision a été prise dimanche 12 octobre, lors d'une réunion du TKK – la commission provisoire de coordination, – à laquelle participait Lech Walesa.

M. Marek Muszynski est un enseignant de l'Ecole polytechnique de Wroclaw, en Silésie. Il était passé à la clandestinité en 1983. M. Jan Andrzej Gorny, un métallurgiste de la région de Katowice, était, lui, dans la clandestinité depuis janvier 1986.

Cette décision du TKK intervient alors que l'administration polonaise a décrété que la direction provisoire du syndicat Solidarité était illégale. M. Lech Walesa avait alors déclaré : *« Le Conseil poursuivra ses activités dans un esprit de calme et de pondération. »*

La sortie de la clandestinité des deux derniers dirigeants du syndicat interdit s'inscrit dans le cadre de cette observation réciproque teintée de méfiance qui caractérise aujourd'hui les rapports entre Solidarité et les autorités de Varsovie, depuis les mesures d'amnistie décrétées par le général Jaruzelski.



M. Mitterrand prend ses distances envers la politique de défense préconisée par MM. Chirac et Giraud

En termes voilés mais parfaitement clairs pour les initiés, c'est-à-dire les cadres militaires auxquels il s'adressait, le président de la République a rappelé, lundi 13 octobre, au camp de Caylus (Lot-et-Garonne), où il assistait à un exercice de la 11e division parachutiste, qu'il était le chef des armées, seul habilité à trancher les débats entre le gouvernement et la hiérarchie militaire.

Du même coup, il s'en est pris, sans le citer, au premier ministre, qui semble remettre en question le mode d'emploi de l'arme nucléaire *préstratégique (ou tactique)*, *et au ministre de la défense*, qui préconise l'adoption d'un missile mobile (ou à déploiement aléatoire) pour remplacer les silos de Haute-Provence.

Depuis l'après-midi du 14 juillet, lorsqu'il s'était fait présenter les régiments d'hélicoptères de la Force d'action rapide (FAR), susceptible d'intervenir en Europe ou outre-mer, M. François Mitterrand ne s'était plus rendu dans les armées. Son très court séjour à Caylus, où la 11e division parachutiste s'entraîne à des largages à basse altitude ou à des *« posers »* d'assaut sur terrain sommaire en avions Transall, intervient à un mois, environ, d'un conseil de défense qui doit définitivement arrêter les objectifs et les moyens de la prochaine loi de programmation militaire. Ce texte, qui précisera les engagements financiers des armées durant la période *1987-1991*, est un rendez-vous important et difficile, compte tenu de l'arbitrage, attendu, de M. Jacques Chirac entre son ministre de la défense et l'administration des finances qui s'opposent sur la nature des investissements prévus.

Réuni avant le conseil des ministres, qui doit, en principe, approuver le texte de loi soumis au Parlement avant la fin de l'année, un conseil de défense, sous la présidence du chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, aura lieu à l'Elysée, *durant les premiers jours de novembre*, pour entériner les choix.

Sur ce point, M. Mitterrand a été catégorique, comme s'il voulait, d'ores et déjà, signifier qu'il était, par ses fonctions, le maître du jeu. *« Le devoir du gouvernement et des états-majors*, a expliqué le président de la République, *est de rechercher, en toute circonstance, une définition commune et harmonieuse de ce qu'ils considèrent comme l'intérêt de la France. Arrive le moment, si l'ensemble de ces contingences ne peuvent être ramenées à une définition commune, où il faut agir d'autorité. Dans ce domaine-là, l'autorité appartient au président de la République. »* Cette déclaration a été perçue comme un rappel adressé au premier ministre : les arbitrages en matière de loi de programmation militaire relèvent de la responsabilité présidentielle, dès lors que les choix décidés le sont en fonction d'une définition de la politique de défense arrêtée à l'Elysée.

M. Mitterrand a, d'autre part, fait une brève allusion, qui n'est pas passée inaperçue, à de récentes déclarations de M. Chirac à l'Institut des hautes études de défense nationale sur le rôle des armes nucléaires préstratégiques (ou tactiques), en particulier le missile Hadès de l'armée de terre, qui remplacera le missile Pluton au sein des corps d'armée après l'horizon 1992.

Le « tout » stratégique

Au premier ministre qui envisage une utilisation de ces armes nucléaires, comme le missile Hadès, en *« découplage »* de la force stratégique, c'est-à-dire comme s'il s'agissait d'une arme du champ de bataille et non pas d'une arme de la panoplie de la dissuasion, le chef de l'Etat a répliqué : *« On ne peut pas séparer arbitrairement tel ou tel autre élément de la stratégie. Dans le bloc de cette stratégie se trouvent des armes tactiques ou préstratégiques. Ces armes ne sont pas séparables de la stratégie. Elles ne sont pas un simple prolongement d'une bataille classique ou conventionnelle, et elles font partie du « tout » stratégique »*. Et, afin que nul n'en ignore, le président de la République a été plus net encore en expliquant : *« C'est la stratégie de dissuasion qui est mise en jeu dès lors que la force préstatégique intervient. »*

On sait que le programme Hadès – un missile qui portera une tête nucléaire à plus de 350 kilomètres de distance à partir d'un camion aménagé en plate-forme de tir – est actuellement l'objet de nouvelles réflexions au sein des états-majors. Primitivement, les unités Hadès devaient être réunies en une seule division, aux ordres du chef d'état-major des armées placé sous l'autorité directe du président de la République. *Il est aujourd'hui question*, sans que le débat soit tranché officiellement, de décentraliser, en quelque sorte, les régiments Hadès au niveau de chaque corps d'armée, comme c'est le cas pour les missiles Pluton actuels. Les adversaires de cette formule redoutent qu'un tel dispositif revienne à considérer les Hadès comme des pièces d'artillerie.

Devant le ministre de la défense, M. André Giraud, qui l'accompagnait à Caylus, M. Mitterrand a, enfin, manifesté des doutes sur le choix de la nouvelle *« composante »* nucléaire *stratégique qui se substi*tuerait, après 1996, aux bombardiers Mirage IV et aux missiles, fixes, du plateau d'Albion en Haute-Provence. Le projet du gouvernement est de construire, pour environ 25 milliards de francs, une trentaine de missiles, dits *« à déploiement aléatoire »*, qui seraient montés sur un semi-remorque cantonné, en temps de paix, dans des bases militaires et se déplaçant, en période de crise grave, en direction d'aires de lancement pré-aménagées. Si ce programme devait être définitivement retenu, comme on en prête l'intention à M. Giraud, la conséquence pourrait en être un report de la mise en service opérationnelle (après 2002) des nouveaux missiles perfectionnés, les M-5, à bord des sous-marins nucléaires.

Après avoir quitté le ministère de la défense, M. Charles Hernu, qui n'était pas favorable au lancement immédiat d'un projet de missile mobile, avait proposé de moderniser les silos du plateau d'Albion pour ne pas retarder la mise au point du M-5.

« L'idée d'une nouvelle composante, a dit M. Mitterrand, *s'imposerait dès lors que la première serait elle-même dépassée. Nous sommes loin encore de cette perspective. On ne peut l'exclure. Cela veut dire simplement que les sous-marins peuvent être détectés. Les progrès de la détection vont vite. Mais vont vite, aussi, les progrès qui permettent aux forces sous-marines d'échapper à cette détection. C'est l'éternelle dialectique de l'armement. »*

« J'estime, a ajouté le chef de l'Etat, *que, puisque notre défense repose sur la dissuasion nucléaire, qui repose essentiellement sur la composante sous-marine, les crédits de la deuxième composante terrestre ne pourraient en rien diminuer le potentiel des sous-marins. Il ne peut pas y avoir de deuxième composante au détriment de la première. Ce serait un illogisme que personne ne retiendra, que je ne retiens pas en tous les cas. Car, cette première composante, c'est notre sécurité, notre dissuasion* (...). *Il est possible de prévoir, à la fois, le développement de la première composante et d'amorcer la seconde. C'est possible et compatible avec les finances. Elle ne pourra se développer au détriment de la première. J'espère que cela est bien compris, et c'est un point sur lequel j'engage l'autorité que requiert ma fonction. »*

Un ton solennel

D'un ton assez solennel puisque, dit-il, il engage l'autorité de sa fonction, le président de la République a donc mis en garde le premier ministre et le ministre de la défense contre toute programmation militaire qui, pour des raisons d'incompatibilité technique et financière, choisirait d'accélérer le projet d'un missile monté sur semi-remorque au risque de retarder la mise au point du missile M-5 des sous-marins nucléaires. Le missile mobile, en projet, porterait une tête explosive à 3 500 kilomètres de distance. Le M-5 serait armé d'une douzaine de charges nucléaires et il devrait être embarqué sur les sous-marins dits de nouvelle génération. M. Mitterrand n'est pas hostile au premier. Il demande au gouvernement de ne pas lui sacrifier la modernisation du second.

JACQUES ISNARD.

Des responsabilités partagées entre le chef de l'Etat et le gouvernement

Divers textes, y compris la Constitution, régissent les responsabilités, partagées, du chef de l'Etat et du gouvernement en matière de défense. En règle générale, la politique de défense et les décisions en matière de direction générale de la défense sont arrêtées en conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, chef des armées, et auquel participent plusieurs ministres concernés, dont, naturellement, le premier ministre, qui est, nommément, responsable de la défense nationale et conduit la politique.

La mise en œuvre de la dissuasion et son engagement éventuel relèvent du président de la République, président du conseil de défense et chef des armées. Dans le cas d'événements interrompant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et entraînant la vacance simultanée de la présidence de la République, de la présidence du Sénat et des fonctions de premier ministre, la responsabilité et les pouvoirs de défense sont automatiquement et successivement dévolus au ministre de la défense et, à défaut, aux autres ministres dans l'ordre indiqué par le décret portant composition du gouvernement.

Le ministre de la défense est assisté d'un chef d'état-major des armées qui dépend de lui en temps de paix et qui harmonise le travail des différents chefs d'état-major de chaque armée. En cas de menace portant notamment sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou sur une fraction de la population, et en cas de guerre, le chef d'état-major des armées peut être nommé chef d'état-major général des armées, et il assure le commandement des opérations militaires sous l'autorité du président de la République et du gouvernement.

Le chef de l'Etat maintient le doute sur une nouvelle candidature

(Suite de la première page.)

Ce n'est donc là que l'expression publique et expurgée d'une réflexion que M. Mitterrand exposait jusqu'alors à voix haute mais en privé.

Si le président de la République a choisi de lui donner le plus large écho, c'est qu'il en a éprouvé l'impérieuse nécessité. Sa déclaration répond sans doute à deux soucis apparemment contradictoires, en réalité complémentaires.

Dans un premier temps, M. Mitterrand se garde d'apparaître comme un « président candidat », situation inconfortable qui a coûté cher à son prédécesseur, M. Valéry Giscard d'Estaing. Dans un second temps, il adresse à M. Chirac un avertissement, que l'on peut ainsi résumer : je n'ai certes pas envie de m'installer à demeure, mais si vous m'y poussez, je peux précipiter l'échéance et provoquer le combat singulier à l'heure de mon choix ; demain ou après demain, s'il le faut.

Cette menace s'inscrit probablement *dans* la *suite* logique de celle qu'il avait lancée à la fin de la campagne électorale des législatives, le 2 mars dernier à la télévision : *« Je préférerais renoncer à ma fonction plutôt qu'aux compétences de ma fonction. Je ne serai pas un président au rabais. »* Or le chef de l'Etat, depuis plusieurs semaines, affronte, sans qu'il y paraisse, un regain de *« voracité »*, comme il dit, de la part du premier ministre dans les domaines théoriquement *« partagés »* de la cohabitation (défense et politique internationale).

M. Chirac démultiplie ses activités internationales, fait savoir aux chancelleries, par émissaires interposés, que la politique étrangère de la France se détermine à Matignon et non plus à l'Elysée, dont le locataire ne jouerait qu'un simple rôle de représentation ; il donne le sentiment qu'il conduit les affaires planétaires du pays en discourant à la tribune de l'ONU, initiative qui a déplu à M. Mitterrand. Mieux, en prime, le premier ministre voudrait orienter à sa guise la stratégie de défense de la France.

Alertes

Pour le président de la République, le risque d'être, au fil du temps, dépossédé de ses fonctions par celui qui aspire à lui succéder est donc réel. M. Mitterrand était, depuis plusieurs mois, particulièrement vigilant sur les affaires de défense. Alerté une première fois par les déclarations d'un premier ministre *séduit par l'IDS (guerre des étoiles)* américain, dont le président, pour sa part, ne veut pas entendre parler, M. Mitterrand avait pris quelques précautions par la suite. Il avait dit en substance au chef du gouvernement, soucieux de mettre en œuvre au plus vite sa loi de programmation militaire : attention, les choix budgétaires engagent des choix stratégiques ; *je veillerai personnellement* sur vos décisions financières ; vous devez compter avec moi.

« Combien de temps ? »

« Je ne suis pas candidat, je suis président de la République, *a déclaré M. Mitterrand, lundi 13 octobre, au camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne).* Chaque fois que je réfléchis à cette affaire, tout m'invite à me dire : non, je ne serai pas candidat, parce que, bon, ça va, je suis président de la République. J'aurai rempli ma fonction, je ne pousse pas l'ambition jusqu'à vouloir m'y installer à demeure.

» Donc, tous les éléments de ma réflexion me portent à dire : non, je n'ai pas l'intention de l'être. Interviendra-t-il des éléments pour me dire : non, c'est une erreur ? Je ne peux pas le supposer. Il nous reste combien de temps pour cela ? en principe, dix-sept mois. »

Le chef de l'Etat a précisément choisi un camp militaire (Caylus) pour délivrer une mise en garde et donner un coup d'arrêt à l'encontre de ce qui lui paraît constituer un risque de « dérive » de la politique de défense. M. Mitterrand l'a exprimé avec la solennité que lui donnent ses responsabilités suprêmes en la matière. *« J'espère*, a-t-il déclaré, en s'adressant de toute évidence au premier ministre et au ministre de la défense, *que cela est bien compris, et c'est un point sur lequel j'engage l'autorité que requiert ma fonction. »*

Une mise en garde, d'abord. En substance, le chef des armées rappelle (cette fois publiquement) à M. Chirac que, dans le domaine de la défense, les arbitrages, s'il devait y en avoir à propos du contenu de la prochaine loi de programmation militaire, relèvent de la décision présidentielle et non de la seule initiative du premier ministre. *« La dissuasion, c'est moi »*, avait-il eu, déjà, l'occasion de dire. Tout ce qui concourt à la renforcer à quelque niveau que ce soit, c'est encore moi, ajoute-t-il en substance, à quelques semaines d'un conseil de défense qui devra trancher sur le fond.

Ce rappel à l'ordre est accompagné d'un coup d'arrêt sur les orientations, à plus long terme, de la politique de défense. Là encore, les propos du président de la République s'adressent directement au premier ministre, et ils prennent pour prétexte des déclarations de M. Chirac, à l'Institut des hautes études de défense nationale, sur l'armement nucléaire préstratégique (ou tactique) et sur le projet d'un missile mobile qui se substituerait au plateau d'Albion (*le Monde* des 13, 26 et 27 septembre).

« Missile à roulettes »

Sur ce dernier programme, déjà *qualifié par ses adversaires de « missile à roulettes »*, M. Mitterrand invite ostensiblement le premier ministre à considérer que le plateau d'Albion, en Haute-Provence, n'a pas dit techniquement et militairement son dernier mot. Sa vulnérabilité stratégique n'est pas démontrée si, en revanche, celle des bombardiers Mirage-IV l'est. On doit donc songer à préparer la relève du plateau d'Albion, laisse entendre le chef de l'Etat, mais pas au prix d'un choix qui donnerait la priorité à un missile mobile, très controversé, et qui oublierait, en même temps, la modernisation impérative des sous-marins nucléaires. Sur ce point, le président de la République demeure fidèle à sa doctrine, selon laquelle les sous-marins sont *« la pointe de diamant de la dissuasion »*, sans mettre au rancart le plateau d'Albion.

En revanche, sur l'arme nucléaire préstratégique ou tactique, comme le missile Hadès de l'armée de terre, le coup d'arrêt donné par M. Mitterrand prend l'allure d'un coup de semonce.

A l'IHEDN, M. Chirac n'avait plus parlé, à propos de l'emploi possible de telles armes en Europe, de la traditionnelle dénomination d'arme de *« l'ultime avertissement »*, mais d'une arme pour un avertissement diversifié et échelonné. Pour lui, il y avait donc une césure entre, d'une part, les armes stratégiques et, d'autre part, les armes préstratégiques associées aux forces classiques. M. Mitterrand récuse cette conception d'une arme, du champ de bataille, prête à un tir même fractionné, pour rappeler que *tout ce qui est nucléaire, stratégique* et tactique forme un bloc.

Il est savoureux d'observer que ces mises en garde solennelles interviennent quelques heures après que M. Chirac a affirmé, comme à l'habitude, qu'il n'y a pas la moindre divergence d'appréciation entre l'Elysée et Matignon sur la politique de défense. Il est surprenant d'apprendre que la sainte colère du chef de l'Etat s'exprime au terme d'un processus de méfiance, puis de relative confiance de M. Mitterrand envers le premier ministre.

Vigilant et sourcilleux début juillet – pour la loi de programmation militaire, *« vous devrez compter avec moi »*, – M. Mitterrand paraissait totalement rassuré au début du mois de septembre. Du moins le disait-il à ses visiteurs. Il affirmait alors que le premier ministre et lui-même, toute méfiance ravalée, se trouvaient en parfait accord. Le brusque changement d'humeur du mois d'octobre, si l'on se fie à ce cheminement de la pensée présidentielle, n'a donc, logiquement, qu'une explication : M. Chirac aurait donné au chef de l'Etat des assurances qu'il n'a pas tenues, ou qu'il menace de ne point tenir. Ainsi, la confiance de M. Mitterrand aurait été, un temps, prise en défaut.

Cette thèse, si elle est juste, s'inscrit fort bien dans le déséquilibre des pouvoirs que M. Chirac s'efforce d'installer. *« Le pouvoir*, aime à dire le premier ministre, *ne se partage pas. »* M. Chirac illustre depuis le *premier jour cette revendication. La « voracité »* n'a d'abord été qu'un grignotage d'amuse-gueule. Ainsi, *lors de la préparation du sommet de* Tokyo réuni au mois de mai, M. Mitterrand a-t-il appris par les autorités japonaises que le premier ministre avait négocié avec elles les conditions de sa participation avant même de lui demander – avec la *révérence de rigueur* – la *permission* d'être du voyage. Plus grave, M. Mitterrand a su récemment, par l'intermédiaire du chancelier Kohl, auquel M. Chirac en avait dit un mot, que la France négociait et préparait un plan d'aide économique à la Syrie.

Le doute

Lorsque M. Mitterrand laisse entendre que peut-être, à l'occasion, *sait-on jamais, « des éléments »* pourraient intervenir qui seraient de nature à le contraindre à briguer sa propre succession, il s'adresse à M. Chirac, premier ministre boulimique du pouvoir.

Mais, dans le même mouvement, il s'efforce de jeter le doute sur sa candidature à l'échéance normale de 1988. M. Mitterrand ne veut pas être un *« président-candidat »* dix-huit mois avant l'échéance, évitant ainsi le risque que lui font courir certains de ses amis, tels M. Fabius – *« quand on a un bon président, on le garde »* – ou M. Mermaz.

« Vous avez commis une erreur. La présidence de la République, c'est une fonction à laquelle on ne se représente pas, avait dit naguère, en confidence, M. Mitterrand à M. Giscard d'Estaing. Au moins, si l'on néglige une telle sagesse, convient-il de se préparer, à tout hasard, sans le crier trop tôt sur les toits.

JACQUES ISNARD et JEAN-YVES LHOMEAU.

Une élection municipale

NORD : Estaires.

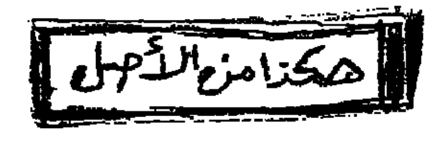
Inscr., 3 681 ; vot., 2 923 ; suffr. expr., 2 818. Maj. (M. Georges Ficheux, UDF), 1 515, 23 élus ; div. g. (Mme Janine Douche, PS, c. m. d'Estaires), 1 303, 6 élus.

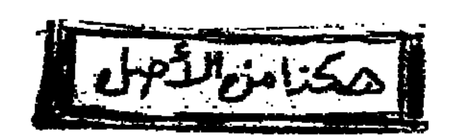
[Cette élection partielle était organisée à la suite de la décision prise par le Conseil d'Etat, le 25 juillet dernier, d'annuler l'élection, le 3 février 1985, de Mme Douche à la tête de la municipalité, en remplacement d'Henri Durez (PS), décédé. Les circonstances dans lesquelles s'est déroulé ce scrutin avaient conduit l'opposition municipale, qui n'avait pas participé au vote, à déposer un recours devant le tribunal administratif. Déboutée de son action devant cette instance, elle obtenait gain de cause devant le Conseil d'Etat.

En recueillant 53,76 % des suffrages, la liste conduite par M. Ficheux (qui obtenait 43,63 % des voix en mars 1983) a bénéficié, cette fois-ci, de la volonté des électeurs de sanctionner la précédente majorité municipale en raison de ces incidents. En outre, Mme Douche, dont la liste recueille 46,24 % des voix, ne disposait pas du charisme qui avait permis à son prédécesseur de diriger la municipalité depuis 1965.

En 1983, les résultats étaient les suivants : inscr., 3 630 ; vot., 3 205 ; suffr. expr., 3 101. Div. g. (M. Durez, m. d'Estaires), 1 748, 23 élus ; div. d., (M. Ficheux 1 353.]

● **Une élection cantonale annulée.** – Le Conseil d'Etat vient d'annuler l'élection du conseiller général du canton de Derval (Loire-Atlantique) qui s'était déroulée en mars 1985. M. Jean-Luc Colin (PS), conseiller sortant, qui avait été battu par M. Michel Hunault (RPR) au deuxième tour du scrutin en recueillant deux voix de moins que son concurrent, avait déposé un recours devant le tribunal administratif. Il estimait que la procédure de procuration relative à treize bulletins de vote, émanant d'une maison de retraite, n'avait pas été respectée. Il obtenait gain de cause devant cette instance en mai 1985, décision confirmée par le Conseil d'Etat, qui vient de rejeter le recours déposé par M. Hunault.





Politique

Après le rejet de la motion de censure par l'Assemblée nationale

Le nouveau découpage électoral considéré comme adopté

Il a manqué 7 voix à ceux qui souhaitaient renverser le gouvernement. La motion de censure, déposée par les socialistes après que le gouvernement eût engagé sa responsabilité sur le vote du texte redécoupant les circonscriptions électorales, a obtenu 281 voix ; il lui en aurait fallu 288 pour être adoptée.

Tous les députés socialistes et divers gauche (mais il leur manque deux sièges : celui du remplaçant de M. Lionel Jospin à Paris, du fait de la contestation de l'élection de Haute-Garonne, et celui du successeur de M. Albert Pen, entré au Sénat, une élection partielle devant avoir lieu à Saint-Pierre-et-Miquelon, car cette « collectivité » élit son député au scrutin majoritaire), tous les députés communistes et 32 des 33 membres du Front national (M. Edouard Frédéric-Dupont, élu de Paris, s'étant cette fois singularisé) ont voté la censure. Les deux anciens membres du groupe de MM. Jean-Marie Le Pen, en rupture de ban, M. Bruno Chauvier (NI, Nord) et Yvon Briant (NI, Val-d'Oise) ont refusé de renverser le gouvernement. Comme prévu, aucune voix n'a manqué à celui-ci, parmi les élus RPR, UDF ou divers droite.

Le non-vote de la censure permet, en vertu de l'article 49, aliéna 3, de la Constitution, que ce projet de découpage soit considéré comme adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Il va être, maintenant, soumis au Sénat, le vendredi 17 octobre, la majorité sénatoriale devant, pour éviter tous débats, lui opposer la question préalable. Puis le lundi 20 se réunira la commission mixte paritaire, composée de députés et de sénateurs. C'est à ce moment-là, seulement, que quelques modifications au projet gouvernemental pourraient être adoptées. Les deux chambres du Parlement pourraient alors approuver définitivement ce texte le mardi 21 octobre.

Bienheureuse étude de la SOFRES ! Sans l'analyse des résultats prévisibles du découpage préparé par M. Charles Pasqua, telle qu'elle a été publiée dans *le Monde* du 9 octobre, les députés n'auraient guère eu d'informations sur les conséquences du projet que le gouvernement soumettait à leur sagacité. Mais des parlementaires n'étaient-ils pas en droit de demander plus de renseignements sur un texte d'une telle importance, si importante même que le gouvernement en a fait un élément déterminant de sa politique et engagé sa survie sur son adoption ? C'était hors de question. L'obsession de la majorité était d'aller vite, très vite, pour se débarrasser des mouvements de grogne que le découpage retenu a fait naître en son sein. De toute façon, M. Jacques Toubon a résumé la philosophie de ses amis en la matière : *« Il est difficile aux députés d'être, en ce domaine, juges et partie. Je vois mal le spectacle que donnerait aujourd'hui une assemblée occupée à se regarder le nombril électoral... »*

L'analyse de l'opposition était, bien entendu, totalement divergente. M. Louis Mermaz, montant pour la première fois à la tribune depuis son élection à la présidence de l'Assemblée en juillet 1981, l'a résumée : *« Beaucoup de personnes auront eu le loisir de se préoccuper de la délimitation des circonscriptions »* — et notamment les chefs des partis de la majorité, MM. Toubon et Gaudin — mais *« les parlementaires ont été réduits à des supputations »*. Alors que de l'avis de M. Mermaz, comme il n'y avait pas urgence, les parlementaires auraient dû avoir le temps de se pencher sérieusement sur la question. D'autant que découper n'est pas chose aisée ; tout le monde en est convenu. A gauche comme à l'extrême droite, on s'est extasié sur les talents en la matière de M. Charles Pasqua. Le PC et le FN, qui savaient déjà que le principe même du retour au scrutin majoritaire leur était défavorable, ont constaté que le tracé des circonscriptions les laminait. *« Il faudra 140 000 voix pour élire un communiste, 50 000 pour élire un socialiste, moins de 40 000 pour élire un député de droite »*, a constaté M. Jean-Claude Gayssot (PC, Seine-Saint-Denis), qui pense que le but de la manœuvre est que son parti n'ait plus de groupe à l'Assemblée. M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines) a fait la même constatation : *« 2,7 millions d'électeurs du Front national pourraient être transformés en un ou deux députés »*.

« Une forteresse » pour le RPR

Cette disparition ne chagrine pas forcément M. Mermaz, mais celui-ci constate que le RPR est *« prêt à recueillir les dépouilles* [de l'extrême-droite] *et certains de ses oripeaux idéologiques »*. L'ancien président de l'Assemblée s'est aussi efforcé de démontrer que M. Chirac cherche surtout à transformer ses alliés de l'UDF en *« supplétifs »*, l'important pour le premier ministre étant de *« construire une sorte de forteresse »* pour le RPR avant que les Français *« ne se réveillent du sommeil cohabitationniste »*.

Cet appel du pied n'a pas été entendu. Pour symboliser son attachement au principe du scrutin majoritaire, l'UDF a fait expliquer son refus de voter la censure par un des siens, M. Henri Bouvet, député radical de la Haute-Vienne, qui reconnaît ne siéger au Palais Bourbon que grâce à la proportionnelle, et qui n'a pas envie d'abandonner sa ville de Limoges pour profiter de la proposition de parachutage offerte par le premier ministre aux députés de sa majorité en trop mauvaise posture.

Pour se défendre des accusations de charcutage, la majorité disposait d'arguments : la surveillance de son travail par la commission des « Sages » et le Conseil d'Etat, et surtout cette fameuse enquête de la SOFRES, dont M. Chirac a rappelé qu'elle concluait à un découpage *« nationalement équitable »*. Mais le premier ministre a publié le deuxième aspect de cette étude : sa carte électorale *« est localement contestable »*. M. Laurent Cathala, élu socialiste du Val-de-Marne, dont le découpage a été repoussé par les « Sages » et par le Conseil d'Etat, M. Louis Mexandeau (PS, Calvados), et Mme Colette Goeuriot (PC, Meurthe-et-Moselle), lui ont rappelé, sans succès, cet aspect des choses.

« Manœuvres de retardement »

Le débat né sur l'utilisation du « 49-3 » ne pouvait manquer d'entraîner une discussion institutionnelle. Le premier ministre a justifié le recours à cette procédure, dont il a rappelé que le président de la République n'avait pas contesté la conformité à la Constitution, en expliquant : *« Ce n'est pas du fait du gouvernement que l'actuel projet de loi est soumis au Parlement. »* Il a ajouté qu'il utiliserait cette contrainte chaque fois qu'il aurait à faire face à *« des manœuvres de retardement »*. Pour M. Pascal Clément, député barriste de la Loire, le refus du chef de l'Etat de signer les ordonnances est encore plus grave : il est contraire à l'esprit des institutions, car, *« désavoué »* par les électeurs, M. Mitterrand n'a plus, selon lui, la *« légitimité »* pour imposer sa volonté au gouvernement et au Parlement.

Tout cela inquiète l'ami fidèle de M. Mitterrand qu'est M. Mermaz : nous allons vers *« une république gouvernementale »* : le premier ministre prend *« des libertés avec la Constitution »*, en s'employant *« à rogner les prérogatives du président de la République, ce qui, dans le domaine de la politique étrangère, ne va pas sans mesquineries parfaitement dommageables à l'intérêt national »*. Le premier ministre a à connaître de la politique étrangère *« sans qu'il soit nécessaire de mordiller les basques du président ni d'entretenir à travers le monde tel ou tel sous-entendu sur le rôle respectif de l'un ou de l'autre »*.

Un débat sans surprise donc : la majorité veut laisser au gouvernement le soin de découper les circonscriptions ; les oppositions veulent laisser ce soin aux députés. Nul n'a évoqué la possibilité de confier cette tâche, si importante pour une bonne représentation des diverses forces politiques du pays à une instance située hors du champ du combat partisan.

THIERRY BRÉHIER.

États de sièges...

« Je préfère une bonne chaise en paille des Pyrénées à un fauteuil Louis XV dans un salon parisien ! »... M. Gérard Tremège, député UDF des Hautes-Pyrénées, est catégorique : il ne veut pas changer de circonscription, même si l'étude de la SOFRES, publiée pour *le Monde* (nos éditions du 9 octobre), le fait figurer sur la liste des députés et ministres de la majorité sérieusement menacés, voire condamnés par le retour du scrutin majoritaire et le redécoupage. Faisant fi des promesses aux sortants faites par M. Jacques Chirac à Vittel — *« Je n'y attache pas de valeur, on ne donne pas ce que l'on ne possède pas »*, — il ne veut pas baisser les bras, bien qu'avec une circonscription à 54 % pour la gauche il reconnaît être *« mathématiquement battu »*.

Lui qui se gausse de ses amis qui *« pleurent parce qu'ils ont une circonscription à 60 % au lieu de 62 % »* se dit heureux d'avoir à se battre sur le terrain pour grapiller les quatre à cinq points qui lui manquent. *« Si au scrutin majoritaire je ne suis pas capable de faire la différence, c'est que je n'ai pas de raison d'être député demain »*, affirme-t-il, en ne manquant toutefois pas de faire un appel du pied pour *« que nos amis ministres nous aident un peu »*.

Deux ministres sur la liste noire

Dans ce même département des Hautes-Pyrénées, l'autre député de la majorité, M. Pierre Bleuler (UDF), se trouve dans une position électorale encore plus mauvaise. Une modification du redécoupage dans ce fief radical de gauche ne pourrait même pas, selon lui, *« changer fondamentalement les choses »*. C'est sans doute pourquoi, contrairement à M. Tremège, le maire centriste de Lannemezan affirme avoir *« reçu cinq sur cinq »* les promesses du premier ministre aux sortants de la majorité.

Dans l'Aude, M. Jean-Pierre Cassabel (RPR) se refuse à prendre en compte les prévisions défavorables établies à partir des résultats de mars 1986. *« On verra bien. Personne ne sait quand on votera ; et puis, dans ce pays, on vote tout le temps : on n'a même plus le temps de roupiller... »*

En fait, ce n'est pas l'étude de la SOFRES qui empêche M. Cassabel de dormir mais le redécoupage, *« ridicule »*, *« le monstre géographique enfanté par la commission des « sages » et le Conseil d'Etat »*. *« Pour le reste,* ajoute le maire de Castelnaudary, *j'assume mes responsabilités. J'ai toujours été favorable au scrutin majoritaire. »*

« Peu surpris » par les résultats de la SOFRES, M. Henri Cuq (RPR, Ariège) affirme, pour sa part, vouloir continuer son travail *« avec pugnacité et décontraction »*. *« Je suis parti sabre au clair dans ce département et je ne m'arrêterai pas »*, explique l'ancien chef de cabinet du maire de Paris, en ajoutant qu'il ne critique pas son redécoupage.

Deux ministres UDF-PR du gouvernement Chirac ne doivent pas en dire autant. Ils figurent également sur la liste noire de la SOFRES : il s'agit de MM. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, candidat potentiel dans la Nièvre, et Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, candidat potentiel à Lille. Le premier affiche un silence éloquent, ne souhaitant pas pour l'instant évoquer en public sa candidature ni le redécoupage de sa ciconscription dans le département du président de la République. Son entourage précise toutefois qu'il se rend dans la Nièvre *« dès qu'il le peut »*.

Le second pourrait, quant à lui, quitter les « rives » hostiles de la première circonscription de Lille pour d'autres, plus confortables dans les Flandres (quinzième circonscription). Le secrétaire d'Etat affirme n'avoir pas tranché, se réservant la possibilité *« d'aller là où ce sera le plus opportun. Je suis un élu du Nord et j'entends le rester, mais je ne suis sortant d'aucune circonscription »*, précise-t-il pour souligner sa marge de manœuvre. M. Descamps reconnaît cependant qu'il était logique de lui attribuer, dans l'étude de la SOFRES, la première circonscription, dans la mesure où il se présente comme le challenger de M. Mauroy à la mairie de Lille et que l'ancien premier ministre se présentera dans la première circonscription aux prochaines législatives. Cette dernière, en l'état du redécoupage, étant imprenable (le rapport de force est, selon M. Descamps de 48 % à 52 % en faveur de la gauche), il y a fort à parier que le secrétaire d'Etat cédera à l'invitation de ses amis à se présenter dans les Flandres. Une hypothèse qui n'affaiblirait pas, selon lui, ses chances de conquête de la mairie de Lille : *« Jacques Chirac est bien maire de Paris et député de la Corrèze »*, rappelle-t-il.

Quant à M. Philippe Vasseur, député UDF du Pas-de-Calais, porte-parole du PR, il se trouve aujourd'hui dans une situation comparable à celle de M. Descamps. Lui qui comptait défier l'ancien secrétaire d'Etat socialiste, M. Guy Langagne, dans la cinquième circonscription du Pas-de-Calais, avant de partir à la conquête de sa mairie de Boulogne-sur-Mer en 1989, devra se rabattre sur une circonscription moins exposée (la troisième). *« J'y serais bien allé si le combat avait été équilibré, mais il ne l'est plus aujourd'hui »*, fait remarquer l'intéressé, qui a pris au pied de la lettre les promesses vittelloises de M. Chirac. Tout le monde ne préfère pas les chaises en paille...

PIERRE SERVENT.

Un colloque sur l'ancien président du conseil

Ne tirez plus sur la mémoire de Guy Mollet !...

LILLE
de notre correspondant

Guy Mollet : trente ans de vie politique : sur ce thème, vient de se tenir pendant quatre jours, du 9 au 12 octobre à Arras et à Lille, un colloque organisé par l'UFR de sciences historiques, artistiques et politiques de l'université de Lille-III et le Centre de recherches administratives, politiques et sociales de Lille-II, en collaboration avec le Centre d'Histoire de la région du Nord. Trente six communications, une centaine d'interventions : c'est la première fois qu'un colloque d'une telle envergure se déroulait hors de Paris.

Onze ans après la mort de celui qui présida aux destinées de la SFIO pendant près d'un quart de siècle (de 1945 à 1969), ces travaux ont permis de mieux cerner la personnalité de l'homme politique à travers son action de maire (élu maire d'Arras en 1945, Guy Mollet l'est resté jusqu'à sa mort en octobre 1975), de parlementaire, de secrétaire général de la SFIO et de chef de gouvernement, et au-delà, de nuancer les *« légendes et jugements sommaires »* portés sur l'homme en leur substituant, pour reprendre un mot de M. René Rémond, *« une vue plus juste et plus sereine »*.

Il est, en effet, très sévère, encore aujourd'hui, le jugement que beaucoup portent sur Guy Mollet. *« C'est peu dire que l'homme a mauvaise presse*, expliquait au cours du colloque le chercheur François Lafon. *Le bilan que tirent les observateurs du mouvement socialiste français de trente années de « molletisme » demeure encore globalement négatif. En 1986, quarante années après son arrivée à la direction de la SFIO, trente ans après le Front républicain, Guy Mollet demeure le symbole de tous les reniements et de toutes les trahisons. »*

D'où l'intérêt — souligné par M. Rémond, chargé de tirer les conclusions de ces quatre jours de travaux — de *« mettre l'homme politique en perspective »*, pour opérer ce qu'il appelle une *« réévaluation »* du personnage. Celle-ci s'impose en raison de la place que Guy Mollet a occupée dans la vie politique française : secrétaire général d'une des plus importantes forces politiques, le maire d'Arras a aussi été le chef du gouvernement le plus durable de la IVe République (seize mois : janvier 1956/mai 1957) et a joué un rôle déterminant dès la crise de mai 1958 et l'avènement de la Ve République.

Populaire et détesté

Alors, quel était donc cet homme qui inspire des sentiments très contrastés ? Guy Mollet partage avec Antoine Pinay et Pierre Mendès France le privilège d'avoir été un des plus populaires chefs de gouvernement, mais il demeure aussi l'un des plus détestés. Ses adversaires ont parlé de trahison, et il est devenu le symbole de l'opportunisme. Le colloque a nuancé ses appréciations. M. Rémond, citant notamment le cas de l'Algérie, a souligné que Guy Mollet avait fait preuve, devant ce problème, de *« plus de continuité que ne disent ses adversaires »* et il a estimé que ce jugement peut être élargi à l'ensemble de la vie politique de Guy Mollet : une continuité, une fidélité — l'attachement à la défense de la liberté, de la démocratie, de la République — que l'on retrouve dans son engagement dans la Résistance, dans son *« choix courageux »* pour un retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958, dans son refus, en 1962, de ce qu'il croyait être le pouvoir personnel et la monarchie.

A l'actif de Guy Mollet, on a souligné sa part prise dans la construction européenne, sa tentative de règlement d'ensemble du contentieux entre l'Eglise et l'Etat, sa réflexion lucide sur les institutions de la IVe République, son comportement en 1958. Fut-il un grand ou un médiocre homme d'Etat ? Il faut relativiser le jugement. Guy Mollet fut en fait, a conclu M. Rémond, dans ses qualités comme dans ses défauts, représentatif de son parti. Représentatif du personnel politique de la IVe République, toutes tendances confondues, représentatif d'un âge de la culture politique... Et s'il a été rejeté chez les socialistes, par la génération suivante, les autres forces politiques ont connu un phénomène analogue, qu'il sagisse du Parti communiste (le phénomène gauchiste) ou du MRP.

Guy Mollet a pu ainsi servir de « bouc émissaire ». Mais il convient d'ajouter que sa latitude d'action était limitée par les institutions, les divisions au sein de son parti, l'absence de majorité en 1956 à l'Assemblée, cela dans une période difficile faite d'une succession de secousse, la guerre froide : la guerre d'Algérie, la crise de 1958, le mouvement de mai 1968... Autant d'éléments qui s'inscrivent aujourd'hui à sa décharge.

JEAN-RENÉ LORE.

★ L'ensemble des communications et débats fera l'objet d'une publication. Colloque Guy Mollet UFR d'Histoire, université de Lille-III, boîte postale 149.59.653 - Villeneuve-d'Ascq Codex.

La plupart des dirigeants du PS d'accord pour avancer la date du congrès

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a expliqué, lundi 13 octobre, la proposition de M. Lionel Jospin d'avancer le prochain congrès du PS au printemps 1987 par le souci *« d'éviter que ce congrès de proposition interfère avec la désignation du candidat à l'élection présidentielle qui devra se faire au plus près de l'élection »*. *« Nous souhaitons,* a indiqué M. Queyranne, *être prêts au plus tôt avec des propositions pour l'alternance. »*

Le bureau exécutif du parti donnera son avis, mercredi 15 octobre, sur le souhait aussi exprimé par son premier secrétaire.

MM. Pierre Joxe, Claude Estier, Jean Le Garrec, notamment, se sont déjà déclarés d'accord avec M. Jospin sur ce point. M. Jean-Pierre Chevènement, en revanche, se montre plus réservé : *« Je souhaite avoir l'exposé des motifs pour pouvoir me prononcer,* a dit l'ancien ministre. *Dans l'état actuel des choses je ne connais pas les raisons qui ont conduit Lionel Jospin à faire cette annonce. Lionel Jospin a annoncé cela de son propre chef (...). Le débat doit avoir lieu dans les instances normales du parti. »*

Les suites de l'« affaire Dumas »

M. Soisson : « Un parfum de IVe République »

DIJON
de notre correspondant

Le maire d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, député UDF de l'Yonne, a choisi la capitale régionale, Dijon, pour faire sa rentrée politique. Répondant lundi 13 octobre à l'invitation du Club de la presse Dijon-Bourgogne, l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, devenu l'un des plus fidèles soutiens de M. Raymond Barre, n'a pas ménagé ses critiques tous azimuts, et, en tout premier lieu, en direction de ses amis politiques.

Pour M. Soisson, l'élection de M. Roland Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale reste une *« affaire grave, pour trois raisons »*. D'abord, *« parce qu'elle révèle les divisions de la majorité, qui l'amènent à la défaite »* ; ensuite, parce que *« la majorité ne saurait comporter un pilier central — le RPR — autour duquel graviteraient « des satellites »*, et, enfin, *« parce que tout affaiblissement de l'UDF compromettrait à terme les chances de la majorité »*.

Faisant toujours allusion à l'affaire de l'élection de M. Dumas, M. Soisson a estimé que *« la situation a un parfum de IVe République »*, ce qui l'amène à estimer que le RPR risque fort de perdre l'élection présidentielle *« s'il ne tire pas les leçons des derniers événements »*. Quant à la cohabitation, selon lui, le risque majeur qu'elle comporte est bien *« de permettre la réélection de M. François Mitterrand »*.

Et M. Soisson de ne pas hésiter à en rajouter un peu en précisant gravement à l'intention des journalistes de Bourgogne rassemblés devant lui que *« la situation politique est plus difficile que les Français ne l'imaginent »*. Il n'est donc que temps de mettre de l'ordre. Et tout d'abord au sein même de l'UDF où, selon lui, *« une nouvelle organisation doit être mise en œuvre après les élections »*.

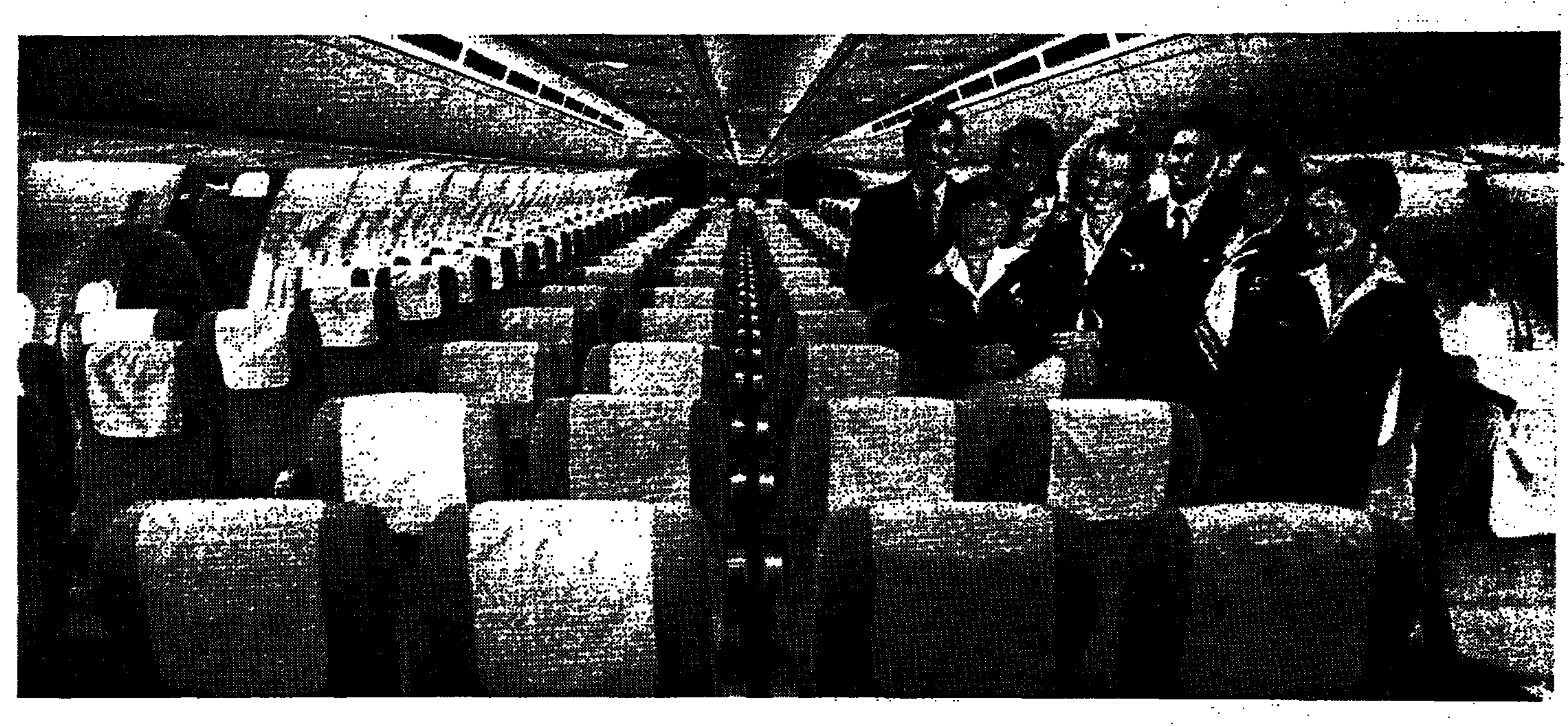
Mais en attendant, bien sûr, *« l'UDF aura un candidat à l'élection présidentielle »*, et personne ne sera surpris que M. Soisson pronostique que ce candidat sera *« très vraisemblablement M. Barre »*.

DIDIER CORNAILLES.

24

Lufthansa ajourd'hui:

Qu'est-ce que l'homme d'affaires d'aujourd'hui attend de sa compagnie aérienne?

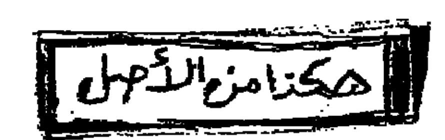


A partir du 1er Novembre 1986, Lufthansa répondra à cette question en proposant aux hommes d'affaires une nouvelle façon de voyager en Europe: la Première Classe et la Business Class. C'est une exclusivité. Notre Business Class est vraiment nouvelle. De nouveaux fauteuils plus spacieux et plus confortables. Plus de place pour les jambes également. 86 cm, c'est la distance qui vous séparera de votre voisin de devant, c'est aussi celle qui fait la différence entre nous et beaucoup d'autres compagnies aériennes.

L'Advance Seat Reservation vous permettra de choisir votre siège dès la réservation, sur tous les vols internationaux au tarif normal. Sur ces mêmes vols, vous apprécierez nos repas à bord, avec des menus complets, quel que soit le moment de la journée.

Si vous désirez en savoir plus sur les services que Lufthansa offre aux hommes d'affaires d'aujourd'hui, il existe une brochure détaillée dont un exemplaire est réservé à votre attention chez: Lufthansa Lignes Aériennes Allemandes, 21/23 rue Royale, 75008 Paris. Référence: Europe.





Communication

Le démarrage difficile du câble

Les élus locaux contestent la politique tarifaire de la DGT

Trouvant l'addition trop lourde, les villes candidates au câble refusent de signer leur contrat avec la Direction générale des télécommunications. L'association des villes câblées demande l'arbitrage du ministre des P et T.

« Comme tous les grands dossiers dans ce pays, le câble est un pur produit de la rivalité entre énarques, HEC et ingénieurs des télécommunications. Pour revenir sur terre, il faut réussir à imposer de temps en temps le point de vue de l'usager. » Cette réflexion désabusée d'un élu local pourrait servir d'exergue au feuilleton du plan câble depuis 1982. L'alternance libérale n'a pas changé grand-chose au rapport de forces, comme le montre la demande d'arbitrage politique que vient d'adresser à M. Gérard Longuet, ministre des P et T, l'association des villes câblées.

L'association – qui regroupe vingt-deux villes aux couleurs politiques aussi diverses que Paris, Lille, Rennes, Gennevilliers ou Lyon – part en effet en guerre contre la politique tarifaire de la Direction générale des télécommunications (DGT). Il y a quelques mois pourtant, l'accord semblait sur le point d'aboutir. La DGT louait, à l'exploitant du câble, l'infrastructure du réseau au tarif de 44 francs par abonné et par mois. En y ajoutant ses frais de gestion, de promotion et de programmation, l'exploitant pouvait annoncer un prix public entre 120 et 150 francs par mois.

Mais en épluchant les conventions proposées par la DGT, les élus et leurs partenaires ont eu quelques surprises. L'addition a une fâcheuse tendance à s'alourdir dès que l'on veut diffuser plus de quinze canaux, programmer des chaînes codées ou des films payables à la consommation, permettre au téléspectateur de brancher un magnétoscope ou un téléviseur sur le réseau. Sans compter le prix du terminal d'abonné (600 F), ou de la maintenance (417 F pour le moindre déplacement d'un agent des PTT !). *« Au total,* résume M. Martial Gabillard président de l'association des villes câblées, *si l'on veut offrir un service de qualité et une programmation suffisamment attrayante, il faut payer à la DGT 103 francs par abonné et par mois. Dans ces conditions, l'abonnement au câble risque de dépasser les 200 francs par mois, ce qui limite singulièrement la clientèle potentielle. D'un point de vue strictement économique, quelques grandes villes peuvent sans doute envisager une exploitation rentable en abonnant seulement 10 % de la population, mais aux yeux d'un élu, ce schéma est politiquement inacceptable. »*

Négociation difficile

Une analyse largement partagée puisqu'à quinze jours de l'expiration des délais institués par M. Longuet, aucune ville n'a signé son contrat avec les P et T. De son côté, la DGT reste ferme sur ses tarifs : mettant en avant l'énorme investissement qu'elle a consenti pour la construction des réseaux, elle engage les mécontents à chercher de meilleurs prix auprès de la concurrence. Certes, la nouvelle loi sur la communication a retiré aux P et T leur monopole sur la propriété des réseaux câblés mais la plupart des villes concernées sont déjà trop engagées pour faire marche arrière. De plus, aucune entreprise n'est venue concurrencer la DGT sur le marché.

« La négociation est d'autant plus difficile, renchérit M. Gabillard, *que nous ne savons rien des calculs économiques qui justifient ces tarifs. Aux Etats-Unis ou en Belgique, le coût des réseaux destinés à la simple télédistribution est bien moindre. S'agit-il pour la DGT d'amortir un câblage qui servira plus tard à ses propres services de télécommunications ? Pour sortir de l'impasse, nous avons fait des contre-propositions modérées, et nous avons confiance dans l'arbitrage du ministre. »*

La situation est d'autant plus tendue que les villes candidates au câble voient se développer depuis quelques semaines une concurrence inattendue, celle des antennes collectives. Dans l'ensemble du parc HLM, des ZAC et de nombreux grands immeubles privés, les antennes collectives se sont révélées insuffisantes pour capter dans de bonnes conditions la « 5 » et TV6. Quelques constructeurs proposent déjà leur rénovation en ajoutant à la réception des nouvelles chaînes hertziennes celles des canaux diffusés par satellite. Et ce à des prix variant de 20 à 50 francs par foyer et par mois, selon l'importance de l'immeuble. Très préoccupée, l'Association des villes câblées vient de lancer une étude pour trouver une riposte concurrentielle. Encore faut-il que la DGT assouplisse ses tarifs.

Stratégie à court terme

Coincé entre l'explosion anarchique des technologies et la rigidité administrative, le câble français risque de rater sa percée commerciale. Le premier réseau ouvert à Cergy, au début de l'année, n'a pas atteint mille abonnés. *« Dès l'année prochaine,* résume M. Gabillard, *on verra bien sur Paris, Montpellier et Rennes, quels sont les résultats du câble. Et il faudra bien alors en tirer les conséquences. »*

On peut s'interroger sur la singulière attitude de la DGT. Voyant son budget ponctionné par l'Etat, se préparant à affronter une vive concurrence sur les télécommunications internationales, l'administration publique cherche certes à protéger la rentabilité de ses investissements. Mais cette stratégie à court terme semble difficilement crédible. La DGT n'est-elle pas directement intéressé aux résultats des sociétés d'exploitation du câble ? N'a-t-elle pas intérêt à favoriser une pénétration rapide et large des réseaux afin de développer ensuite des services à valeur ajoutée auprès du plus grand nombre d'abonnés ? A moins que la DGT ne spécule secrètement sur un démarrage difficile du câble pour reprendre, dans trois ans, le contrôle des réseaux aux collectivités locales et à leurs partenaires privés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **M. José Frèches va faire son entrée au conseil d'administration de la SOFIRAD et à celui de RMC.** – Conseiller technique du premier ministre pour la communication, M. José Frèches doit être nommé sous quinzaine administrateur de la SOFIRAD (holding d'Etat gérant les participations de ce dernier dans la radio) et de sa filiale, Radio-Monte-Carlo (RMC). Il y remplacera M. Jérôme Clément, directeur du Centre national de la cinématographie (CNC), ancien conseiller de M. Pierre Mauroy à Matignon.

● **Alcootests en vente chez les marchands de journaux.** – Des alcootests seront mis en vente le 15 octobre dans 8 500 points de vente du réseau de distribution de la presse approvisionné par les NMPP (Nouvelles Messageries de la presse parisienne). Vendu 20 francs, le matériel sera composé d'un ballon et de deux tests. A terme, indique-t-on à la Délégation interministérielle à la sécurité routière, ce sont 15 000 points de vente qui assureront la distribution de ces alcootests permettant aux automobilistes d'effectuer un *« autocontrôle préventif »* de leur alcoolémie.

En rapprochant les entreprises de cinéma et de télévision

Les producteurs privés veulent tirer profit de la réforme audiovisuelle

Mariage de raison plus que d'amour : les deux principaux syndicats de la production audiovisuelle viennent de conclure une alliance. La Chambre syndicale des producteurs d'œuvres cinématographiques, qui regroupe une quarantaine des producteurs les plus importants et les plus anciens, et l'Association française des producteurs de films (AFPF), composée de plus de quatre cents jeunes producteurs indépendants de cinéma et de télévision, ont ainsi créé la Fédération française des producteurs de films et de programmes audiovisuels, coprésidée par MM. Gérard Ducaux-Rupp (pour la Chambre syndicale) et Anatole Dauman (pour la AFPF). Un troisième syndicat, l'Union syndicale des producteurs de films de télévision, a refusé d'entrer dans la fédération.

Le rapprochement des deux grands – qui représentent 95 % du chiffre d'affaires de la production d'images audiovisuelles – s'explique par la bataille pour la production qui s'engage dans le sillage de la loi Léotard. *« Au moment où la privatisation de TF 1 devra produire un appel d'air,* constate M. Pascal Rogard, de la Chambre syndicale, *la production audiovisuelle manque de cohérence. Il faut rassembler nos troupes ! L'avenir est aux petites boîtes privées, mais elles ont du mal à vivre en l'absence de règles et de quotas. La réforme actuelle veut favoriser le secteur privé, mais ne résoud pas le problème du financement. »*

En élargissant leur fédération au domaine audiovisuel, les producteurs de films prennent acte du fait que la frontière entre le cinéma et la télévision est de plus en plus mouvante. *« Beaucoup de producteurs de cinéma font de la télévision aujourd'hui,* note M. Jean-Pierre Ramsay, directeur de FIT-Productions, petite entreprise privée. *Le montage financier est moins aléatoire qu'au cinéma où les risques sont plus grands. Les ponts se multiplient entre le cinéma et la télévision. Pour un film de cinéma, il n'y a plus que la moitié du financement qui vient de la salle, et on cherche à monter des opérations mixtes – comme* Jean de Florette *: un film pour les salles, suivi d'une série pour le petit écran. »*

Produire ou diffuser

Or les petits producteurs privés se trouvent actuellement devant un problème de taille : l'avenir incertain du paysage audiovisuel, qui paralyse les chaînes de télévision. M. Jean Cazès, directeur d'une société de production privée, Initial, résume l'inquiétude de tous : *« La baisse de la redevance et le plafonnement de la publicité représentent une erreur énorme ! Les chaînes n'ont plus de ressources, donc elles ne commandent plus de programmes, sauf une quinzaine d'heures de très haut prestige, et se contentent de séries bon marché et de soaps américains. Le problème de la position dominante de la Société française de production (SFP) n'a pas été résolu. Non seulement elle jouira, pendant deux années encore, des commandes obligatoires des chaînes privées, mais elle bénéficie toujours du fonds de soutien alloué par le gouvernement pour encourager la création française ! »*

Voilà le nœud du problème : la confusion, en France, entre production et diffusion. Les producteurs indépendants voudraient voir interdire aux diffuseurs – c'est-à-dire aux chaînes de télévision – la production de programmes, réalisée obligatoirement par la SFP.

C'est pourquoi le premier acte de la nouvelle fédération est de faire pression sur les pouvoirs publics. Elle vient d'élaborer une plate-forme de revendications qui sera présentée au ministre de la culture et de la communication *(voir encadré). « A l'occasion de l'ouverture du secteur privé et de la nouvelle loi sur l'audiovisuel,* explique M. Rogard, *nous avons voulu affirmer quelques principes et obtenir dans le cahier des charges qu'établira la future Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) une protection pour l'audiovisuel. Nous allons au-delà des souhaits du ministre, en proposant un certain nombre de règles et de mesures d'accompagnement qui manquent à sa loi. »*

ALAIN WOODROW.

Les revendications

1) Les réseaux de télévision devraient respecter les quotas de diffusion suivants : 50 % de fiction et de documentaires d'expression originale française ; 60 % de fiction et de documentaires émanant des Etats membres de la CEE. Ces quotas sont applicables immédiatement par les sociétés du service public et par TF 1 privatisée. En ce qui concerne les réseaux privés, les quotas seraient atteints par paliers en trois ans.

2) Un temps minimum devrait être consacré à la première diffusion d'œuvres de fiction d'expression originale française : première année, cent heures ; deuxième année, deux cents heures ; troisième année, trois cents heures. Ces diffusions devraient avoir lieu aux heures de grande audience (20 heures à 22 heures).

3) Interdiction pour les réseaux de télévision de produire des programmes de fiction, sauf dérogation accordée par la CNCL.

4) Il est demandé la suppression totale, dans les délais les plus brefs, des commandes obligatoires à la SFP. Dans l'attente de cette suppression, la SFP devrait être exclue du bénéfice du compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels.

JUSTICE

Mme Marie-Thérèse Goutmann devant la Cour d'appel de Paris

Fraude électorale ou excès de pouvoir ?

Le tribunal correctionnel de Bobigny déclarait coupable, le 22 avril dernier, d'atteinte frauduleuse à la sincérité d'un scrutin Mme Marie-Thérèse Goutmann, ancien maire (PC) de Noisy-le-Grand en Seine-Saint-Denis. Il la condamnait à six mois de prison avec sursis, 8 000 F d'amende, en application de l'article L 113 du code électoral, et lui infligeait une privation de ses droits civiques pendant dix ans. La 11e chambre de la cour d'appel de Paris dira, le 17 novembre, si ce fut là ou non bonne justice, Mme Goutmann ayant évidemment fait appel d'une décision qui, si elle devait être maintenue dans son intégralité, lui interdirait durant dix ans de briguer un mandat électoral.

C'est pourquoi, lundi 13 octobre, on rouvrait au palais de justice de Paris, sous la présidence de M. Charles Ribière, ce dossier qui, *en son temps*, *mars* 1983, agita beaucoup la classe politique. Il s'agit toujours de savoir si, comme le soutient Mme Goutmann, le comportement qu'on lui reproche doit s'apparenter à une erreur commise de bonne foi ou si, au contraire, il fut la manifestation, conduite dans un but délibéré, en vue d'un résultat favorable à sa liste, sachant qu'autrement c'était celle de l'opposition de l'époque, conduite par Mme Françoise Richard (RPR), qui l'aurait emporté.

« Harmoniser les résultats »

Il se trouvait, en ce dimanche 13 mars 1983, jour du second tour des élections municipales, que les bulletins imprimés par les soins des partisans de la liste Richard présentaient de menues erreurs d'orthographe. D'autres, d'ailleurs, avaient été mis en place qui rectifiaient ces erreurs. Pour autant – et ce fut l'avis de la commission de contrôle des opérations électorales, – ces erreurs n'étaient pas de nature à faire douter les électeurs de l'identité ni de la qualité des candidats *proposés* à leurs *suffrages*.

En dépit de cette opinion, au moment du dépouillement,il apparut que quatorze bureaux de vote avaient classé comme nuls ceux des bulletins qui avaient été mis dans les urnes, les neuf autres bureaux les ayant, eux, comptabilisés au profit de la liste de Mme Richard. Mais le code électoral est formel : *les résultats enregistrés par un bureau de vote et contresignés, comme il se doit, sur procès-verbal, ne peuvent*

> *Au second tour des élections municipales de 1983, Mme Goutmann a-t-elle commis une erreur de bonne foi ou une manipulation délibérée pour assurer l'élection de la liste communiste ? La cour d'appel se prononcera le 17 novembre.*

en aucun cas être modifiés. Or, le bureau centralisateur, en l'occurrence celui de la mairie de Noisy-le-Grand, décida, pour *« harmoniser les résultats »*, que les votes Richard tenus pour valables par les neuf bureaux seraient décrétés nuls, comme en *avaient décidé les quatorze autres*.

Du coup, les résultats proclamés accordaient 7 647 voix à la liste Goutmann contre 7 497 à celle de *Mme Richard, qui se trouvait frustrée* de 349 suffrages. Saisis de l'incident, le tribunal administratif, puis le Conseil d'Etat,. sans annuler l'élection, en inversaient les résultats au profit de la liste Richard. Mais la justice avait été saisie. Il s'agissait pour elle de savoir qui avait pris la décision de modifier, comme ils le furent, des résultats qui n'auraient jamais dû l'être. Mme Goutmann devait alors déclarer que c'était bien elle qui avait donné au secrétaire général de la mairie, membre du bureau centralisateur, les instructions pour que soient tenus pour nuls tous les bulletins de la liste Richard entachés des menues erreurs d'orthographe. Mais elle assurait avoir agi sans aucune intention maligne. C'est ce qu'elle a répété devant la cour d'appel. *Et son défenseur*, Me Jean-Paul Teissonière, a évoqué sa bonne foi, ajoutant que, si elle avait donné des instructions, ces instructions furent bel et bien suivies par *tous les membres* du bureau centralisateur et que, du même coup, ce n'était pas elle qui, matériellement, avait modifié les procès-verbaux des bureaux de vote.

Aussi bien, ce qui fut matériellement une fraude, c'est-à-dire le gommage des résultats initiaux, n'aurait pas été constaté au cours de cette soirée, qui, d'ailleurs, n'alla pas sans tumulte, sans passion et même sans une coupure de courant.

Mme Goutmann considère donc que c'était à elle de régulariser une situation qui lui paraissait incohérente.

« Pas seulement à moi, monsieur le Président, devait-elle expliquer. *Ce qui a été fait l'a été en accord avec le président du bureau centralisateur.*

– Mais le président de la commission de contrôle des opérations électorales vous avait pourtant fait savoir très nettement, le matin, que les bulletins qui furent comptés pour nuls étaient valables ;

« Sans intention malicieuse »

– Effectivement, il les pensait valables, mais il estimait n'avoir pas à décider ;

– Ce n'était pas à vous non plus de décider...

– J'étais persuadée de bien faire ;

– Vous ne pensiez pas que vous faisiez ainsi pencher la balance en votre faveur ?

– Je ne me suis vraiment pas posé cette question. »

On lui a objecté qu'à l'heure où fut prise la décision, il apparaissait déjà que sa liste serait battue :

– Monsieur le Président, les indications qu'on peut avoir en cours de dépouillement ne permettent jamais d'augurer du résultat final. »

Son défenseur n'a pas manqué non plus de relever qu'en inversant les résultats, le tribunal administratif, puis le Conseil d'Etat, n'ont pas parlé de fraude mais seulement d'un excès de pouvoir, autrement dit, de ce que l'on peut considérer comme une simple erreur.

Pour l'avocat général, M. Raymond Galiber-d'Auque, la cour doit s'en tenir à des bases juridiques. L'appartenance politique de Mme Goutmann, a-t-il exposé, n'a rien à faire dans une affaire singulière autant qu'exemplaire, au regard des seules règles de droit. Ce qui est rappelé, a-t-il ajouté, c'est le droit de tout citoyen de voir son vote pris en considération. *« Mme Goutmann assure n'avoir commis qu'une erreur, sans intention malicieuse. L'ennui, c'est qu'elle en devenait la seule bénéficiaire. »* Il semble donc au représentant du ministère public que le tribunal de Bobigny a bien jugé.

C'était aussi l'avis de Me Jean-Marc Varaut, qui, pour Mme Françoise Richard, partie civile, et elle *aussi présente et même confrontée* à Mme Goutmann, demande en réparation du préjudice et du trouble causés 100 000 francs de dommages et intérêts.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A Marseille

L'ancien président d'une société est inculpé pour faux en écritures

M. Georges Cravero, l'ancien président du conseil d'administration d'une société de bâtiment et travaux publics de Marseille, vient d'être *inculpé de « faux en écritures privées et usage de faux »* pour une infraction aux lois sur les sociétés. M. Cravero a été placé sous contrôle judiciaire.

L'inculpation de M. Cravero, qui dirigeait la société T.P. Forneron, fait suite à une enquête de la brigade financière de la police judiciaire sur le financement d'un ensemble immobilier, le « Millefiori », construit en 1981 dans les quartiers sud de la ville et qui n'a toujours pas été vendu. Il est reproché à M. Cravero d'avoir, alors que T.P. Forneron figurait dans le programme « Millefiori », encaissé 750 000 francs versés par des bureaux d'études fictifs dont les sièges sont à Monaco. Les autorités policières et judiciaires observent un mutisme total sur cette affaire, mais des rumeurs font état d'un « trou » de 70 millions de francs pour le programme « Millefiori ».

Au tribunal d'Evry (Essonne)

Trois mois de prison ferme requis contre un objecteur de conscience

Le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) rendra le 6 novembre son jugement à l'encontre d'un jeune homme âgé de vingt-trois ans, M. Benoît Gauchard, objecteur de conscience poursuivi pour avoir abandonné le service civil au terme de la première des deux années auxquelles il était contraint. Le substitut du procureur a requis une peine de trois mois de prison ferme contre M. Gauchard.

M. Gauchard, qui appartient au mouvement « Pour une alternative non violente » et qui se destine à la prêtrise, avait été affecté le 25 mai 1984 au centre de service civil de Montargis (Loiret), qu'il quitta au mois de mai 1985.

« Mon geste de désertion, a déclaré M. Gauchard, *est lié à mon refus de la loi française qui est en contradiction avec des principes internationaux, notamment la résolution du Parlement européen du 7 février 1983 prévoyant la durée du service civil égale à la durée du service militaire. »*

● **Nominations de magistrats.** – Le *Journal officiel* du 12 octobre publie un décret nommant des magistrats à des postes de responsabilité. M. Roland Girard devient avocat général à la Cour de cassation. Il est remplacé comme avocat général délégué auprès de cette juridiction par M. Emile Robert. Sont nommés procureur de la République : MM. Marc Moinard (à Pontoise), Paul-Louis Aumeras (à Perpignan), Mlle Françoise Piccot (à Béziers), MM. François Jalenques (à Riom), Serge Samuel (à Guingamp) et Dominique Le Bras (à Nevers). Sont nommés président d'un tribunal de grande instance : Mme Gilberte Lacaes (à Boulogne-sur-Mer) et M. Christian Delebois (à Castres).

● **Un colloque sur le droit et la *construction*.** – Les premières assises Justice-construction auront lieu le vendredi 24 octobre à partir de 9 h 30 à la salle de la première chambre de la cour d'appel de Paris. Renseignements auprès de M. Roland Aquenin, vice-président du tribunal de Paris. Téléphone : 43-29-12-55 (poste 43-42) et 43-40-62-08.

RELIGIONS

Rencontre inédite à Budapest

Catholiques et marxistes engagent un dialogue plus réaliste

Un huis clos de trois jours dans un hôtel de Budapest : du 8 au 10 octobre, à l'invitation conjointe du Secrétariat romain pour les non-croyants et de l'Académie hongroise des sciences, quinze théologiens et philosophes catholiques ont dialogué avec quinze intellectuels marxistes de Hongrie, d'URSS, de Pologne, de Tchécoslovaquie, et même de Cuba.

En 1984, une rencontre similaire avait eu lieu, mais de moindre ampleur, en Yougoslavie, à Ljubljana. La même année, le philosophe officiel du parti hongrois, M. Josef Lukacs, avait invité à Budapest, à titre personnel, les théologiens Rahner (catholique) et Pannenberg (protestant). Mais c'est la première fois que, dans un pays du bloc de l'Est, deux délégations officielles, l'une du Vatican, l'autre des pays communistes, étaient ainsi face à *face pour un débat sur* l'évolution des valeurs morales.

La délégation romaine était dirigée par le cardinal Paul Poupard, président du secrétariat romain pour les non-croyants, auquel s'était joint son prédécesseur direct, le cardinal Koenig, ancien archevêque de Vienne, artisan du dialogue avec *l'Est. Ce dernier a même été* reçu pendant son séjour à Budapest par M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti hongrois, qui doit prochainement rencontrer Jean-Paul II au Vatican.

Le dialogue chrétiens-marxistes des années 60 n'est plus qu'un lointain souvenir. Les communistes occidentaux (*le Français Garaudy*, les Italiens Lumbardo-Radice et Luporini) tenaient alors la vedette. A Budapest, ils n'étaient que trois (un Espagnol, un Italien et le Français Jean-Paul Jouary, du PCF) et ils ont joué un rôle modeste, comparé à celui des intellectuels soviétiques ou hongrois.

Condamnés à coexister

De même cherchait-on, il y a vingt ans, des « convergences » de systèmes. *« C'est terminé*, dit le Père Jean-Yves Calvez, jésuite français, spécialiste du *marxisme*, l'un des acteurs de la rencontre de Budapest. *Il n'y a plus aujourd'hui la moindre équivoque sur la nature et l'évolution du marxisme, ni sur celles du christianisme. »* Le rapport de forces, enfin, a changé : *« A Budapest, nous avions face à nous*, ajoute le Père Calvez, *des hommes dont l'assurance a décru »*.

Un dialogue, donc, sans illusions ni faiblesse, où l'on cherche moins à convaincre l'autre qu'à trouver les moyens de vivre avec lui. *« Nous savons que nous allons devoir durablement coexister »*, a déclaré d'entrée M. Ivan Berend, président de l'Académie hongroise des sciences.

Affrontés à une crise des valeurs morales dont ils ne nient pas la gravité et qu'ils mesurent au nombre de suicides, à la consommation de drogue et d'alcool, les intellectuels marxistes explorent les moyens d'en sortir : pour cela, selon la délégation catholique, ils escomptent une coopération des Eglises chrétiennes.

Du côté romain, l'objectif était double : mieux évaluer la place de l'homme et de la morale dans une société marxiste; puis *« examiner les bases morales d'une coexistence concrète des chrétiens des pays de l'Est avec les marxistes »*.

La question de la liberté religieuse n'est pas restée en suspens. Un théologien allemand de l'Est, le professeur Konrad Feiereis, a pris acte des progrès réalisés, mais souligné l'existence de tensions persistantes. Du côté catholique, le cas de la Tchécoslovaquie était dans tous les esprits. Les droits de l'hommme ne figuraient pas au programme officiel, mais la question a été abordée dans les conversations de Budapest. *« Il y a chez les marxistes une autonomie plus grande de la réflexion morale*, note le Père Calvez, *mais celle-ci reste encore déterminée par les objectifs historico-politiques des pays communistes »*.

Cautionnée par Jean-Paul II, très ferme à l'égard des pays de l'Est mais également réaliste, la rencontre de Budapest ne devrait pas rester sans lendemain. Si un nouveau rendez-vous n'a pas été pris, le souhait mutuellement exprimé dans la capitale hongroise est de prolonger ce dialogue, mais sous des formes et en des lieux qui restent à déterminer.

HENRI TINCQ.

SCIENCES

Changements prochains à l'ORSTOM

M. Pierre Lavau, président de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération) et M. Alain Ruellan, directeur général, vont probablement quitter leurs fonctions. La démission de M. Lavau aurait été demandée par M. Michel Aurillac, ministre de la coopération. Au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, dont dépend aussi l'ORSTOM, on confirme que des changements prochains à la tête de l'organisme *« ne sont pas exclus »*.

POLICE

Réunie en assemblée générale à Belgrade

Interpol se dote d'un guide antiterroriste

BELGRADE
de notre envoyé spécial

C'est fait. Avec un bel ensemble, les polices adhérentes d'Interpol ont plébiscité au cours de leur cinquante-cinquième conclave réuni du 6 au 13 octobre en Yougoslavie un véritable *« guide de l'antiterrorisme »*. Dans la grande salle du congrès, une armée de mains s'est levée, pugnace, pour approuver la diffusion de ce qui doit devenir le bréviaire des croisés de la lutte contre la violence subversive. Mais, curieusement, plus personne ne se rappelle quelle délégation a « oublié » – par distraction ou mauvaise volonté – de voter comme tout le monde. On ne rompt pas si facilement l'unanimisme d'Interpol (*le Monde* du 25 septembre 1985).

Les « couacs » en matière de coopération internationale ne manquent pourtant pas. Et puisque l'assemblée générale de l'organisation internationale de police criminelle était réunie à Belgrade, tout le monde avait en tête l'une des plus récentes « bavures » en la matière : l'épilogue *du détournement* du paquebot *Achille-Lauro*, en octobre 1985. Un commando de quatre Palestiniens avait alors pris en otages plusieurs centaines de passagers en croisière au large de l'Egypte. Après avoir assassiné l'un des passagers, Léon Klinghoffer, les terroristes s'étaient rendus aux autorités égyptiennes à la demande d'Aboul Abbas, chef du Front de *libération de la Palestine* (FLP). Les Américains, convaincus que le dirigeant palestinien était en réalité le « patron » du commando, demandaient aussitôt, par le canal d'Interpol, son arrestation à l'Egypte, puis à l'Italie, et, enfin, à la Yougoslavie, au gré de son périple en forme de fuite organisée...

Peine perdue. Le Caire, Rome et Belgrade – trois capitales dont les polices sont membres d'Interpol – refusaient leur coopération, négligeant de lire avec attention et sympathie les télex de l'organisation internationale. A l'époque, Belgrade s'étonnait que l'on puisse parler de terrorisme à propos d'Aboul Abbas, chef du FLP et représentant de l'OLP, au reste porteur d'un passeport diplomatique d'un pays arabe. Aujourd'hui, toutes les polices qui se rangent sous l'étendard d'Interpol (au nombre de cent quarante-deux) *le recherchent en principe* activement.

Applaudissements polis

Sans doute par pudeur, le secrétaire fédéral yougoslave aux affaires intérieures, M. Dobroslav Culafic, *n'a pas évoqué* cette pénible affaire devant les adhérents d'Interpol. Au contraire, il a appelé à *« combattre le terrorisme sous toutes ses formes, sans spéculations sur le mauvais et le moins mauvais terrorisme »*. M. John Simpson, président d'Interpol et responsable de l'US Secret service, ne lui a pas fait l'injure de revenir sur le passé. Lui aussi a regardé droit devant lui après avoir remercié tout le monde *« pour le soutien apporté à la nouvelle unité chargée de lutter contre le terrorisme international au secrétariat général de l'organisation »*.

Les délégations iranienne, syrienne et libyenne, dont les gouvernements respectifs sont communément désignés par les pays occidentaux comme des acteurs du terrorisme international, ont poliment applaudi tous ces discours. En réponse à une question qui fut bien le seul nuage de ce congrès, M. Raymond Kendall, secrétaire général de l'organisation, a expliqué que la Libye coopérait à la bonne marche d'Interpol comme les autres adhérents. Il a cité en exemple l'enquête relative aux attentats meurtriers commis en décembre 1985 dans les aéroports de Vienne et de Rome.

Quelques mois auparavant, la police tunisienne avait communiqué au secrétariat général une liste d'environ *cent* passeports *tunisiens* volés ou disparus. Deux de ces passeports ayant été découverts par les enquêteurs sur les corps de deux terroristes, la Libye devait indiquer à Interpol que l'un des deux passeports avait été perdu sur son territoire national. L'autre passeport, en revanche, avait été perdu dans une gare d'un pays tiers.

C'est précisément pour permettre aux enquêtes sur le terrorisme international de progresser, même lentement, qu'Interpol a mis au point *cette année, au cours* de deux réunions au sommet, son « guide » en forme de vade-mecum. M. Kendall le présente comme un manuel destiné *« aux services spécialisés »*. Bien plus qu'un petit Livre rouge, il s'agit d'un livret qui indique la ligne à suivre aux pays victimes d'actes terroristes. Interpol donne des conseils sur la manière de rédiger les inévitables demandes de renseignements et fiches d'informations. L'organisation internationale insiste, par exemple, sur la nécessité d'adresser rapidement au secrétariat général les photographies et les empreintes digitales des terroristes arrêtés afin de permettre une identification rapide.

Quatre palestiniens arrêtés à Karachi après le détournement d'un avion en septembre dernier ne sont ainsi toujours pas identifiés. Enfin, le guide de l'antiterrorisme précise les conditions dans lesquelles Interpol peut diffuser une alerte lorsque des polices lui signalent de prochaines vagues d'attentats. *« Nous avons désormais mis au point un système permettant l'évaluation de la fiabilité des sources »*, nous a indiqué M. Kendall.

Munies de ce précieux bréviaire, les policiers se sont séparés, lundi 13 octobre, comptant parmi eux quatre adhérents supplémentaires : le Brésil, la Gambie, la Grenade et d'Antigua (Caraïbes). Après une absence de près de trente ans, les policiers cubains n'étaient venus, eux, qu'en tant qu'observateurs.

LAURENT GREILSAMER.

MÉDECINE

Bébé-éprouvette ...catholique

Emilie, un bébé-éprouvette, est née le 15 septembre dernier au centre hospitalier universitaire Saint-Philibert, dépendant de l'Institut catholique de Lille. Des fécondations *in vitro* ont déjà eu lieu à l'université catholique de Louvain en Belgique. Mais celle de la faculté de médecine de Lille, réalisée par le professeur Louis Corette et le docteur Dominique Coliche, est la première dans un établissement catholique en France.

Les préventions de la hiérarchie catholique à l'égard de la procréation artificielle doivent faire l'objet d'un prochain document de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Dans le cas de Lille, la naissance d'Emilie a été précédée d'une large réflexion au comité d'éthique de l'hôpital Saint-Philibert, qui réunit des médecins, des moralistes, ainsi que le vice-recteur de l'université catholique de *Lille, le Père Jérôme Régnier*.

L'accord a été donné pour de telles expériences à une triple condition : que le désir de l'enfant émane d'un *« couple stable »* ; que le donneur soit bien le futur père de l'enfant ; que soit évitée toute expérience génétique à partir des embryons en surnombre.

A l'exemple de son homologue de Louvain, l'université catholique de Lille a créé, en novembre 1984, un centre d'éthique médicale, qui se penche en particulier sur ces questions de néonatalogie. La « Catho » est devenue autonome par rapport à l'épiscopat de la région. Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, et président de la conférence des évêques de France, en est resté le chancelier, et a été informé de la naissance d'Emilie.

H. T.

Préservatif sous enveloppe

Dans quelques jours, 220 000 jeunes Suédois recevront par la poste un colis pour le moins original : outre un petit opuscule *contenant des informations* sur les principales maladies sexuellement transmissibles (blennorragie, herpès, SIDA, infection à chlamydiae...), ils trouveront dans leur *enveloppe* trois préservatifs. La Ligue nationale pour l'éducation sexuelle, à l'origine de cette campagne, espère ainsi sensibiliser les jeunes aux conséquences *de ces maladies*, et tout particulièrement la stérilité.

La si jolie scène du film *Un été 42* où l'on voit le jeune héros *hésiter des heures* avant de se décider, tout rougissant, à pénétrer dans une pharmacie n'évoquera bientôt plus qu'un lointain souvenir.



Le Monde
SCIENCES

Merveilles des Merveilles

La vallée des Merveilles, un des sites préhistoriques les plus riches de France, mais qu'il faut escalader pour découvrir... cent mille gravures d'époque menacées par les voleurs ou les amateurs de graffitis.

UNE file de préhistoriens, de guides, d'élus locaux, de conducteurs de jeep (bénévoles ce jour-là), de gendarmes et de journalistes progressent, comme des chenilles processionnaires, dans la vallée des Merveilles, au-dessus de Tende (Alpes-Maritimes). Pratiquement pas de sentier, mais une succession d'énormes blocs de schistes et de grès polis par les glaciers il y a une quinzaine de milliers d'années. Le paysage, sous le soleil d'automne, est superbe. Mais sa contemplation n'est pas le but de la visite. Les hautes vallées dominées par le mont Bego sont un véritable musée de plein air, unique au monde : on y décompte plus de 100 000 gravures martelées sur les dalles et les parois par des pasteurs vivant entre 1800 et 1500 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire pendant le début de l'âge du bronze.

A dire vrai, les gravures ne sautent pas aux yeux. Mais dès qu'on vous en montre quelques-unes, vous voyez celles-ci et bien souvent vous en découvrez beaucoup d'autres tout autour. On comprend que bien des promeneurs visitant seuls les vallées passent à côté des gravures sans les voir, et manquent ainsi les traces les plus remarquables de nos lointains ancêtres.

Les gravures, pourtant, ont été signalées dès le dix-septième siècle. En 1877, Emile Rivière, le premier, a pensé à les attribuer à des hommes préhistoriques. Quelques relevés et moulages ont été faits avant le rattachement à la France, en 1947, de Tende et de sa région.

Les recherches systématiques ont commencé en 1967, sous la direction de M. Henry de Lumley, actuellement professeur de préhistoire au Muséum national d'histoire naturelle. Chaque été pendant deux mois, vingt-cinq chercheurs « ratissent » méthodiquement les gravures. Sur les quelque 100 000 gravures recensées, plus de 40 000 ont été calquées, réduites par photo au 1/5 et fichées. Toute la documentation est informatisée, et bientôt les images elles-mêmes seront mises sur vidéodisques.

Les gravures sont réparties entre cinq régions principales qui couvrent en tout 4 000 hectares et sont situées entre 2 000 et 2 600 mètres d'altitude. Elles sont faites de petites cupules de 1 à 5 millimètres de diamètre et de profondeur, obtenues par martelage de la roche avec une pierre ou un objet de métal. On distingue quatre styles différents selon la taille, la forme et la régularité des cupules.



Les thèmes iconographiques se divisent en cinq grandes catégories.

– Les corniformes, de beaucoup les plus nombreux (46 % des gravures), sont la représentation très stylisée de bovins. Souvent, il n'y a que la tête et une paire de cornes, anguleuses en général. Ces têtes sont soit isolées, soit associées. Dans ce dernier cas, elles peuvent alors figurer une silhouette humaine. Des corniformes ont aussi leurs corps, et sont parfois attelés à un araire. Mais, alors, les animaux sont représentés en plan, comme si l'artisan s'était perché au-dessus d'eux.

– Les armes et les outils ne constituent que 10 % des gravures. Ils ont pourtant une importance capitale. Les poignards martelés ont exactement la forme des poignards en métal typiques des civilisations du bronze ancien. De même pour les « hallebardes » ou faux à long manche. Ces formes, combinées à l'absence d'épées, apparues plus tard, ont permis d'attribuer les gravures à la civilisation rhodanienne qui s'est épanouie du Rhône à Genève et au littoral méditerranéen de 1800 à 1500 avant Jésus-Christ.

– Les figures géométriques (5,5 %) sont de formes diverses. Les plus nombreuses sont dites réticulées et pourraient représenter des enclos à bétail ou des parcelles cultivées.

– Les anthropomorphes sont exceptionnels (0,5 %), mais spectaculaires. Tel le « chef de tribu » fait de la combinaison de corniformes.

– Enfin, il y a 38 % de gravures qui ne représentent rien de définissable.

Des symboles religieux

Comment expliquer la présence de ces dizaines de milliers de gravures dans des vallées perdues, accessibles guère plus de trois mois par an ?

Pour M. de Lumley, il s'agit d'une sorte de vaste sanctuaire de plein air où des initiés (ou des prêtres) montaient régulièrement pour célébrer leurs cultes et graver dans la pierre les symboles de leur cosmogonie et de leur religion. Les dieux principaux semblent être le dieu de l'Orage, qui fait tomber la pluie fertilisatrice (une des principales figures anthropomorphes se trouve tout en haut, et ses bras en zigzag évoquent l'éclair), et une divinité de la Terre qui est fécondée par la pluie. Les corniformes font penser au culte du taureau, très répandu à l'époque du bronze dans tout le bassin méditerranéen, et symbolisant la fertilité.

Si difficiles à atteindre et à voir soient-elles, les gravures de la vallée des Merveilles sont très menacées par leur célébrité même. Certes, elles sont situées dans le parc du Mercantour. Mais l'accès à celui-ci est libre, et il n'y a que quarante gardes pour 68 000 hectares...

Un patrimoine irremplaçable

Chaque été, la vallée des Merveilles reçoit la visite de 40 000 à 50 000 personnes. Certaines gravures s'usent très rapidement car elles sont situées sur des dalles faisant office de passages. D'autres sont abîmées par inconscience : des motifs sont soulignés, pour être photographiés – mal de toute façon – avec une craie ou une pierre dure qui, elles aussi, usent la pierre. Des visiteurs s'essaient à des moulages avec des techniques rudimentaires et nuisibles aux gravures. D'autres inconscients tentent d'obtenir des copies par martelage direct d'une feuille de cuivre...

Et il y a, comme partout, des vandales. Ceux qui burinent leurs initiales ou leur nom, de préférence au milieu des gravures préhistoriques. Ceux qui essaient de détacher une gravure, mais qui ne réussissent le plus souvent qu'à casser la plaque de schiste convoitée.

Chercheurs, ministères concernés, autorités locales et régionales, habitants de Tende, responsables du parc du Mercantour, tout le monde est d'accord sur la nécessité de préserver ce patrimoine irremplaçable qui existe depuis trois mille huit cents ans et qui est en train de se dégrader de plus en plus rapidement.

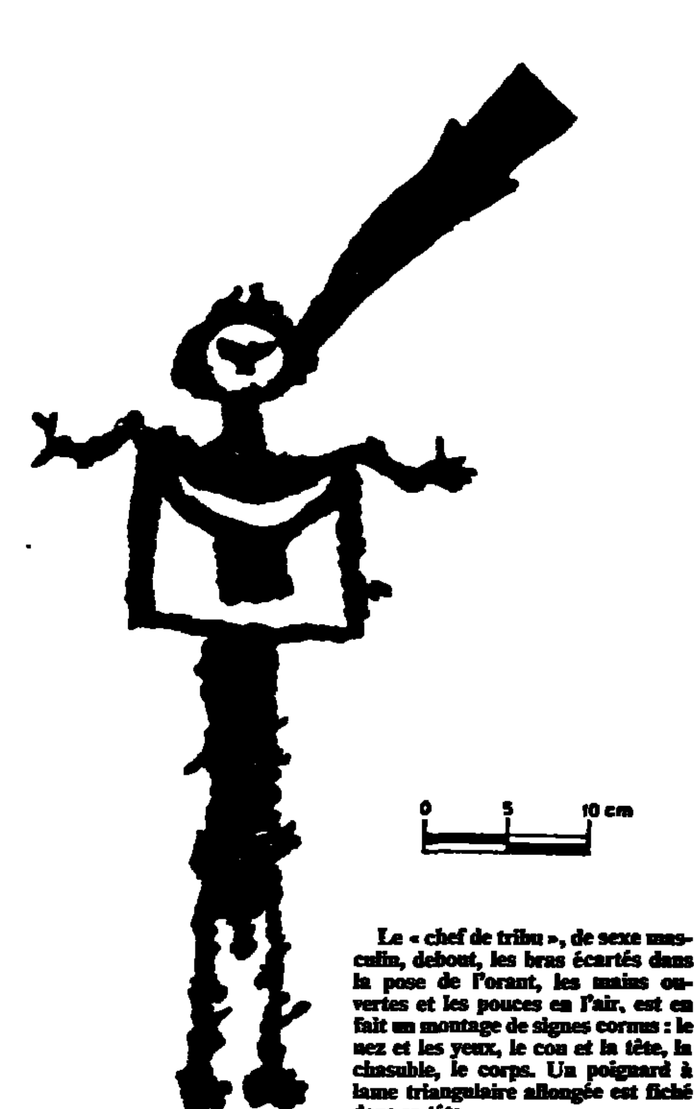
Un plan de sauvegarde a été conçu et a reçu le 1er octobre l'appui personnel – et financier – de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

Il faut informer le public, augmenter le nombre des gardes et des guides, et assermenter ce personnel. Il faut aussi multiplier les équipes de chercheurs travaillant sur le terrain chaque été. Le public devrait être canalisé grâce à des sentiers obligés, et le tracé d'un sentier de grande randonnée, qui passe sur des dalles gravées, serait dévié. De plus, quelques zones dites « rouges » pourraient être interdites aux visiteurs indépendants.

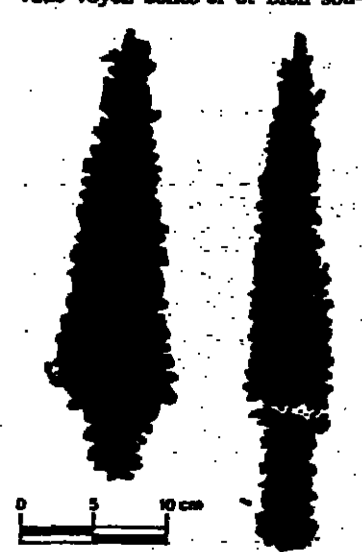
Enfin, un musée des Merveilles à Tende et un parc archéologique au lieudit d'Arme-Creuse (près de Tende) sont prévus. Dans le musée seront présentés l'histoire des berger de la région de 2000 avant Jésus-Christ à nos jours, la signification religieuse du mont Bego et des vallées à gravures, et les relations entre l'homme et son environnement. Dans le parc archéologique d'Arme-Creuse, des moulages des gravures seront présentés au milieu de la végétation caractéristique du paysage de l'âge du bronze ancien.

Ainsi, un large public pourrait faire connaissance facilement et tout au long de l'année avec les merveilles des... Merveilles et insuffler une vie nouvelle à la vallée de Tende. Seules feraient la promenade, longue et fatigante, les personnes réellement intéressées par la préhistoire. Le coût du musée et du parc est estimé à 13,8 millions de francs. Les conseils régional et général ont déjà promis chacun 3 millions. Dans une lettre écrite au maire de Tende, M. José Balarello, le 1er octobre, M. François Léotard en a annoncé autant sur trois ans (dont le premier million devrait être versé dès 1987). Le parc du Mercantour donnera 1,5 million de francs et la ville de Tende (1 954 habitants), 250 000 francs. On peut ainsi espérer que le musée et le parc archéologiques ouvriront dans deux ou trois ans.

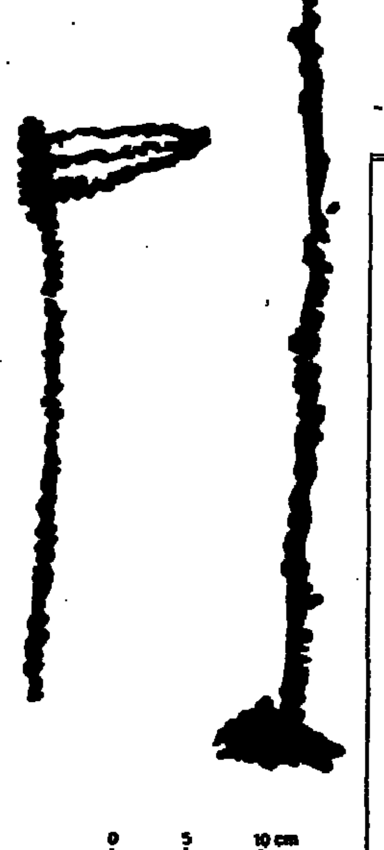
YVONNE REBEYROL.



Le « chef de tribu », de sexe masculin, debout, les bras écartés dans la pose de l'orant, les mains ouvertes et les pouces en l'air, est en fait un montage de signes cornus : le nez et les yeux, le cou et la tête, la chasuble, le corps. Un poignard à lame triangulaire allongée est fiché dans sa tête.



Poignards.



Hallebardes ou faux.

Planètes en carton

« *FRANCHIR l'espace* », la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette franchit de nouvelles frontières. Le Planétarium a ouvert ses portes, le 9 octobre, sur ce poème écrit par Michel Butor et mis en musique par François Bayle de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Un périple dans l'Univers, à la rencontre des planètes et étoiles de la Voie lactée, à la découverte de plus lointaines galaxies. Un voyage dans le temps aussi, qui conduit de la première tentative des hommes pour atteindre le ciel grâce à la tour de Babel, à l'envoi dans l'espace de vaisseaux spatiaux puis remonte dans le passé au rythme des cent, des mille et des millions d'années-lumière qui séparent la Terre des étoiles, des plus proches aux plus lointaines.

Pour ce spectacle « multimédia », images fixes et animées se superposent à la voûte étoilée, musique et multiples voix off s'entremêlent. Cet éclatement de l'image et du son, ces effets sonores qui parfois masquent le discours explicatif créent une certaine confusion. Et entre le discours qui oscille sans cesse entre une présentation didactique de l'astronomie telle qu'on peut l'entendre au Palais de la découverte (*le Monde* du 14 novembre 1979) et le langage poétique naît une relative déception. Déception d'avoir peu appris. Déception aussi que l'on n'ait pas mieux tiré profit du fantastique instrument qu'est ce planétarium des plus modernes, avec sa voûte de 600 mètres carrés, ses 10 ordinateurs pilotant le spectacle, ses 19 groupes de haut-parleurs et ses 10 000 projecteurs d'étoiles, etc.

Il est vrai qu'il s'agit là d'un outil nouveau et qu'on ne saurait exiger de ceux qui se lancent les premiers dans l'aventure de l'exploiter au mieux de ses possibilités. Sans doute faudra-t-il du temps pour maîtriser cette nouvelle technique et se libérer des contraintes qu'elle impose. On ne saurait non plus totalement bouder les quelques moments d'émotion que procure le spectacle, tant est prenante la magie de l'astronomie.

Un magazine multimédia

Qu'a pensé de cette présentation le ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur qui a inauguré le Planétarium en prononçant un véritable plaidoyer pour l'« *humanisation de la science* » qu'est, selon lui, la vulgarisation scientifique ? Ce spectacle a-t-il répondu aux vœux de M. Alain Devaquet, qui a insisté sur la nécessité de « *veiller à ce que la fracture entre l'élite scientifique et le reste de la société ne se développe pas plus* », que tout soit fait au contraire « *pour qu'elle soit peu à peu comblée* » ? On ne le saura pas.

Quoi qu'il en soit, c'est avec un intérêt manifeste que le ministre a visité, peu avant, la salle Sciences-actualités qui ouvrait ses portes le même jour. Ici, point de projet grandiose et spectaculaire, mais une volonté de présenter la science en marche. Conçue comme un « magazine multimédia » par son responsable, le journaliste Jean Pénichon (*le Monde* daté 9-10 mars), cette salle se présente à la fois comme « *un quotidien, un hebdomadaire et un mensuel* » de l'information scientifique.

Des dépêches de l'AFP, des banques de données interrogeables par minitel, des revues de presse, renseignent sur l'actualité du jour ou de la semaine. Des débats organisés autour de spécialistes, des expositions temporaires – panneaux heureusement agrémentés de maquettes et éclatés – proposent des informations plus détaillées sur les découvertes ou événements récents les plus marquants : l'espace... et maintenant ?, le génie génétique et nouveaux vaccins, à la recherche de l'ancêtre perdu, en sont les premiers exemples.

E. G.

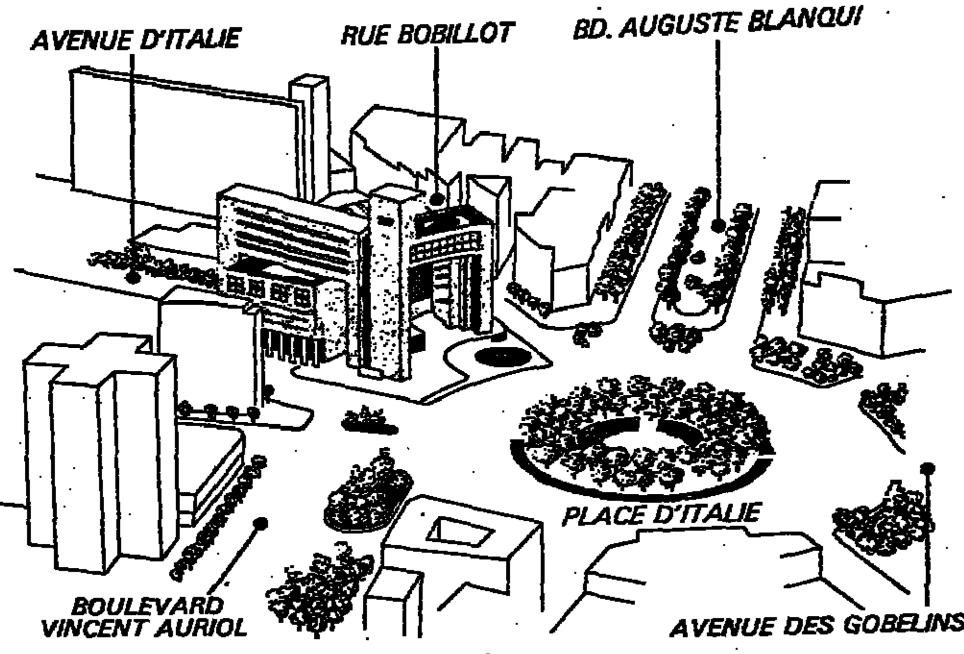
★ Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. *Planétarium* : niveau 2. Ouvert du mardi au dimanche, séances à 14 h 30, 16 h, 17 h 30 et 19 h. Entrée : 15 francs. *Salle Sciences-actualités* : niveau 0, ouvert de 14 h à 20 h tous les jours sauf le lundi, week-end et jours fériés de 12 h à 20 h. Accès libre.

ARCHITECTURE

Les Halles, porte Maillot, place d'Italie...

Paris ville ouverte ?

Deux mois après avoir révélé le projet qu'il destine à la porte Maillot, le maire de Paris a dévoilé celui qu'il réserve à la place d'Italie : un complexe cinéma/audiovisuel qui sera construit par Kenzo Tange, le plus célèbre des architectes japonais. Les frontières entre Paris et sa banlieue paraissent ainsi se figer, et Paris s'achever dans des limites qui, une fois de plus, semblent vouloir être éternelles. Mais peut-on vraiment fermer Paris ?



La place d'Italie, la porte Maillot, le Forum des Halles, la Gaité lyrique, les « grands travaux » du maire de Paris résonnent curieusement cette année lorsqu'on les met en regard des grands travaux présidentiels. La place d'Italie est le dernier exemple de cette sorte d'harmonie. L'architecte japonais Kenzo Tange, âgé de soixante-treize ans, a été convié par Jacques Chirac à y jeter un *« œil neuf »*, et à édifier un complexe consacré à l'audiovisuel, un de ces complexes modernes dont *« Paris avait besoin »*, comme disent joliment les communiqués municipaux. L'œil de Kenzo Tange avait d'abord été envisagé, à la même place, pour la construction du grand auditorium dont *« Paris avait besoin »*.

Mais tandis que l'ambitieux carrefour de la communication, à la Défense, perdait sa raison d'être pour le nouveau gouvernement, l'auditorium perdait, lui, sa nécessité, puisque la Bastille reprenait le flambeau et perdait, elle, temporairement, sa fonction d'opéra *(« Le grand opéra dont Paris a besoin »*, disaient les communiqués de la rue de Valois)...

Conscient des enjeux de la capitale et de la nécessaire cohérence d'une politique culturelle, surtout lorsqu'on a une double casquette de constructeur municipal et national, le maire de Paris laissait cependant à M. Léotard le soin de répartir le lyrique, le chorégraphique et le musical à parts égales entre le palais Garnier et la Bastille. L'idée de faire du vélodrome de Bercy le grand opéra populaire dont la capitale a besoin ayant, pour part, été abandonnée au profit d'une répartition plus équilibrée entre Verdi, le sumo et le hockey sur glace.

Cicatriser la ville

Le projet Tange pour la place d'Italie sera assurément convenable, utilisant de manière experte le vocabulaire formel des années 70, tel qu'il était utilisé, hors de France, dans les villes inspirées. Le coup du *« vaste écran »* suggéré par la façade et *« exprimant la vocation cinématographique du bâtiment »* est à mourir de rire : on trouve au moins cent autres bâtiments ayant le même genre de façade sans pour autant abriter une vocation similaire, mais cela va bien dans l'histoire du projet. Quant à son intégration au site, du moment qu'on évite la hauteur d'Apogée et ses conséquences sur l'ensemble du paysage parisien, il n'y a rien à dire. Car, voilà belle lurette qu'il n'y a plus rien à dire sur ce quartier mutilé, dont la seule continuité est redevable aux dragons et aux idéogrammes chinois des enseignes.

Comme la porte Maillot, comme le Forum des Halles, le projet Italie révèle un même souci d'achever ou de cicatriser la ville. Et vite. Ainsi, aux Halles, se sont inaugurées presque coup sur coup les hautes et austères installations de Chemetov (seule la vidéothèque restant à ouvrir, cette mémoire de la ville dont Paris, avait, en effet, cette fois, le plus grand des besoins) et une sorte d'extension commerciale, due à Penchréach, qui, pour l'intérieur, s'est efforcé de ne pas trop courroucer l'œuvre de Chemetov, concentrant ses efforts sur la sortie vers la Bourse du commerce. Du travail *propre, et d'incontestables effets* baroques.

Parachever l'affaire des Halles devrait être *normalement* l'affaire de Cousteau et de son aquarium. Ils devront se glisser dans un des plus beaux espaces résiduels qu'ait jamais produit ville, au point qu'on se demande si la vocation piscicole de l'endroit ne devrait pas être réétudiée. N'est-ce pas à l'évidence dans cette caverne d'Ali Baba qu'il *faut installer les* étranges équipements qu'on semble vouloir imposer à la Gaîté lyrique ? Cela ne veut pas *dire, attention, que la logique municipale* doive jouer dans l'autre sens et installer les poissons du comman*dant dans le pauvre théâtre.*

Mais alors, où installer Cousteau ? Porte Maillot, bien sûr, dans un des deux aquariums « soixante » (dix ans de mieux que Tange) que le maire de Paris s'obstine à vouloir faire construire, par l'achitecte Cacoub, son ami et hôte du cap Ferrat. Comme pour le centre de la place d'Italie, les bâtiments imaginés par Cacoub (*le Monde* du 1er août) exprimeraient alors, et de la plus belle manière, la vocation océanographique de ces deux fragments de porte.

On l'a déjà dit, et on le redit, le projet envisagé n'est pas à l'honneur de Paris. Mais puisqu'on parle ici d'achèvement, de fermeture de la ville, il faut souligner en outre l'ambiguïté de cet élément double. Il ne s'agit à l'évidence pas d'une porte au sens premier du terme, avec sa nécessité théâtrale d'être ouverte ou fermée. En outre, il n'apporte pas de solution urbaine significative au problème (si problème il y a) des « portes » de Paris, ces zones intermédiaires entre la capitale et ses banlieues, matérialisées par le périphérique et souvent ennoblies par les terminus des lignes de métro et de bus.

Le projet Maillot reprend en fait une idée de l'architecte Gérard Grandval, idée que d'autres avaient pressenties mais sans les formuler de façon aussi précise, et qui avait trouvé un peu de publicité au mois de juin dernier (notamment sur FR 3 et dans les colonnes du *Quotidien de Paris)*. Il s'agit en gros de colmater la tranchée du périphérique à une douzaine d'endroits-clefs et de réunir ainsi la capitale et ses villes satellites. On aurait pu imaginer simplement une couverture épisodique ou régulière de la double voie. L'avantage aurait alors été d'atténuer la pollution (gazeuse et sonore), tout en créant autant de « terrains » à bâtir.

Importance symbolique

Le surplus apporté par Grandval est évidemment d'une grande importance symbolique, puisqu'il s'agit au contraire de marquer fortement le passage de la « vraie » ville à la banlieue. Un passage dont la vocation est l'ouverture, au contraire des fameuses barrières de Ledoux, mais dont le caractère de frontière monumentale semble devoir rejoindre celui des bonnes vieilles portes Saint-Martin ou Saint-Denis, si à l'étroit et suffocantes dans le flot des voitures.

Les effets urbains et sociologiques d'un tel programme ne sont pas si simples, pour cohérent et séduisant *qu'il soit au premier abord. S'agit-il* de rétablir une continuité, ou bien de marquer nettement les frontières *de Paris ? Dans ce dernier cas, que* représente le périphérique ? En quoi constitue-t-il une rupture plus éternelle, *plus nécessaire que les boulevards* des Maréchaux ou les différentes enceintes de la capitale ? Quelle sera *la signification de telles* « portes » face à des monuments qui marquent ou marqueront plus réellement *les limites de l'agglomération :* le « cube » (en fait une vraie porte) imaginé par Spreckelsen pour conclure la *Défense en est déjà le* meilleur et le plus brillant des exemples.

Dans ce contexte, autant le projet Italie sait achever un ensemble (la place à défaut du quartier), autant le projet Cacoub paraît irréfléchi, hésitant entre une simple utilisation foncière de la couverture autoroutière (on notera au passage que l'opération, pour libérale qu'elle soit économiquement, n'en impose pas moins, *a priori*, un architecte) et la notion de porte : de cette dernière il perd l'ambition, n'en gardant que la prétention. Et une fois de plus, par précipitation, Paris se sera fermé les portes, si faciles à ouvrir pourtant, de la réussite architecturale, tout en livrant son territoire à la plus brutale promotion.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Le cinéma de Kenzo Tange

Cinquante-cinq mètres de haut au lieu de 180 : *il aura fallu* onze ans pour réduire de 125 mètres l'édifice qui manque encore place d'Italie à Paris. Le nouveau projet a été présenté lundi 6 octobre par M. Jacques Chirac ; il terminera l'aménagement de l'une des plus grandes places de la capitale, après celle de la Concorde, de la Nation et de l'Etoile. Ce sera un ensemble *consacré au cinéma* et à la production audiovisuelle, qui occupera un terrain de plus de 5 000 *mètres carrés, au* débouché de l'avenue d'Italie et de la rue Bobillot.

Cet espace, à l'entrée du centre Galaxie, était libre de construction depuis qu'un avis défavorable du ministère de l'équipement, le 3 octobre 1975, avait empêché la construction de la tour Apogée. Le contentieux *s'éternisait*. En janvier 1985, le Conseil de Paris a décidé d'acheter des terrains pour 33 millions *de francs et a mis ainsi un terme* au conflit.

Le nouveau bâtiment, dont la construction pourrait commencer avant 1988, *« refuse tout gigantisme », selon l'expression du* maire de Paris. Au lieu des quarante-neuf étages et 180 mètres de hauteur *prévus* pour Apogée, deux portiques en équerre culmineront à 47 mètres, dépassés seulement par un campanile de 55 mètres. La construction utilisera beaucoup de verre, notamment sur la façade côté place, ce qui suggérera *« un vaste écran exprimant la vocation cinématographique du bâtiment »*.

L'ambition commune de Jacques Chirac et de M. Jacques *Toubon — maire du* treizième arrondissement — est la création d'un équipement culturel de premier ordre *« voué au septième art »*. Une salle offrira 720 places en version spectacle, et cinq cent quatre-vingt-dix en version enregistrements télévisés ou audiovisuels. Une *grande* verrière abritera toute la partie inférieure de l'immeuble ; un atrium en ter*rasses ouvrira sur les studios* d'enregistrement, sur un foyer destiné à présenter des expositions, sur des salles de cinéma, dont l'une sera équipée d'un écran de 22 mètres (le plus grand de France). Des commerces au *rez-de-chaussée*, des bureaux en *étages* compléteront le tout, ainsi qu'un *hôtel* d'une centaine de chambres.

Solliciter un « œil neuf »

Pour concevoir cet ensemble, Jacques Chirac a fait appel à l'architecte japonais Kenzo Tange. Un choix qu'il a tenu à justifier en invoquant deux arguments : d'une part, quand *« 98 % des réalisations architecturales de la capitale sont, à juste titre, françaises, il est normal de faire aussi appel à des signatures internationales parmi les plus grandes »*. La deuxième raison, le maire de Paris l'a trouvée *dans la nécessité de solliciter* un *« œil neuf »* pour aménager un terrain qui avait déjà suscité beaucoup de pensées et de réflexions.

L'ambition affichée de servir par cet ensemble *« le développement de l'industrie française de la production de programmes audiovisuels »* rappelle, en plus modestes, les objectifs du défunt Carrefour international de la communication. Celui-ci, lancé il y a quatre ans par le président de la République, devait être implanté à la Défense. En avril *dernier, le premier ministre*, Jacques Chirac, l'a sacrifié sur l'autel des économies budgétaires. *Le maire de Paris en* reprend l'idée et choisit pour l'accueillir le treizième arrondissement, dont son ami Jacques Toubon est le maire.

Le centre du septième art verra donc le jour en 1990, si tout va bien. M. Jacques Chirac a dévoilé sa « botte secrète » dont il espère qu'elle achèvera de gagner les Parisiens à sa cause : ni la construction ni le fonctionnement de cet équipement ne *pèseront d'un centime sur les* finances municipales. Libéralisme oblige. Les promoteurs, les bailleurs de fonds et les gestionnaires seront privés, et désignés après un appel d'offres. La maquette de l'ensemble — resitué dans l'environnement de la place d'Italie — est exposée au public à la mairie du treizième.

CHARLES VIAL.

Le troisième « Octobre des arts » à Lyon

Une perfusion d'avant-gardisme

(Suite de la première page.)

Les nostalgiques du néoplasticisme vont chez Honegger admirer quelques compositions de carrés monochromes. Les zélotes de *l'assemblage humoristico*-critique se partagent entre les chaises à objets symboliques de Georges Brecht et les boutiques reconstituées du très pesant Guillaume Bijl.

Voulez-vous un peu de peinture en devenir ? Il y a Sanejouand et ses travaux d'apprentissage, parfaitement exemplaires d'une génération en quête de recommencement. Un peu de surréalisme abstrait ? Il y a Michaux, très mal accroché mais présent cependant. De la BD ? Voyez les bennes à ordures obligeamment *fournies par la ville et décorées* par Margerin et consorts. Voulez-vous pour finir un show où l'incohérence soit la seule règle ? Il suffit de se rendre à l'ELAC, qui fête dix ans de recherches menées par Marie-Claude Jeune en mélangeant artistes illustres, Cane ou Viallat, Giorda ou Catherine Viollet, et peintres locaux « de tradition lyonnaise ».

Il arrive que l'on doute des vertus de cette abondance, dont le moindre *défaut n'est pas* de rendre à peu près impossible l'existence d'une grande rétrospective consacrée à un artiste de premier ordre, d'un de ceux qui entraînent à tout coup l'adhésion et suscitent des vocations. C'est ici, pour parler comme l'éminent Edouard Herriot lui-même, des œuvres « du second rayon » que l'on accroche. A cet égard, le premier Octobre des arts, moins ambitieux, était plus efficace.

Au reste, une telle politique, fût-elle mégalomane, ne demeure pas sans heureux effets ni heureuses surprises. Ainsi, place des Terreaux, face à l'imposant musée, se trouve, au fond d'un couloir, une petite galerie dite Image aiguë, qui entend se consacrer aux techniques d'édition, gravures, tailles douces ou aquatintes. Celles de Carmelo Zagari ou de Marc Chopy sont, suivant l'expression consacrée, très pro*metteuses*.

Mais l'apothéose est ailleurs, hors de la grande ville, au Centre d'arts plastiques de Villefranche-sur-Saône, amusant pavillon à verrière centrale. Le photographe, ou photo-grapho-sculpteur peut-être, Tom Drahos a conçu là un cycle d'images construites, grattées, teintes et, enfin, tirées en cibachromes. Elles évoquent les mythes de la religion Jaïna avec éloquence, avec une majesté et un sens de la couleur et de la matière qui font de leur auteur le maître de sa discipline. N'aurait-il suscité *par son exemple que cette* exposition, l'Octobre des arts 86 s'en trouverait cependant justifié.

PHILIPPE DAGEN.

★ Les expositions lyonnaises se poursuivent jusqu'au 25 novembre, à l'exception de l'exposition Michaux (jusqu'au 30 octobre) et d'Image aiguë (jusqu'au 31 octobre). Celle de Tom Drahos dure jusqu'au 1er novembre. 12, rue du Musée, Villefranche-sur-Saône.

La première représentation de la pièce de Hervé Guibert *Les Aveugles* annoncée au Théâtre de la Tempête pour le jeudi 16 est reportée au mardi 21 octobre à 20 h 30. Tél. : 43-28-36-36 de 14 h à 19 h.

Culture

NOTES

Helga Moehrke : travaux photographiques

Allemande, Berlinoise d'adoption, Helga Moehrke pratique l'art de la performance : son corps est l'élément premier de sa palette. Elle le décline à la surface des lacs, des bassins, qui font partie du décor de nos parcs urbains ; à Berlin, Toronto ou New-York, bientôt. A Paris, Helga Moehrke avait choisi le parc des Buttes-Chaumont, avec son lac et son « pont des suicidés » qui inspira les surréalistes. La performance est art fragile, surtout quand elle requiert gravité et concentration, plus encore quand elle l'impose.

Plus convaincants sont les travaux photographiques exposés au Gœthe Institut. Les clichés sont réalisés lors des performances. Helga Moehrke retravaille ensuite cadrage et format et élabore des « photos-objets » : triangles présentés tête-bêche, en éventail, planches-contact collées sur de longues et étroites baguettes de bois. Le corps, son inscription dans la nature « artificielle » des parcs — en mimétisme parfois avec la statutaire, — joue avec son propre reflet, jusqu'à la disparition : exploration baroque de l'impossible réconciliation de l'original et du reflet : Narcisse en mourut. L'art ne cesse d'y prétendre. Helga Moehrke propose, dans ses travaux photographiques, cette traversée des apparences avec beaucoup d'élégance. Adeptes ou non de la performance devraient trouver là matière à réflexion, et émotion. Notamment dans ces *Portrait sur l'eau*, où les reflets de l'artiste et d'une nymphe figée dans la pierre semblent tous deux absorbés vers les bas-fonds, l'oubli.

ODILE QUIROT.

★ Gœthe Institut, annexe, 31 rue de Condé. *Jusqu'au 22 octobre.*

Films et folie

Du 15 au 28 octobre, dans deux salles parisiennes, ainsi qu'au Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir les 16, 19, 21 et 25 octobre, puis dans la banlieue parisienne et dans plusieurs villes de province, est présenté un choix de films et de bandes vidéo touchant, par quelque biais, au thème de la folie, sous le double patronage du collectif Traverse (formé par des patients, des « psy » et aussi des gens du spectacle) et du Centre Simone-de-Beauvoir.

Quatre rencontres, à la FNAC (les 16, 17, 18 et 24 octobre) et au British Council (le 20 octobre, en présence de Ronald Laing), complètent ces projections.

Parmi les inédits, il faut signaler en tout premier lieu le remarquable film tiré par Jean Rouch et Philippe Constantini d'une pièce de l'auteur martiniquais Julien Amédée Laou : *Folie ordinaire d'une fille de Cham*, mise en scène au théâtre par Daniel Mesguisch (23 octobre à l'Utopie-Champollion), et *Letters Home* de Chantal Akerman (le 22 octobre, au même cinéma), à ne pas confondre avec son célèbre *News from Home*.

Marco Bellochio présentera lui-même son adaptation du *Henri IV* de Pirandello, jamais vu depuis son passage à Cannes en 1984 ; Leon Marr, le film canadien anglais *Dancing in the Dark*, remarqué cette année à la Quinzaine des réalisateurs. Trois films peu connus de Fassbinder sont au programme, ainsi qu'un extraordinaire document sur les jeunes délinquants américains, *Streetwise*, de Mary-Ellen Mark.

Abraham Segal, le concepteur de cet ensemble de manifestations, propose trois bandes vidéo sur la folie clinique, dédiées à Michel Foucault. Les cinéphiles ne manqueront pas *Une page folle* du Japonais Teinosuke Kinugasa, ouvrage expérimental tourné en 1926, peu avant la fin du muet.

LOUIS MARCORELLES.

Curtis Mayfield à l'Elysée-Montmartre

En signant la musique du film black *Superfly*, Curtis Mayfield devait lâcher une bombe en lieu et place d'un double album légendaire qui allait faire le tour des discothèques de la planète en 1972 et préfigurer le phénomène disco. Les morceaux sortaient du format habituel, tenant les tempos sur des distances plus longues et parfaitement adaptées à la danse. Une aubaine pour les disc-jockeys. La voix de crooner, dorée et moite, caressait des mélodies sensuelles. Ce fut l'apogée d'une carrière déjà longue pour le chanteur, qui se retira brusquement du devant de la scène pour s'essayer de nouveau à la musique de films et se consacrer à la production sans grand succès.

Né à Chicago en 1942, Curtis Mayfield a formé à l'âge de quatorze ans *les Impressions*, avec Jerry Butler. D'entrée, *For Your Previous Love* fut l'un des premiers hits de la « soul ». D'autres, nombreux, lui succédèrent : *Gipsy Woman, I'm so Proud, Amen, People Get Ready*, etc. Faisant suite au départ de Jerry Butler, Mayfield créa son propre label et entama une carrière solo. Le premier essai en 1970 fut le bon : extrait de l'album Curtis, *Move on Up* reste encore un classique du genre, régulièrement actualisé *par d'autres interprètes*. On l'avait pourtant presque oublié, Curtis Mayfield. Avec Jerry Butler en 1983, il avait tenté de réformer *les Impressions* pour une tournée qui fit long feu. Aujourd'hui, celui qui fut une des grandes figures et l'une des plus belles voix de la « soul », fait un peu figure de revenant mais son talent est intact.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 14 octobre, à 20 heures, à l'Elysée-Montmartre.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Un amour de Sand

1 *Précieux rendez-vous*

M. Georges Lubin vient de publier le tome XXI (juin 1868-mars 1870) de la correspondance de George Sand aux éditions Garnier. Le rythme, depuis 1984, s'emballe : c'est quatre tomes de cette correspondance *qui ont été édités en deux ans, et sept ans* d'existence mis à jour. Si M. Lubin continue de défricher le terrain à cette allure, c'est demain, en 1988, que les amoureux de George Sand disposeront dans sa presque totalité du feuilleton d'une vie. A leur plaisir se mêlera une certaine mélancolie. George Sand est morte, on le sait, en juin 1876. Quand M. Lubin a commencé son long voyage, nous avions l'impression d'avoir l'éternité devant nous. Aujourd'hui, notre pauvre amie n'a plus que six ans de bon devant elle. Six ans, qu'est-ce que c'est ? Encore un instant, M. Lubin !

Durant ce vingt et unième tome, George Sand voyage peu : Paris-Nohant-Nohant-Paris. C'est toujours la même rengaine, avec un avantage pour Nohant. Ah ! si, j'oubliais une escapade dans les Ardennes avec les Adam et l'ami Plauchut, un journaliste. On passe par Sainte-Menehould, où Louis XVI en fuite fut reconnu pour son malheur ; par Verdun, par Charleville, par Givet. Notons que, cette année-là, Rimbaud, qui a seize ans, entre en classe de rhétorique au collège de Charleville. J'imagine très bien Vitalie Cuif-Rimbaud, qui est une femme sans détour, allant demander à la grande George des conseils sur l'avenir de ses deux fils, Frédéric et Arthur. Et George Sand toute rêveuse : *« Frédéric ? c'est un joli nom pour un garçon ! »* Ce voyage lui a plu. Elle a par exemple très bien dormi *« dans la patrie des pieds de cochon »* (Sainte-Menehould). Près de Montmédy, elle a supporté avec philosophie un orage énorme dans sa calèche bien fermée. Mais, ajoute-t-elle, *« Juliette* (Adam) *et Toto* (Alice Lamessine) *sont déjà éreintées, ne dorment nulle part et ne supportant ni les puces, ni les mauvais lits, ni les mauvaises odeurs »*.

Juliette Adam parlera avec horreur de cette nuit passée à Verdun avec sa fille. Etant dans le même lit, elles sentent grouiller sur elles des bêtes innombrables. Elles sont asphyxiées par une odeur d'enfermé abominable. Elles allument leur bougie et que voient-elles ? Des bêtes qui remontent par les rideaux de mousseline au ciel de lit. Elles courent chez Adam, *« qui habite une chambre au bout du couloir, donnant sur une place et plus aérée »*. En galant homme, Adam cède son lit. *« Il allume un cigare et affirme que c'est le meilleur moyen d'enfumer les punaises »* ! Le lendemain, George Sand mise au courant n'est pas tendre pour ses deux compagnes. Elle se moque de leur poltronnerie. Et elle aussi, elle prétend qu'en voyage *« il faut fumer en se couchant des cigarettes ou des cigares »*.

Comme toutes les personnes qui se portent comme un charme ou du moins qui ne s'écoutent pas, George Sand n'aime pas les petites natures, les gens qui pleurnichent pour un rien ou qui ont des ennuis de santé. La première fêlure entre elle et Musset, c'est Stendhal qui nous la révèle dans ses *Mémoires d'un touriste*. Ils étaient par hasard tous les trois sur le même bateau, descendant je ne sais plus quel fleuve impassible, en route vers l'Italie, via Marseille. Et Alfred de Musset vomissait comme un chien. L'affreux Stendhal ricanait. Sans doute George Sand jugeait avec sévérité la vulgarité du gros consul, mais, malgré tout son amour, elle ne pouvait s'empêcher d'être agacée à la vue de son bel amant, son bel enfant, en si piètre état. Quand on vit une histoire d'amour qui va faire parler d'elle, on s'arrange pour ne pas avoir mal au cœur ! Sur ce bateau, déjà Pagello pointait !

Ce que George Sand a le plus apprécié dans son voyage, ce ne sont pas les Adam — les femmes sont deux chiffes et le père Adam, sous prétexte de soigner son diabète, est ivre à la fin de chaque repas. C'est la descente de la Meuse en bateau. Et une certaine maison en micaschiste *« d'une propreté belge très réelle au pied des beaux rochers appelés les Dames de Meuse »*. Cette maison, nous révèle Georges Lubin, était une auberge, celle de la mère Rousseau, « reine de la friture et impératrice de la matelote ». Dans son agenda, daté du 20 septembre 1869, George Sand parle avec émotion *« du poisson frais, du gibier, du beurre exquis, du pain d'épeautre très bon »* qu'elle a mangés là. L'épeautre (d'après le *Lexis* — Larousse) est une variété de blé dur à grains adhérents à la balle, rustique et cultivée dans les régions montagneuses. Parmi les illustrations qui agrémentent le tome de cette correspondance, figure la photo de l'ancienne auberge de la mère Rousseau à Laifour (prise par Lucien de Meyer). C'est une très grande bâtisse qui ne manque pas de charme, avec des chèvres au premier plan.

2 *Le métier de la bête*

Ce que Sand va chercher dans les Ardennes, c'est le décor de son prochain roman, *Malgré tout*, qui paraîtra en septembre 1870. Pas de chance : capitulation de Sedan et proclamation de la République, c'est lourd pour un roman ! Car, comme toujours chez elle, c'est le travail qui constitue le fond de *l'existence. En 1868, elle publie chez Michel* Lévy *Cadio* et *Mademoiselle Merquens*. Un an plus tard, elle métamorphose sa *Petite Fadette* en un opéra comique en trois actes et cinq tableaux dans la salle du même nom. La musique est de Théodore Semet *« un jeune compositeur* (jeune ? n'exagérons pas, il a tout de même quarante-cinq ans), *très pauvre »*. Ne lui écrit-elle pas : *« J'ai accepté avec répugnance ma part d'argent dans votre partition. Quel que soit l'usage, ce travail est tellement le vôtre que je ne me le serais pas approprié si nous eussions été seuls dans le cabinet de M. Ritt* (directeur adjoint de l'Opéra-comique)*. Je sais que vous avez de jeunes enfants et de vieux parents, que vous avez le talent et le courage, mais que vous n'êtes pas encore à flot (...), mais laissez-moi aider un peu la chance en vous restituant 500 francs. »* (La somme était de 666 F.)

La Petite Fadette est un succès jusqu'au jour où... — là, nous avons un récit très drôle à sa belle-fille Lina — Barré, le baryton (Sand souvent fâchée avec l'orthographe met un i), le principal acteur, est pris en arrivant sur scène d'un accident inouï, inexplicable : *« Il est resté court, il n'a pu dire un mot, ni chanter une note. Il a regardé le public d'un air égaré, a dit :* Je ne sais pas, je ne sais pas ! — *et est resté comme frappé d'idiotisme ou de paralysie. »* On a rendu l'argent au public qui s'est retiré tout triste. Dieu merci, deux jours après Barré retrouve la forme, et jamais il n'a aussi bien chanté. Le pourquoi ? *« Il paraît qu'il a une affection du pilore* (sic) *et que ses aliments ne passent pas quand il a une émotion (...) ; un vomitif l'a débarrassé »* Ouf ! La première de *l'Autre* enfin, comédie en quatre actes et un prologue, est jouée le vendredi 26 février 1870 à l'Odéon. Les réactions de George Sand sont sans doute plus curieuses que la pièce elle-même, que je n'ai pas lue ni vue, et qui est d'ailleurs introuvable aujourd'hui. Voilà un auteur qui a plus de soixante-cinq ans, qui a connu les plus grands succès, qui ne manque ni de bon sens ni de modestie. Sa pièce va être un four : et ce n'est pas l'idée qui lui vient à l'esprit.

Ecoutez-là. Elle écrit à son fils et à sa belle-fille. Elle est en famille. *« Quelle soirée, mes enfants, quel succès ! quel bon public ! (...) Le succès a grandi à chaque acte ; enfin c'était tout ce que l'on peut imaginer en fait de succès spontané et de bon aloi (...). Les directeurs sortent d'ici, ils sont aux anges, ils croient à un succès d'argent superbe. About aussi. »* Le 10 mars, de Nohant, à Charles Poncy, poète-maçon, elle écrit encore : *« Le succès de la pièce se maintient* colossal. *Il faut dire que c'est très bien joué. »* Il faut attendre le 16 mars pour qu'elle écrive à Félix Duquesnel, l'un des directeurs de l'Odéon : *« Je ne crois pas qu'il faille s'inquiéter encore. Nous sommes dans le plus fâcheux moment de l'année, celui où tout le monde est malade. »* A l'ami Plauchut, le 28 mars, elle écrit enfin : *« Il paraît que* l'Autre *lutte mal contre le carême, et les nombreuses maladies. Les artistes m'écrivent qu'il y a de la faute de la direction, qu'on laisse un vide au lieu de le cacher. Si tu as des amis désireux de voir la pièce, demande des places et beaucoup. On t'en saura gré, mais il ne faut pas dire que ça ne va pas. »* !

3 *Flaubert*

Les grandes correspondances sont passionnantes à condition de les mettre en scène. Il ne faut pas les lire au jour le jour. L'écrivain se répète d'une personne à l'autre. Et les variantes ne sont curieuses qu'au deuxième degré, quand on domine son sujet. Oui, il y a les *Lettres à Sophie Volland* ou celles de la marquise de Sévigné à sa fille. Mais c'étaient des correspondances préméditées, et qui ne s'adressaient à une seule personne que pour mieux envoûter le public d'amateurs, le cercle que l'on voulait séduire. Sand a trop à faire, est trop généreuse, pour s'adresser à un seul. Sa correspondance est comme le reste de ses activités, écrit à la va-vite, pour parer au plus pressé. Un gagne-pain qui est une marque de sympathie. Romans, pièces de théâtre, impressions de voyage, souvenirs, histoires de ma vie, lettres, se bousculent d'une façon familière, irrépressible. Son œuvre est un brouillon comme son existence. Elle n'a pas le temps de s'y reprendre à deux fois. Ce sera pour une autre vie.

Il y a Flaubert pourtant, l'autre troubadour. Le contraire et le proche. On parle toujours de Sand et de Musset, de Sand et de Chopin, et des autres lascars un peu connus avec qui la bonne dame a eu des aventures ; et forcément ce n'était pas rien et forcément ces histoires ont compté. Mais tout ça fait partie des bandes dessinées, des *Amours célèbres*. Flaubert et Sand, pour respecter la hiérarchie, c'est tout autre chose. En 1869, Flaubert vient lui lire *l'Education sentimentale*. Elle la comprend très bien. Elle l'aime et le respecte. *Et lui — c'est un bonhomme, — mais il est* flatté. J'espère que M. Lubin ne m'en voudra pas si je vous renvoie à la correspondance Flaubert-Sand (éditée en 1981 par Alphonse Jacob chez Flammarion). Le côté Flaubert et le côté Sand en littérature, c'est beau comme une histoire d'amour de Proust.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES ÉLÉGIES DE DUINO, Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

LE MALHEUR INDIFFÉRENT-HISTOIRE D'ENFANT, Bastille (43-57-42-14), 21 h.

AMÉDÉE OU COMMENT S'EN DÉBARRASSER, Poche (45-48-92-97), 20 h.

CONVERSATION CHEZ LES STEIN, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 30.

AUJOURD'HUI SIMON CRÈME DE JOUR, Créteil, Maison des arts, (48-99-18-88), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), *20 h 30 : Bérénice.*

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer 21 h : Les marionnettes à la palanche de Pékin ; 19 h : Ballade pour Tympanum de Chengdu (province de Sichuan) ; Théâtre Gémier 20 h 30 : la Clé.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Albert Cohen.

TEP (43-64-80-80), Poussière pourpre, de Sean O'Casey.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : J.-C. Vannier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.

ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 19 h : Elvire Jouvet 40.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elegies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.

BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.

CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie 20 h 30 : Voltaire.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby Sitting.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le Horla.

ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for One ; 21 h : Happy Days.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Leautand, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Est permis ce qui convient.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : *Le mal court.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : la Meilleure ; Petite salle 21 h : Un amour de punk.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), voir Festival d'automne.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POCHE (45-48-92-97), 20 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

ROSEAU-THEATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Maheu, le Boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fou.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein.

TH DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : *A Star is beur* ; *21 h 30 : les Chiens de pluie* ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), *20 h 15* : l'Orchestre ; 22 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

Mardi 14 octobre

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les concerts

Église St-Nicolas-des-Champs, 20 h 30 : Groupe vocal arpège de Bordeaux, dir. : J. Peral, ensemble instrumental J.-W. Audoli (Haydn, Lécot).

Radio-France, 18 h 30 : P. Hommage, Ph. Muller, D. Renault-Fasquelle (Le Flem, Rivier, Roussel...) ; 20 h 30 : Cl. N. de Crauzat (Messiaen) ; 22 h 30 : musique traditionnelle japonaise.

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Mouzalas (Liszt).

Église allemande, 20 h 30 : S. Fraboni.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : D. D'Arco, R. Cohen (Brahms).

Église St-Roch, 20 h 30 : Chœur F. Poulenc, Ensemble vocal en hurepoix, Jeune philharmonie du Val-de-Marne, dir. : C. Chauvet (Vivaldi, Puccini).

Église St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre de jeunes de Deventer, dir. : R. Robert ; Deux orchestres de jeunes A. Lœwenguth, dir. : Cl. de Meyer, M. Rothenbuhler (Bach, Charpentier, Dittersdorf...).

Lucernaire, 20 h 45 : P. Schmalfuss (Debussy).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Jeune philharmonie franco-allemande, chœur Montjoie, dir. : J. Von Websky (Beethoven).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, ven., sam. 19 h : Ballade Chengdu ; 21 h : Marionnettes Palanche.

Bouffes du Nord 20 h 30 : Dixi théâtre et masque.

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.

Créteil, Maison des arts, 20 h 30 : Compagnie Bagouet.

Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

15 ans de ciné-club d'Antenne 2 : 16 h, *Petit à petit, de J. Rouch ; 21 h, en avant-*première et en présence d'Alekseï Guerman et Andreï Boltnev : Mon ami Ivan Lapchine, de A. Guerman (v.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Gaîté Rochechoart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, *14e (43-20-12-06).*

CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 4e (43-35-30-40).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRITTERS (A., v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40)

DÉMONS (**) (It., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : *Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).*

LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

HITCHER (int. - 13 ans) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

HOUSE (A., V.o.) : Forum (mer. jeu. ven. sam. dim.), 1er (42-97-53-74) ; UGC *Ermitage*, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (45-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).

OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TEX ET LE SEIGNEUR DES ABYSSES (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ALIENS, LE RETOUR (*), film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF/Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, *18e* (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE COLLÈGE FILE A L'ANGLAISE, film français de Armand Isnard : Triomphe, 8e (42-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07 ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FEMME DE MA VIE, film français de Régis Wargnier : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, *18e* (45-22-47-94).

JOUR ET NUIT, film français de Jean-Bernard Menoud : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, *8e (45-62-41-46)* ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PÉKIN CENTRAL, film français de Camille de Casabianca : Forum 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Baugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 15 OCTOBRE

« Le Marais et le village Saint-Paul », 14 h 30, 1, rue du Figuier (M.G. Leblanc).

« Les Buttes-Chaumont », 15 heures, sortie métro Buttes-Chaumont (GESCAS).

« A la conquête du donjon de Vincennes : machicoulis, crénelage, pont-levis et assommoir », 14 h 30, entrée côté avenue de Paris (Mlle Brossais).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais, la place des Vosges illuminés », 20 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Jardins et hôtels autour de Saint-Victor », 14 h 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Le siège du comité central du Parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. Ch. Lasnier).

« Quatre sculpteurs de la Renaissance française », 14 h 30, Louvre, porte Jaujard (V. Turpin).

« Boucher », 17 h 50, Grand Palais (G. Caneri).

« Les nouveaux appartements de Versailles », 14 heures, grilles du château (Hauts lieux et découvertes).

« Les appartements royaux du Louvre », *14 h 45, porte de Saint-Germain-*l'Auxerrois (AITC).

« Souvenirs de George Sand au musée Renan-Scheffer, 15 heures, 16, rue Chaptal (s'inscrire au 42-60-71-62 ; après 18 heures : 45-48-26-17, A. Ferrand).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Le Musée des arts décoratifs : les dix-septième et dix-huitième siècles », 15 heures, 107, rue de Rivoli.

« Autour de l'église Saint-Laurent, une « folie » secrète », 15 heures, portail de Saint-Laurent, 58 *bis*, boulevard de Strasbourg (Paris et son histoire).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris), ou sortie métro Saint-Paul (G. *Bottean*).

CONFÉRENCES

Palais de Chaillot, musée de l'Homme, 19 heures : « Lascaux, un sanctuaire paléolithique 15 000 ans avant J.-C. » (Gilles et Brigitte Delluc).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Egypte pharaonique : les dieux ».

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Actualités de l'Europe et du monde » (M. J.-P. Gouzy).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Le veto.
De Daniel Goldenberg. 2e épisode : Rocky. Avec Sady Rebbot, Christine Descouard, Anne Teyssedre, Nadile Coll...

21 h 30 Médecine à la Une.
Emission d'Igor Barrère.
L'infarctus : les urgences, dilatation coronarienne et pontage coronarien, troubles du rythme, dilatation des valves, plaquettes sanguines, les greffes cardiaques. Avec les professeurs Slama, Grosgogeat, Cabrol, Puech, Caen.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.
Avec Madeleine Chapsal pour son livre La maison de jade.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mardi cinéma :
Alexandre le Bienheureux. ■
Film français d'Yves Robert (1968), avec Philippe Noiret, Marlène Jobert, Françoise Brion, Paul Le Person, Pierre Richard.
▶ *Après la mort de son épouse, fermière autoritaire, un cultivateur se laisse aller à son penchant pour le sommeil et la flânerie ; il refuse tout travail. Eloge de la paresse, joyeuse fable un peu dans la tradition des contes poétiques de Marcel Aymé. C'est traité avec verve, et Noiret s'éclate dans un rôle en or.*

22 h 15 L'actualité cinématographique et les jeux.
Avec Carole Bouquet, Jacques Villeret, Christian Clavier.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Avec les compliments de Charlie. ■
Film américain de Stuart Rosenberg (1978), avec Charles Bronson, Jill Ireland, Rod Steiger, Henry Silva.
Un agent du FBI tente d'enlever en Suisse, où elle est tenue cachée, la « fiancée » d'un des maîtres du syndicat du crime pour qu'elle dépose contre lui. Suspense, violence et mort, mise en scène de série. Mais Bronson, héros solitaire, vaut bien un coup d'œil.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Portés disparus. ■ Film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, Emmet Walsh, David Tress ; **22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : Joyeuses Pâques. ■** Film français de Georges Lautner (1984) avec Jean-Paul Belmondo, Sophie Marceau, Marie Laforêt, Rosy Varte ; **23 h 55, Cinéma : Retour de manivelle. ■** Film français de Denys de La Patellière (1957) avec Michèle Morgan, Daniel Gélin, Bernard Blier ; **1 h 50, Cinémode : Magazine de la mode ; 2 h 35, Série : Batman.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 45, Série : Kojak ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 45, Série : Kojak ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Musique : Diagonales. Rencontre avec Stéphane Bicher.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment. Gros plan sur Henri Langlois.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Olivier Messiaen : L'orgue intégral. La nativité du Seigneur, de Messiaen, par Jennifer Bate à l'orgue.
22 h 30 L'univers non tempéré. Musique traditionnelle japonaise.
24 h Les soirées de France-Musique. Poissons d'or.

Mercredi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 15 Antiope.
10 h 45 Salut les petits loups.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Vitamine.
16 h 25 Série : L'étrange Monsieur Duvallier.
17 h 25 Feuilleton : La cloche tibétaine.
3e épisode : Le piège.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
Invitée : Caroline Grimm.
19 h 55 Tirage du Tac-O-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Ambitions.
Emission présentée par Bernard Tapie.
En direct de Bruxelles.
Avec, pour la partie variétés, Mylène Farmer, le groupe Images, Den Arrow et Rod Stewart.
22 h 05 Documentaire : Voyage au bout de la vie.
▶ Première partie : Appréhender la mort.
Avec le professeur René Schaerer, cancérologue ; Mme Janine Pillot, psychologue ; le professeur Claude Gibert (réanimation médicale), Mme Odette Thibault, biologiste et écrivain, le docteur Julius Hacketal, chirurgien en Bavière, et la participation d'Alain Souchon.
23 h Sportivement vôtre.
Film de Robert Enrico pour la candidature de la Savoie aux Jeux olympiques de 1992.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
7 h (et 7 h 30 et 8 h) Journal.
8 h 30 Feuilleton : Jeunes docteurs.
9 h Récré A 2.
11 h 55 Météo.
12 h Midi informations.
12 h 5 Feuilleton : Coulisses (13e épisode).
12 h 25 Flash info.
12 h 30 Jeu : L'académie des neuf.
13 h Journal.
13 h 50 Cinéma : Nid d'espions (Téhéran 43) □
Film franco-soviétique d'Alexandre Alov et Vladimir Naoumov (1980).
Avec Alain Delon, Natacha Belokhvostikova, Curd Jurgens, Jess Hahn, Igor Kostolevsky, Claude Jade.
A Londres, en 1980, des documents secrets révèlent un complot préparé en 1943 par les nazis pour assassiner Churchill, Roosevelt et Staline à la conférence de Téhéran. Ténébreuse aventure, mise en scène en dépit du bon sens.
15 h 30 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Ty Uan ; Cosmocats ; Flic bouc ; Silas.
17 h 40 Terre des bêtes.
Emission présentée par Allain Bougrain-Dubourg.
Sur les traces du lynx ; Soigner les animaux par les plantes ; le toutou à adopter.
18 h 5 Feuilleton : Capitol.
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invité : Michel Roux.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand échiquier.
Emission présentée par Jacques Chancel.
Avec le violoncelliste Yo-Yo Ma, l'orchestre de Saint-John-Smith Square de Londres, dirigé par David Zinman, le violoniste de jazz Nigel Kennedy, le violoniste Augustin Dumay, les pianistes Emile Naoumoff et Emmanuel Ax, le clarinettiste Paul Meyer, le violoncelliste Matt Haimowitz, Etienne Vatelot, Michael Stern, altiste et chef d'orchestre, Young Uck Kim, violoniste, Pablo Casals, Benny Goodman, Leonard Rose, Alexis Weissenberg.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Tribune libre.
12 h 15 Magazine : La vie à pleines dents.
Spécial jeunes, avec Francis Cabrel.
13 h Feuilleton : Demain l'amour.
(18e épisode.)
13 h 30 Muppets Show.
13 h 55 Jazz off.
14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.
14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h 2 Feuilleton : Davy Crockett.
17 h 20 Dessin animé : Les amis de Woody Woodpecker.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les Jeux à La Garenne-Colombes.
20 h 35 Jeu : l'esprit de famille
Présenté par Philippe Geluck.
21 h 55 Magazine : Thalassa
De Georges Pernoud.
La mer arrive encore à Beyrouth. *Heureuse idée que celle du magazine de la mer, Thalassa, d'aborder sur la côte du réduit chrétien, au Liban, où, entre Méditerranée et montagne, un million d'hommes et de femmes sont retranchés depuis onze ans au nom de la sauvegarde de leur identité. Un sujet cent fois traité que Thalassa est parvenu à renouveler.*
22 h 45 Journal.
23 h 15 Magazine : Montagne.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Six variations sur un thème en fa majeur opus 34 de Beethoven, interprétées par Eric Heidsieck, piano.

CANAL PLUS

18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Star-quizz ; 20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : Les risques de l'aventure. ■ Film américain de Steward Raffill (1981), avec James Brolin, Lindsay Wagner, Anthony Quinn ; **22 h 25 Flash d'informations ; 23 h 35, Cinéma : le Quatrième pouvoir ■■,** film français de Serge Leroy (1985), avec Philippe Noiret, Nicole Garcia, Jean-Claude Brialy, Roland Blanche ; **0 h 10, Cinéma : Dust. ■** avec Jane Birkin, Trevor Howard, John Matshikiza ; **1 h 35, Téléfil : Le fil d'arrivée ; 2 h 25, Série : Les montres.**

LA « 5 »

13 h 50, Série : Arabesque ; 16 h 45, Dessin animé : les Schtroumpfs ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : K 2000 ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40 Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 40, Série : Thriller ; 0 h 55, Série : L'inspecteur Derrick ; 2 h, Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; Invité : Peter Setera ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) : 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes. Avec Chico Jehelman, chanteur.
21 h 30 Musique : Bagneux Blues Festival.
Enregistrement du 16 novembre 1985 à Bagneux, avec A.C. Reed, Byther Smith, Maurice John Vaughan, chant, Larry Davis.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La Réunion, aucun océan ne nous sépare.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre national de l'Opéra de Paris le 27 juin 1986). Salammbô, opéra inachevé en quatre actes, livret de Modeste Moussorgski d'après le roman de Gustave Flaubert, de Moussorgski, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Zoltan Pesko, la maîtrise des Hauts-de-Seine.
23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 octobre à 0 heure et le mercredi 15 octobre à 24 heures.

Des remontées d'air chaud et humide intéresseront une grande moitié est du pays jusqu'à vendredi en donnant des averses orageuses sur le pourtour méditerranéen et un temps nuageux ailleurs.

A partir de samedi, une baisse du champ de pression permettra la pénétration des perturbations atlantiques sur notre pays, ce qui entraînera un changement de temps en fin de semaine.

Mercredi : près de la Méditerranée, le temps sera gris et orageux. Ces pluies seront encore localement abondantes sur les côtes et les versants sud du relief. De l'Auvergne au Lyonnais à la Champagne et à l'Alsace, le ciel restera très nuageux toute la journée avec des ondées assez fréquentes. Des Ardennes au Bassin parisien, aux pays de Loire, au Centre et au Sud-Ouest, les nuages alterneront avec de belles éclaircies. On pourra toutefois observer quelques averses sur ces régions. De la Bretagne au Nord, le ciel sera très nuageux et il fera plus frais que ces derniers jours.

Les vents seront modérés d'est près de la Méditerranée, de nord-est près de la Manche et faibles ailleurs.

Les températures minimales seront très douces pour la saison. Elles seront comprises entre 12 et 15 degrés sur l'ensemble du pays et iront jusqu'à 18 degrés sur les régions méridionales. Les températures maximales iront de 16 à 18 degrés près de la Manche, de 20 à 22 degrés sur le reste de la moitié nord, de 20 à 25 degrés sur la moitié sud.

Prévisions :

Jeudi 16 : le matin le ciel sera nuageux sur la majeure partie de la France. Dans la journée, le temps restera nuageux et très doux du Sud-Ouest au Nord-Est du pays avec quelques averses orageuses sur les pourtours méditerranéens. Sur le Nord-Ouest du pays, de belles éclaircies se développeront mais celles-ci s'accompagneront d'un rafraîchissement du temps.

Les températures minimales varieront de 6 à 13 degrés du nord au sud, et les températures maximales de 13 à 18 degrés, localement 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi 17 : le temps nuageux affectant encore le matin les régions allant des Pyrénées orientales, au Centre jusqu'au Nord-Est s'évacuera lentement vers l'est dans la journée. Des averses orageuses se produiront encore près de la Méditerranée.

Sur le reste de la France, après dissipation des brumes et des brouillards, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures minimales et maximales seront en légère baisse.

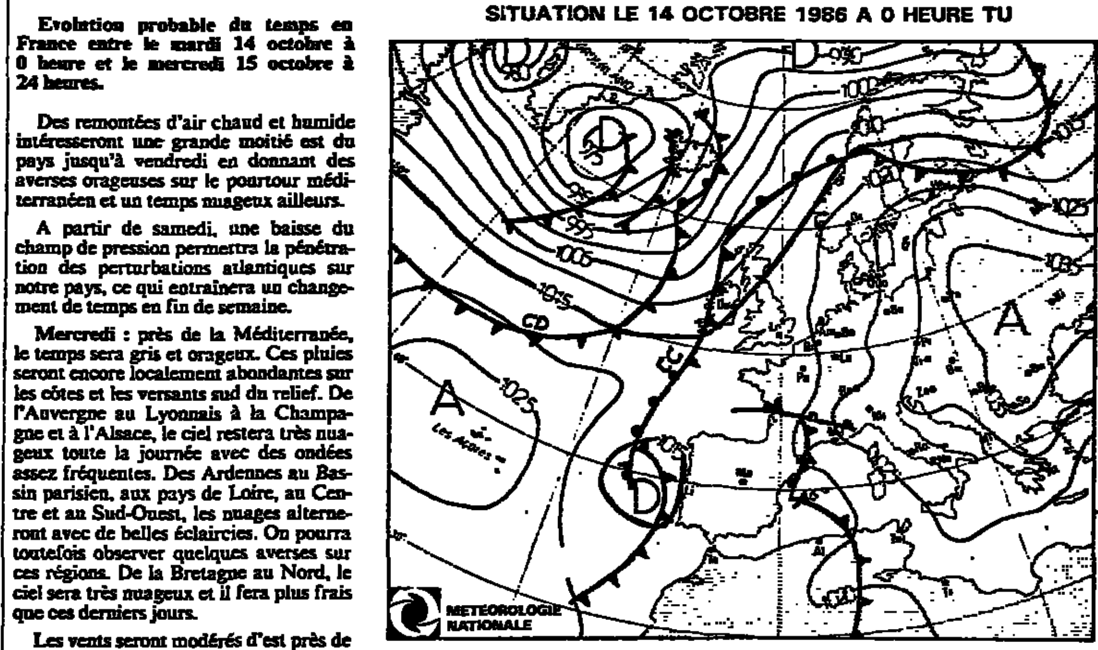
Samedi 18 : après dissipation des brumes et des brouillards, le soleil brillera sur la majeure partie de la France sauf près du pourtour méditerranéen où quelques averses orageuses seront encore possibles. Le ciel se couvrira cependant sur la Bretagne, le Cotentin et le nord du pays dans la soirée.

Les températures minimales seront comprises entre 4 et 10 degrés du nord au sud et les températures maximales entre 11 et 16 degrés.

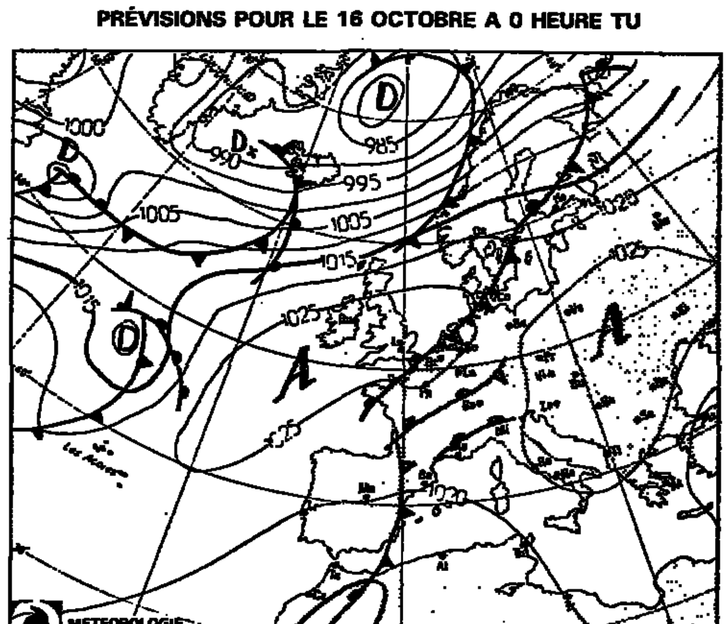
Dimanche 19 : le temps couvert et pluvieux situé le matin sur le nord-ouest et le nord du pays s'étendra progressivement aux régions atlantiques, au Bassin parisien jusqu'au Nord-Est. Dans l'après-midi, sur le nord-ouest du pays, le ciel deviendra instable avec des éclaircies et des averses.

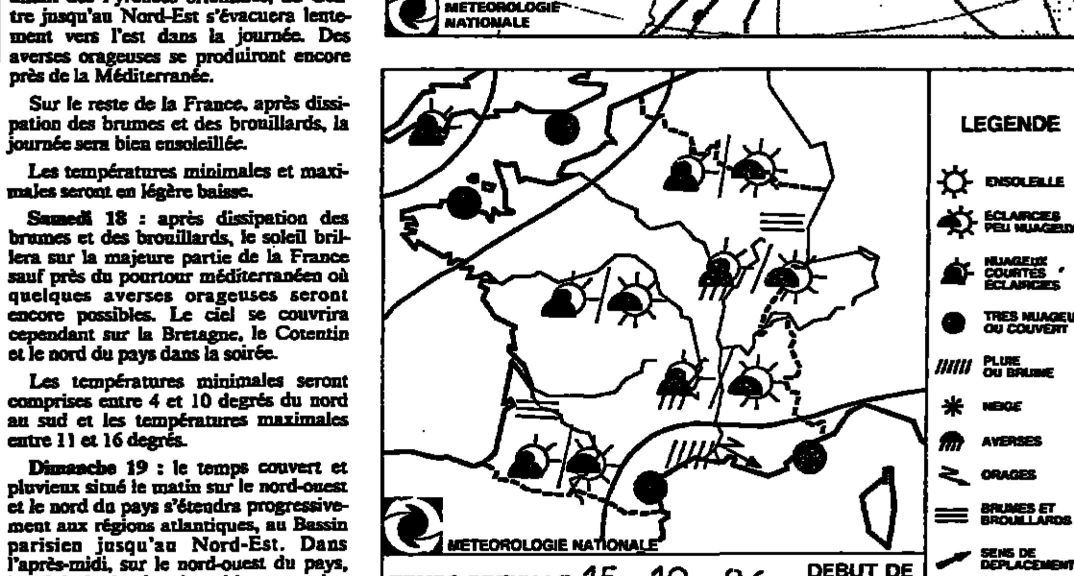
Les températures seront sans grand changement ou en baisse dans le nord-ouest de la France.

SITUATION LE 14 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE TU





PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE TU

TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-10 à 6 h TU et le 14-10-1986 à 6 h TU

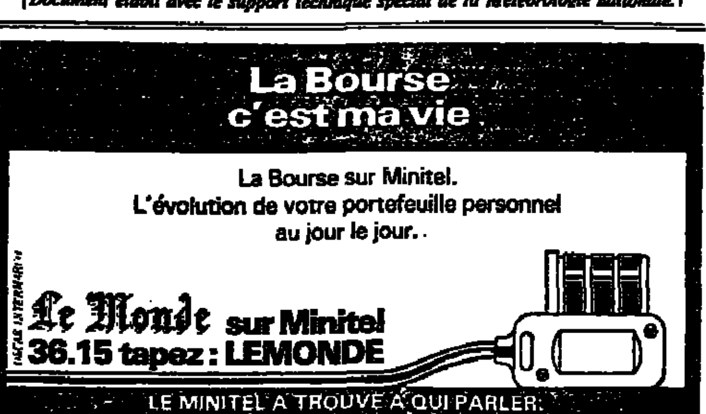
Temps observé le 14-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	28	14	N
BIARRITZ	21	16	S
BORDEAUX	24	14	S
BOURGES	24	13	N
BREST	21	12	B
CAEN	23	11	–
CHERBOURG	19	12	N
CLERMONT-FERR.	23	15	S
DIJON	16	11	A
GRENOBLE St-M-H	21	12	B
LILLE	20	10	S
LIMOGES	22	15	N
LYON	19	16	P
MARSEILLE-MAR.	23	16	P
NANCY	14	8	B
NANTES	24	14	O
NICE	23	16	S
PARIS-MONTS.	21	15	B
PAU	22	11	S
PERPIGNAN	21	16	O
RENNES	22	12	N
ST-ÉTIENNE	21	13	C
STRASBOURG	15	8	B
TOURS	23	14	P
TOULOUSE	25	17	C
POINTE-A-P.	30	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	29	20	C
AMSTERDAM	17	8	S
ATHÈNES	22	14	S
BANGKOK	30	27	C
BARCELONE	25	16	O
BELGRADE	19	7	S
BERLIN	19	6	S
BRUXELLES	20	12	S
LE CAIRE	28	20	S
COPENHAGUE	13	5	B
DAKAR	31	27	N
DELHI	34	23	S
DJERBA	27	21	N
GENÈVE	18	9	N
HONGKONG	29	23	S
ISTANBUL	19	11	N
JÉRUSALEM	23	14	S
LISBONNE	22	16	N
LONDRES	17	12	B
LOS ANGELES	24	13	S
LUXEMBOURG	15	10	N
MADRID	22	9	S
MARRAKECH	24	15	N
MEXICO	26	14	B
MILAN	21	10	S
MONTRÉAL	14	10	P
MOSCOU	9	4	C
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	18	14	C
OSLO	11	7	C
PALMA-DE-MAJ.	26	17	P
PÉKIN	29	11	S
RIO-DE-JANEIRO	24	20	C
ROME	24	12	S
SINGAPOUR	32	25	O
STOCKHOLM	14	5	C
SYDNEY	23	21	N
TOKYO	22	14	S
TUNIS	29	21	C
VARSOVIE	14	2	S
VENISE	22	8	S
VIENNE	17	10	S

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4334

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III						■			
IV			■						
V								■	
VI			■		■		■		
VII				■					
VIII		■							
IX			■				■		
X	■							■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Elles habillent les femmes et dépouillent leur mari. – II. Illustre. Prit de la graine pour en tirer profit. – III. Béat à double titre, dans la Haute-Garonne. Générateur d'énergie. – IV. Symbole. Prend ses repas gratuitement dans un buffet. – V. Ne s'endort jamais sur le rôti. – VI. *Demi-genre passé de mode.* Elu de Dieu près de Sainte-Mère-l'Eglise. – VII. Mets servi au premier «venu». Se montrer utile à l'atelier en faisant preuve d'inertie. – VIII. Provoquai la ruine d'une conception. – IX. Bruit. Pénétration maritime. Partie de la Russie. – X. Ce sont les fauchés qui l'enrichissent. – XI. Propulseurs de jets.

VERTICALEMENT

1. Pioche dur pour des clients qui ne lui vouent aucune reconnaissance. – 2. Se déflore souvent à l'occasion d'un mariage. Plus il est grand, plus il abaisse. – 3. Le royaume ainsi qualifié est loin de l'être. Possessif. Divinité. – 4. Nantir de titres sans pour autant anoblir. Vraiment pas «emballant». – 5. Foule populaire. Dessus de l'i. – 6. Pratiques. S'exécute souvent tambour battant. – 7. Animatrice d'un foyer d'ouvrières. Abréviation. Participe passé. – 8. Empoigne et serre la gorge. Victime tragique de l'ingratitude filiale. – 9. Bâtiments à «voiles».

Solution du problème n° 4333

Horizontalement

I. Ressac. An. – II. Ivoiriers. – III. Dan. Merci. – IV. Os. Vers. – V. Iéna. Gale. – VI. Arpète. – VII. Aces. Zut. – VIII. Aveu. Ri. – IX. Valses. Ré. – X. Ille. Pied. – XI. Sees. Esse.

Verticalement

1. Ridoir. Avis. – 2. Evasé. Avalé. – 3. Son. Nacelle. – 4. Si. Vareuses. – 5. Arme. PS. – 6. Cierge. Aspe. – 7. Ersatz. Is. – 8. Arc. Leurrés. – 9. Usine. Tiède.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 13 et mardi 14 octobre 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-1106 du 13 octobre 1986 modifiant le décret n° 82-819 du 27 septembre 1982 modifié relatif aux conditions d'accès à l'Ecole nationale d'administration et au régime de la scolarité.

UN ARRÊtÉ

● Du 6 octobre 1986 portant création d'un brevet des métiers d'art Ebéniste.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudine
et Max de MENDEZ

ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Anne-Sophie,

le 11 octobre 1986, à Neuilly-sur-Seine.

– Chantal
et Nicolas QUILLET

ont la joie d'annoncer la naissance de

Jeanne,

le 7 octobre 1986, à Grenoble.
Préfecture de l'Isère, BP 1046, 38021 Grenoble Cedex.

– Anne VIRIEUX
et Emmanuel ABOULKER,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexandre,

le mercredi 24 septembre 1986.

Mariages

– M. Gilbert BRAHAMSHA
et Mme, née Simone DUMOULIN,

sont heureux de faire part du mariage de leur fille,

Brigitte,
avec
Nozomu INAZUMA,

fils de M. et Mme Akira INAZUMA,

qui a eu lieu le 4 octobre 1986, à l'église d'Attignat-Oncin (Savoie).

PO Box I Khartoum, Soudan.
126, rue Lafayette, 75010 Paris.

– Jean-Baptiste LHOMEAU
a le bonheur d'annoncer le mariage de ses parents,

Marie-France LAVARINI
et
Jean-Yves LHOMEAU.

Le 10 octobre 1986, à Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du sculpteur

George APOSTU,

survenu le 13 octobre 1986, à Paris.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 octobre, à 8 h 30, en l'église orthodoxe roumaine de Paris, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Berry
et la famille

ont la douleur d'annoncer le décès du

poète André BERRY.

– Mme André Brunet,
M. et Mme Patrice Brunet
et leurs enfants,
M. Didier Brunet, Mme Béatrice Brunet
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Brunet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chauliac
et leurs enfants,
Mme Denise Touze,

font part du rappel à Dieu de

M. André BRUNET,
inspecteur général
des finances honoraire,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers,
commandeur de la Légion d'honneur,
correspondant de l'Institut,
docteur *honoris causa*
de l'université de Genève,

le 11 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

«Heureux, dès à présent, les morts qui meurent dans le Seigneur! Oui, dit l'Esprit; car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.»
Apoc. XIV-13.

«Ce jour-là, quand le soir fut venu, il leur dit : «Passons à l'autre bord.»
Marc IV-35.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 octobre, à 14 heures, au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, 75007 Paris, et l'inhumation à Illiers-Combray (Eure-et-Loir).

Ni fleurs ni couronnes.

[Inspecteur général des finances, André Brunet a exercé son activité au sein d'administrations centrales et internationales, et auprès de cabinets ministériels. Administrateur d'entreprises publiques, il s'est attaché à la promotion de la gestion et de l'information économique. Son action s'est étendue au domaine des lettres et à l'histoire.]

– Mme Georges Dumézil,
son épouse,
M. et Mme Hubert Curien
M. et Mme Claude Dumézil,
ses enfants,
M. et Mme Nicolas Curien,
M. et Mme Christophe Curien
M. et Mme Pierre-Louis Curien,
M. Hippolyte Dumézil,
ses petits-enfants,
Erwan, Chloé et Julie Curien,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Marie Pegon,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DUMÉZIL,
professeur honoraire
au Collège de France,
membre de l'Académie française,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 11 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées dans la stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

82, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
24, rue des Fossés-Saint-Jacques,
75005 Paris.
70, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– La section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études a le regret de faire part du décès de

M. Georges DUMÉZIL,
ancien directeur d'études à la section
Etude comparée des religions
des peuples indo-européens,

survenu le 11 octobre 1986.

(Lire le Monde *du 14 octobre.)*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Ses enfants
et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette
PELLETIER-GRANDVARLET,

survenu le 12 octobre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Courroy,
60112 Milly.

– M. et Mme René Forge
et leurs enfants,
Pascal, Brigitte, Christophe, Laurent,
Mme Paulette Jolibois,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pol JOLIBOIS,
retraité de l'enseignement,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
croix de guerre
1914-1918 - 1939-1940,
fondateur et président
des Sidi-Brahim de Bar-le-Duc
et Commercy
et président départemental,

leur père et grand-père,
survenu à Commercy, le 21 septembre 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 25 septembre 1986, en Meuse.

Le Prieuré, 2, rue Notre-Dame,
55190 Void-Vacon.

– Les familles Kernevez,
Devert et Dagrada,
ont la tristesse de faire part du décès du

médecin général
Eugène KERNEVEZ,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
combattant volontaire de la Résistance,
médaille outre-mer
avec agrafe Extrême-Orient,

survenu à Paris, le 11 octobre 1986.

L'inhumation aura lieu en Bretagne dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nancy.
Bruxelles.
Le Seigneur a accueilli dans sa lumière

le docteur Jean MARTIN,
professeur
à la faculté de médecine de Nancy,

décédé à Nancy, le samedi 11 octobre 1986, en sa soixante et unième année.

De la part de Mme Jean Martin,
Ses enfants,
Mme Hélène Martin,
M. et Mme Georges Poignon,
Toute la famille et tous ses collaborateurs et amis du service d'informatique médicale et de médecine nucléaire du CHU de Nancy.

La célébration eucharistique a lieu le mardi 14 octobre, à 14 h 15, en l'église Sainte-Thérèse de Nancy.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Nancy, 49, rue Félix-Faure.

– Mme Albert Serezo,
Laurent Serezo,
M. et Mme Ktorza,
M. et Mme Petersen,
David, Hannah, Salômé,
M. et Mme Isaac Serezo,
M. et Mme Maurice Serezo,
M. et Mme Benizri Haim,
M. et Mme Azoulay Elie,
Mme veuve Moyal,
Mme Veuve Mechaly,
Les familles Abecassis, Amzallag, Rayot, Mauss,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père et frère,

M. Albert SEREZO,

survenu le 12 octobre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Riquet,
75019 Paris.

– Charles et Paula Scialom,
Adrien Silvio-Scialom
et sa fille Sabine,
Lilia Scialom,
à Valbonne (06),
Philippe et Catherine Scialom,
Philippe et Patricia Dando
et leurs enfants,
Pierre Lévy, Dominique
et leurs enfants,
Anne Lévy,
Les familles Scialom, Spizzichino, Darmon, Sfez, Modigliani,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lola SPIZZICHINO,
veuve Albert Scialom.

Réunion le 15 octobre, à 8 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

– Marie-Thérèse Timsit,
née Larré,
son épouse,
Isabelle et Bruno,
ses enfants,
Mme Edmond Timsit,
née Andrée Sultan,
Annie et Jacques Dreski
et leurs filles,
Le docteur Denise Timsit,
M. et Mme Léon Larré,
Les familles parentes et alliées,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Alain TIMSIT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chargé de mission
auprès de la direction du personnel
et des relations sociales d'EDF-GDF,

survenu à Paris, le 12 octobre 1986, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 octobre, à 13 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, boulevard des Coteaux,
92500 Rueil-Malmaison.

Remerciements

– Sa famille, ses collègues et amis de l'INSERM (U 267) remercient ceux et celles qui ont pleuré avec eux lors du décès accidentel, le 27 juin 1986, de

Antoine GOUTNER,
docteur en médecine,
chargé de recherches à l'INSERM
(Institut de cancérologie
et d'immunogénétique de Villejuif).

Il allait avoir trente-sept ans.

En souvenir d'Antoine, qui croyait tant en son travail de recherches, sa famille fait savoir que des dons peuvent être adressés à l'équipe dont il faisait partie (U 267 INSERM – ICIG – 14/16, rue Paul-Vaillant-Couturier, 94800 Villejuif).

Que ceux qui ont déjà adressé des dons en soient ici remerciés, comme sont remerciés par avance ceux qui en adresseront dans l'avenir.

16, avenue Pierre-Brossolette,
92240 Malakoff.

Anniversaires

– Elle avait dix-neuf ans.
Elle aimait la vie.
Elle nous a quittés il y a treize ans.

Danièle PLATZMAN.

Avis de messes

– Aux intentions de

Mme Edith DUPOUEY,

décédée accidentellement le 15 août 1986.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, le mercredi 22 octobre 1986, à 18 heures.

Communications diverses

– Maurice Schumann parlera de «la cohabitation», sous la présidence de Léo Hamon, au club Notre présence, au cours d'un dîner-débat, le jeudi 16 octobre, à 19 h 30, à l'Hôtel de France et Choiseul, 239, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Tél. : 42-67-14-34.

– Forum 108 organise, le jeudi 23 octobre, de 18 h 30 à 22 h 30, une soirée-débat sur le thème : «Modernisation et emploi. Quelle place pour l'homme?», avec la participation de M. François Dalle, chargé de mission sur les nouvelles données de l'emploi.
Un repas aura lieu sur place. Inscriptions : 108, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 45-48-77-09.

CARNET DU *MONDE*
Tarif H.T.

Toutes rubriques .... 60 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses 65 F
Renseignements 42-47-95-03

CIRCULATION

Une campagne de la gendarmerie pour protéger l'enfant piéton

Au cours du dernier trimestre 1986, la gendarmerie nationale lance une campagne de sensibilisation sur les dangers de la route pour les enfants.

Le dessinateur Peyo, inventeur des *« Schtroumfs »*, a illustré des dépliants qui expliquent aux enfants, à leurs parents et aux automobilistes, les périls de la route. Des affiches sont également prévues.

Selon les spécialistes, 40 % des jeunes sont totalement inattentifs et traversent la rue sans regarder. 15 % utilisent les passages protégés d'une façon incorrecte. C'est comme piéton que l'enfant est le plus vulnérable : en 1985, deux cent cinquante jeunes de moins de quatorze ans ont été renversés et tués par des véhicules.

RESULTATS COMPLETS N° 60

LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5 F)
16 bons résultats	9	298 000,00 F
15 bons résultats	377	7 625,00 F
14 bons résultats	4 448	655,00 F
13 bons résultats	29 354	99,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	22 885	56,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance "
du Dimanche 12 Oct. 1986 : 3 8 10 11 13 14 16

JEUX OLYMPIQUES



PARIS 1992

PARIS, qui a déjà accueilli les Jeux d'été de 1900 et de 1924, sera-t-il retenu, pour la troisième fois, comme ville organisatrice de la XXVe Olympiades ?

D'autres villes candidates attendent l'honneur de recevoir la flamme olympique depuis fort longtemps, ou peuvent rivaliser avec la capitale française pour leurs équipements sportifs et l'intérêt de leur dossier.

Mais Paris olympique en 1992, quel symbole ! Les bases de l'humanisme sportif qu'incarne le CIO ont été jetées en 1892 à la Sorbonne. Paris, en ce sens, est historiquement l'un des berceaux de l'olympisme. Et, au-delà, la capitale est prête à proposer aux sportifs des technologies de pointe et des structures d'accueil incomparables : tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement parfait des compétitions.

En retour, la France pourra – enfin – connaître ce grand élan pour le sport qui lui a longtemps fait défaut. C'est ce qu'espèrent, selon un sondage récent, neuf Parisiens sur dix, en souhaitant que le vendredi 17 octobre le CIO se prononce en faveur de leur ville.

ALAIN GIRAUDO.

Le pari d'une capitale

ET si le 8 août 1992 le drapeau olympique flottait sur la capitale. Si les Jeux élisaient domicile à Paris. Le visage de la Ville-Lumière en serait-il bouleversé ? La vie quotidienne des habitants de l'Ile-de-France et de l'Hexagone en serait-elle profondément et durablement influencée ? Les Jeux ouvriraient-ils une ère nouvelle, susciteraient-ils un grand élan sportif dans la ville du baron Pierre de Coubertin, père de l'olympisme moderne ? Quelle empreinte laisserait sur Paris ce formidable événement ? Et, surtout, quel message une mégapole symbole de culture et d'idées neuves pourrait-elle renvoyer au monde à travers les Jeux qu'elle accueille ?

La candidature de Paris à l'organisation des compétitions de la XXVe Olympiade est peut-être la plus prestigieuse, la plus lourde d'histoire et de symboles, celle qui fait le plus rêver, mais en même temps, sans doute, la plus controversée, ou plutôt la plus naturellement passionnelle. Les Jeux en son sein ne pourraient être que différents. Ni gigantesques et affairistes, ni totalement triomphants. A vrai dire, on redoute une vague concurrence, un soupçon de jalousie, entre la tour Eiffel et la flamme olympique. Comme si deux mythes de cette envergure risquaient de se faire de l'ombre.

Et pourtant, Paris a donné des gages de sa soif olympique. D'abord, en scellant un accord entre la Ville, la région et l'Etat, une garantie nationale de portée politique et financière. Ensuite, en ficelant un dossier sérieux, solide, mobilisant le concours des plus grosses firmes du pays.

Le Paris olympique de 1992, sans tailler à coups de hache comme le baron Haussmann au siècle dernier pour sculpter une autre ville, fait toute leur place aux Jeux pratiquement au cœur de la cité. Une volonté de concentration et de mariage aussi étroit que possible avec l'agglomération.

Pour se mettre à l'heure olympique, la capitale a choisi d'utiliser un maximum d'installations existantes, même si elles ne sont pas, à l'origine, destinées aux activités sportives. C'est le cas du Grand Palais, un monument ancré entre la Seine et les Champs-Elysées par l'Exposition universelle de 1900 et qui abritera l'escrime, discipline de tradition par excellence. C'est le cas aussi du moderne CNIT, dans le quartier de la Défense. Sous ses longues voûtes de béton, auront lieu les compétitions de judo et de gymnastique. Paris et sa région disposaient également d'une panoplie d'équipements spécifiques : la salle Pierre-de-Coubertin, rénovée pour les lutteurs, mais aussi Roland-Garros, modernisé par étapes depuis dix ans, où se déroule chaque année l'un des trois plus grands tournois de tennis du circuit ; le Parc des Princes. Avec le Palais omnisports de Bercy, la capitale s'est dotée depuis deux ans d'un outil moderne : sa salle polyvalente peut accueillir plusieurs disciplines différentes et contenir jusqu'à dix-sept mille spectateurs.

Les investissements lourds se concentreront sur trois grands équipements qui font défaut. Le plus important reste le stade olympique de quatre-vingt mille places, sur deux emplacements possibles : Vincennes et le Tremblay, présélectionnés en raison de leur facilité d'accès (10 minutes environ) à partir du village des athlètes et du centre de presse de la zone Bercy-Tolbiac. Manquait aussi à Paris un grand stade nautique. Il s'élèvera à Tolbiac, près de la gare d'Austerlitz, et couvrira d'un toit transparent les gradins où pourront prendre place dix mille personnes. Restera enfin à aménager, à Vaires-sur-Marne, le bassin d'aviron et de canoë-kayak.

Au total, la facture olympique de Paris pèsera près de 8 milliards de francs. Soit le coût de deux grands chantiers actuellement ouverts dans la cité, comme l'arc monumental de la Défense et les travaux du Grand Louvre.

Impact modéré sur l'urbanisme de la capitale. Mais souci évident de rééquilibrer l'agglomération à l'est, où le projet Disneyland doit constituer un puissant pôle d'attraction. Le cœur des Jeux de 1992 se situera sur les 30 hectares de la zone Bercy-Tolbiac, où se concentreront le village olympique et le centre de presse de part et d'autre de la Seine, autour d'un parc de 13 hectares. Tous ces équipements, une fois passées les trois semaines des Jeux, deviendront bureaux et logements pour les Parisiens. Le site a déjà entamé une sensible transformation avec la rénovation du quartier de la gare de Lyon, terminus du TGV Sud-Est, le Palais omnisports de Bercy et le chantier du ministère des finances. Ici, les plans d'aménagement de la Ville de Paris et les nécessités olympiques ont trouvé un terrain de convergence.

L'effet JO accélérera un processus d'aménagement, le dynamisera et lui donnera un « supplément d'âme ». La préoccupation de la municipalité de Jacques Chirac et de l'équipe du comité de candidature est d'assurer une continuité, une cohérence à l'échelon de l'agglomération à travers une pièce maîtresse du dispositif olympique. La capitale française trouve là l'occasion de se doter de grands équipements, essentiellement sportifs, qui lui font défaut. Mais sans tomber dans le somptuaire. L'exemple de Montréal, dont les habitants paieront jusqu'en l'an 2000 l'impôt des Jeux de 1976, est là pour rappeler que les lendemains olympiques peuvent se révéler douloureux.

Réussir les Jeux après, tout en les réussissant pendant, voilà sans doute le précaire équilibre à trouver. C'est pourquoi Paris s'applique avec autant de minutie à dessiner les frontières de sa *« candidature différente »* d'un rassemblement olympique dans la ville peut-être la mieux à même de marier sport et culture, Coubertin et Victor Hugo. Message délicat à faire passer.

L'enjeu d'une Olympiade est colossal. Même si l'on n'arrive pas à le chiffrer d'une manière comptable indiscutable. Le tour de force financier de Peter Hueberoth à Los Angeles en 1984 n'a guère de chances d'être reproduit ailleurs.

MICHEL DESFONTAINES.

(Lire la suite page 26.)

PAGE 20
Ce CIO pas si rétro

PAGE 21
Une pièce en quatre actes

PAGE 22
Les grands s'engagent

PAGE 24
La sécurité n'a pas de prix

PAGE 25
Les entreprises dans la course

PAGE 26
Le plus grand spectacle du monde

Ce CIO pas si rétro

L'association créée par Pierre de Coubertin est en fait la mieux à même d'organiser les Jeux le plus sérieusement possible.

« *Une mafia de marquis, de comtes, de milliardaires et de Blancs* ». Sur le registre tonitruant qui lui est familier, le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, a ainsi caricaturé le Comité international olympique (CIO) dont le crime à ses yeux est d'avoir accordé l'organisation des jeux de la XXIVe Olympiade à Séoul, capitale de la Corée du Sud. Pour lui, la direction du mouvement olympique mondial devrait être assurée par l'Organisation des nations unies (ONU).

En fait, Fidel Castro dit tout haut et très fort ce que pensent beaucoup de gens – en particulier certains politiciens européens – qui ne comprennent pas qu'un événement d'un retentissement aussi fort que les Jeux échappent à leur contrôle.

Mais les Jeux auraient-ils jamais été rénovés si jadis la Société des nations s'était saisie du problème ? Il est permis d'en douter. Lorsque le baron Pierre de Coubertin prononce son célèbre appel à la tribune de la Sorbonne en novembre 1892, le professionnalisme fait rage dans un univers sportif encore en gestation et les politiques qui rêvent de reconquérir l'Alsace et la Lorraine conçoivent la gymnastique scolaire comme une préparation militaire. Entre ces deux extrêmes, le groupe d'hommes qui entourent Coubertin pense que l'homme doit pouvoir s'accomplir par et dans le sport. La rénovation des jeux antiques, interdits par l'empereur Théodose en l'an 392, leur paraît le moyen le plus sûr d'atteindre leur but. Ils passent aux yeux de la majorité de leurs contemporains pour des « illuminés » et ne doivent attendre d'aide de personne et surtout pas des Etats. Ils vont donc former un club « à l'anglaise », très fermé, très secret, le CIO, dont l'unique objet sera l'organisation, tous les quatre ans, de compétitions sportives.

Afin d'échapper à l'emprise des hommes politiques, Coubertin installe son petit monde, constitué sous la forme d'une simple association sans but lucratif, dans un pays neutre, la Suisse, et pour rester indépendant des puissances d'argent, il sélectionne ses partenaires en fonction de leur fortune personnelle et de leur notoriété dans leur pays d'origine.

En fait, le CIO n'a jamais pu échapper aux querelles d'intérêt et aux rivalités entre les nations participantes. Depuis que les compatriotes du baron ont demandé l'exclusion de l'Allemagne des premiers Jeux d'Athènes en 1896, « *pour venger Sedan* », il n'y a pas eu pratiquement d'exception à cette règle. La dénaturation la plus grave de l'idéal olympique s'est produite lorsque les nazis ont transformé les Jeux de 1936 en une démonstration de la force germanique.

Mais les attaques dont il est l'objet ne sont-elles pas la preuve *a contrario* du succès du CIO ? S'acharnerait-on à dénigrer un « machin » vraiment sans importance ? Et si les perturbations qui ont affecté le fonctionnement du système olympique lors des rendez-vous de Munich, Montréal, Moscou et Los Angeles peuvent être portées au passif du CIO, une lecture beaucoup plus favorable de son action est possible.

Alors que les gouvernements se sont longtemps contentés de condamner la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud sans en tirer aucune conséquence, diplomatique ou économique, le CIO a exclu en 1964 les représentants de Pretoria des Jeux. L'académie suédoise a envisagé d'attribuer le prix Nobel de la paix au Comité en raison des efforts qu'il a déployés lors des crises de 1980 et 1984 pour maintenir un dialogue entre le Kremlin et la Maison Blanche et pour faire des rendez-vous de Moscou et de Los Angeles le rassemblement de la jeunesse mondiale.

D'où vient alors cette image d'institution anachronique qui colle au CIO ? Sans doute du fait que le système de cooptation de ses membres paraît une survivance d'un passé révolu. Mais une élection au suffrage universel, proportionnel ou représentatif, aurait-elle assuré la pérennité du Comité ? « *Si les cent soixante pays qui ont un comité national olympique avaient un représentant au CIO, nous rencontrerions rapidement les mêmes difficultés que les organisations internationales classiques* », répond généralement le président Juan Antonio Samaranch. Si bien que, avec ses quatre-vingt-onze membres cooptés, dont quatre-vingt-huit devraient être présents le 17 octobre pour la désignation des villes organisatrices des Jeux d'hiver et d'été 1992, le Comité paraît la pire des solutions à l'exception de toutes les autres, comme le disait Churchill de la démocratie.

Une autre raison explique la mauvaise image du CIO : la très, trop, longue présidence de l'Américain Avery Brundage, qui, à une période charnière de l'évolution des idées et des mœurs, s'est obstiné à défendre des valeurs de plus en plus surannées. Ce grand collectionneur d'art asiatique a en effet bloqué toute évolution sur la question de l'amateurisme, alors même que l'adhésion des pays de l'Est au mouvement, avec leurs athlètes d'Etat, bouleversait les données de l'olympisme.

Depuis qu'il a succédé à l'Irlandais lord Killanin à la tête du CIO, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch s'est attaché à faire évoluer la situation. Un code de l'athlète a été mis en chantier qui devrait aboutir à des compétitions ouvertes. Un élargissement du recrutement des membres du CIO a été amorcé avec l'admission dans le Comité de femmes et une plus large représentativité des pays du tiers-monde. A cet égard, une très large part des droits de télévision qui sont reversés au CIO par les comités d'organisation locaux sont désormais destinés à la promotion du sport dans les pays les plus démunis.

Bref, le CIO reste un monument incontournable : il est le seul propriétaire des Jeux et de leur image. Pour le meilleur et pour le pire.

A. G.

Les certitudes d'Alain Danet

Chargé de la promotion de la candidature de Paris, le président du RCF explique pourquoi il croit à ce qu'il dit.

« *QUAND le dossier technique de la candidature a été au point, c'est une terrible bataille économique, politique, commerciale, et même philosophique, qui s'est engagée pour faire aboutir nos arguments. Cette candidature a été une fabuleuse aventure* », assure Alain Danet, président du Racing Club Français, le plus prestigieux club de France, qui a été chargé de promouvoir Paris auprès des instances sportives internationales depuis bientôt deux ans.

Son analyse de la situation olympique et les arguments développés en faveur du dossier parisien sont les suivants : « *Avant tout il faut avoir en mémoire la situation de l'olympisme au lendemain de la cérémonie de clôture des Jeux de Moscou. Une situation dramatique ! En 1978, il n'y avait eu qu'un candidat à l'organisation des jeux d'été, Los Angeles, et on venait de vivre le plus grand boycottage de l'histoire des Jeux. On risquait donc de n'avoir plus de candidat ou des candidats à problèmes. Cela allait d'ailleurs encore se produire avec la désignation de Séoul en 1981. Pour le président du Comité international olympique qui venait d'être élu à Moscou Juan Antonio Samaranch il était donc impératif d'avoir des candidats à la fois sûrs et prestigieux. Et il l'a fait savoir aux plus hauts personnages de l'Etat français. Le mouvement olympique national qui envisageait de fêter le centenaire de l'appel de Coubertin avait un projet identique. Dès lors, après l'abandon d'une exposition universelle en 1989, une extraordinaire mécanique se met en place pour la candidature aux Jeux de 1992. Une candidature qui s'impose puisqu'il s'agit de célébrer le centenaire de l'appel de leur rénovateur.*

» *Attention*, ajoute Alain Danet. *On ne dit pas : Paris doit avoir les Jeux. On dit : notre candidature a une signification philosophique, politique et humaine. En fait, c'est une réponse positive au vœu de Juan Antonio Samaranch.*

» *Et cette candidature repose sur un engagement financier solide et d'importance. On ne sait pas comment peut évoluer la situation même si Los Angeles a fait des bénéfices colossaux qui en ont alléché beaucoup. Le maire a donc dit aux membres du CIO qu'en cas de désignation de Paris, l'accord financier entre la Ville et l'Etat – qui a été long à élaborer – deviendrait un projet de loi. C'est une garantie de bonne fin. Paris est la seule candidature qui puisse ainsi s'avancer.*

» *Même réflexion pour ce qui concerne le grand stade. Le maire veut qu'il soit construit à l'est de la capitale. Sur quel site ? le choix de l'emplacement dépendra des réponses à deux idées forces qui ne peuvent pas laisser indifférents les représentants sportifs mondiaux. Il s'agit d'abord d'édifier le stade de l'an 2000, celui qui répondra aux aspirations des fédérations internationales en matière de technicité mais qui sera aussi idéal pour le spectacle sportif. Or des six candidates, Paris est la seule à pouvoir offrir une telle possibilité puisque les autres villes possèdent déjà leurs installations.*

» *Notre dossier a des atouts inimaginables comme la Seine, les trois aéroports, les sites merveilleux offerts aux fédérations internationales pour les épreuves. Encore fallait-il les « vendre » aux membres du CIO. Pour cela il fallait leur faire valoir qu'à Paris ils pourraient réfléchir à l'avenir de l'olympisme sur les lieux mêmes de sa rénovation, qu'à Paris ils trouveraient les avantages uniques que peut procurer une capitale en matière de sécurité, de transport.*

» *Bref Paris, qui est une ville de dimensions humaines puisque les sites les plus éloignés seraient à vingt minutes du village olympique, est la candidature de la différence. C'est la capitale d'une terre d'asile, c'est le pays des droits de l'homme, de la Révolution française, de l'appel de Coubertin. Enfin Paris est le carrefour de toutes les cultures. Voilà pourquoi elle est différente.*

» *Et Paris veut les Jeux. C'est le moyen de provoquer dans le pays le déclic dont il a tant besoin en faveur du sport. C'est le moyen de redorer le blason olympique. Cela sans arrogance, sans condescendance aucune.*

» *En clair, la décision de Lausanne aura une importance considérable pour le CIO. Car il n'a pas le droit à l'erreur dans les circonstances actuelles. Il doit prendre toutes les garanties pour que les avatars subis depuis 1976 ne se renouvellent pas une fois encore. Il ne peut pas donner l'impression aux villes candidates et aux continents qu'elles représentent, d'une décision arrangée, scellée par avance, car tout le terrain reconquis depuis Los Angeles serait perdu et peut-être définitivement : il n'y aurait plus de candidats, sinon des candidats qui seraient en mesure de dicter leurs conditions au CIO.*

» *Le Comité olympique est donc tenu moralement de produire le 17 octobre une décision étayée qui ne remette pas en cause l'institution* conclut Alain Danet. *Et cela ne fait que renforcer la candidature de Paris* ».

A. G.

PARIS CANDIDAT

Une pièce en quatre actes

LE 16 octobre prochain, Jacques Chirac abattra à Lausanne, devant les quatre-vingt-huit membres présents du CIO (Comité international olympique), les ultimes cartes de Paris pour organiser les Jeux d'été de 1992. Le terme d'un long suspense. Depuis la fin des Jeux de Moscou en 1980, l'idée d'accueillir la XXV[e] Olympiade dans la capitale titille les esprits.

Le Comité olympique français (CNOSF) estime, en effet, que l'avenir de cette grande fête du sport, malmenée par la politique, tangue dangereusement. Le boycottage ronge la citadelle du muscle. Les responsables du sport français sont d'autant plus confortés dans leur sentiment que la menace des athlètes des pays de l'Est de ne pas se rendre à Los Angeles se précise. Or on n'a pas oublié que c'est en 1892 que le baron Pierre de Coubertin lança, un soir de novembre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous les yeux de Bossuet et de Fénelon, son appel à la rénovation des Jeux.

Paris, ville olympique en 1992 ? Comment mieux célébrer l'anniversaire de l'initiative du baron et ainsi retourner aux sources pour donner un nouvel élan aux Olympiades ? (1) Juan-Antonio Samaranch, président du CIO, paraît acquis à cette idée. Cela est si vrai que le 12 novembre 1980, à l'Elysée, au cours d'un entretien avec Valéry Giscard d'Estaing, il encourage le président de la République à réfléchir sur une candidature de Paris pour les jeux du centenaire. Valéry Giscard d'Estaing ne donne pas suite à cette demande. Silence.

Dans l'euphorie de la victoire, la gauche reprend à son compte la proposition d'organiser une Exposition universelle dans la capitale. Echec. Le projet capote et ne sortira jamais des cartons. Le 14 janvier 1982, M. Samaranch prononce un discours à l'Hôtel de Ville : *« Paris a, en outre, par deux fois accueilli les Jeux olympiques en 1900 et 1924, et il ne nous surprendrait pas qu'elle ne veuille marquer d'un éclat particulier un autre centenaire que celui que nous célébrons aujourd'hui. »*

Le lendemain 15 janvier, le président du CIO, reçu à l'Elysée par François Mitterrand, *« remet ça »*.

La candidature de Paris a été suggérée, pour la première fois, par le président du CIO le 12 novembre 1980.

Il souhaite, en effet, que la capitale présente sa candidature pour les Jeux de 1992. Le président de la République fait savoir qu'il est favorable à un retour des Olympiades d'été à Paris. Il charge M[me] Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, d'une étude à ce propos. Tous les regards convergent alors vers la mairie de la capitale. L'article 4 de la charte olympique précise que *« l'honneur d'organiser les Jeux olympiques est confié à une ville »*. L'incertitude ne durera pas longtemps. *« Sur le plan des principes, M. Chirac est favorable à l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992 »*, déclare Nelson Paillou, le nouveau président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), après une entrevue le 29 novembre 1982 avec le maire de Paris. Une commission d'étude, qui regroupe des représentants du monde sportif, de l'Etat, de la Ville et de la région Ile-de-France, est installée pour étudier les premiers éléments du dossier. Fin du premier acte.

L'année 1983 est marquée par le renouvellement des conseils municipaux. Jacques Chirac l'emporte largement à Paris. Une fois les tréteaux démontés et les panneaux électoraux rangés, on reparle des Jeux. La Mairie de Paris souligne alors : *« Nous sommes favorables au principe de cette candidature mais sous réserve que les responsabilités financières des parties concernées soient délimitées à l'avance. Le maire ne remettra pas en cause la saine gestion de Paris pour endosser les responsabilités du gouvernement au profit d'une telle opération. »* Voilà qui est clair et pose la question de fond : qui paiera ? Au mois de janvier 1984, en visite à l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique), le président de la République affirme : *« Je pense qu'un accord est possible entre l'Etat, Paris et la région parisienne. »* Trois jours plus tard, Jacques Chirac reprend la balle au bond et réplique que *« la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992 ne sera possible »* que si l'Etat s'engage à participer *« pour 50 % aux dépenses très importantes »* d'équipements nécessaires. Bref, on se prépare à négocier. *« Que chacun prenne ses responsabilités »*, lance M. Nelson Paillou en avril 1984.

Il est vrai que, pour les responsables politiques, les leçons de Grenoble et de Montréal, dont le déficit a puisé dans les ressources publiques des villes, des régions et des Etats concernés pendant plusieurs années, ne sont pas oubliées. Le vendredi 1[er] juin, au cours de la cérémonie célébrant le quatre-vingt-dixième anniversaire du CIO, François Mitterrand prend tout le monde de vitesse et annonce que Paris sera candidate à l'organisation des Jeux en 1992. Est-ce à dire que la question financière, qui jusqu'à présent fait achopper un accord définitif entre la Ville et l'Etat, est réglée ? En d'autres termes, le président de la République a-t-il pris l'engagement de faire financer les déficits des Jeux à 50 % par l'Etat ?

« Rien de fait », dit-on à Matignon. On a fait le gros dos à la mairie de Paris, où l'on explique que *« c'est à la Ville d'annoncer officiellement sa candidature »*. Et Jacques Chirac boucle ses valises pour Los Angeles, où il représente Paris aux Jeux. Fin du deuxième acte.

C'est à l'issue de ces Olympiades américaines que le maire de la capitale révèle que la réponse de la Ville à la candidature sera « oui ». Saisi par l'atmosphère et l'ambiance des Jeux, Jacques Chirac a également été sensible à ce que Montherlant appelle la *« musique du sport »*. Le dénouement approche. D'autant plus vite que l'on apprend que les résultats financiers de Los Angeles affichent un bénéfice de 151 millions de dollars (1 milliard 350 millions de francs). Le mercredi 28 novembre 1984, Jacques Chirac annonce : *« Conformément aux dispositions de la charte olympique, je dépose aujourd'hui auprès du Comité international olympique la candidature officielle de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de Paris. »*

Dès lors la machine est lancée. La cohabitation trouve ici une illustration remarquable. Tous les responsables français militent en faveur des Jeux olympiques de Paris. Fin du troisième acte.

Le quatrième et dernier acte se joue donc à Lausanne cette semaine. Barcelone, Amsterdam, Brisbane, Belgrade et Birmingham sont également candidates.

JEAN PERRIN.

(1) Certains rappellent, mais on les a moins entendus, que 1992 marquera également le bicentenaire de la fondation de la première République.

L'ambassadeur

Depuis six mois Didier Bariani parcourt le monde son drapeau à la main.

VOICI donc l'éminence grise de la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992, l'« apostille » des commis-voyageurs officiels chargés de défendre hors des frontières le dossier de la capitale. Un homme jeune, qui n'a pas l'habitude de mettre son drapeau dans la poche, mais déjà rompu aux négociations difficiles et aux tractations délicates puisqu'il fut, d'octobre 1979 à novembre 1983, président du Parti radical-socialiste. Il s'agit de Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, mais aussi adjoint au maire de Paris et maire du vingtième arrondissement.

Le sport, il connaît. Il joue régulièrement au football (tous les lundis soir, quand il n'est pas hors des frontières), pratique le tennis et la boxe française, il tire une fois par semaine et abat régulièrement plusieurs kilomètres sur la cendrée d'un grand stade parisien. Vieux routier des pistes et des gymnases, il accueille donc avec sympathie l'idée d'organiser la grande fête du sport dans la capitale.

Quand, à la fin du mois de mars dernier, instruction est donnée à tous les membres du gouvernement en déplacement à l'étranger de ne pas oublier d'évoquer la candidature de Paris aux Jeux, Didier Bariani — le ministre qui voyage le plus — se trouve, par la force des choses, propulsé au premier rang des chevau-légers de l'olympisme français. *« Je ne revendique aucun rôle officiel*, dit-il. *J'ai simplement organisé mes déplacements de façon à réserver un temps pour les Jeux. »* Alors, persuadé que *« la seule façon d'être suivi, c'est de courir plus vite que les autres »*, Didier Bariani gagne les quatre coins du monde. Six mois pour convaincre. Qu'ils soient philippins, mexicains, colombiens, péruviens ou équatoriens, roumains, danois, indiens, maliens, camerounais ou ivoiriens, les délégués olympiques n'ont plus de secret pour le secrétaire d'Etat. *« Des gens particulièrement intéressants*, souligne-t-il, *parce que la plupart d'entre eux ont eu des responsabilités dans la vie politique ou économique de leur pays. »*

Des rendez-vous qui, parfois, n'ont pas manqué de pittoresque. Voilà, par exemple, Didier Bariani en visite officielle à Bogota (Colombie). Selon l'habitude, il se réserve quelques instants pour rencontrer le délégué olympique, mais ce dernier habite une commune dont il est le maire, à 1 000 kilomètres de Bogota. Déception vite étouffée grâce à l'avion... Et que dire de la visite rendue, à Sofia, au délégué bulgare, un vieux général de quatre-vingt-quinze ans qui a participé en 1924 au concours hippique des Jeux de Paris ? Mais tout cela n'a-t-il pas un côté racolage ? *« Pas du tout*, réplique le secrétaire d'Etat. *J'avais le désir de convaincre, pas de forcer la main. Mon but était de montrer les avantages de Paris pour l'olympisme et pour son avenir. »*

L'atmosphère de ces conversations ? *« La France, et Paris, en particulier, ne laisse pas indifférent. Cette candidature, en fait, apparait comme une plus-value pour les Jeux. Quel que soit le résultat du vote du 17 octobre, on pourra dire qu'elle aura excité les esprits »*, affirme Didier Bariani, qui ajoute : *« Dans les rencontres que j'ai eues à propos de l'organisation des Jeux de 1992, j'ai bien vite compris que l'on m'écoutait comme représentant du gouvernement français mais aussi, et surtout, comme adjoint au maire de Paris et maire du vingtième arrondissement. »*

Le dossier technique, le secrétaire d'Etat ne s'en soucie guère, ce n'est pas son affaire. Il précise : *« Les Jeux olympiques, s'ils ont lieu dans la capitale, devront être autre chose que des Jeux ordinaires. Je n'ai cessé de le répéter à mes interlocuteurs. »*

J. P.

LES GRANDS S'ENGAGENT

JACQUES CHIRAC : la candidature du rassemblement

L'ANNÉE 1992 marquera le centième anniversaire de l'appel solennel que Coubertin lança, sous les voûtes de la Sorbonne, pour faire renaître le mouvement olympique.

Cette année 1992 sera également celle des Jeux de la XXVe Olympiade.

Quoi de plus naturel que la France et Paris se retrouvent au cœur de cet exceptionnel rendez-vous ?

C'est une ambition légitime pour nous que d'accueillir ces Jeux, à cette date, sur le lieu même de leur renaissance.

La candidature de la Ville de Paris m'est apparue dès l'origine comme un devoir de fidélité à notre tradition, à notre vocation, à notre histoire.

Paris, capitale internationale dans le domaine des arts, de la culture et des échanges, doit être aussi une grande capitale sportive.

Elle est devenue, sur ce plan, le lieu d'importantes manifestations mondiales : elle s'est dotée d'équipements nouveaux. Sa candidature aux Jeux de 1992 est le moyen de parfaire cet effort et de contribuer au renouveau de l'olympisme.

Je suis en effet convaincu qu'aucune exclusive ne peut être prononcée contre nous. La candidature de Paris est la candidature du rassemblement. Nous sommes ainsi fidèles à notre mission qui est de réunir et de promouvoir plus que jamais l'idéal de fraternité entre les hommes et entre les peuples.

Quelle chance alors pour notre jeunesse et pour notre mouvement sportif ! Quelle chance aussi pour notre ville, pour la région Ile-de-France et pour le pays tout entier ! Quelle ardeur déjà dans notre peuple pour soutenir cette candidature qui est celle de tous les Français !

Demain, le Comité international olympique va se réunir pour choisir. Nous attendons sa décision avec sérénité, confiants, en toute hypothèse, dans le rayonnement et l'avenir de notre capitale.

JACQUES CHIRAC,
premier ministre,
maire de Paris.



MICHEL GIRAUD : la chance de l'Ile-de-France

ENTRE 1989 et 1993, ce sont six mille emplois par an, en moyenne, qui seront créés en région Ile-de-France, si Paris organise les Jeux olympiques de 1992. Telle est la conclusion d'une étude de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) sur les retombées économiques des Olympiades en région parisienne.

Les activités du bâtiment et des travaux publics seront soutenues au cours des années 1989, 1990 et 1991 (2 700 emplois nouveaux ou maintenus). C'est-à-dire à une période qui se situe juste après l'achèvement, en 1988, des grands travaux d'urbanisme engagés dans la capitale. A titre d'exemple, citons la construction du village olympique, qui devrait accueillir 12 000 athlètes. Ce sont 2 500 logements qui seront édifiés à l'est de Paris, aux portes du Val-de-Marne, sur des terrains situés, d'une part, à Bercy (12e arrondissement) et, d'autre part, à Tolbiac (13e arrondissement). Une fois les Jeux terminés, ces logements augmenteront le parc parisien et répondront aux demandes encore non satisfaites dans la capitale. Ils seront alors livrés avec les équipements nécessaires à un quartier de cette dimension.

Les activités tertiaires et de services connaîtront, elles, une forte création d'emplois (10 000 en 1992, 3 000 en 1993) pendant l'année olympique, mais aussi au cours des mois suivants pour tenir compte des conséquences de cette manifestation internationale et de son exploitation commerciale.

Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, qui accompagnera le 16 octobre Jacques Chirac à Lausanne, remarque pertinemment : « *Il nous faut gagner le pari olympique. La venue attendue et espérée des Jeux revêt une importance économique que nombre de Français ne soupçonnent pas. Pourtant, ils sont les premiers bénéficiaires de cette manifestation internationale.* » Il ajoute : « *Les Jeux olympiques signifient, pour nous, des travaux d'équipement de grande ampleur : transports, parcs de stationnement, stades, logements, hôtels..., c'est-à-dire des investissements qui se réalisent, des entreprises qui tournent, de l'embauche pour beaucoup.* » Une chance à saisir, donc.



Il en est de même pour le tourisme, qui représente pour l'Ile-de-France un atout économique important : 10 millions de visiteurs étrangers ont découvert les méandres des vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne. L'organisation à Paris des Jeux olympiques, leur diffusion par toutes les télévisions de la planète, sont un excellent coup de publicité pour assurer à l'Ile-de-France un élargissement et un renouvellement de sa clientèle touristique. Les Jeux, ce sont aussi 200 000 visiteurs, 15 000 membres de la famille olympique et 9 000 journalistes. Une manne pour l'hôtellerie et la restauration régionales. A ce propos, rappelons que Paris et l'Ile-de-France offrent le plus grand nombre de chambres homologuées (85 000 aujourd'hui, 100 000 en 1990), mais aussi les plus diversifiées de toutes les métropoles européennes.

Enfin, toujours dans le secteur économique, les Jeux seront l'occasion de présenter la vitrine de la technologie française. Et Michel Giraud de conclure : « *Les Jeux olympiques représentent un fantastique coup de projecteur sur Paris et sa région, et renforcent son rôle de plaque tournante internationale. La renaissance olympique correspond à un renouveau commercial important : outre les touristes et leurs devises, des liens se tissent entre industriels et hommes d'affaires, des contrats se signent entre Français et étrangers.* » Il précise : « *Les Olympiades sont une excellente occasion de promouvoir l'industrie et la technologie françaises, promotion d'autant plus simple à réaliser qu'elles sont concentrées en Ile-de-France, donc facile à voir entre deux épreuves sportives.* »

Et le président du conseil régional de souhaiter que « *les membres du Comité olympique tiennent compte des retombées économiques des Jeux, non seulement pour le pays hôte, mais aussi pour tous ses partenaires.* »

J. P.

GUY DRUT : le sport priorité nationale

« *JE suis, jour pour jour, dans le même état d'esprit qu'il y a dix ans à la veille du 110 mètres haies de Montréal. Je suis saisi par le doute. Tel aspect n'a-t-il pas été surévalué ? Tel autre n'a-t-il pas été sous-évalué ? Et je suis rempli de confiance. Dans la compétition olympique, Paris a toutes ses chances face à d'autres gros candidats. La compétition sera belle.* » Médaillé d'or en 1976, Guy Drut, qui est désormais le conseiller au sport de la Ville de Paris aux côtés de Jacques Chirac, a pesé de tout son poids d'ancien champion olympique en faveur de la candidature de la capitale à l'organisation des Jeux de 1992.

« *C'est une décision qui entraîne de gros engagements financiers. Elle ne pouvait pas être prise à la légère. Il fallait donc réfléchir. Trouver des arguments. L'un d'eux a été la nécessité de faire en sorte que par cette organisation des Jeux le déclic en faveur du sport dans notre pays se produise, qu'il devienne une priorité nationale avec des structures modernes et adaptées. Une évolution s'est amorcée à cet égard. Mais la motivation nationale provoquée par l'organisation de Jeux est un phénomène extraordinaire. La République fédérale d'Allemagne en 1972, le Canada en 1976, et même les*



Etats-Unis en 1984 en ont fourni la preuve. La prise en considération du sport est beaucoup plus importante dans un pays qui organise les Jeux. Les autorités sont sensibilisées à tous les niveaux. D'ailleurs, on a pu mesurer avec ce comité de soutien à la candidature l'effet qu'une telle idée pouvait d'ores et déjà avoir : la motivation des forces économiques nationales à tout niveau est stupéfiante.

Après avoir assisté aux Jeux de Los Angeles, Jacques Chirac, qui avait été enthousiasmé par l'événement, s'est engagé à fond dans cette candidature, pour la jeunesse, pour le prestige de Paris. Car la capitale a les moyens de faire face à une telle organisation. Elle ne craint personne pour ce qui est des équipements sportifs, des télécommunications, des transports, de l'hébergement, du patrimoine culturel, de la sécurité, autant d'éléments déterminants dans le choix final. De surcroît, 1992 est l'année du centenaire de l'appel de Coubertin auquel le CIO ne peut rester indifférent. Enfin, il ne faut négliger que les Jeux pourront permettre à Paris de se doter plus rapidement que prévu des équipements qui lui font défaut comme un grand stade d'athlétisme et un centre nautique. Bref, ce n'est pas une mince affaire. Le mouvement sportif dans son ensemble « en sera conforté. »

A. G.

NELSON PAILLOU : les Jeux chez eux

« *LORSQUE, en mars 1982, les instances dirigeantes du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ont été renouvelées, l'équipe s'est fixé trois objectifs : restructurer le CNOSF, créer une grande épreuve de masse pour les jeunes et favoriser la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 1992, afin d'honorer Coubertin. La Savoie avait fait acte de candidature auparavant : nous l'avons soutenue. Paris, nous l'avons poussée.* »

Pour Nelson Paillou, sixième successeur du baron Pierre de Coubertin à la tête du mouvement olympique national, il s'agissait en effet d'une évidence qui s'imposait aux contingences politiques ou économiques. Dans les austères bureaux de la rue d'Anjou, une plaquette intitulée *les Jeux olympiques au pays de Coubertin* a été élaborée pour convaincre les différentes parties prenantes d'entamer les études de faisabilité d'une telle entreprise. Quelques mois après, une commission réunissant les quatre composantes – ville, région, Etat, mouvement sportif – produisait un rapport de près de 2 kilogrammes qui était un mini-dossier de candidature explorant toutes les possibilités de la capitale en matière d'équipements, de transports et de financements. Le comité de candidature devait ensuite travailler à partir de ce canevas avec l'accord des différentes autorités politiques.

« *Le CNOSF a eu un rôle moteur dans toute l'histoire de la candidature de Paris*, assure Nelson Paillou. *Pourquoi ? A cause du centenaire de l'appel de Coubertin pour la rénovation des Jeux. La France a déjà organisé deux fois les jeux d'hiver et d'été. Il n'aurait pas été logique de barrer la route à d'autres candidatures s'il n'y avait pas eu cet anniversaire, cette nécessité d'honorer Coubertin. Bien sûr, l'organisation peut avoir des retombées très intéressantes pour la France. Cela peut être l'occasion que nous attendons depuis si longtemps de créer un véritable courant en faveur du sport dans le pays, d'obtenir la création de nouvelles installations et l'instauration du mi-temps scolaire. Bien sûr, il y a deux occasions de célébrer le centenaire, puisque les premiers Jeux modernes n'ont eu lieu qu'en 1896. Mais je pense que la Grèce voudra que cet anniversaire soit célébré sur son territoire. L'idée a même été lancée d'une organisation permanente des Jeux dans un périmètre neutre autour d'Olympie, où serait créé une sorte d'Etat du sport. Mais il n'y a pas de raison d'empêcher à tout jamais les autres pays d'accueillir sur leur territoire la grande fête olympique.*

» *Pour nous, Paris s'impose en raison du mobile extraordinaire du centenaire. Car certains ont parfois tendance à penser que Coubertin est dépassé. Son siècle n'est plus le nôtre. Certes ! mais l'homme n'a pas changé. Quel que soit son environnement, sociologique, technologique, économique et politique, il a le choix de son destin. Donc, il faut réinventer un olympisme qui tienne*

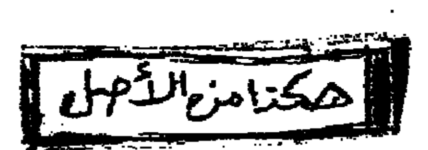


compte des évolutions qui ont transformé le paysage de l'homme, afin de lui permettre de se réaliser par le sport. C'est un pari optimiste. Il appartenait au CNOSF et à la France de favoriser l'émergence de cet olympisme du troisième millénaire. Car l'idéal de Coubertin n'a pas vieilli : le sport de l'an 2000 ne doit pas être laissé aux seules mains des politiques et des financiers.

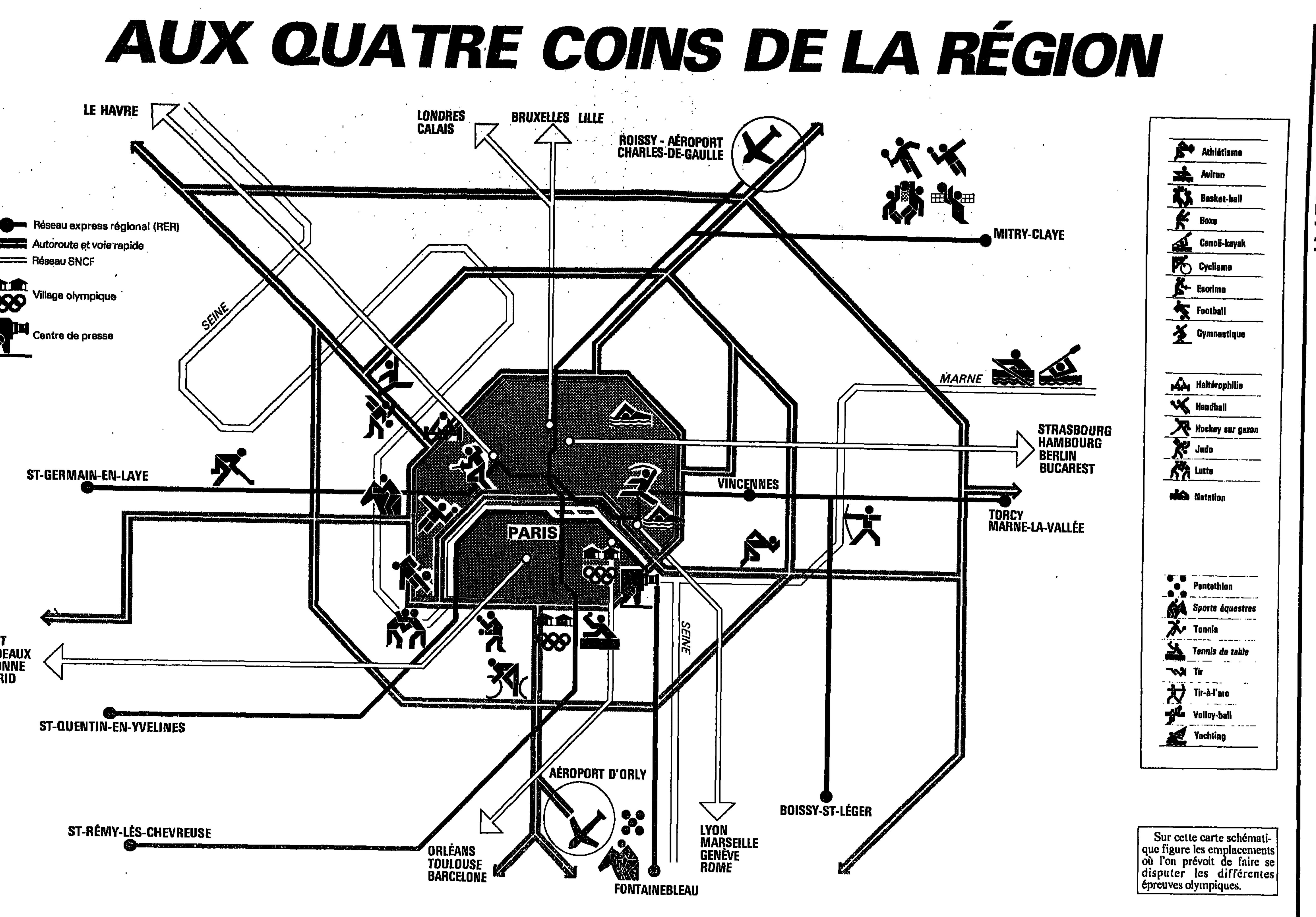
» *Actuellement, le CIO est très préoccupé par ces problèmes. La tendance de fond est à la création de compétitions open. Mais il y a de nombreuses résistances, et les progrès sont très lents. Des assises à la Sorbonne, lors du centenaire de l'appel, pourraient permettre de réinventer l'olympisme moderne, c'est-à-dire de mettre à jour la charte en intégrant les différentes données modernes de la question sportive.*

» *L'enjeu est d'importance : il s'agit de sauver l'héritage de Coubertin pour le bénéfice de l'homme. Cela pourrait être accompli n'importe où. Mais les symboles ont leur importance. Et quel symbole plus fort que celui d'un centenaire de la rénovation sur les terres de celui qui a eu l'idée originelle ?* »

A. G.



AUX QUATRE COINS DE LA RÉGION



Sur cette carte schématique figure les emplacements où l'on prévoit de faire se disputer les différentes épreuves olympiques.

La sécurité n'a pas de prix

Depuis plusieurs mois, des spécialistes triés sur le volet ont étudié les moyens de rendre les Jeux aussi sûrs que possible.

« *ADIEU Paris, bonjour Barcelone !* » Cette boutade d'un journaliste espagnol, au lendemain de l'attentat parisien chez Tati, donne le ton des commentaires acharnés d'une bonne part de la presse d'Espagne, à quelques jours du choix olympique. Sécurité oblige... Pour ces concurrents de la candidature française aux JO d'été, la récente vague d'attentats à Paris est pain bénit. Voilà bien l'argument de dernière heure, monté en polémique comme une mayonnaise : Paris version 1986 promet de dangereux lendemains aux athlètes en piste en 1992.

La sauce espagnole prendra-t-elle ? Le tour de main n'est pas entièrement convaincant. Les actes terroristes fanchissent les frontières sans préavis et au gré d'un changement de vent. Aujourd'hui à Paris, demain en Europe ou ailleurs, et pourquoi pas à Barcelone dans six ans ? Le besoin olympique de sécurité et la prévision des risques se posent dans des termes qui relèvent sans doute plus de la technologie que de la politique.

Certes, le choix du Comité international olympique prendra en compte cet aspect d'actualité qu'est la sécurité, mais également d'autres facteurs au moins aussi importants.

Quoi qu'il en soit, la candidature de Paris, selon ses promoteurs, a un dossier « *bien ficelé* » côté sécurité. La France, d'ailleurs, est exportatrice de « sécurité ». N'a-t-elle pas déjà, par exemple, sous l'autorité de Robert Broussard, actuel directeur central des polices urbaines, fourni une aide en la matière aux Soviétiques lors des Jeux de Moscou en 1980 ?

Depuis, il y eut Los Angeles. Ce fut une mine d'expériences pour la petite équipe fançaise qui, dans le comité de candidature aux Olympiades 1992, a préparé le plan sécurité, sous la direction de Robert Pinaud, chargé de mission au cabinet de M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur chargé de la sécurité.

Et puis, les souvenirs d'un Munich olympique meurtrier en 1972 et d'un stade du Heysel ensanglanté pour un match de football – c'était en Belgique en 1985 – ne sont pas près de disparaître. Le risque d'actualité lié au terrorisme ne fait pas oublier d'autres risques. Dans l'inventaire dressé pour la candidature entrent ceux liés à la « haute sécurité », selon la terminologie utilisée : terrorisme, banditisme, drogue. Puis ceux de la « sécurité civile » – risques naturels tels que les incendies, ou humains tels que les désordres, les bagarres, etc. Tout cela s'interpénètre. Il fallait donc « *commencer par un travail d'investigation en profondeur*, explique Robert Pinaud, *sur tout ce qui pouvait et devait être envisagé* ». Ce fut mis en route, dès le début de la préparation du dossier candidature. Autre volet : le recensement de tout ce que la technologie offre, et offrira en 1992.

Le but est ainsi défini : « *On facilite l'accueil de la famille olympique – athlètes, membres des comités, journalistes.* » Cette dernière doit évoluer « *en toute sécurité* ». Dans le village olympique, s'interpénétreront plusieurs zones : celle dite « internationale », une autre réservée aux « VIP » et corps consulaires, celle « résidentielle ». Ce village, « *qui ne sera pas un désert, sera placé sous haute surveillance* », protégé par un chemin de ronde intérieur où circuleront des auxiliaires de surveillance non armés mais munis de talkie-walkie reliés au PC central de police. C'est à ce centre nerveux qu'arriveront les multiples images de plusieurs centaines de caméras-vidéos installées un peu partout. Côté public, on jouera de charme, de communication... et de prudence.

Le site parisien, plus concentré que son homologue à Los Angeles, permet plus de souplesse. La surveillance sera très présente, sans être trop visible. Histoire de ne pas peser sur le moral... De discrètes réserves se tiendront prêtes à intervenir. La police assumera une part plus grande de responsabilité au détriment des services privés qui dominaient à Los Angeles. Enfin, on innove : chaque délégation aura son ange gardien policier, parlant la langue maternelle de l'athlète concerné. Ainsi évitera-t-on l'incompréhension, source d'incidents. Cet homme, cette « mère poule » souhaitée par Robert Pinaud, « *sera l'ami, l'intermédiaire entre la délégation et les forces de police pour tout besoin* ». Ce système fut créé à Lourdes pour protéger les pèlerinages par M. Pinaud alors à la tête des CRS. Il fut « très prisé » et donc est aujourd'hui proposé pour les JO.

De même, les récentes manifestations, comme le championnat de volley-ball et la visite du pape en région lyonnaise, ont été l'occasion pour les planificateurs de sécurité olympique de tester leurs projets en grandeur nature – ou presque. « *Tout s'est bien passé* », estime finalement Robert Pinaud.

Alors, quels sont les moyens envisagés (1) ? Le « vivier » en hommes, pour la seule région parisienne, est riche de 30 000 fonctionnaires, de 10 000 mobiles et *6 000 sapeurs-pompiers*. L'armée, sollicitée, pourra fournir plusieurs milliers d'appelés et d'excellents moyens de transmission. La gendarmerie, elle aussi, fournira des troupes. Interpol est de la partie, pour le renseignement préventif. Deux types de *matériel* sont envisagés pour deux types de besoins : celui propre à l'organisation des JO, telle la vidéo-surveillance des stades et des sites olympiques par caméras, avec répercution, si nécessaire, sur écran géant ; et celui spécifique à la police (détection, transmission, ordinateur central). Cette demande en matériel, si elle se concrétise, serait « *un coup de fouet pour les technologies de pointe* ».

Les transports, eux aussi, seront mis à contribution, y compris sur la Seine. Un principe domine l'ensemble : les athlètes et consorts ne se mélangeront pas à la foule. A chacun son wagon. A chacun son chemin. La carte d'accès à puce électronique permettra d'individualiser le circuit à la façon d'un aiguillage de train et d'éviter les rencontres non souhaitées susceptibles de créer des troubles. Tout cela n'exclut pas la communication, maître mot d'une organisation réussie.

La petite équipe du plan sécurité s'est également livrée à d'autres tests. Comme investir un immeuble occupé : cela se fit dans l'Essonne. Ou simuler une attaque, immobiliser une voiture suspecte, intervenir sur un stade où l'arbitre est en difficulté, faire évacuer le public, etc. A cette phase de préparation, fut aussi associé « Monsieur Sécurité » des Jeux de Los Angeles, M. Ashiwini Kumar, de nationalité indienne, vice-président de la commission de sécurité du CIO.

La future organisation du pool « sécurité », si Paris est choisi, reste encore confidentielle. Au sommet siégerait le comité de coordination et de prévention formé d'un ou de plusieurs représentants de divers ministères et de membres de comités olympiques et de fédérations sportives. Ce comité se réunirait périodiquement. Mais le « vrai pouvoir » devrait être entre les mains de la « branche sécurité », reliée au comité et placée sous l'autorité directe du comité d'organisation des JO. Cette « branche » – essentiellement policière – se réunira une fois par mois, pour dégager les grandes actions à mener dans l'accueil (arrivée et hébergement), la coordination, le bon fonctionnement des sites et les déplacements. Des précisions supplémentaires ? « *Si nous les faisons savoir, nous donnons des armes à nos concurrents. Nous ne tenons pas à jouer le roi de Prusse.* », répond Robert Pinaud. Et le coût envisagé ? « *Difficile à chiffrer. Peut-être 10 % de coût global* ». Mais le centième anniversaire de Pierre de Coubertin vaut bien une messe...

DANIELLE ROUARD.

(1) Ces moyens appartiennent essentiellement à la police nationale, à la gendarmerie nationale et à la sécurité civile.

Sportif et policier

UN sportif policier ou un flic sportif : tel est Robert Pinaud, âgé de soixante-trois ans, « M. Plan-Sécurité » de la candidature parisienne aux Olympiades 1992. L'homme est réservé, sans excès apparent de méfiance, teintant d'humanisme ses services de grand commis dévoué à l'Etat. Mais au fond, quelle insondable discrétion... Il en fallut sans doute pour cette longue carrière. Ce natif du Bourbonnais, après des études de droit à Clermont-Ferrand et un poste d'inspecteur, devient officier de CRS en 1957, puis patron de ces compagnies entre 1976 et 1981.

Changement de couleur présidentielle, autres fonctions. Nommé en 1981 directeur adjoint à l'Inspection générale de la police nationale, Robert Pinaud entre en 1984 au cabinet de Jacques Chirac, alors maire de Paris, pour préparer le dossier sécurité des JO. Entré en 1986 au cabinet de Robert Pandraud, il poursuit ce dossier, tout en lançant l'opération « appelés » dans la police. *Humaniste et sportif...*, M. Pinaud est président de la Fédération sportive de la police nationale (25 000 adhérents), président ou vice-président de divers clubs. Football, athlétisme, mise en place des maîtres nageurs CRS sur les plages, etc., la palette est presque complète. Il faut y ajouter une touche : ce fonctionnaire aime peindre. Il expose. Quand ses loisirs de grand-père lui en laissent le temps...

Une fête aussi...

Une grande manifestation sportive qui devrait être l'occasion d'une grande fête culturelle.

PARCE que, selon Musset, « *il n'y a point de maître d'armes mélancolique* », les Jeux olympiques de Paris devraient être animés par une grande fête culturelle. La tradition respectée. En 1892, à la Sorbonne, le baron Pierre de Coubertin associe en effet étroitement le sport et la culture. Quelle ville autre que Paris peut assumer avec autant de prestige cette concomitance voulue par le rénovateur des Jeux ?

Première décision : le patrimoine historique et contemporain de la capitale sera utilisé pour les compétitions et les entraînements des athlètes (escrime au Grand Palais, tir à l'arc au Champ-de-Mars, sports équestres à Versailles et à Fontainebleau). De même les lieux sportifs seront ouverts aux manifestations à caractère culturel ou artistique. Il sera également fait appel à des plasticiens, des architectes et des sculpteurs pour rénover ou construire les équipements sportifs. Paris se doit d'être, aussi, fidèle à sa tradition culturelle internationale. C'est la raison pour laquelle des concepteurs et des « designers » étrangers participeront à l'étude de l'environnement artistique des Jeux. Mais le décor du village olympique illustrera, lui, l'art et le goût français, non seulement parisien mais aussi de l'ensemble des provinces de l'Hexagone.

A Paris, il n'y aura pas un projet culturel mais un ensemble de *manifestations artistiques. Il* est encore trop tôt – les Jeux sont dans six ans – pour annoncer le programme. Mais, déjà, un certain nombre de pistes ont été tracées. Il est bien évident que l'Opéra et la Comédie-Française n'afficheront pas « relâche » au cours de l'été 1992. La danse, expression artistique la plus proche du sport, sera appelée à jouer un grand rôle. Il y aura de multiples festivals alors qu'un chorégraphe de renom réglera les cérémonies d'ouverture et de clôture. Une grande fête populaire sera organisée au pied de la tour Eiffel.

L'animation et la décoration de chaque quartier de la capitale seront confiées à un grand nom des arts plastiques ou à un groupe d'artistes contemporains. Une fête permanente à laquelle les Parisiens et les visiteurs étrangers seront invités à participer. Des manifestations spécifiques (expositions consacrées au sport, à l'histoire de l'olympisme, philatélie, séances d'initiation aux différentes disciplines sportives) seront ouvertes et décentralisées dans des lieux insolites de Paris et de l'Ile-de-France. Une manière comme une autre pour découvrir la capitale et sa région hors des circuits traditionnels.

Un quotidien « sport et culture » sera distribué gratuitement à l'entrée de tous les stades et des gymnases. Il permettra aux spectateurs de suivre au jour le jour les manifestations sportives et artistiques (théâtre, cinéma, musique, peinture et sculpture). Les grands noms du monde sportif, culturel et journalistique pourront s'exprimer dans les colonnes de ce journal, qui sera « la mémoire des Jeux ». Enfin des billets jumelés « sport-culture » seront mis en vente. La famille olympique ainsi que les visiteurs des Jeux pourront profiter à la fois des compétitions sportives et des activités culturelles offertes par la capitale.

Paris veut aussi renouer avec l'esprit de Pierre de Coubertin, qui en 1892 avait proposé que des concours soient organisés dans toutes les disciplines des beaux-arts, ainsi qu'en musique, pour accompagner les compétitions sportives. Les œuvres créées à cette occasion seront exposées au Centre Pompidou, au Petit Palais et dans la grande halle de La Villette. Elles décoreront également les stades et les parcours sportifs. C'est au cours d'une grande manifestation à l'Opéra que les récompenses seront remises aux auteurs primés de ces concours par le CIO.

Le macadam ne sera pas oublié. Des fresques dessinées sur le sol et des sculptures jalonneront le parcours des marathoniens et des cyclistes. Elles indiqueront de façon originale et immédiatement repérable le kilométrage.

La retransmission des compétitions et des spectacles fera l'objet de soins particuliers avec la présence, notamment, des plus grands réalisateurs de télévision et de cinéma. Le petit écran présentera aussi des émissions sportives associées à des programmes culturels conçus spécialement pour les Jeux et pour un public international. Enfin des écrans géants seront installés dans les lieux historiques de la capitale : Champs-de-Mars, place de la Concorde, place de la Bastille, place des Invalides, notamment, et dans les sites olympiques pour que la fête des Jeux soit partagée par tous.

J. P.

Les entreprises dans la course

PHILIPPE CLÉMENT, président-directeur général des établissements Léon Chagnaud et Fils, assure, depuis 1983, la présidence de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

En mai 1985, Jacques Chirac lui demande de créer et d'animer un comité de soutien à la candidature de Paris aux Jeux de la XXVe Olympiade.

« Quelle a été votre réaction lorsque Jacques Chirac vous a proposé d'être président d'un comité de soutien à la candidature ?

– J'ai été immédiatement enthousiaste. Tout d'abord en tant qu'ancien sportif.

– En effet, je crois savoir que vous avez battu un record du monde en spéléologie.

– Vous êtes bien renseigné... J'ai donc réagi en tant qu'ancien sportif, conscient des valeurs du sport. Mais j'ai aussi et bien évidemment réagi en tant que chef d'entreprise. En effet, la compétition est un mot qui, vous le savez, n'est pas seulement employé au sujet du sport. La compétition, c'est la vie de tous les jours pour un industriel comme pour un commerçant. J'ai compris l'enjeu, pour notre capitale, pour notre région, voire pour le rayonnement d'une certaine idée de la France à l'étranger, que représentait la tenue des Jeux olympiques à Paris en 1992.

» Par ailleurs, j'ai épousé d'emblée les concepts de la candidature présentés par Jacques Chirac, qui veut aussi faire de cet événement, célébrant le centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin, une fête de la jeunesse, une occasion d'échanges entre nations, le lieu d'une animation culturelle riche et variée.

– Comment avez-vous procédé pour réunir alors, autour de vous et de ces idées, des chefs d'entreprise décidés à s'engager dans cette compétition ?

– Président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, je suis élu par des chefs d'entreprises petites, moyennes comme grandes. J'ai donc l'occasion de rencontrer fréquemment un certain nombre d'entre eux, de bien les connaître et de savoir leur réceptivité à certaines des idées que je peux leur soumettre.

» J'ai donc, pourrait-on dire, pris mon bâton de pèlerin, envoyé des lettres, passé quelques appels téléphoniques, dans le but d'organiser une réunion des plus motivés de ces chefs d'entreprise. Cette réunion eut lieu en juillet 1985, à la chambre de commerce, en présence du ministre des sports de l'époque, Alain Calmat, de Jacques Chirac et de Michel Girand, président du conseil régional.

» J'avais choisi des représentants de grandes entreprises, connues au-delà de nos frontières pour leurs activités, soucieux du rayonnement nécessaire de notre engagement et de la crédibilité de nos actions. Ce jour de juillet 1985, tous ont été conquis. Je suis sûr d'ailleurs qu'ils l'étaient avant notre rencontre. J'ai constaté avec joie qu'ils envisageaient une contribution et des actions au-delà même de ce que je pensais leur proposer, preuve de leur dynamisme et de leur volonté de s'engager dans cette aventure.

» Seize membres fondateurs présidèrent ainsi à la naissance du comité de soutien. Me rejoignirent, en tant que vice-présidents : Jean-Luc Lagardère, Claude Foussier et Michel Parmentier. Les retombées de la campagne d'information que nous avons lancée en septembre 1985 pour informer le public de la création de ce comité furent nombreuses, et des membres actifs vinrent, chaque jour, se joindre à nous.

– A ce propos, combien sont-ils aujourd'hui à être membres de ce comité ?

– Le comité de soutien, à côté de ses seize membres fondateurs (Francis Bouygues, Marcel Bleustein-Blanchet, Michel Caste, Yvette Chassagne, Alain Chevalier, Jean-Claude Decaux, Bernard Deconinck, Guy Dejouany, Paul Dubrule et Gérard Pelisson, Michel François-Poncet, Jean-Luc Lagardère, René Lapautre, Jérôme Monod, Jacques Stern, Gilbert Trigano), réunissait, début octobre, près de deux cents membres actifs et bien plus encore de membres associés.

Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, explique pourquoi il a pris la tête du comité de soutien.

» En effet, et à la suite de nombreux courriers et appels téléphoniques, émanant de Paris mais aussi de toute la France et même de l'étranger, faisant état de leur soutien et de leur désir de s'associer à notre action, nous avons décidé, en novembre 1985, de créer une catégorie de membres associés au comité.

– Quel est aujourd'hui le montant des fonds recueillis et quelle en est l'utilisation ?

– Le comité de soutien aura réuni, depuis juillet 1985, 20 millions de francs. Pour être précis et clair sur ce sujet, les membres fondateurs ont chacun apporté une contribution de 500 000 F et plus, les membres actifs de 10 000 F à 500 000 F, les membres associés 200, 500, ou 1 000 F.

» Ce budget n'intègre pas, bien entendu, la contrepartie financière des actions ou prestations de services offertes par certains des membres du comité : apposition de l'emblème de la candidature de Paris sur les avions des compagnies aériennes françaises, sur les véhicules d'une agence de tourisme parisienne, sur les rames du RER et du métro, sur le TGV Paris-Lausanne, sur des véhicules de marchands de glaces, etc. Vous voyez, par la diversité de ces exemples, que tous, petits et grands, ont voulu à leur manière participer, et combien tous ont eu à cœur d'agir.

» Les fonds recueillis ont permis, à côté de ces actions que je viens de décrire ou en les accompagnant, de financer un ensemble de campagne d'affichage qui a connu son point crucial cet été, moment important pour exporter auprès de nos visiteurs étrangers l'idée et l'information sur la candidature de notre ville. Qui ne se souvient à présent de l'image d'Astérix vantant, sur les murs de Paris, les mérites de la capitale olympique en 1992 ! Ces fonds ont aussi servi à faire paraître de nombreuses pages de publicité sur la candidature dans la presse nationale et internationale.

» Nous avons pu accueillir un certain nombre de journalistes étrangers et leur faire rencontrer des personnalités pour leur présenter les atouts de la candidature.

– La chambre de commerce et d'industrie de Paris et vous-même vous êtes engagés dans ce pari ?

– En effet, et, comme je vous l'ai dit, conscients de l'enjeu, nous nous sommes dépensés sans compter. François Essig, directeur général de la chambre, a orienté l'action de tous nos services vers cet objectif. La direction de la communication de la CCIP m'a assisté dans la conduite des missions du comité de soutien et y a investi une partie de ses équipes. Nous avons mobilisé également le réseau des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger. Chaque visite de personnalité étrangère, chaque voyage que j'ai pu faire dans le cadre de mes fonctions ou qu'ont pu faire d'autres membres de notre compagnie consulaire ont été l'occasion pour nous de jouer le rôle d'ambassadeur de la candidature.

– Quels sont les enjeux qui participent à cette mobilisation ?

– Ils sont économiques, sans aucun doute. Tous ceux qui m'ont rejoint le savent. Mais ce serait se méprendre de croire que cette idée a, à elle seule, provoqué cette mobilisation pour ce que certains ont appelé le « Paris olympique ».

» J'ai été en effet soutenu dans mon approche lorsque j'ai entendu les réactions de nos membres, lorsque j'ai parcouru les courriers qui nous parvenaient. Tous soulignaient l'importance pour l'économie régionale qu'une telle chance soit offerte à Paris d'organiser les jeux d'été en 1992, mais tous également faisaient référence, pour justifier leur soutien, à la commémoration de l'appel de Pierre de Coubertin et, à travers elle, à la renaissance de l'olympisme, de son esprit. Nombreux sont ceux qui sont conscients que ces jeux pourraient être une grande fête de la jeunesse et l'occasion d'échanges, d'animations culturelles ; en un mot, peut-on dire, Paris centre du monde durant près d'un mois.

– Cette mobilisation des entreprises pour le sport est un phénomène assez nouveau. Certes, la chance pour Paris d'organiser les jeux d'été a amplifié le mouvement, mais celui-ci ne mérite-t-il pas d'être poursuivi ?

– Vous avez parfaitement raison. J'ai été moi-même sensible à cette mobilisation. Je suis conscient des suites nécessaires à apporter à cette dynamique, et nombreux sont les chefs d'entreprise qui m'ont confié leur souhait de continuer dans cette direction ; qui, si je puis dire, se sont piqués au jeu.

» Partant de ce constat, et sur cette lancée, j'ai l'intention de susciter la création d'une Fondation des entreprises pour le sport, destinée à promouvoir le sport de haut niveau, à aider les jeunes dans la pratique du sport et à favoriser le développement des valeurs sportives dans la société.

» J'ai fait part, tout récemment, de cette réflexion à quelques personnalités, et leur réaction, plus que favorable, me conforte tout à fait dans cette idée.

» C'est une des tâches auxquelles je vais me consacrer dans les mois qui viennent, et cela alors que Paris aura été choisie comme ville olympique pour 1992. »

Le plus grand spectacle du monde

« *JE déclare ouverts les jeux de la XXVe Olympiade.* » Phrase rituelle, phrase magique. La voix qui la lancera, le 8 août 1992, se répercutera dans un immense stade. Plus de cent mille personnes retiendront leur souffle. Dix mille athlètes, quatre-vingt mille spectateurs. Mais surtout, une armée de neuf mille journalistes, photographes, commentateurs, cameramen ou techniciens de télévision. Au même instant, ils seront vraisemblablement près de trois milliards de téléspectateurs à se brancher en direct sur les Jeux. Les récepteurs clignoteront dans presque tous les pays de la planète. Et, sur les mêmes images, relayées par les satellites, les reporters commenceront à déverser des flots de commentaires dans presque toutes les langues.

Aucun autre événement ne bénéficie d'un tel impact et ne répercute aussi puissamment autant d'échos autour du globe. Les Jeux olympiques modernes ont forgé le plus formidable outil de communication humaine qui soit, lançant d'ailleurs les chaînes de télévision dans de vertigineuses enchères pour s'assurer les droits de retransmission. Un peu plus de 1 million de dollars à Rome en *1960. 287 millions* à *Los Angeles* en 1984. 350 millions à Séoul en 1988. Au moins autant en 1992 à Paris si la candidature de la capitale française est retenue.

Le défi lancé aux organisateurs en cette fin de siècle n'est plus seulement d'assurer le parfait déroulement des compétitions sportives dans le droit fil de la tradition olympique, mais, aussi et surtout, de transformer les sites en plus grand centre de presse et plus grand studio de télévision du monde. Aux cinq anneaux olympiques symbolisant les cinq continents, il faudrait sans doute aujourd'hui en ajouter un sixième, celui des médias, devenus en *même temps moteur financier* par l'importance du pactole qu'ils en apportent et amplificateur par le retentissement universel qu'ils donnent à l'événement.

Paris dispose en la matière d'un atout sérieux dans la course à l'organisation des Jeux de 1992. Et le comité de candidature peut légitimement le revendiquer comme un point fort de son dossier. La France a noué, grâce à sa technologie, un réseau de télécommunication qui passe pour l'un des plus avancés qui soient. Elle est le seul pays à utiliser deux satellites, Télécom 1 et 2, qui lui sont propres pour assurer la retransmission des données. Ses trois stations terrestres de Pleumeur-Bodou, en Bretagne, de Berçay-en-Othe et de Rambouillet, près de Paris, lui garantissent également l'accès aux satellites internationaux Intelsat et Eutelsat.

Ils seront près de trois milliards de téléspectateurs à vouloir assister à l'ouverture des Jeux. Ce sera le grand rendez-vous des « médias ».

A ces « clefs du ciel » s'ajoutent, au sol, les capacités de fabrication d'images de la Société française de production (SFP) et son expérience en matière de retransmissions sportives en direct. La SFP a mis au point et peaufiné au fil des ans un outil vidéo mobile qui a fait ses preuves sur le Tour de France cycliste. Ce savoir-faire s'exporte. La SFP loue ses services pour le Tour d'Espagne. Elle a également assuré la retransmission de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver à Sarajevo en Yougoslavie en 1984.

Il lui faudra pourtant tripler ses moyens actuels pour mobiliser en 1992 quelque deux cents caméras sur plus de vingt sites olympiques. Objectif que François Lemoine, PDG de la SFP et l'un des principaux artisans du dossier communication, estime à portée dans le cadre d'un organisme public et privé qui serait chargé de trouver de nouveaux financements et de prévoir les investissements. En outre, l'Eurovision peut apporter le renfort de ses moyens spécifiques. Et la France n'exclut pas le recours à la location de matériel ni la sollicitation d'une collaboration internationale.

« *Il est tout à fait possible,* souligne François Lemoine, *d'accroître le potentiel pour les besoins spécifiques des Jeux sans pour autant tomber dans le gaspillage. Il sera nécessaire d'anticiper certains investissements. Mais les techniques audiovisuelles de 1992 existent dès aujourd'hui. Le réseau câblé, par exemple, qu'il faudra seulement développer. On peut dire, à l'heure actuelle, que la technique télévisée a certainement atteint un palier. Les Jeux d'hiver de Grenoble ont donné en 1968 un essor à la télévision couleur en France. Il est probable que les téléspectateurs de 1992 ne verront pas les compétitions olympiques d'une manière très différente de celle qu'ils connaissent en 1986. L'image sera de meilleure qualité grâce au procédé numérique qui se généralise. Mais les progrès décisifs se situeront ailleurs. Paris sera vraisemblablement en mesure de réaliser une couverture des Jeux à la carte grâce au réseau câblé.*

» C'est-à-dire de permettre au passionné de sabre de suivre toutes les épreuves qui le motivent sur un canal spécifique. C'est le genre de plus que nous pourrons apporter. Comme de proposer, en marge du service que nous sommes tenus d'assurer, une sélection quotidienne, un résumé à l'intention des pays qui n'auraient pas les moyens de personnaliser les retransmissions. »

Les conditions de travail des journalistes, mais aussi leur hébergement et leur transport ont fait l'objet d'un traitement particulier. Un centre de presse, concentré dans un lieu unique, sur 30 000 m², près du village olympique, du centre nautique du Palais des sports de Bercy et à dix minutes du stade olympique, accueillera, en un même site, presse écrite et presse audiovisuelle. Ecrans de télévision, terminaux électroniques (minitel), l'accent a été mis sur la disponibilité de l'information, des résultats avec accès à des banques de données. La panoplie complète des moyens de transmission sera présente.

Les photographes disposeront de laboratoires, de stands de réparation pour leurs appareils. 12 000 m² seront réservés à l'audiovisuel avec studios, cabines, régies techniques et un service d'archivage des reportages. Sur 10 000 m² se concentreront toutes les commodités à la presse : salles d'interview et de réunion, cafétéria, restaurant ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec un éventail de services complets comme le transport, les voyages, la poste, la banque.

Chaque site olympique proposera la même gamme de services aux journalistes mais à une échelle plus réduite. Pour l'hébergement, ils auront le choix entre les hôtels de la capitale et le village de presse de la cité universitaire internationale. A dix minutes environ du centre de presse, ce dernier offrira trois mille chambres à des tarifs très économiques. Là aussi, postes de télévision, minitels, ou, à la demande, micro-ordinateurs seront installés.

Avec la carte à mémoire, véritable passeport olympique, les journalistes disposeront en outre d'un outil qui pourra très largement faciliter leur vie quotidienne. Cette carte servira en effet tout à la fois à accéder aux sites des compétitions et aux différentes zones de travail, à emprunter les moyens de transports spécifiques. Elle sera aussi un moyen de paiement pratique dans le Paris des Jeux de 1992.

M.D.

Le pari d'une capitale

(Suite de la page 19.)

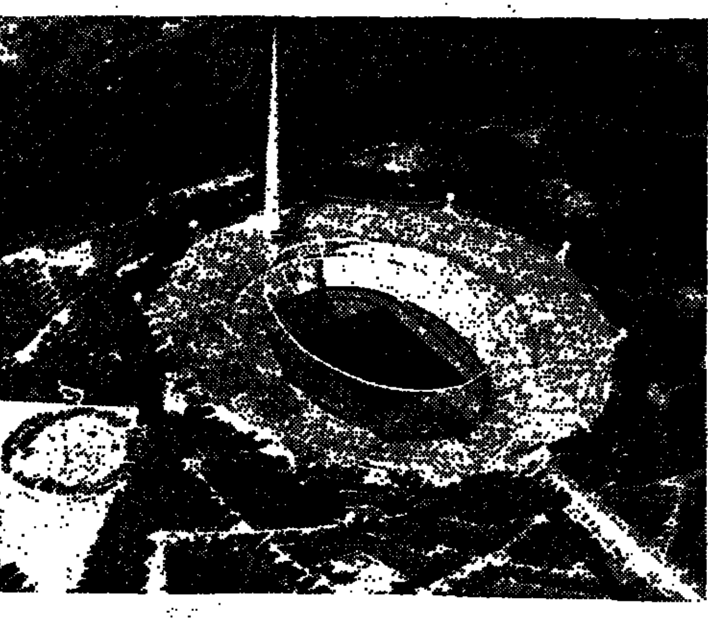
Il a au moins chassé le spectre de la fatalité du déficit. A défaut de produire des bénéfices immédiats à la pelle, on peut réaliser des Jeux équilibrés. Car on est sûr de motiver et d'impliquer plus étroitement encore des firmes. Le gotha de l'industrie de pointe française s'est mobilisé. La fête olympique est aussi le grand bal des technologies. On construit, on innove. On retransmet. On héberge. On transporte. On accueille. Les Jeux à travers une ville comme Paris, c'est plus que l'arithmétique à deux cent cinquante mille personnes par jour pendant deux semaines. Plus qu'un ballet de quatre cents autobus, de rames du RER à soixante mille personnes par heure, soixante-deux mille chambres et trente-six salles de congrès qui font de l'agglomération le leader mondial dans cette spécialité. La population olympique ne représentera d'ailleurs qu'une augmentation de 10 % du trafic par rapport à cette période du mois d'août où la circulation diminue de 30 % sur les grands axes.

L'idée de pousser plus loin le concept de communication et de jouer à fond la retransmission d'information par le réseau Transpac, cette autoroute de l'informatique qui permettra de suivre sur plusieurs millions de minitels les résultats des Jeux presque en temps réel, constitue un des axes forts de la candidature de Paris. « *En favorisant,* comme le souligne Serge Motard, responsable de la mission grands projets à la direction générale des télécommunications (DGT), *la communion entre le public et les Jeux, on valorise aussi les techniques françaises déjà existantes.* » La fameuse carte à puce électronique qui constituera le passeport olympique des Jeux de 1992 et fonctionnera aussi comme carte de paiement en est un autre exemple.

Les estimations les plus sérieuses tablent en matière de retombées économiques sur cent mille années-emploi, dont vingt mille dans le bâtiment, bénéficiaire évident des Jeux en raison des importantes dépenses d'infrastructures. Les quatre-vingt mille autres se répartissent dans l'industrie mais aussi le commerce et le tourisme. Traduit en francs, l'effet JO se concrétiserait par 30 milliards supplémentaires dans le revenu national.

Mais toutes les études d'impact restent prudentes. Surtout dès qu'on entre sur le terrain presque vierge de l'économie du sport auquel s'attaque un organisme professionnel, l'AFDES, animé par Robert Trottein. « *Le premier problème,* dit-il, *est de définir le domaine de l'économie du sport. La médecine, la santé, le tourisme en font-ils partie ? Comment par ailleurs évaluer toute l'activité de production des bénévoles ? Un million de personnes en France consacrent chacune cinq à dix heures par semaine. De plus, on se heurte à une certaine opacité de l'information car les intermédiaires pensent tirer un bénéfice du flou. Concernant les Jeux, les entreprises qui ont financé le projet olympique ont déjà récupéré leur mise en termes d'image de promotion. Cette initiative leur a permis aussi de développer un réseau de relations qui permet de rentabiliser leur démarche. Mais je crois qu'avec les Jeux on ne peut plus raisonner au niveau national. La dimension est planétaire. L'importance de l'événement n'est plus liée au pays organisateur. L'impact des retransmissions attire le sponsor. Et, de ce fait, beaucoup de pays peuvent désormais présenter des dossiers qui se tiennent. Les JO à Paris se traduiraient tout de même par des pratiquants supplémentaires, une accélération de l'évolution du milieu sportif français, un intérêt plus fort des financiers.* »

Un stade au vert



Un grand stade d'athlétisme devrait être créé à l'occasion des JO 92. L'implantation, fixée dans l'Est parisien, n'est pas définitivement arrêtée. Les deux sites envisagés – le bois de Vincennes, près de l'Institut national des sports (INSEP), ou le parc du Tremblay), – proches l'un de l'autre, sont très accessibles (à douze minutes du village olympique).

Un effort particulier d'intégration dans le site végétal a été fait. Autour de ce stade d'un modèle nouveau, on prévoit en particulier la plantation de plusieurs milliers d'arbres qui, disent des promoteurs, « *constitueront, à terme, un massif d'une bien plus grande valeur que les végétaux dont le projet pourrait entraîner la suppression* ».

Le vrai bénéficiaire des Jeux reste en effet le système sportif du pays concerné par l'organisation. Jacques Grospeillet, qui fut pendant vingt ans directeur des sports au ministère et qui anime la candidature de Paris, évoque « *un coup de fouet* ». « *La première conséquence des Jeux,* explique-t-il, *est que le sport français serait bouleversé dans son ensemble et de façon durable. Deux exemples. On peut dater l'essor du ski de fond dans notre pays des Jeux d'hiver de 1968 à Grenoble. La natation et l'athlétisme canadiens ont démarré à partir des JO de 1976 à Montréal.* »

Il est vrai que le pays organisateur, la France, sera représenté dans les vingt-quatre disciplines olympiques de 1992.

« *Pour figurer honorablement, chaque sport sera donc tenu de faire quelque chose. En général, de nombreuses compétitions internationales, destinées à tester les installations, ont lieu dans le pays concerné durant les années qui précèdent les Jeux. Le monde sportif français se retrouvera donc sous les yeux des médias pendant six ans.* »

La mobilisation de toutes les énergies durant plusieurs années portera ses fruits, créera des liens entre sponsors, presse et monde sportif. Jacques Grospeillet estime même que les JO de 1992 « *restent la seule chance que ce pays devienne un véritable pays sportif* ».

MICHEL DESFONTAINES.

SECTEURS DE POINTE

APPLICATIONS

Le styliste et l'ordinateur

L'informatique commence à pénétrer dans le monde de la mode. Elle donne de nouvelles possibilités au créateur et lui permet de gagner du temps.

LE Salon international Première Vision, qui vient de réunir, comme tous les ans, près de Paris, les plus grands industriels du textile, a ouvert ses portes à l'informatique par l'intermédiaire de SAGA, un logiciel d'aide à la création conçu par la petite entreprise Bilbille.

SAGA (Système d'aide à la génération d'armures) est un logiciel de conception assistée par ordinateur destiné à aider les créateurs de tissus dits « chaîne et trame ». Grâce à l'outil informatique, le styliste peut rechercher des motifs, intervenir sur la structure même du tissu, sur la dimension des fils ou les effets de texture. Disposant de plus de douze mille teintes et de leurs dégradés, il peut étudier d'infinies variations de couleurs. Enfin, la manipulation d'une souris, organe périphérique de l'ordinateur, permet d'isoler un motif, de le répéter ou de l'inverser... Au total, un gain de temps et la possibilité pour le créateur de mieux gérer son échantillonnage, qui compte parfois jusqu'à quatre cent mille motifs !

Mannequin informatique

De son côté, la société Mauton, de Douai, propose avec la station de travail informatique ABYSSA, de concevoir simultanément tissus et modèles de vêtements. Le styliste dessine directement la forme sur une tablette graphique et introduit des motifs qu'il a auparavant stockés dans la mémoire de l'ordinateur. Les automatismes se chargent alors des tâches fastidieuses : exploration des combinaisons et remplissage de couleurs, finitions, etc.

L'ambition des « puces » électroniques ne se limite cependant pas à la création. Depuis un an environ, le CETIH, Centre technique des industries de l'habillement, déploie ses efforts pour développer un système de « confection assistée par ordinateur ». Un logiciel « habille » un mannequin informatique en trois dimensions, réalisant ainsi l'équivalent du patronage, opération que le modéliste effectue traditionnellement avec toile et mannequin de couture. Le problème consiste pour l'informaticien à passer du dessin d'une forme en trois dimensions à sa projection sur un plan. Jusqu'ici, aucun programme n'a réussi à modéliser le « tombé » d'un tissu, en fonction de son poids ou de sa texture ! Ce qui rend difficile la mise en œuvre d'une idée chère aux techniciens du CETIH : intégrer dessin, patronage et découpe dans un processus continu, où l'informatique régnerait en maître.

« Intégration d'autant moins immédiate, reconnaît Jean-François Pelsenaire, responsable de l'atelier d'image et d'informatique de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, *que l'initiation des élèves stylistes aux techniques informatiques reste faible. »* Parmi la vingtaine d'écoles de stylisme que compte Paris, seuls les Arts décos et, dans une moindre mesure, Esmod proposent une formation à l'informatique graphique.

MICHEL FANTIN.

ÉQUIPEMENT

Les quatre petits nouveaux d'IBM

Après les micro-ordinateurs, les mini-ordinateurs, c'est-à-dire des machines plus compactes, plus logeables. C'est la nouvelle avancée de la firme américaine sur le marché de la bureautique.

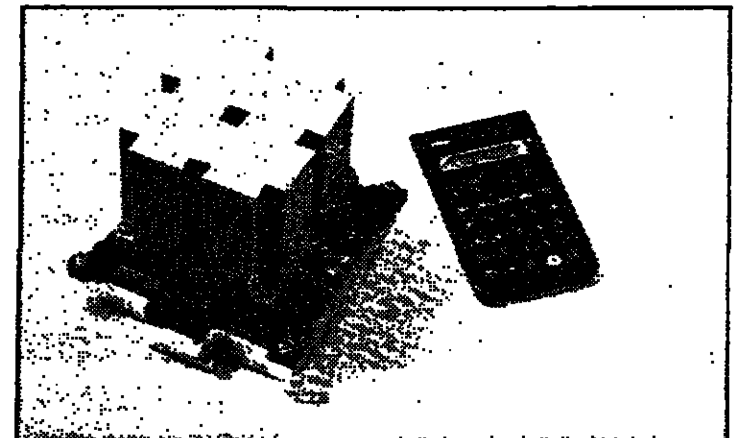
UNE société de la taille d'IBM ajoute fréquemment de nouveaux articles à son catalogue, mais il est rare qu'elle annonce d'un coup quatre ordinateurs, lesquels forment une gamme cohérente qui étend vers le bas la série 370, principale ligne de produits du géant américain.

Cette série se compose actuellement de deux gammes d'ordinateurs universels, les 30×× et les 43×× – les × sont à remplacer par des chiffres divers pour désigner les différentes machines. Les nouveaux ordinateurs, nommés 9373, 9375 (deux modèles) et 9377, constituent une troisième gamme et étendent l'éventail de puissance de la série 370, qui va ainsi sans hiatus de 1 à 100. Ils ont la même architecture de base, le même « langage machine », ils utiliseront les mêmes logiciels que leurs devanciers. Mais leur apparence est tout autre. Ce ne sont plus des ensembles d'armoires débordant de fils et exigeant une salle spécialement conditionnée. Ce sont des ordinateurs de bureau.

Concurrencer Digital Equipment

L'unité centrale, sa mémoire interne et ses disques magnétiques, ses interfaces de communication avec l'extérieur, tout tient dans une armoire dont la hauteur ne dépasse pas 1,60 mètre. On peut leur raccorder, par l'intermédiaire d'un réseau local (1) ou par des systèmes publics de télécommunications, de 5 à 100 terminaux divers, micro-ordinateurs IBM-PC ou autres matériels d'origines variées.

Fonctionnellement, et par leurs prix qui vont de 0,25 à 3 millions de francs, ces nouvelles machines sont à ranger dans la catégorie des mini-ordinateurs.



Le cœur des nouveaux ordinateurs IBM. L'unité centrale tient sur un support en céramique portant 118 circuits intégrés. Un radiateur la surmonte qui évacue la chaleur dissipée par ces circuits. La calculatrice donne l'échelle.

Dans ce domaine, IBM n'a jamais eu la position dominante qu'il tient depuis l'origine en grosse informatique et qu'il a su *acquérir sur le marché* des micro-ordinateurs. Ici, le leader est Digital Equipment Corp. (DEC) qui, avec ses PDP puis ses VAX, a su exploiter un filon qui en a fait le second constructeur mondial. DEC avait imaginé il y a quelques années de grouper plusieurs VAX pour obtenir une puissance qui devenait comparable à celle des grands ordinateurs d'IBM, tout en gardant la simplicité et la souplesse d'emploi qui ont fait la fortune des « mini ». Réponse du numéro un : étendre vers le bas la série 370 en adoptant le style de DEC pour mieux concurrencer les VAX.

Au passage, et sans négliger son marché principal – la gestion, – IBM se donne de solides arguments commerciaux en bureautique et en calcul scientifico-technique, activité qui connaît une croissance rapide avec la vogue des conceptions, modélisations, fabrications... assistées par ordinateur. Les 93xx seront d'ailleurs équipés d'une unité spécifique de calcul, développée et fabriquée pour le monde entier à l'usine française de Corbeil-Essonnes.

L'intention d'IBM est clairement de concurrencer DEC, et plus généralement de conquérir une forte position là où celle-ci était faible. Mais certains analystes craignent que la firme ne se concurrence elle-même, les nouveaux modèles entraînant une désaffection pour d'autres machines du même constructeur. L'avenir tranchera, mais pas tout de suite. Les 93xx ne seront disponibles que dans près d'un an.

MAURICE ARVONNY.

(1) Il est à noter que ce peut être le réseau « à jeton » développé par IBM, mais aussi un réseau de type Ethernet auquel se sont ralliés ses concurrents.

Demain

Composition vidéotex

Le développement d'une source de composition vidéotex Télétel vient d'être réalisé par la société Unitel, sur un marché d'études de la direction des affaires industrielles et internationales des télécommunications.

Cet équipement professionnel a été conçu pour les besoins des graphistes et des réalisateurs de pages vidéotex. Il comprend, notamment, deux lecteurs de disquettes et les principales procédures de communication.

Cet appareil offre un faible encombrement et son prix (57 860 F hors taxe) est réduit par rapport aux précédentes générations.

PostEclair Télécourrier

Depuis le début de l'année 1986, la poste expérimente à Orléans une messagerie mixte (message électronique, message papier) dénommée Post-Eclair Télécourrier.

Ce système basé sur le vidéotex a pour objectif d'offrir au grand public et aux professionnels un service de courrier électronique utilisant le minitel indifféremment au bureau ou à domicile. Dans le cadre de cette expérience, le message composé sur minitel sera édité et mis sous enveloppe par le service postal, puis distribué par le facteur, le lendemain de son émission.

Si le destinataire du message est abonné au service, il pourra lire le texte du message sur son minitel, immédiatement après l'expédition.

Innovation en Alsace

Située sur un secteur en crise, le bois, dans une région défavorisée, la vallée de la Bruche, en Alsace, et fabriquant un produit standard, des panneaux mélaminés, l'entreprise Strub de Dinsheim, dans le Bas-Rhin, a su négocier judicieusement le virage de la productique en investissant plus de 10 millions de francs en 1985 et 1986, avec une aide de 1 million de francs de la région Alsace dans le cadre du Fonds d'intervention productique.

En 1985, l'entreprise, qui emploie cent personnes, a automatisé la découpe de ses panneaux. Aujourd'hui, un système transitique piloté par trois automates programmables TSX-47, couplé à un terminal de dialogue XBT, se charge de l'acheminement optimal des pièces prédébitées vers des stockages intermédiaires et les machines de transformation. L'atelier de découpe est ainsi entièrement automatisé.

Par ailleurs, une gestion de production assistée par ordinateur permet de savoir à tout moment l'état d'avancement d'une commande et les coûts réels qui doivent lui être imputés.

Un traceur électrostatique

Couleur plus rapide

La progression très nette de la conception assistée par ordinateur (CAO) sur écran couleur, depuis quatre ans, exige des systèmes de recopie d'écran de plus en plus rapides et performants. Certains secteurs sont en effet gourmands en copies couleur, telles la mécanique, qui diffuse de nombreux plans, ou la cartographie, la sismographie, qui réalisent des dessins couleur d'une grande complexité, demandant des temps de tracé très longs.

Les copies d'écrans couleur étaient jusqu'à présent effectuées par des traceurs électrostatiques couleur multipasses, chaque couleur étant tracée l'une après l'autre. Le temps de traçage était d'environ trente à quarante-cinq minutes pour un dessin de format 2 AO (2 m²), ce qui est un peu long si l'on veut effectuer de nombreuses copies.

Un nouveau pas technique vient d'être franchi avec l'introduction sur le marché européen par la société Benson de son traceur électrostatique couleur 3036 monopasse, qui permet, lui, d'effectuer simultanément le traçage de toutes les couleurs ainsi que la génération de trames à la demande. Cette simultanéité, alliée à l'électronisation de la machine, augmente la rapidité de la copie : 8 minutes pour le traçage d'un dessin de format 2 A. Le traceur 3036 travaille en connexion avec les ordinateurs IBM universels et les VAX de Digital Equipement.

Toutes les spécifications nécessaires à la réalisation informatique d'un dessin ayant déjà été analysées pour les besoins de la CAO et stockées dans l'unité centrale sous forme de fichiers, il suffit de les transférer au centre de contrôle électronique du traceur qui les prétraite, décompose les couleurs et met en marche l'opération de copie. Environ une minute après le début du transfert, le centre de contrôle lance le traçage, qui s'effectue à la cadence de 0,76 centimètre par seconde, pour obtenir la résolution requise de 100 points par centimètre linéaire. Des capteurs optiques vérifient que le traçage s'effectue bien, sans déviation ; une fois le fichier de dessins transféré dans le traceur, jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf copies d'un même dessin peuvent être éalisées.

Le traceur 3036 de Benson utilise les cinquante brevets que la société a déposés à la suite de ses travaux de recherche et qui ont nécessité deux ans de travail et une équipe de trente personnes.

Déjà, plusieurs dizaines de machines ont déjà été livrées aux Etats-Unis chez IBM, General Motors, Mobil, et des commandes sont déjà prises en Europe. *Le prix du traceur est de* 890 000 francs en France. Le marché des traceurs électrostatiques couleur est évalué à 30 millions de dollars en Europe pour 1989, et Benson espère bien en détenir 50 % à cette date.

SECTEURS DE POINTE

esia

Notre vocation : l'informatique et les automatismes au service du procédé industriel.

Nos atouts :
- Une maîtrise reconnue des *Systèmes Informatiques temps réel.*
- Une méthodologie de développement étroitement associée à des outils performants sous environnement VAX/VMS.
- La qualité de nos équipes.
- Des projets pour l'avenir.

Notre rayonnement : en France et à l'export.

175 personnes, un C.A. 85 de 92 MF, une progression moyenne de 40 % l'an, ESIA compte parmi les leaders de l'Ingénierie Productique.

Notre expansion nous conduit à renforcer notre département Etudes Informatiques :

Responsable technique de projet informatique

Dans le cadre de projets d'informatique industrielle complexes, vous dirigerez une équipe d'ingénieurs et de techniciens depuis la phase de conception jusqu'à l'intégration sur le site.

Vous assurerez vis-à-vis du chef du département la responsabilité du respect de la qualité technique, des délais et des coûts.

Ce poste, qui nécessite de solides compétences techniques en informatique Temps Réel (minicalculateurs et moniteurs temps réel, langages évolués, protocoles et réseaux locaux industriels, automatismes), s'adresse à un ingénieur diplômé possédant une expérience d'au moins 4 ans et ayant participé à la réalisation de plusieurs projets. (Réf. MLE/IS/RP)

Ingénieur concepteur réseaux industriels

Vous assisterez le responsable technique de projet dans les phases de conception et de réalisation d'une méthode d'accés à un réseau local industriel mettant en œuvre huit calculateurs de conduite procédé.

Ce poste qui nécessite, outre des bases solides en *informatique temps réel*, de bonnes connaissances dans le domaine de la télé-informatique (protocole X 25, normalisation OSI), s'adresse à un jeune ingénieur débutant ou première expérience possédant de réelles aptitudes à la conception. (Réf. MLE/IS/IR)

Lieu de travail : Banlieue Sud Ouest de Paris - Accés direct par ligne C du RER et SNCF Montparnasse.

Patick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à ORDIS - 10, rue Auber - 75009 PARIS.

PARIS - Importante institution financière spécialisée exerçant son activité dans les secteurs immobiliers. L'établissement d'un schéma directeur, concernant la Direction Informatique et Organisation, aboutit à la restructuration de l'informatique.
Dans cette optique, nous cherchons à pourvoir les postes de :

Responsable support applications

Rattaché au Directeur des Etudes, vous serez chargé de mettre en place les procédures et les outils propres à accroître la productivité des développements informatiques.
Homme d'expérience (conduite de projets) convaincu de la nécéssité d'introduire dans les développements des applications des méthodes performantes, vous devrez promouvoir, par la qualité de vos relations et votre sens pédagogique, une nouvelle approche méthodologique des développements. (Réf. MSC/CD/RSA)

Ingénieur système

Dans une équipe Support Technique dépendant de la Direction de la Production, vous prendrez en charge les systèmes d'exploitation et produits associés des materiels IBM (mise en place, optimisation, assistance et études techniques.)

Ce poste exige des compétences techniques maîtrisées permettant au titulaire d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges. (Réf. MSC/CD/IS)

Matériel en place : IBM 4381 modèle 3 - MVS - CICS - VSAM - SGBD DATACOM - Langage IDEAL - réseaux de 800 terminaux et divers matériels décentralisés.

Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi à *ORDIS - 10, rue Auber - 75009 PARIS.*

MEDIA PA





SUP AERO, ENSMA, ENI, etc... *Débuter...* Chez *MATRA* ...

C'est l'opportunité que vous offre cette importante filiale du groupe (2200 p.), dans l'un de ses centres situé dans une très belle région où le sport est roi, en intégrant son secteur RECHERCHE-DEVELOPPEMENT. En effet, pour renforcer *son équipe*, elle recherche INGENIEUR (H/F)

Etudes - Développement

qui sera affecté au Département R et D Engins. Les domaines abordés impliquent des connaissances en : aérodynamique, résistance des matériaux, propulsion, mécanique du vol. Le candidat devra pouvoir s'adapter rapidement aux programmes de simulation et de C.A.O. En fait, il possède potentiel technique et humain élevé, une volonté de faire aboutir les projets, une aisance naturelle qui lui permettront d'être en contact avec clients et fournisseurs. A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil attend votre résumé de carrière, sous référence V/DM/M.

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75015 PARIS

MATRA MANURHIN DEFENSE



Société de biotechnologie, spécialisée dans l'agro-alimentaire, soutenue par de puissants groupes industriels et financiers, en plein développement, recherche :

Ingénieur d'affaires

Agro, Véto, Ingénieur grande école
+ MBA
ou équivalent

dont la mission est de négocier des contrats de recherches et de vendre les produits de haute technicité mis au point par l'entreprise dont la clientèle est constituée par les grandes et moyennes sociétés de l'agro-alimentaire.

Le candidat recherché, âgé d'une trentaine d'années, pugnace et actif, a une excellente présentation, tant à l'écrit qu'à l'oral. Possédant une bonne culture scientifique en biologie, il a l'expérience de la vente et connaît les techniques du marketing (analyse, planification, contrôle).

Le poste évoluera en fonction des résultats obtenus.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo à :
TRANSIA, 119, avenue du Maréchal-de-Saxe, 69003 LYON.



Ingénieur

Notre entreprise, spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de TERMINAUX TELEPHONIQUES et produits associés réputés, recherche un

**ingénieur
généraliste ou électrotechnicien**

Intégré à l'équipe de direction de nos services fabrication, il sera chargé de la préparation et du suivi du lancement de produits nouveaux : postes téléphoniques, matériels péri-téléphoniques, péri-informatiques, cartes électroniques.

Quelques années d'expérience seront appréciées.

Doivent s'ajouter aux capacités techniques nécessaires les qualités humaines qui permettront une bonne prise en charge de cette fonction fabrication.

Les conditions de travail : usine nouvelle, équipements techniques modernes, très bonnes perspectives d'évolution, implantation régionale attrayante - entre Genève et Mont-Blanc - intéresseront un candidat de valeur.

Ecrire à H.P.F.
Direction du Personnel
Avenue de Savoie
74130 BONNEVILLE.

CONTESSE

HAUTE TECHNOLOGIE

Rejoignez le leader de l'assemblage automatique

Au sein d'un Grand Groupe industriel européen, nous sommes une unité à **TAILLE HUMAINE** fabriquant et commercialisant des **biens d'équipements** de très haute technicité.
Notre vocation est l'**automatisation des moyens de production.**
Maîtrise des technologies les plus avancées, innovation, écoute du marché... telle est notre expérience.
Nous recherchons :

notre responsable chargé d'affaires

Ingénieur **mécanicien**, il aura quelques années d'expérience dans la pratique de la gestion d'affaires importantes, des problèmes d'industrialisation et de l'analyse de la valeur. Il se verra confier une équipe de techniciens, chargés de gérer des commandes de très haute technologie, assurera la planification des bureaux d'études et le suivi de l'ensemble des prix de revient.

Il serait très apprécié de connaître l'ANGLAIS et l'ALLEMAND.

Ce poste, basé en **REGION SUD DE PARIS**, offre de réelles perspectives d'avenir, aussi bien dans l'entreprise que dans le Groupe.

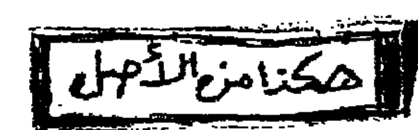
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 3003 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS

RESPONSABLE RESEAUX : SUD EUROPE

Au sein du plus gros réseau de télécommunications privé mondial, vous prenez en charge l'ingénierie de la zone Sud Europe (1 200 terminaux, communication satellite, etc...)
Votre mission d'amélioration permanente de la qualité de nos transmissions suppose la mise en œuvre et le développement de projets impliquant responsabilités techniques (développement de logiciels) et humaines (supervision de 2 ingénieurs, relations avec les administrations, vos partenaires au sein de T.I. International, etc...).
Vous avez une formation d'ingénieur informaticien et 5 années d'expérience vous ont permis de développer vos connaissances des matériels Télécom, des architectures de réseaux SNA, X25, des controleurs IBM 3725 et des serveurs vidéotex.
Bien sûr vous maîtrisez l'anglais.
Ce poste est basé à notre siège européen de Villeneuve-Loubet près de Nice.
Thierry Vincent vous prie de lui adresser votre candidature sous réf. IS & S/1086/1M à Texas Instruments France, 8-10 avenue Morane Saulnier, 78141 Velizy-Villacoublay.





هكذا من الأصل



Puissant organisme industriel d'état recherche plusieurs Ingénieurs débutants pour ses secteurs de pointe

- **Ingénieur électronicien (si possible option système)**
  pour études et développement systèmes complexes.
  Lieu de travail : Côte d'Azur
  référence BN 121 AM
- **Ingénieur automaticien**
  pour conception, pilotage études automatisation, régulation, fluides.
  Lieu de travail : Paris
  référence SH 112 AM
- **Ingénieur traitement du signal et traitement de l'image**
  pour études et développement de systèmes de simulation.
  Première expérience possible
  Lieu de travail : Brest
  référence MB 107 CM

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Cette banque industrielle est pionnière dans l'ingénierie financière où elle traite des opérations sophistiquées au niveau international. Une taille humaine et une tradition motivantes induisent auprès de ses cadres un véritable esprit d'entreprise. Son ***département informatique****, qui constitue pour cette banque un partenaire d'aide au développement commercial, recherche son*

Responsable sectoriel nouveaux produits financiers

Interlocuteur privilégié des directions des Services Financiers, il assume la responsabilité du secteur dédié aux nouveaux produits financiers, billets de trésorerie, MATIF... Mis en situation de devenir, à terme, l'expert fonctionnel de son champ d'inververtion, il gère
- *sa participation aux études de conception générale couvrant plusieurs grandes fonctions de la banque,*
- *la conduite de projets nécessitant l'encadrement de petites équipes de concepteurs,*
- *les applications déjà existantes et leurs évolutions fonctionnelles.*

Le candidat âgé d'au moins 28 ans est issu d'un cycle de formation supérieure. Il a déjà conduit avec succès des missions de conception et réalisation de systèmes de gestion pour un établissement financier. Il possède une réelle pratique des environnements grands systèmes temps réel dans un cadre Merise.

Enfin, cette banque sait assurer aux candidats de valeur une évolution de carrière tant au sein de sa direction informatique et organisation que des services utilisateurs.

M.D.A.

Michel DHEUR *étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8610.40 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plan Chamos



Deuxième Pôle français en communication d'entreprise, 5000 personnes, 2,5 Milliards de Francs, déjà premier fabricant de postes téléphoniques et leader en radiotéléphonie, nous poursuivons notre développement et recherchons (H/F) pour notre DIRECTION INDUSTRIELLE.

Ingénieur en Informatique Industrielle

Dans le cadre de notre politique d'automatisation de nos ateliers, vous aurez pour mission : • de réunir les éléments nécessaires à l'orientation des choix en matière d'informatique industrielle (usine intégrée, FAO, pilotage d'atelier) • d'évaluer les solutions existantes (systèmes, logiciels) • de conduire des projets d'applications • de formaliser les règles à prendre en compte lors de l'élaboration des cahiers des charges.

Vous êtes diplômé GRANDE ECOLE si possible avec une option Productique. Ce poste peut vous permettre de concrétiser votre savoir faire par la mise en place effective des projets que vous piloterez.

Le poste est basé à QUIMPER.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions) sous référence JD 204 à MATRA COMMUNICATION - Direction du Personnel 50 rue du Président Sadate - B.P. 32 - 29101 QUIMPER CEDEX

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES

UN SUPER ANALYSTE POUR DEVELOPPER NOS PROJETS EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Notre entreprise leader sur ses marchés conçoit et commercialise des systèmes de stockage et de manutention, des plus simples aux plus complexes. Au sein de notre Direction Technique, la jeune équipe chargée de l'activité «automatismes» joue un rôle primordial. Elle se développe et a besoin d'un nouvel équipier : UN CRACK DE L'ANALYSE.

En relation avec d'autres départements de la Direction Technique et en contact avec les clients, sa mission principale consiste à assurer la mise en oeuvre des «menus» d'utilisation des systèmes de pilotage de nos installations. Pour mener à bien cette mission, ses responsabilités comprennent : • l'établissement des analyses et spécifications, • l'élaboration et la maîtrise des cahiers des charges pour les sous-traitants.

Titulaire d'un DUT informatique ou équivalent, vous avez 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en informatique industrielle et de réelles connaissances en conduite de processus temps réel. Vous avez le goût des contacts humains, l'esprit d'équipe et vous êtes prêt à effectuer de courts déplacements sur toute la France.



Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe le N° 9639 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Garantissez, la conformité de nos installations

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export. THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence affirmée de nos équipes.

Notre stratégie de développement nous conduit à rechercher le :

RESPONSABLE METHODES ET STANDARDS D'INSTALLATION

En liaison avec nos différents services, Etudes, Production, Commercial et avec notre clientèle, vous élaborerez les standards d'installation des équipements "Imagerie", dont vous suivrez la réalisation jusqu'à l'implantation sur le site en France et à l'Etranger (U.S.A. notamment).

INGENIEUR GENERALISTE, vous avez environ 35 ans, vous êtes familiarisé avec la définition des normes et procédures concernant l'implantation d'équipements sophistiqués, dans le contexte de projets internationaux. Vous pratiquez couramment l'anglais.

Basé à STAINS, vous êtes disponible pour de fréquents déplacements.

THOMSON CGR

Merci de bien vouloir adresser votre candidature à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - Service du Personnel - 3, Rue d'Amiens - 93240 STAINS sous réf. DAV/300/LM.

HAVAS CONTACT

Pour renforcer son département de
développement analytique pharmaceutique
(mise au point méthodes analytiques pour dossier AMM)

Laboratoires Fournier - Dijon

recherchent

Pharmacien/Ingénieur Chimiste...

Sont **impératifs** *pour cet emploi* :
- une expérience similaire 3/5 ans,
- une excellente pratique de l'HPLC,
- l'anglais lu, écrit, parlé.

L'allemand lu sera un atout supplémentaire.
Lieu de travail : DIJON.

Adresser curriculum vitae précis, photo (retournée) à :
Laboratoires FOURNIER
Direction du Personnel - BP 130 - 21004 DIJON CEDEX

RESPONSABLE ETUDES, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT

HAY
RHONE ALPES

Nous sommes une société industrielle (300 personnes, 165 M. de CA) réputée dans le domaine de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc.
Nous fabriquons des produits finis et semi-finis à usage industriel.
Dans le cadre de notre développement, nous avons décidé d'accroître notre effort de recherche et nous renforçons le potentiel de notre laboratoire d'Etudes, Recherche et Développement.

Grâce à une étroite collaboration avec le Marketing, à sa connaissance des produits et des technologies les plus évoluées, il propose à la Direction Technique des axes de recherche et de développement conformes à la stratégie de l'entreprise. Il anime une équipe de 7 personnes (1 ingénieur, 6 Techniciens) et réalise avec elle des projets débouchant sur des produits et des procédés nouveaux réalisables par l'entreprise. Il gère le budget du laboratoire et est le garant de la créativité de l'entreprise. Vous êtes Ingénieur Chimiste et possédez une très bonne connaissance des matières plastiques (PVC, Elastomères) et de leurs techniques de mise en oeuvre, acquise au travers d'une expérience minimum de 10 ans en Recherche, Développement et Fabrication. Vous souhaitez aujourd'hui apporter votre contribution au développement d'une société en pleine expansion.

HAY Managers — Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + rémunération) sous réf. 877 Joëlle KHUAT DUY, LE RHODANIEN, 5, place de la Gare, 69003 Lyon. Elle vous assure la plus grande confidentialité.

LYON

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Captez notre énergie créative

Votre tête est bien faite, et vous avez de l'énergie à revendre, vous voulez apprendre, créer.

CGI : UN RYTHME DE DEVELOPPEMENT DE PLUS DE 35 % PAR AN, atteint grâce à l'initiative, l'autonomie et les responsabilités auxquelles nous vous donnons rapidement accès.

CGI : UN ENVIRONNEMENT HUMAIN GENERATEUR D'ENERGIE
Une formation à nos méthodes, permettant l'éveil de votre potentiel.

CGI : UN EVENTAIL DE CARRIERES
Des opportunités pour des métiers variés dans des secteurs d'activité différents.

CGI : UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL
Angers, Barcelone, Bordeaux, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New York, Orléans, Paris, Reims, Toulouse, Tours, Turin, Washington.

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence DJ/I 310 à

Madame Jamet
Compagnie Générale d'Informatique
84 rue de Grenelle 75007 Paris



CHARGEURS S.A.

UTA

UTA est une société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports, groupe industriel en Europe et sur le continent américain. CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales : Chargeurs Réunis, Paquet, Spontex, Walon.

UTA INDUSTRIES

Complexe industriel diversifié en matière de services aéronautiques recherche

Jeunes ingénieurs diplômés

CENTRALE, ENSAM, INSA, TELECOM, SUPELEC...

(Débutants ou Première Expérience.)

Intégrés dans une de ses unités de production ou d'entretien, ils interviendront et participeront de façon spécifique dans chacun des secteurs **Etudes, Fabrication, Planification, Maintenance...**

Une formation complémentaire, en économie ou en informatique sera appréciée.

Une parfaite connaissance de l'anglais est exigée.

UTA - Service Recrutement - 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

MEDIA 84

SECTEURS DE POINTE

Société d'assurance vie étrangère.

Cette importante société de forte notoriété connaît une expansion qui la conduit à renforcer ses structures. Le département organisation et informatique (40 personnes, 2 DPS 7, une centaine de terminaux), dans le cadre d'un nouveau schéma directeur, recherche :

Un Chef de Projet — Réf. 57010 NM

Il participera avec le Directeur du département à l'élaboration de ce schéma directeur et conduira de nouvelles applications, en liaison fonctionnelle avec les équipes d'analyse et de programmation.

Ce poste s'adresse à un candidat expérimenté, de formation supérieure (ingénieur ou universitaire) et connaissant déjà l'assurance sur la vie. Les qualités relationnelles seront déterminantes.

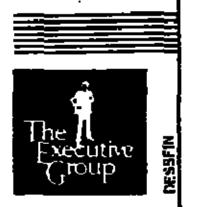
Un Responsable des Méthodes — Réf. 57110 NM

Il aura à participer à la définition d'une méthodologie : recherche et mise en place de méthodes de travail et de méthodes d'études, choix des outils futurs.

Ce poste nécessite une formation supérieure, grande école ou université + IESTO, et une expérience de l'implantation de méthodes dans un environnement complexe. De bonnes qualités relationnelles sont indispensables.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG** en précisant la référence choisie.

TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



DESSFIN

SIEMENS

L'un des leaders mondiaux en micro-électronique, télécommunications, productique, informatique, technique médicale, électrotechnique... 348 000 personnes, C.A. 175 Milliards de Frs dont 18 Milliards investis en R et D.

Siemens dans le cadre de son expansion recherche pour la France de **nouveaux collaborateurs** débutants et confirmés,

- **Ingénieurs grandes écoles** (Electronique, électrotechnique...).
- **Universitaires** (MST, E.E.A., DESS, DEA,...).
- **Techniciens** (DUT, BTS) Electronique/informatique/automatisme.

attirés par les fonctions de :

ingénieur commercial
ingénieur technico-commercial
ingénieur d'application (réalisation de Projets)
ingénieur/technicien de maintenance

Pour les activités suivantes en ***FRANCE*** *:*

- COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES **(Réf. CE)** et COMPOSANTS ELECTROMECANIQUES **(Réf. CEM)**.
- AUTOMATISATION/PRODUCTIQUE/INFORMATIQUE INDUSTRIELLE/CAO **(Réf. E8)***.
- INSTRUMENTATION/CONTROLE DE PROCESSUS/CHROMATOGRAPHIE et ANALYSE DE GAZ **(Réf. E6)***.
- TECHNIQUE MEDICALE **(Réf. Med)**. – ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES ARTS GRAPHIQUES **(Réf. HELL)**.
- TERMINAUX DE COMMUNICATION et IMPRIMANTES **(Réf. COM)**/ MICRO-INFORMATIQUE **(Réf. PC)***.
- CFAO, CARTOGRAPHIE, PC MULTIPOSTES, TELEMATIQUE, INFORMATIQUE DE GESTION **(Réf. SD)**.

Nous vous proposons des postes ouverts à l'initiative, formateurs avec d'**intéressantes perspectives d'évolution.**
Des possibilités d'emploi sont également offertes dans nos établissements en R.F.A.*
Pour l'ensemble de ces postes, la connaissance de l'allemand serait appréciée.
*Pour les références (E6, E8, PC) des stages de formation étant prévus en RFA, l'allemand est nécessaire.
Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier de candidature en précisant la fonction et la référence d'activité choisie à : Département du Personnel B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01.
Votre contact : M. DUCOUDERCQ, téléphone (1) 49.22.35.80

Siemens S.A. / Siemens Data S.A.

Ingénieurs Electroniciens



5300 personnes dont 700 ingénieurs et cadres, 3.7 milliards de CA.
Nous recrutons des Ingénieurs pour le Centre International de Micro-Electronique Appliquee, établissement situé à Fontenay-aux-Roses.

SUPPORT 68 000

Expert en conception de systèmes utilisant des microprocesseurs 16 bits et leurs périphériques, vous souhaitez exercer vos compétences dans un environnement de techniques avancées.

Vous serez responsable de la promotion des circuits intégrés de la famille 68 000, ainsi que des contacts techniques avec notre force de vente internationale et nos clients.
De formation ingénieur, vous devez avoir 2 à 3 ans d'expérience en conception de logiciel et matériel sur le microprocesseur 68 000, ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais. Réf. M-101

SUPPORT CONCEPTION SEMI-CUSTOM

Vous voulez exercer votre activité dans les secteurs avancés de la micro-électronique. Vous souhaitez bénéficier de l'ouverture d'une équipe à rayonnement international.
Responsable de la conception de circuits VLSI prédiffusés ou précaractérisés CMOS, vous assurerez la mise à la disposition des clients, des technologies avancées CMOS avec les moyens CAO les plus modernes *(Mentor, Daisy, Valid, VAX)*.
Ingénieur débutant ou possedant une première expérience en micro-électronique, vous parlez correctement l'anglais. Réf. M-102

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite au Département du Personnel, CIMA-RTC, 4 à 16 avenue du Général Leclerc 92260 Fontenay-aux-Roses.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

Philips c'est déjà demain.

média-system

Spie Batignolles

La Division Electricités et Nucléaire, 8,2 Milliards de Francs de C.A., 15 000 personnes,

recherche pour son Département AUTOMATISMES ET INFORMATIQUE INDUSTRIELS.

Chef de projet informatique industrielle

Votre expérience dans l'Industrie a conforté votre volonté d'allier à la performance technique des qualités réelles de gestionnaire, de négociateur, d'animateur d'équipes.

Vous désirez maintenant valoriser votre acquis au sein d'un groupe international et pluridisciplinaire.

Afin de contribuer au développement de notre Département Automatismes et Informatique Industriels, nous vous proposons de rejoindre notre équipe pour prendre en charge la conduite directe de projets sous tous leurs aspects.

Votre champ d'action : la France, mais aussi le Monde.

Ce poste qui nécessite de solides connaissances en informatique temps réel s'adresse à un Ingénieur diplômé possédant une expérience réussie d'au moins 5 ans.

Le lieu de travail est situé en proche Banlieue Parisienne.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature à SPIE-BATIGNOLLES, DPH/RH, sous la référence SB 86/91, 202, quai de Clichy 92111 CLICHY CEDEX.

SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE

POUR NOUS : UNE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE «TOP NIVEAU» EST UNE OBLIGATION.

Avec de gros systèmes IBM 308 X et 800 terminaux, nous sommes prêts à répondre aux exigences qui sont les *nôtres* :
4 200 personnes dans 25 départements du Sud-Est, 300 agences à alimenter : tout un ensemble qui fait de la Société Lyonnaise de Banque la première banque interrégionale française.
Notre direction de l'organisation et de l'informatique regroupant l'organisation, les études informatiques et la production recherche

INGENIEUR SYSTEME
IMS/DL 1
ayant 1 à 3 ans d'expérience

Au sein de l'équipe système du département production informatique, vous participerez à la mise en oeuvre et à l'évolution de notre réseau IMS et des bases de donnees associées.
Vous assurerez également le support technique des équipes d'études et de production.
Merci d'adresser votre candidature à R. VIAL, Responsable de la production informatique.

Société Lyonnaise de Banque, Chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin la Demi-Lune.



média-system

Grenoble — Département régulations automatismes

Société de biens d'équipements, filiale d'un groupe important, recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES — Servomécanismes

De l'appel d'offres à la mise en service du projet, vous orchestrez sa bonne réalisation dans le respect des coûts et délais.
Négociation, animation d'une équipe, gestion et compétence technique : autant d'aptitudes que vous aurez l'occasion d'exercer.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT — Servomécanismes

Vous avez de solides connaissances et une expérience industrielle dans l'utilisation et la conception des systèmes à base de microprocesseurs que vous mettez en application dans la conception de nos nouveaux produits.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT — Electronique de puissance

Vous développez des produits nouveaux à base de commutation dans le domaine de l'électronique de moyenne puissance.

INGENIEUR ELECTRONICIEN — Contrôle qualité

Débutant accepté

Vous assurez les contrôles de fin de fabrication de nos équipements électroniques.
Vous concevez des systèmes de tests évolués.

De formation ingénieur ENSI, INSA ou équivalent, vous possédez une expérience industrielle de quelques années.
Votre rigueur, alliée à vos qualités relationnelles, vous permettront d'évoluer au sein de notre entreprise.
Anglais souhaité.
Déplacements de courte durée à prévoir en France et à l'étranger.
Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions), sous réf. 1235, à Média-System, 55, place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

média-system

Jeune ingénieur

Débuter par la GPAO, puis accéder ensuite à des fonctions opérationnelles...

THOMSON-CUIVRE

Notre société, filiale de THOMSON INDUSTRIES INGENIERIE est spécialisée dans la coulée et la transformation du cuivre (laminage, tréfilage, torronage, émaillage...).
Nos produits, à forte valeur ajoutée sont destinés aux industries électriques, automobiles, électroniques liées aux secteurs des technologies avancées.
Pour faire face à l'évolution du marché, nous avons lancé un vaste programme d'investissements.
Nous avons défini, conjointement, un nouveau schéma industriel et un schéma directeur informatique dont la GPAO constitue le maillon central.
C'est pour participer à la mise en place de ce projet ambitieux de gestion de production que nous cherchons un jeune Ingénieur.
Ce poste, situé sur notre unité de production dans l'Aisne, s'adresse à un candidat ingénieur (Centrale, Arts et Métiers, IDN, IIE...) option informatique, souhaitant mettre rapidement en pratique sa formation par le canal de la GPAO.
Sa sensibilité au milieu industriel, son sens du dialogue et de la communication, sa compréhension des problèmes de fabrication lui permettront d'être l'interlocuteur privilégié des utilisateurs.
L'informatique est pour lui un moyen et non une fin, il souhaite évoluer vers une fonction opérationnelle en production : c'est ce que nous lui proposons.
Ce poste est basé à Chauny (02).
Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre conseil, 7 rue Pasquier 75008 Paris, en précisant la référence 1504.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

DEVELOPPEZ AVEC NOUS VOTRE PASSION DE LA VENTE ET DE LA TECHNIQUE

Basé en proche banlieue Ouest de Paris, nous sommes l'une des rares sociétés internationales à pouvoir vous proposer de vivre réellement ce pari.
Vos futurs clients : les organismes liés à la Défense Nationale et les grandes entreprises électroniques ; **nos lignes de produits :** matériels et systèmes à forte valeur technologique ; **votre mission :** dans le cadre de notre développement en France, prospecter, négocier et obtenir les contrats, s'informer sur la concurrence et les nouveaux programmes. En un mot, être le maître d'œuvre de la relation clientèle pour développer nos parts de marché.
Jeune Ingénieur de formation électronique, votre première expérience dans la commercialisation de produits de pointe et la maîtrise de l'anglais seront d'évidence prises en compte.
Merci d'adresser une lettre de motivation, CV et photo à Vocation, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 352.

PUBLICITE

SECTEURS DE POINTE



recherche pour le siège de sa
Division hélicoptères
basée à LA COURNEUVE (93)

CADRE ASSISTANT DE GESTION

Le candidat retenu sera chargé du suivi des opérations de compensation et aura à traiter des dossiers de financement export.
Diplômé d'études supérieures (Ecole de commerce, maîtrise de gestion...) il justifiera de quelques années d'expérience professionnelle, de préférence dans le secteur bancaire.
Bilingue anglais obligatoirement, sa connaissance de la langue espagnole serait appréciée.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. CAG au chef des Relations Sociales AEROSPATIALE, 2 à 20, avenue Marchel Cachin, 93120 LA COURNEUVE.

CONTESSE TELEMATIQUE (1) 35 14 91 68 CODE: CONTESS



La Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Brie

recherche
pour son siège à **MEAUX**

INFORMATICIENS

Jeunes ingénieurs ou universitaires (BAC + 5).
Débutants ou à la 2ème année d'expérience.
Ils prendront en charge dans un environnement IBM le développement d'applications bancaires.
La rémunération sera adaptée à la valeur *du candidat retenu.*

Les candidatures, lettres manuscrites, C.V., photo et prétentions sont a adresser
à Monsieur le Directeur du CA
BP 205 - 77101 MEAUX

bleu



INTERLOCUTEUR DES DIRECTIONS GÉNÉRALES...

UN NOUVEL AVENIR A VOTRE MESURE!

Après avoir réussi en entreprise comme Responsable INFORMATIQUE et ORGANISATION ou CONSULTANT DE HAUT NIVEAU, vous désirez ALLER PLUS LOIN.

SPI, l'une des premières SSII françaises, filiale de PÉCHINEY, vous propose de:

concevoir, promouvoir et vendre

son service "ALTERNATIVE TÉLÉGESTION" auprès des dirigeants de grandes et moyennes entreprises.

Imaginer, définir et organiser sur le terrain la mise en place des SOLUTIONS les mieux adaptées à vos clients sont les composantes de votre métier. Savoir gagner et mériter leur confiance aussi.

Outre votre volonté de réussir, vous bénéficierez dans votre action de toute la puissance SPI.

Déjà, plus de 200 dirigeants d'entreprise nous ont choisi comme PARTENAIRE informatique.

Fortes de plus de 500 experts dans tous les domaines-clés de l'informatique, soucieuses de la QUALITÉ de nos prestations, nos équipes, à taille humaine, se sont imposées par leur savoir-faire et travaillent *dans un environnement matériel à la pointe de la technologie.*

Vous souhaitez valoriser dans une activité en fort développement vos talents relationnels, votre créativité, votre aptitude à établir des liens solides et durables au plus haut niveau.

Votre charisme, vos ambitions et votre goût pour des résultats concrets trouveront une dimension nouvelle, propice à votre épanouissement.



SPI

Adressez lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M23/1320 E à:
EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Bern - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE – BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Secteur Aéronautique et Spatial
TOULOUSE

Notre Groupe occupe une place prépondérante dans le domaine de l'électronique et des télécommunications spatiales.
Nous recherchons pour notre **SERVICE INFORMATIQUE**, le

Responsable gestion de production et gestion de projets

Au sein de l'équipe Etudes (12 personnes), vous aurez le rôle de véritable CONSULTANT interne.
Animateur et homme de communications, vous serez l'interlocuteur privilégié des services concernés, en vous appuyant sur vos qualités d'EXPERT en **gestion de production et gestion de projets.**
Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure en informatique, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans un environnement Gros Système.
Vos compétences en informatique, liées à une bonne compréhension des mécanismes de gestion de production, vous permettront d'optimiser nos produits à base de progiciels, en réponse aux besoins des utilisateurs.

La dimension de notre Groupe offre de réelles perspectives d'évolution à une personne de valeur.
Merci d'écrire, sous réf. DJ/00M, à notre Conseil, 24 rue de Metz 31000 Toulouse.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

média-system

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

Responsable réseau SNA

Paris — **Banque**

Ce grand établissement financier français met en œuvre des ressources informatiques puissantes et un réseau très important de niveau national et international, avec du matériel hétérogène à forte coloration IBM gros systèmes. Il recherche son Responsable Réseau SNA.

Ce responsable a en charge le bon fonctionnement, l'évolution et l'amélioration, en termes de performances, du Réseau SNA; il veille à la qualité du service, il assure le conseil et l'assistance techniques auprès des Contrôles Réseau du service production et il organise les actions de formation auprès des utilisateurs.

Le candidat, de formation Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, possède au moins 5 ans d'expérience Réseau, dans un environnement IBM-MVS/VM; il est un technicien, animateur, organisé et ouvert.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. P.191/M à B. BEAUNOIR,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

APPLICATIONS NOUVELLES

Pour un projet d'envergure nationale

INFORMATIQUE TEMPS REEL
TELESUPERVISION RESEAU REPARTIE SUR UN NOMBRE IMPORTANT DE MINI.

Un constructeur français -2 500 personnes- réalisant des systèmes complexes, en particulier dans le domaine des télécommunications, recherche pour un de ses centres d'études situé en PROCHE BANLIEUE SUD PARIS.

■ **RESPONSABLE DE L'EQUIPE LOGICIEL (10 ingénieurs)**
5 ans d'expérience sur application MINI lui auront permis d'atteindre la maîtrise technique : architecture générale, conduite de la réalisation... L'aptitude à l'animation d'une équipe d'ingénieurs aura été développée par une première expérience d'encadrement. Réf. MO TSR

■ **INGENIEUR D'APPLICATION MINI 6 ou DPS 6**
La connaissance du système GCOS, acquise en 2 ans de pratique, doit lui permettre d'assister le responsable de l'équipe logiciel dans la préparation de l'architecture et d'apporter à l'ensemble de l'équipe sa compétence spécifique au niveau du système d'exploitation, tout en développant une partie du logiciel. Réf. MO TSA

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en indiquant la réf. du poste choisi à A.S. Publicité 3, rue de Liège 75009 Paris qui vous garantit la plus totale discrétion.

Soyez l'un des artisans de notre nouvelle stratégie informatique... Nous sommes l'un des tout premier groupe industriel français du domaine des technologies avancées. Pour répondre le plus parfaitement possible aux besoins du marché en accroissant nos performances et notre productivité nous mettons en place un vaste projet industriel.
Ce projet ambitieux implique l'évolution d'une informatique centralisée vers une informatique répartie.
Nous nous sommes dotés de systèmes mini, implantés directement dans nos unités de production, et avons opté résolument pour une politique de «packages». Nous avons crée des cellules informatiques légères, performantes et très opérationnelles.
C'est dans ce contexte que nous créons au sein de deux de nos principales filiales les postes de :

Responsable informatique réf. 1502

Chargé, en harmonie et cohérence avec les objectifs du Groupe de définir un schéma directeur et de choisir et mettre en place les outils, moyens et produits informatiques les mieux adaptés à l'activité de la société.
Il constitue à ses côtés une équipe dynamique et évolutive.

Responsable des études réf. 1503

Chargé du développement des applications spécifiques et d'être le maître d'oeuvre et l'ensemblier des différents produits qui doivent être implantés dans l'entreprise.
Ces postes s'adressent à des candidats de haut niveau, de formation supérieure (école d'Ingénieur ou Université) de 5 à 10 ans d'expérience. Ils ont déjà managé de vastes projets de gestion en milieu industriel dans un environnement similaire (IBM 36, 38, HP 3000, VAX...). Informaticiens certes, mais aussi hommes de communication et de diversification, leur ouverture aux aspects de la gestion et de la production dans l'entreprise doivent leur offrir de réelles possibilités d'évolution à l'intérieur de notre groupe;

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire à notre conseil, 7, rue Pasquier - 75008 PARIS en précisant la référence choisie.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE



SOCIETE LEADER SUR SON MARCHE RECHERCHE LES ARCHITECTES DE SON FUTUR SYSTEME D'INFORMATION.

1 ORGANISATEUR

expérimenté, de formation Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce (3/4 ans d'expérience).

Directement rattaché au Directeur de l'organisation, il participera à la mise en œuvre du schéma directeur de l'information.
Guidé par un souci constant de productivité, ce rôle requiert initiative et imagination. Pour expliquer, convaincre et faire admettre le changement, il devra faire preuve d'une aptitude à communiquer à tous les niveaux de l'entreprise. Réf. 598.M

1 INGENIEUR INFORMATICIEN

expérimenté, de formation Grande Ecole d'ingénieur.

Au cours de la mise en œuvre du schéma directeur il apportera ses compétences dans les techniques informatiques nouvelles. Ce rôle exige, outre de solides connaissances de base dans les domaines des SGBD relationnels et des réseaux, une aptitude à communiquer et à former. Une connaissance de l'environnement IBM (MVS-DB2) serait appréciée. Réf. 606.M

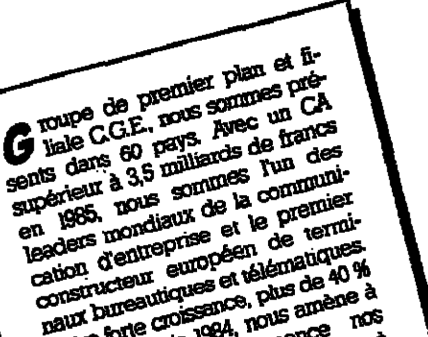
Merci d'adresser votre candidature à Monsieur Mingasson, GAMMA INTERNATIONAL, 3, place de Valois 75001 Paris, en indiquant la référence du poste choisi.
Votre dossier sera traité confidentiellement par

GAMMA INTERNATIONAL

ANNE PERRU CONSEIL



TELIC ALCATEL



DIVISION COMMUNICATION

Les 250 ingénieurs et techniciens de notre unité de STRASBOURG peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT. Ils développent actuellement des systèmes de communication. A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...

Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, des stations CAE, plus de 80 machines de développement, un centre de calcul puissant (VAX, UNIX).

L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1986, plus d'un million de microprocesseurs 4, 8, 16, 32 bits.

RESPONSABLE HOMOLOGATION DES COMPOSANTS

Au sein du Service Développement, vous aurez à animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens chargés de guider les choix des concepteurs pour les composants électroniques suivants : up, mémoires, LSI, MSI, ASIC... Vous établirez et développerez les relations avec les fournisseurs français et étrangers.

Ingénieur électronicien, vous avez une première expérience dans l'homologation ou/et le test de composants électroniques et vous avez déjà conduit une équipe technique.

La connaissance du marché et de nos produits vous offrira d'intéressantes possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatif et impliqué, si vous êtes intéressé par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. sous *réf. 350 à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources* Humaines. Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex.

SKF

Premier Producteur Mondial de Roulements

recherche

chef de produit
(thin section bearings)

- Ingénieur A.M. ou équivalent avec 4 à 5 ans d'expérience dans le développement d'un produit.
- Il aura pour mission, au sein du Groupe :
  - d'assurer la coordination avec la Fabrication et le Secteur Recherche et Développement;
  - de prendre en charge le Marketing et la Promotion des Produits.
- Anglais courant indispensable.
- Renseignements complémentaires au (1) 46.30.23.34 – poste 34.50.
- Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
  - SKF France – Michel CHASSELOUP
    Direction des Relations Humaines
    8, avenue Réaumur
    92142 CLAMART Cedex

Le monde tourne SKF

Emplois et Entreprises



Recherche pour sa direction organisation informatique et bureautique

UN CHEF DE PROJET GESTION INDUSTRIELLE

Vous serez chargé de concevoir, de réaliser et de gérer des applications industrielles, pour notre société et ses filiales, ceci dans un environnement IBM/MVS/CICS.

Vous aurez de nombreuses relations : animation de l'équipe, contacts utilisateurs, relations fonctionnelles au sein de la direction informatique.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Informaticien ayant une expérience d'au moins trois ans en informatique de gestion de production et de gestion industrielle.

Le poste est situé à Grenoble et débouchera sur des opportunités de carrière à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence M 23/652 R à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Consultants en organisation système

Vous serez responsable de la mise en place des systèmes informatiques aux standards européens et/ou spécifiques, conçus pour répondre aux besoins de nos Directions Ventes et Administration et Finances basées à EVRY.

Vous participerez à la définition des stratégies informatiques élaborées à notre Direction européenne de Genève et travaillerez en étroite collaboration avec le Département Informatique Interne France, ainsi qu'avec vos homologues, correspondants des autres fonctions de Digital (Personnel, Maintenance, Logiciel...).

Vous mettrez en place les procédures, les organisations et les formations adéquates à l'implantation de ces nouveaux systèmes.

De formation supérieure, vous parlez l'anglais avec aisance. Vous avez occupé une fonction similaire en qualité de correspondant informatique ou consultant en organisation dans une grande direction, par exemple.

Vous avez le sens de la communication, savez convaincre avec diplomatie et gérer les ressources humaines et matérielles en les optimisant.

Merci d'envoyer vos C.V. et lettre manuscrite sous référence MON301 à Marie-Claire SAN QUIRCE, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

CURRICULUM

De la télématique au marketing terrain... en France et à l'étranger.

FRANCE CABLES & RADIO — **Intelmatique**

Intelmatique, département de France Câbles et Radio recherche un

Ingénieur d'affaires vidéotex

Vous serez chargé de la prospection et du suivi d'affaires tant en France qu'à l'étranger *dans le domaine vidéotex. Vous définirez les solutions les mieux* adaptées aux besoins des clients, rédigerez les propositions techniques et commerciales et assurerez le contrôle et le suivi de ces opérations. Vous contribuerez à l'évolution des produits et effectuerez des présentations devant des auditoires spécialisés de haut niveau.

Vous avez une formation de type Grandes Ecoles d'Ingénieurs, ou de Commerce et *présentez une expérience de quatre à cinq ans dans* le domaine informatique, télématique. Créatif, passionné, vos aptitudes commerciales s'accompagnent d'une pratique courante de l'anglais au minimum.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. CL/A/51/M à M. Chaperon, Direction des Relations Humaines et de l'Administration *France Câbles et Radio, 124 rue Réaumur, 75002 Paris.*

médiа-system



Bendix Electronics

"la course en tête"

Bendix Electronics, l'un des premiers constructeurs mondiaux d'équipements électroniques pour l'automobile, recherche pour une autre société du Groupe en vue de l'ouverture à Toulouse d'un nouveau laboratoire de recherche

Ingénieur
chef de laboratoire automobile

ingénieur Arts et Métiers ou équivalent. 8 à 10 ans d'expérience dans l'industrie. Connaissance du milieu automobile. Bilingue français-anglais.

Le candidat retenu sera responsable du fonctionnement quotidien d'un laboratoire automobile comportant des dynamomètres montés sur châssis et un équipement d'analyse des gaz d'échappement.

Il devra également s'occuper du développement et de la mise en place des procédés et estimations de vieillissement des catalyseurs ordinaires et spécialisés.

2 ingénieurs
chefs de section technique

ingénieurs chimistes de préférence. 5 à 10 ans d'expérience dans le secteur automobile. Connaissance de la catalyse hétérogène appréciée. Anglais courant. Les candidats retenus assureront l'interface entre les bureaux d'études des fabricants automobiles français, allemands et européens et les unités du Groupe.

Ces trois ingénieurs contribueront de façon majeure au succès de la nouvelle société sur le marché européen.

Adresser C.V. en anglais, rémunération actuelle avec prétentions et photo récente à Philippe CAVALIE, Directeur des Ressources Humaines : Bendix Electronics, avenue du Miral, BP 1149 - 31036 Toulouse Cedex sous la référence AUTOLAB.

VALEINS CONSEIL



CICOM

Centre d'Ingenierie de la Communication : un pôle d'expertise.

Pour faire face aux développements des technologies de la communication d'entreprise, l'Institut TELESYSTEMES a créé le CICOM. Centre d'Ingénierie de la Communication qui propose un Programme de haut niveau en informatique et systèmes de communication. Pour de grandes entreprises, l'Institut TÉLÉSYSTÈMES sélectionne :

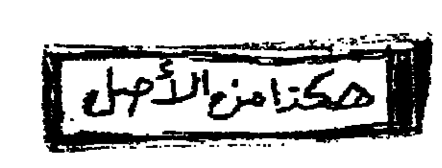
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

DÉBUTANTS TOUTE OPTION : X, SUPÉLEC, MINES, CENTRALE... OU UNIVERSITAIRES ÉQUIVALENTS : Maîtrise, DESS, DEA.

Ce Programme intensif de 7 mois prépare aux fonctions d'Ingénieur-Communication, soit comme ARCHITECTE RÉSEAUX, soit comme INGÉNIEUR CONCEPTEUR. La formation est intégralement financée par l'État dans le cadre des contrats de qualification et rémunérée.

●

Envoyez votre curriculum vitae ou téléphonez à
l'Institut TÉLÉSYSTÈMES
83/85, Bd Vincent-Auriol 75013 PARIS – Tél. (1) 45.84.13.20.

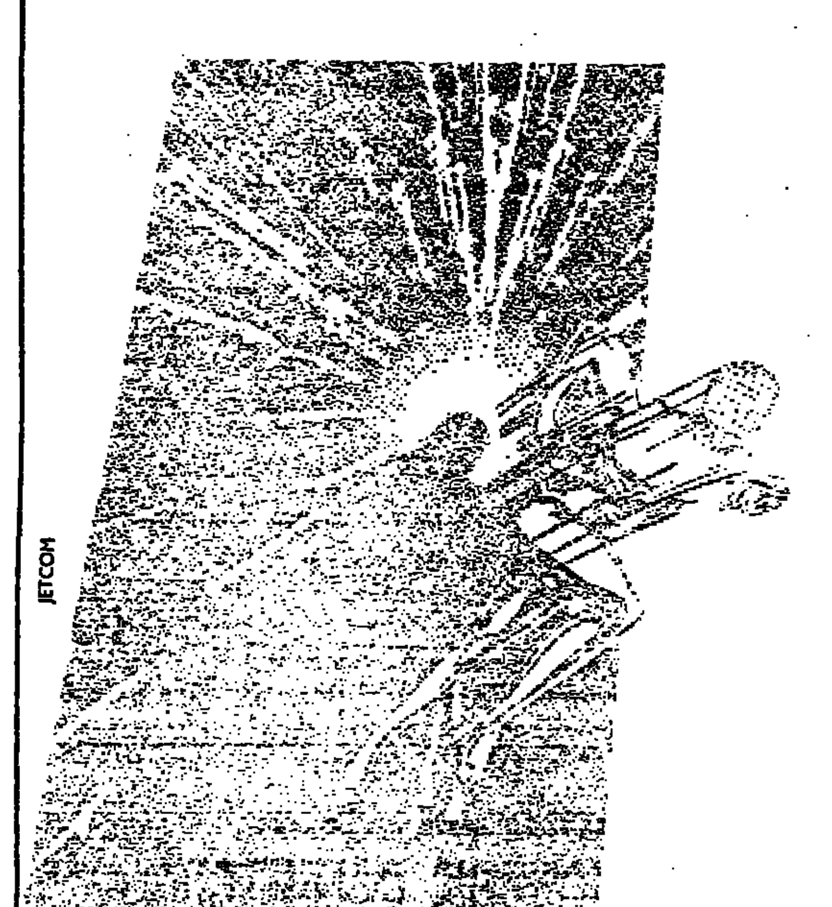




EUREKA!

Jeunes ingénieurs grandes écoles

X, Centrale, Mines, ESE, AM,





Euréka ! c'est le cri de victoire sur soi-même.
Euréka ! pour ce jaillissement qui permet de trouver la solution et de se propulser dans d'autres sphères de la connaissance, de l'expérience et de la maîtrise des techniques.

Chez USINOR, **Euréka** c'est à chaque fois ce cri des **INGENIEURS,** lorsque c'est leur projet, celui de leur équipe, celui d'USINOR qui est choisi.

Ils ont crié :

Euréka ! pour les matériaux d'**Ariane, de la Cité des Sciences et de l'Industrie,** des trains d'atterrissage d'**Airbus.**
Euréka ! pour le **TGV,** la **R 25,** la **205.**
Euréka ! pour le **Gazoduc entre la Sibérie et la France, pour les 3356 mètres de pont suspendu** entre Saint-Nazaire et Saint-Brévin.

Aujourd'hui nos Ingénieurs crient **Euréka !**
pour **EUREKA**
C'est pour son avance en Recherche et sa maîtrise en Production sur les matériaux qu'**USINOR** sert le projet Européen **EUREKA**

- INGENIEURS EN SCIENCES DES MATERIAUX
- AUTOMATICIENS (Ingénieurs en Electronique, en Automatique, en Informatique industrielle, en Instrumentation) que ce soit en **Recherche,** en **Production** ou en **Maintenance,** vous aussi sur ces projets et sur d'autres, avec **USINOR,** venez crier **Euréka !**

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo s/réf. M 703 – Service Recrutement – N. LE BAGOUSSE – Immeuble Ile-de-France, 92070 Paris-La-Défense cedex 33.



Faire évoluer notre système de traitement automatique des informations

Proposer des améliorations aux méthodes de traitement des informations au sein d'un Département Commercial : c'est la responsabilité qui sera confiée à un Ingénieur désireux de se réorienter dans un secteur commercial ou à un jeune cadre issu d'une Ecole de Commerce ou de Gestion et possédant une très bonne expérience dans le domaine informatique.

Vous serez chargé, dans ce cadre, de gérer le système de traitement automatique des informations (informatique et bureautique) sur DPS 6/950 et réseau Micral 60, d'étudier les nouveaux besoins du Département et de les mettre en œuvre.

Adresser CV détaillé sous réf: 2231 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra confidentiellement.

INGENIEUR CONTROLE
RADIO, TELECOM ou PERI-INFORMATIQUE

SECRE, société d'électronique, filiale du groupe **JEUMONT SCHNEIDER** recherche pour le contrôle de matériels spécifiques de haute technologie, un Ingénieur Contrôle chargé d'encadrer une équipe de techniciens et éventuellement d'ingénieurs.

Votre rôle :
- assurer le contrôle, la conformité du cahier des charges et la recette des équipements dont vous aurez la responsabilité,
- s'assurer, avec le Service Méthodes Test, que la mise en place des méthodes de contrôle et de tests nécessaires aux différentes étapes de la fabrication d'équipements complexes, sera effectuée,
- contrôler le bon respect des procédures et proposer leur amélioration à l'assurance qualité,
- s'assurer du respect des coûts et des délais.

La technicité des équipements impose un candidat de niveau **ingénieur électronicien.**
Votre expérience d'environ 5 ans indispensable (en production, au contrôle, ou comme ingénieur d'affaires) vous permettra d'appréhender les difficultés attachées aux différentes étapes de la production.

A vos qualités techniques doivent s'ajouter de réelles qualités d'animateur et d'organisateur.
L'intérêt de nos techniques, comme l'important effort entrepris de modernisation de l'outil de production répondront aux exigences d'un candidat ambitieux et entreprenant.
Lieu de travail : Paris ou proche banlieue EST.

SECRE

Adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo) sous réf. IC à SECRE - Direction du Personnel
214, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS.

CONTESSE

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de vingt ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, tout en demeurant une entreprise à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de *connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.*

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo sous réf. M 1310 à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, qui transmettra.

PUBLICIS

Société Internationale Pétrochimie Fine, leader sur son marché

Ingénieur Commercial

pour suivre et développer une clientèle internationale des secteurs pétroliers et lubrifiants.

Nous souhaitons ;
- Formation : Ingénieur Chimiste ou Mécanique.
- Anglais courant indispensable.
- 3 à 5 ans d'expérience de vente à haut niveau en milieu industriel : la connaissance du marché des lubrifiants sera particulièrement appréciée.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, en rappelant la référence LU 610, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

NOUVEAUX MÉTIERS



DE L'INDUSTRIE

offres de situation du journal

Le Monde

Mardi 28 daté Mercredi 29 octobre

SECTEURS DE POINTE

chef de projets

IBM 36 — **PARIS**

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Notre maison mère, multinationale américaine, est la leader incontesté dans l'industrie des **matériaux auto-adhésifs**. Implantés en France depuis plus de 20 ans, nous poursuivons une progression significative (+ 20 à 25 % par an).
Sous la responsabilité de notre Secrétaire Général, vous aurez pour mission, après avoir effectué un audit informatique, de déterminer nos **besoins** et nos **priorités** autour de notre parc IBM 36, PC-XT, Visiotexte.
En relation avec notre Centre Européen, vous serez également chargé du **développement** de nos projets ambitieux (analyse et programmation - GAP II et COBOL -), ainsi que de la **mise à jour des programmes existants,** interactifs notamment.
Votre rôle sera déterminant pour notre filiale française, mais aussi pour notre groupe.
De formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO, MIAGE ou équivalent), vous avez une première expérience réussie de la conduite de projets, dans un **cabinet d'organisation,** un service intégré ou dans un environnement similaire.
La maîtrise de l'**ANGLAIS** est **INDISPENSABLE**. Le poste est évolutif.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence AF 23 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75016 PARIS

Organisation et Publicité

Plant Manager

Nous appartenons à un *groupe industriel anglo-saxon et avons* acquis une position de leader en France dans la fabrication de produits et accessoires pour l'industrie bureautique-informatique, (300 pers., 150MF de CA, 25% de la fabrication *exportée*).

Etroitement associé à la politique de la société, le Plant Manager que nous recherchons devra animer de façon tout à fait autonome la structure technique (130 pers.), avec un champ d'action large : méthodes, planning, deux ateliers de fabrication, achats, stocks..., réaliser les objectifs de production *en quantité, qualité, coûts, délais, développer notre avance technique* avec un souci permanent d'évolution des méthodes d'organisation et d'amélioration de la productivité, de la formation et de la motivation du personnel.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste type AM ou équivalent, homme de terrain, ayant surtout *exercé* des responsabilités similaires et maîtrisant la fabrication de produits variés en grande *série* ou l'assemblage semi-automatique.
Excellent « manager », *ses capacités d'animation et de commandement seront déterminantes* pour sa réussite dans la fonction. L'anglais est souhaité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence M 570 IB.

**TEG,
113 rue de l'Université,
75007
PARIS.**



DESSEIN

Ingénieurs Informaticiens internationalisez vos compétences.

TRT développe au sein du Centre de Technologies Informatiques :
- mini-ordinateurs temps réel et contrôleurs de terminaux, réseaux de communication,
- terminaux et cartes à mémoires,
- informatique familiale,
- nouvelles architectures de systèmes et nouvelles applications.

Jeunes Ingénieurs Informaticiens, vous débutez ou avez quelques années d'expérience en informatique distribuée, nous vous proposons d'intervenir au sein d'une équipe dynamique chargée de mettre en œuvre des technologies nouvelles. Vous participerez à des projets avancés sur des architectures d'ordinateur et sur des applications originales de la carte à mémoire.
Vous avez une très bonne maîtrise de l'anglais qui vous permettra de développer des contacts internationaux.

Adressez votre candidature, CV et photo au CTI Service du Personnel, 4 à 16 avenue du Général Leclerc, 92260 Fontenay aux Roses.

média-system

Applications Spatiales

INGENIEUR DE SYSTEMES

Toulouse

CLS (Collecte et Localisation de Données) a pour activité l'exploitation mondiale du système ARGOS et de tout autre système similaire.
Les applications : Météorologie, Océanologie, Hydrologie, Ecologie, Maritimes.
Le système ARGOS est le fruit de la coopération entre CNES, NASA et NOAA.

Au sein de la Direction Technique, cet Ingénieur de Systèmes sera chargé des études d'ingénierie relatives aux différents systèmes exploités par CLS et/ou sa filiale Américaine.
Cet Ingénieur de Systèmes est en liaison avec les Technico-Commerciaux, les Ingénieurs d'Exploitation, les Sous-Traitants et les Clients de CLS.

Agé d'environ 32 ans, de formation type Grandes Ecoles ou équivalent, le candidat a acquis une expérience de 5 ans minimum, dans un domaine tel celui des Télécommunications (traitement du signal) : il a été Chef de Projets.
C'est un généraliste aux qualités telles que organisateur, organisé, autonome, imaginatif, esprit pionnier, etc...
Il parle couramment l'anglais.

Les conditions offertes, l'ambiance de travail, la qualité des Dirigeants, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 20/1894 B, à :

EGOR MIDI PYRENEES
Le Sully - 1, place Occitane
31072 TOULOUSE CEDEX

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

GRACE L'un des premiers mondiaux de la chimie, 80 000 personnes sur cinq continents, 8 000 personnes en Europe.
Une société Française à Epernon, près de Rambouillet : 1 000 personnes, un chiffre d'affaires de 900 millions de Francs en 1985.

Des technologies de pointe dans la transformation des matières plastiques pour l'EMBALLAGE SOUPLE ALIMENTAIRE.

INGENIEUR "ENERGIES"

**ENSI, AM, Supélec... ou équivalent
Débutant ou 1re expérience**

Votre fonction :
- **Etudier et superviser la réalisation de nos projets d'économie d'énergie.**
- **Prendre en charge l'exploitation des réseaux et animer une équipe chargée d'en assurer la maintenance.**

Une position clé, en relation permanente avec la Production, l'Entretien et les Services Financiers.
Un poste rapidement évolutif, parce que vous avez le sens de l'organisation et que vous savez dialoguer avec des interlocuteurs Français et Européens au plus haut niveau.
Vos connaissances en informatique et votre maîtrise de l'Anglais sont des atouts déterminants.

Le poste à pourvoir est un point de départ pour une évolution rapide vers des fonctions de management que ce soit à Epernon ou dans d'autres opérations du groupe GRACE à l'étranger.

**Adressez rapidement votre dossier de candidature (sous référence MO/621) à
André GUERRE - GRACE Sàrl - B.P. 9 - 28231 EPERNON.**

Organisation et Publicité

COMMUNICATION TELEMATIQUE :

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Spécialistes du **vidéotex**, de **unix** et de l'**informatique** au service de la communication télématique, nous offrons à un **Ingénieur Commercial** expérimenté d'être le premier à vivre l'explosion commerciale de notre entreprise dont les perspectives de développement sont renforcées par notre association avec un groupe international.
Agé de 25/30 ans, de formation supérieure, vous aurez la responsabilité d'approcher les clients, de négocier et de conclure en élaborant une stratégie pour élever notre entreprise au premier rang des SSII.
Poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à COMINTEL, 6 rue du Colonel MOLL, 75017 PARIS.

DESSEIN



BOURGES 18

RESPONSABLE

BUREAU D'ETUDES

Spécialisée dans les appareils de cuisson de haute qualité, la société ROSIERES a assis son image de marque sur son souci d'exigence en matière d'innovation et de technologie.
Nous recrutons aujourd'hui pour notre division « Grandes Cuisines - ROSINOX » notre **Responsable Bureau d'Etudes**

PROFIL

Agé de 35 ans environ, vous avez une formation Ingénieur (A & M) et de bonnes connaissances en électromécanique et en électronique.
Méthodique, autonome, vous avez cependant un bon sens relationnel, excellent animateur, vous avez un esprit ouvert et créatif.

MISSION

Sous l'autorité du directeur technique vous :
- superviserez et animerez une équipe de concepteurs et de techniciens,
- coordonnerez : • les travaux de recherche et les études visant à l'amélioration et à la création des produits et processus de fabrication et de contrôle, • les relations avec les centres de recherche extérieurs, organismes publics et privés.

Vous serez à l'écoute des besoins de la force de vente et recueillerez les informations en provenance du marché.
Vous serez responsable du budget de fonctionnement et d'investissement de votre unité.
Les travaux du bureau d'études se font en liaison étroite, suivant les projets, avec le service fabrication, les fournisseurs et sous-traitants, voire même les clients.

PERSPECTIVES

Votre rémunération sera fonction de votre expérience et votre réussite à ce poste permettra le développement de votre carrière au sein de notre société.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. + photo, sous référence M, à ROSIERES 6, place de la Préfecture - B.P. 44 - 18001 BOURGES Cedex.



MEDIA PA

Concevez et Réalisez

THOMSON SINTRA/ACTIVITES SOUS-MARINES (2500 personnes) occupe une place de leader mondial sur son marché dans les domaines militaires et civils. Afin de conforter notre développement, nous souhaitons intégrer au sein de notre département de BREST, des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ENST - ESE - ENSERG - etc.

Vous êtes débutants ou possédez déjà quelques années d'expérience.

Vous aurez pour mission la conception, le développement *et* la *réalisation* de matériel d'acoustique sous-marine de haute technicité.

De larges perspectives d'avenir dans ce secteur en pleine évolution seront offertes aux candidats dynamiques et à fort potentiel que nous souhaitons rencontrer.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions à
Rolland LE MOULLEC - THOMSON SINTRA/ASM -
Route du Conquet - 29283 BREST.

THOMSON SINTRA
FILIALE DE THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Notre Société (1 200 personnes) leader dans le domaine de l'Ingénierie de la Communication Technique (documentation technique, maintenance informatisée, audiovisuel), recherche pour la conception, l'architecture et la mise en œuvre de systèmes télécom, un



En collaboration avec l'équipe Recherche et Développement il étudiera des solutions performantes de transmission numérique (d'informations, d'images et de sons) qui devront mener au développement d'applications dans le domaine des serveurs multimédia.
Son imagination et son expérience pratique acquise dans les domaines *Messagerie, Vidéocommunication, Réseaux hauts débits - X25 - locaux -* optiques, Unix, langage C... lui permettront d'être le Spécialiste au sein d'une équipe jeune et pluridisciplinaire.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le poste est à pourvoir dans notre unité de Cergy-Pontoise (95).
Adresser lettre manuscrite, CV + photo et prétentions, s/réf. 4371/LM, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo
75116 PARIS,
qui transmettra.

Société de documentation technique,
450 personnes, 10 implantations nationales,
recherche pour siège PARIS

FORMATEUR TECHNIQUE

Nous cherchons un spécialiste de l'électronique dont les connaissances complémentaires en informatique seraient appréciées.
Sa fonction implique la maîtrise parfaite de l'anglais.
Son rôle sera de présenter à des clients étrangers, en stage, un produit de haute technicité.
Ses qualités pédagogiques et une bonne capacité relationnelle lui assureront un rôle de coordination avec *un service de documentation* technique chargé de l'exécution des supports de cours et des documents.
Expérience similaire souhaitée.

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. 14596 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE

GRAND GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS

recherche pour son Organisme Fédératif son :

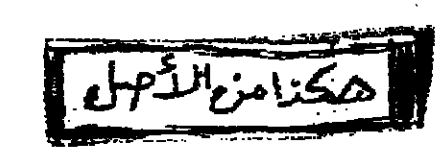
ORGANISATEUR BUREAUTIQUE

Ce Responsable de Centre aura pour missions principales :
- Gérer l'exploitation et la maintenance du site informatique.
- Assurer les relations avec les utilisateurs (bureautique + comptabilité), les prestataires de services et le constructeur.
- Réaliser des applications spécifiques (type gestion de planning).
- Réfléchir sur l'évolution de l'outil informatique et sa prochaine configuration.
- Gérer le quotidien et ses problèmes.

Le candidat, âgé de 25/30 ans, est diplômé de l'Enseignement Supérieur, avec une expérience de quelques années de conduite de projets informatiques et bureautiques. Une bonne connaissance des langages COBOL et FORTRAN, du matériel WANG et de la méthode MERISE, serait très appréciée.

Le lieu de travail est à PARIS 8e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référ. 186 à PUBLIFOP, 29 Rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra.





CHEF DE SERVICE LOGISTIQUE ET TRANSPORT

Agro-alimentaire
Région Lyonnaise

Une société de la région lyonnaise, spécialisée dans la transformation de produits alimentaires et filiale de l'un des premiers groupes agro-alimentaires français, recherche UN CHEF DE SERVICE LOGISTIQUE et TRANSPORT. Sous l'autorité du Directeur d'usine et en liaison avec les différents services (achats, fabrication,...) il sera responsable de la gestion et de l'organisation des transports dans le respect des délais de livraison, de même qu'il aura à assurer la gestion des stocks en évitant toute rupture. Il dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, possédera une bonne culture générale et une expérience professionnelle analogue acquise dans une entreprise travaillant avec les circuits de la grande distribution ou bien encore dans une entreprise du secteur transport-transit.

Écrire sous référence 868/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS - Discrétion assurée.

AFCOREM

A 30 ans prenez la barre d'un centre de distribution

GERVAIS DANONE

Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1er producteur mondial de produits laitiers ultra frais. Qualité, fiabilité et rapidité trois règles d'or pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.

Diplômés d'Etudes Supérieures

Diplôme ESC, universitaire ou ingénieur en poche, vous avez fait d'emblée le choix d'intégrer une petite structure responsabilisante, donnant libre cours à vos initiatives et à votre personnalité. Aujourd'hui la trentaine, vous avez acquis une expérience de 3-5 ans de la gestion et de l'animation d'une PME ou d'un centre de profit. La compétition quotidienne pour les délais, les résultats, pour maintenir un niveau élevé de motivation de vos équipes, de satisfaction de vos clients... vous avez appris.
Aujourd'hui, être le n° 2 ne vous suffit plus.
La structure Distribution de GERVAIS-DANONE FRANCE, vous propose le challenge de la direction d'un de ses centres de distribution.
Votre mission : distribuer nos produits aux meilleures conditions de coût et de qualité de service, dans le cadre d'un budget défini. Vous serez responsable d'un CA de plusieurs centaines de millions de francs.
Vos moyens : un établissement de 30 à 60 personnes à diriger, des installations adaptées, une gestion de stocks performante.
Vous intégrerez une équipe de professionnels de la distribution mobilisés autour de la valorisation de notre image de qualité du service et des produits.
Votre évolution de carrière est ouverte. Notre Groupe sait donner de la valeur aux talents.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. P 9M, en précisant votre rémunération actuelle, à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Clermont-Ferrand

Une Société d'économie mixte qui a pour objet l'étude et la réalisation d'aménagements dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie (bois et agro-alimentaire), etc., en France et à l'étranger, recherche UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES pour son département agro-alimentaire. Il sera chargé de monter et coordonner les différentes étapes d'opérations d'investissements industriels (études de plans de développement d'entreprises, définition des investissements, recherche des financements, suivi des réalisations,...). Il aura également un rôle de conseil en entreprise en finances, gestion, marketing et organisation commerciale, de même qu'il réalisera différentes études (études de faisabilité et études micro ou macro-économiques). Le titulaire du poste, âgé d'au moins 28 ans, de formations ESC ou ENSIA, possédera quelques années d'expérience professionnelle acquise dans une entreprise du secteur agro-alimentaire, si possible en industrie laitière ou fromagère. Il connaîtra les techniques de base en matière de transformation des produits agricoles et il aura manifesté de sérieuses qualités en gestion et analyse financière. La pratique de l'anglais est souhaitée.

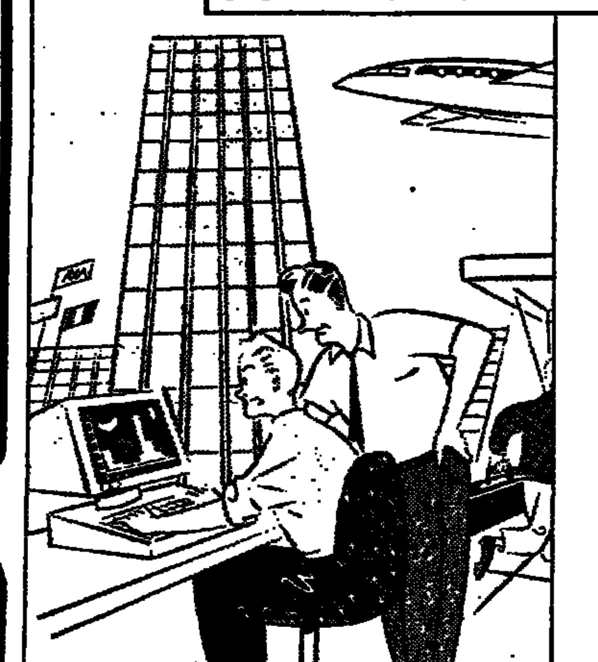
Écrire sous référence 871/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS - Discrétion assurée.

AFCOREM

HEC, ESSEC,... CENTRALE, MINES, AM,... ASSUREZ DANS L'ACTION !



Vous avez confirmé votre diplôme grande école (HEC, ESSEC, CENTRALE, MINES, AM...) par une première expérience. Seuls les plus performants d'entre vous nous intéressent : ceux dont les ambitions professionnelles égalent les compétences.

Les MUTUELLES UNIES, vous connaissez ? Société mère du 1er groupe privé français d'assurances : AXA (30 sociétés dans 8 pays, 6 millions de clients, 18 mds de F de CA dont 30 % à l'étranger), inutile de vous préciser que chez nous toutes les carrières sont possibles (même à l'étranger...) et que tous les moyens logistiques d'un grand Groupe sont mis à votre disposition.

En clair ? Nous avons des postes de haut niveau à vous confier dans de nombreux secteurs d'activités : **risques d'entreprise, finance, informatique, ingénierie, marketing..** Votre capacité à assumer rapidement des responsabilités, à manager une équipe, à prendre des décisions et à vous intégrer avec enthousiasme dans notre société déterminera notre choix. Vous apprendrez d'abord à nous connaitre, à vous sentir bien, et ensuite... vous passerez à l'action !

Pour ces postes basés à PARIS et à ROUEN, merci d'adresser (sous réf. 39) votre dossier de candidature à MUTUELLES UNIES Mme MAUHOURAT 76029 ROUEN CEDEX.

Mutuelles Unies
PASSEZ A L'ACTION.

média-system

REGION LYONNAISE **calor**

DEVELOPPEMENT PRODUITS NOUVEAUX

A la suite de notre redéploiement industriel fondé sur l'innovation-produit, nous recrutons pour notre département chauffage-lavage de ST PRIEST (69)

JEUNE INGENIEUR

Chef de projet

Au sein d'une équipe de techniciens il prendra en charge le suivi des projets d'études d'appareils électroménagers de la conception à l'industrialisation.
Il recherchera et choisira les solutions technologiques nouvelles.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Diplômé AM ou équivalent. Créatif et pratique à la fois, avec une forte capacité de proposition et de dialogue, il peut justifier d'une première expérience industrielle.
Il participera au développement technique d'un secteur d'activité largement exportateur, favorisant l'évolution de carrière au sein de la Société ou du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, lettre, CV, photo, prétentions à CALOR, BP 8353, 69356 LYON Cedex.

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS QUARTIER LA DÉFENSE

recherche pour élaboration des budgets

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Niv. BTS Gestion ou équival. Not. informatiques souhaitées

Adr. C.V. et prétentions sous n° 23.028, réf. à porter sur enveloppe à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE 23, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

AUDITEUR

ELARGISSEZ VOTRE EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES BANCAIRES INTERNATIONALES

De formation supérieure, vous possédez une expérience approfondie en matière de comptabilité (niveau expertise comptable) ou en matière d'opérations bancaires internationales.
Au sein du Département Audit de la Direction Internationale, vos audits porteront sur la comptabilité, la fiscalité, la réalisation et la gestion des opérations de crédit et de banque tant au Siège que dans le Réseau des Succursales à l'étranger.

Si vous souhaitez participer à l'expansion des activités internationales de Crédit Agricole, merci de nous envoyer votre lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle, sous réf. 10.60, à CNCA, Service Gestion des Personnes, 75710 Paris Brune.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE



SECTEURS DE POINTE



Aéroports De Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

AÉROPORTS DE PARIS
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN DIPLOMÉ (H/F)

pour son service chargé des études des installations thermiques climatisation, chauffage, ventilation, plomberie.

Cet ingénieur débutant ou confirmé sera chargé des études techniques et économiques dans le domaine FLUIDES ainsi que de la coordination de ces études avec les autres corps d'état.

Il (elle) devra connaître

les méthodes de calcul automatique faisant appel à l'informatique et avoir une très bonne connaissance de l'anglais lu, rédigé et parlé.

La fonction implique des séjours de courte durée et moyenne durée à l'étranger.

Le lieu de travail est à ORLY et le poste est à prendre immédiatement.

Adresser lettre manuscrite et CV à :
ALAIN MARTIN
291, bd Raspail, 75675 PARIS CEDEX 14
Téléphone : 43-35-70-80.

LORE INFORMATIQUE

jeune SSII en pleine expansion leader dans le domaine des techniques nouvelles, recrute

des ingénieurs

pour les projets suivants :

- Protocoles de communication sur réseau local ETHERNET en environnement hétérogène.
- Générateurs automatiques de logiciels de communication OSI.
- Architecture de systèmes et réseaux IBM (SNA, DCA-DIA, LU6.2).

Adresser candidature et Curriculum-Vitae :

LORE INFORMATIQUE
à l'attention de Roland KOCH
43, Boulevard Malesherbes
75008 PARIS



P.R.Bley

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

DANS LE CADRE DU DEUXIÈME FORUM EXPO

LIAISONS SOCIALES

Le journal *LE MONDE* et le CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX AFFAIRES seront heureux de vous accueillir au débat :

« MOURIR OU RENAITRE APRÈS QUARANTE ANS »

autour de JEAN-MARIE DUPONT, journaliste du MONDE,
et de GEORGES DE SAINTE-MARIE, directeur du CPA de Jouy-en-Josas

JACQUES CHEVALIER
Directeur du développement des ressources humaines THOMSON SA

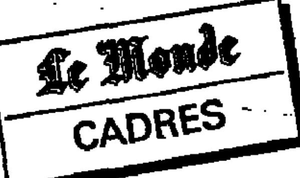
JEAN-YVES GUIZOUARN
Directeur du département des Messageries électroniques FRANCE-CABLES-RÉSEAUX

ARNAULT GOBET
Directeur Général des Laboratoires INOTHERA

ALAIN MICHEAU
Directeur de l'encadrement et des ressources humaines USINOR

PIERRE-FRÉDÉRIC TÉNIÈRE-BUCHOT
Président-Directeur Général d'ANALYSES ET PRÉVISIONS

apporteront leurs témoignages.
Le JEUDI 16 OCTOBRE 1986 à 14 HEURES AU CNIT
SALLE 46 NIVEAU 1.



Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

NSM
GROUPE ABN BANK

recherche pour son DEPARTEMENT

DES AFFAIRES INTERNATIONALES

RESPONSABLE DES CREDITS ACHETEURS Classe V/VI (H/F)

Le candidat recherché sera chargé de la négociation et du montage des crédits acheteurs et entretiendra des relations avec la clientèle Exportatrice, les Banques de la Place et les Administrations concernées (Coface... etc.).
Il aura une expérience de 3 à 4 années minimum acquise dans un département de négociation et de montage de crédits export.
ANGLAIS COURANT et si possible notions d'Espagnol.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur curriculum vitae, photo et prétentions à la Banque NSM Section Recrutement - B.P. 466.08 PARIS CEDEX 08.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 35 14 81 66 CODE : CONTESS

Clinique importante banlieue Sud-Est recherche

CHEF COMPTABLE

Expérience dans la profession souhaitée. Connaissance de la gestion informatisée exigée pr rendez-vous. T. 45-30-12-92.

Sté d'EDITION JURIDIQUE recherche

RÉDACTEUR (trice)

Maîtrise de droit ou plus, spécialisée (e) en matière sociale et ayant une expérience en sécurité sociale sachant dactylographier pour travail sur écran

Env. C.V., photo et prét. à :
SODER-TUBRY
112, rue de Richelieu,
75002 Paris.

Le Centre Départemental de Gestion du Territoire-de-Belfort recrute à compter du 1er novembre 1986

1 DIRECTEUR (TRICE)

assimilé (e) à un Secrétaire Général de 10.000 à 20.000 habitants
Profil : connaissance parfaite et expérience démontrée de la fonction publique territoriale

1 COMMIS

ayant obligatoirement passé et réussi le concours
Profil souhaité : secrétariat, comptabilité, informatique
Des connaissances juridiques seraient appréciées

Les candidatures doivent être adressées de façon impersonnelle à :
M. le Président du Centre Départemental de Gestion
Hôtel de Ville
90100 DELLE.

Valoriser votre pratique des crédits

LA BANQUE POPULAIRE D'ARMORIQUE,
recherche, pour sa direction des crédits à ST-BRIEUC, un

Responsable du crédit aux entreprises

- Vous faites depuis plusieurs années, la preuve de votre efficacité dans le secteur bancaire.
- Vous voulez prendre des responsabilités auprès de notre directeur des crédits.
- Vous bénéficiez d'une délégation personnelle. Vous participerez à l'organisation, à l'amélioration de la gestion et à la modernisation de la fonction crédits (méthode, introduction des nouvelles technologies et des nouvelles procédures...).
- Vous contribuerez à la formation régulière des exploitants et des collaborateurs de la direction des crédits.

Ce poste constitue une excellente étape de carrière pour un exploitant confirmé, souhaitant valoriser sa pratique des crédits et offre des possibilités d'évolution vers d'importantes responsabilités au sein de notre réseau.
L'élargissement de vos fonctions, votre personnalité et votre mobilité sont les éléments déterminants de votre évolution.
Envoyer lettre manuscrite + CV, à
M. du CHENE, BP 16, 131 avenue de Wagram 75017 Paris.

Banque Populaire

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

P.M.E. NANTES — DEPARTEMENT AUTOMATISMES INDUSTRIELS

Développez notre réseau d'agents européens...

Spécialisée entre autres, dans la mise au point, la fabrication et la commercialisation d'une GAMME de MACHINES DESTINEES PRINCIPALEMENT A L'EQUIPEMENT DES CHAINES AUTOMOBILES, notre société réalise, dans cette activité, 20 MF de CA annuel. Nous recherchons l'homme qui, en relation directe avec le Directeur du département et par son

ACTION TECHNICO-COMMERCIALE se chargera de la promotion de nos produits et du développement de notre réseau d'agents situés en Europe.
Formation exigée :

INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR en automatisme, électronique ou électromécanique, vous avez 5 à 10 ans d'expérience. Vous devez maîtriser l'Anglais, et si possible l'Allemand.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous référence 2783 à Organisation et Publicité
6, rue Rosière d'Artois - 44000 NANTES, qui transmettra.

Négocier nos contrats industriels

DEA DROIT COMMERCIAL



Nous sommes une société de premier ordre dans le domaine des techniques de l'espace. Nous souhaitons intégrer au sein de notre Direction Administrative et Financière - Service des Contrats Industriels - un JURISTE ¦ SPECIALISTE DES CONTRATS INDUSTRIELS.
Sous l'autorité du Chef de Service, vous devrez :
- préparer, négocier et assurer le suivi des contrats fournisseurs en liaison avec les ingénieurs d'affaires,
- prendre en charge certains dossiers à caractère juridique, concernant plus particulièrement le domaine de la responsabilité et des assurances.

Titulaire d'un DEA de Droit Commercial, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 3 à 4 ans. Vous êtes rompu à la pratique de la négociation des marchés industriels publics, si possible dans le domaine aérospatial. Naturellement, vous possédez la langue anglaise couramment et vous êtes suffisamment mobile pour traiter vos affaires en France et en Europe, le poste étant basé en région Parisienne. Parmi les qualité personnelles que l'on vous attribue ordinairement : le sens de l'organisation du travail et une réelle aptitude à l'expression orale et écrite.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de m'adresser votre candidature, avec photo, en me précisant les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact, Jean-Michel SAULX - Référence JM - 149, rue Saint Honoré 75001 PARIS.

L'ORDINATEUR INDIVIDUEL

Dans le cadre du lancement de la nouvelle formule de son magazine mensuel (tirage 100 000 exemplaires, septembre 86), l'équipe de rédaction de *l'Ordinateur individuel* se renforce.
Nous recherchons un (une)

journaliste, chef de rubrique

d'expérience confirmée

Vous êtes
- Passionné(e) par la micro-informatique, son devenir et les nouvelles technologies qui en émergent.
- Familier(e) des grands standards et logiciels de l'informatique personnelle.
- Capable de prendre en main des bancs d'essai pointus et de superviser leur réalisation.

Vous rédigez en professionnel, vous êtes logiquement de formation supérieure scientifique.

Une première expérience dans la presse constitue un minimum souhaité. Dans la presse spécialisée informatique, un avantage certain.

Vous maîtrisez obligatoirement l'anglais, écrit et parlé.

Nous vous voyons âgé(e) de 30 ans environ.

Vous serez le(la) responsable de nos essais matériels et logiciels, à ce titre animateur d'une équipe de collaborateurs extérieurs, amené(e) à assurer un certain nombre de reportages en France et à l'étranger. La progression de notre titre garantira à un(e) candidat(e) de valeur une évolution stimulante.

Merci d'adresser, sous référence OM, lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle à

l'Ordinateur individuel, 5, place du Colonel-Fabien, 75491 Paris, Cedex 10.

PROXIMITE AMIENS

Optimisez notre gestion de production et nos stocks

Vous assurerez l'intégralité du processus de gestion de production.

-définition des plans de production à moyen et long terme en cohésion avec les prévisions de la direction des ventes

— lancement et ordonnancement de la fabrication

— gestion des approvisionnements et des stocks.
Vous aurez également la responsabilité du développement informatique de la gestion de production et de l'animation de notre programme qualité

Diplômé de l'enseignement supérieur, de préférence école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience confirmée et réussie dans un domaine similaire. Votre fort potentiel et votre sens du terrain vous seront indispensables pour répondre à un challenge motivant au sein d'un très important groupe industriel français (10 000 personnes/CA : 5 milliards')
Nous offrons pour ce poste rattaché à l'un de nos départements industriels (450 p/CA : 200 millions F) une rémunération attractive et de réelles perspectives d'évolution. Merci d'adresser votre candidature sous réf.287 à Media-System - 2, rue de la Tour des Dames 75009 Paris.

média-system

ROHDE&SCHWARZ FRANCE

Spécialiste de la mesure électronique recherche un

INGÉNIEUR DE VENTE

pour développer la commercialisation de ses calculateurs industriels (contrôleurs de procédés).

Connaissances requises :
- Informatique MS - DOS
- Réseaux
- Techniques des réseaux analogiques souhaitées.
- Une première expérience commerciale serait appréciée.

Poste basé à RUNGIS (94)
Anglais (ou Allemand) indispensable
Fixe + intéressement + voiture

Adresser C.V., photo et prétentions à :
RSF
46, rue de la Couture - Silic 190
94563 RUNGIS CEDEX
(sous référence ML/JG 1 PCA)

Bleu

RESPONSABLE
DE NOS SERVICES CONTENTIEUX REGIONAUX

SPECIALISTES DU CREDIT AUX PARTICULIERS

Siège Social : PARIS-8e.

Nous recherchons pour notre département Recouvrement et Contentieux le **Responsable de nos services contentieux régionaux.**

Ce poste exige une formation juridique (minimum Licence) et la pratique des procédures de recouvrement.

Agé d'environ 30-35 ans, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un poste similaire.

Le sens de l'animation et de l'organisation est un atout indispensable à votre réussite.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences dans un Groupe en très forte expansion.

Rejoignez-nous en adressant votre C.V. et lettre manuscrite, sous la réf. 4378/LM, à

MEDIA PA. 71, av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

Direction générale entreprise textile
Valence

PME grande notoriété du secteur Textile (Moulinage) recherche pour assurer son redressement

Directeur général
à vocation commerciale

35 ans minimum ayant Formation Textile, possédant expérience animation commerciale (dont export) + capacité de gestion et motivation des hommes (3 usines - 160 personnes).
Possibilité participation au capital.

Ecrire manuscrit (+ CV + photo) + rémunération souhaitée à :

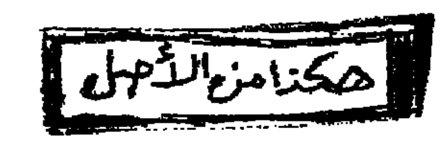
I. justet — psychologue
18, rue des Grottes — 84000 AVIGNON

MEDIA PA

Consultant/Partenaire en valorisation humaine appliquée

Cabinet de Conseil en matière de développement personnel, notre équipe recherche une femme ou un homme pour collaborer à la création de l'entreprise et au lancement d'un nouveau service destiné à une clientèle à potentiel. Consultant opérationnel, vous assurerez aussi l'organisation administrative et financière de l'entreprise dans son développement. De formation supérieure, avec expérience en Cabinet ou en Entreprise dans les relations humaines, et/ou en gestion/administration de P.M.E. du tertiaire, vous alliez sens psychologique, rigueur et efficacité de réalisation. Nous parlerons ensemble de votre avenir d'associé ou de futur associé.
Merci d'adresser votre dossier + CV + photo + prétentions à notre Conseil, 10 rue du Colisée, 75008 Paris, sous réf. 296.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL





Le Monde CADRES

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
(FILIATION D'UN GROUPE IMPORTANT)

recherche

CADRE CHARGÉ DE LA GESTION DE PROGRAMMES

Il devra avoir environ 30 ans,

être diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent.

Son expérience d'un minimum 4/5 ans aura porté sur la GESTION : juridique (préparation des actes avec les notaires...), financière (bilans financiers, prévisions de trésorerie, suivi des budgets...), fiscale (déclarations diverses en liaison avec la comptabilité), commerciale (suivi avec les commerciaux des objectifs), technique (assistance aux réunions de chantier)...

Adresser c.v., photo et prétentions
au MONDE PUBLICITÉ,
sous le nº 8 092, 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

Nous sommes un des leaders du remboursement de soins médicaux en FRANCE

Nous recherchons pour notre Direction Générale

ATTACHÉ DE DIRECTION H. ou F.

- grande disponibilité,
- souplesse, dynamisme,
- sens des responsabilités et des relations

SONT INDISPENSABLES

Les techniques de secrétariat doivent être parfaitement assimilées

Position CADRE
Tous avantages sociaux
Lieu de travail : PARIS-9e

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. + photo s/réf. 1.020, à SWEERTS
9, rue du Delta, 75009 PARIS
qui transmettra.



FICOFRANCE

Société financière spécialisée dans le crédit immobilier.
Production 1986 : 1 milliard de crédits, recherche pour son siège administratif de CAMBRAI

responsable du service juridique

Le candidat retenu, titulaire d'une maîtrise de droit, devra avoir acquis une expérience affirmée du conseil et de la pratique juridique (essentiellement dans les domaines touchant aux prêts immobiliers : garanties, régimes matrimoniaux,...) dans un cabinet, dans un établissement spécialisé ou chez un notaire.
Il sera chargé des études liées au montage des dossiers de crédits importants, de l'actualisation des contrats-type et du pilotage des actions pré-contentieuses et contentieuses.

Un candidat brillant capable d'évoluer vers d'autres responsabilités trouvera, au sein de notre Groupe solide et diversifié, de réelles perspectives d'avenir.

Envoyer candidature manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 3450 à Madame Godin, Groupe Maison Familiale. 1461 avenue du Cateau, 59342 Cambrai Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Domaine Médical
Siège Paris
recherche

TECHNICO-CCIAUX

France et Export
pour vente produits haute technicité
Formation médicale souhaitée : kinésithérapie, pharmacie...
Anglais indispensable / Espagnol souhaité pour poste export
Poste d'avenir pour candidat (e) dynamique et motivé (e) dans société en pleine expansion

Ecrire sous le nº 8.095 M
RÉGIE-PRESSE
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



Productique
Communication Industrielle
R.L.I.

Notre entreprise commercialise déjà **le réseau local industriel FACTOR** auprès des sociétés d'ingénierie et des usines de production. Dans le cadre de l'amplification de son offre produit, de l'adaptation aux nouvelles normes MAP et de notre expansion en Europe, nous recherchons :

1 DIRECTEUR INDUSTRIEL

Homme de terrain qui n'est pas uniquement un gestionnaire, il possède 10 ans maximum d'expérience réussie et vérifiable en développement matériel, en transmission de donnée et en industrialisation chez un constructeur. Il connait les caractéristiques de la production.
Son objectif de réussite : temps minimum de mise en production. Ce "leader" sortira d'une grande école et maîtrisera parfaitement l'anglais ; son salaire et stock-option seront en rapport avec son expérience et ses résultats antérieurs.

1 INGENIEUR COMMERCIAL

Basé à Paris pour la vente de réseaux locaux aux sociétés d'ingénierie.

Adressez lettre manus + CV + prétentions + références à Monsieur OTRAGE – Société **APTOR**
38240 MEYLAN ZIRST

Importante société de biens d'équipement

Située à Grenoble
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

Grande école haut niveau scientifique (sup. Aéro., Mines, Centrale, etc.) pour développement de tracés de turbomachines hydrauliques. Qualités exigées : rigueur, dynamisme, esprit novateur et industriel avec réelle aptitude au travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV sous nº 8.092.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

SOCIETE HOLDING
D'UN IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
nous recherchons
pour notre **SIEGE SOCIAL PARISIEN**

Jeune Juriste H/F

Collaborateur du responsable juridique, vous interviendrez dans la rédaction et le suivi des baux, assurerez le secrétariat juridique de la société et de ses filiales et le suivi des garanties.

Vous participerez à la préparation des dossiers dans le domaine de l'immobilier, du contentieux et des droits de propriété industrielle.

Titulaire d'une licence ou maîtrise de droit des affaires, vous justifiez éventuellement d'une première expérience acquise dans le service juridique d'une entreprise ou en cabinet.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1017 à Lévi Tournay Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra.

Cabinet de dimension nationale

Spécialisé dans les domaines de l' ANALYSE FINANCIÈRE, de l'AUDIT et du CONSEIL

recrute

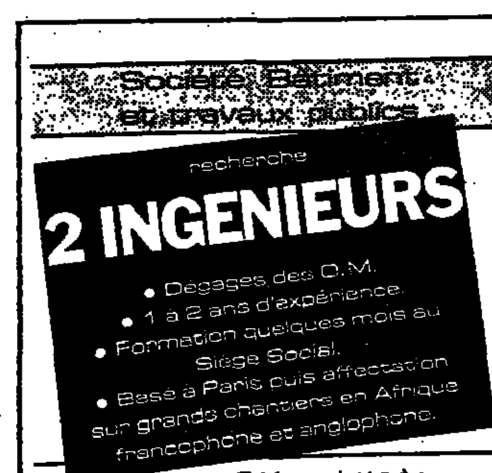
PLUSIEURS COLLABORATEURS EXPÉRIMENTÉS OU DÉBUTANTS

pour ses bureaux de PARIS, LILLE, TOULOUSE

Formation de base : HEC, ESSEC, ESC...
Première expérience en cabinet souhaitée mais non indispensable

Ces postes ouvrent de larges possibilités de développement au sein d'un cabinet en expansion

Envoyer C.V. au journal sous nº 8.098 M
LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e



Adressez C.V. et photo à :
Contesse Publicité sous réf. 14373
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 qui transmettra

Banque filiale à 100 % d'un très grand groupe bancaire français

RECHERCHE

CAMBISTE

possédant expérience trésorerie et changes
Anglais indispensable

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8.097
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Foyer de Jeunes Travailleuses Banlieue Ouest recherche

ANIMATEURS EXPÉRIMENTÉS

Env. C.V. et lettre de motivation sous réf. 10.311, à HYPERBOLE
104, rue Réaumur, 75002 PARIS
qui transmettra.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

connaissances HS, DPS 7
DPS 8 - HP 3.000
MITRA 125
INSET ETT 45 08 97 28
20, rue Turbigo, Paris-2e.

Urgent cherche bon commercial région Nord-Est connaissant nettoyage haute pression, très bonne rémunération si capable
Tél. 60-08-35-97, apr. 18 h.

INTERNATIONAL

DOW CHEMICAL is a large, diversified and successful international company.
In Europe, Africa and the Middle East we operate 9 research and development centres, 31 manufacturing sites and 66 sales offices.
The products we develop, manufacture and sell vary from base chemicals to plastics, speciality and agriculture chemicals as well as pharmaceutical products.

At one of our European research and development centres based in Rheinmünster, near Baden-Baden, West-Germany, we have career opportunities for a

Coatings Research Specialist

to join our **Thermoset Resins Research Group**. You will be responsible for the development of new thermoset resins systems for polymer coatings applications. Regular contact with manufacturing, technical service and development, sales and marketing will provide an in depth overview of the thermoset resins business.

We require:
- **a degree in chemistry or polymer technology**
- **industrial experience in polymer coatings**
- **fluency in English and preferably one other major European language**
- **creative, dynamic personality**
- **flexibility in location.**

We offer:
- **career opportunities based on your performance**
- **attractive employment conditions**
- **a stimulating international working environment**

If you are interested in this research oriented position, please call or write to us for an application form.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Mr. H.-J. Wolf, Industriestrasse 1, D 7587 Rheinmünster, West Germany

Tél. 1949-7227/51206.

* Trademark of The Dow Chemical Company **Mit Sicherheit Zukunft.**

DOW*



L'Agence Spatiale Européenne annonce la vacance de plusieurs emplois (m/f) pour son centre technique situé aux Pays-Bas.

SPECIALISTES SOUTIEN DE VIE

Un ingénieur confirmé et plusieurs ingénieurs débutants spécialistes du soutien de vie. Ils seront chargés du développement des technologies requises par les systèmes de contrôle d'environnement (contrôle d'atmosphère, gestion de l'eau et des déchets) des véhicules habités et de leur mise en oeuvre sur Columbus et Hermès.

Les candidats devront avoir une qualification en physique et en chimie. Une éducation médicale serait également appréciée.

SPECIALISTE SYSTEME D'ENERGIE

Il apportera un support technique aux projets de développement des satellites et au suivi de contrats de recherche appliquée.

Un diplôme d'ingénieur en électronique et une expérience pratique en électronique analogue et numérique (idéalement en électronique de puissance) sont requis.

SPECIALISTE PILES A COMBUSTIBLE

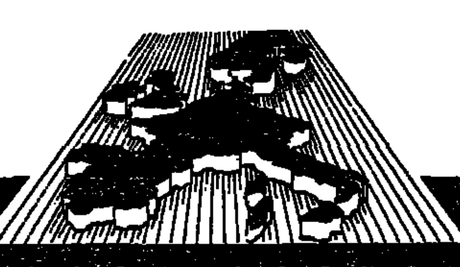
Un poste d'ingénieur piles à combustible est ouvert dans le cadre du développement d'un système piles à combustible qui constituera la source de puissance pour les futurs programmes spatiaux Hermès et Columbus.

Les candidats doivent être ingénieurs ou avoir une formation universitaire dans cette discipline. Une expérience industrielle dans le domaine des piles à combustible ou des électrolyseurs aqueux constituerait un atout supplémentaire.

Une bonne connaissance de l'anglais ou du français est exigée ; une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues est souhaitable.

Les conditions de travail sont celles des organisations internationales et comprennent des prestations familiales, des indemnités d'expatriation et d'installation, de bons régimes de sécurité sociale et de pension.

Adressez votre curriculum vitae au Chef du Personnel, ESTEC, Keplerlaan 1. 2201 AZ Noordwijk ZH (Pays-Bas), en faisant référence à l'annonce.



E U R O P E A N S P A C E A G E N C Y

POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Importante entreprise cherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

EXPÉRIENCE OUTRE-MER SOUHAITÉE.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous réf. 4915 à PIERRE LICHAU S.A.,
10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

LEADER MONDIAL

RECHERCHE

DIRECTEUR FRANCE

Profil commercial, bien introduit, grande distribution
Expérience motivation équipe vente, bilingue, français/allemand ou français/anglais
Ecrire avec photo :
PETER LAZAR
UNTERNEHMENSBERATUNG
MAINSTR. 85
4040 NEUSS 21
ALLEMAGNE.

PROGAMMER ANALYST
New-York City search firm is currently recruiting for Programmer Aanalysts with minimum 3 yrs COBOL/IBM Mainframe experience. Must speak English fluently. Positions available in NYC only. Send resume via air mail to : Elisabeth Woods, The Wood Group, 275 Madison Avenue, New-York, NY 10016, USA.

Le groupe UAP

recherche
pour sa délégation d'ESPAGNE à Madrid

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS INFORMATIQUE DE TRÈS HAUT NIVEAU

Les candidats devront être bilingues et posséder une expérience informatique dans le domaine de l'assurance de deux ans minimum.

Adresser les demandes, avec curriculum vitae, à **UAP IBERICA, PASEO DE LA CASTELLANA 79 28046 - MADRID.**

LES CONTACTS PERSONNELS ULTÉRIEURS AURONT LIEU A :
UAP PARIS.

24

Le Monde CADRES

Directeur du développement

Industrie pharmaceutique - Tokyo - Dans le cadre de son développement international (50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger), un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche le directeur du développement de sa filiale japonaise. Basé à Tokyo et rapportant au directeur de la recherche clinique du groupe, il dirigera après une formation d'un an aux produits et méthodes de la maison-mère à Paris, l'antenne de recherche et de développement au Japon. En relation avec les milieux scientifiques locaux, il sera responsable de l'adaptation aux normes japonaises des protocoles standards d'essais établis en France et du contrôle des expérimentations cliniques, en vue du lancement d'un nouveau médicament sur ce marché. Ce poste s'adresse à un médecin âgé d'au moins 38 ans et justifiant d'une solide pratique professionnelle acquise en milieu hospitalier, civil ou militaire et/ou ayant déjà suivi le développement clinique international de produits pharmaceutiques. Des études universitaires complémentaires, une spécialisation (pneumologie ou cardiologie) ou l'exercice de responsabilités hiérarchiques dans le secteur hospitalier constitueraient un atout apprécié. Un anglais courant est indispensable, le français n'est pas impératif. Composée d'une partie fixe et d'un intéressement, la rémunération, attractive, sera fonction des compétences présentées et assortie des avantages liés à l'expatriation. Les entretiens préliminaires pourront avoir lieu dans le pays d'origine. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9179M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Importante société de courtage d'assurances, Paris 8e, recherche pour une de ses divisions commerciales

Chargé de clientèle (HF)

De formation supérieure (Sup de Co, ESSEC, Ecole de gestion), bilingue anglais, le candidat retenu aura pour mission la gestion et le développement d'affaires industrielles toutes branches (I.A.R.D.)

Une première expérience réussie dans le domaine des assurances (courtage et/ou compagnie) serait un atout supplémentaire.

Adresser photo, C.V. et prétentions sous référence 12398 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Créez l'événement... L'offensive des marques !



La Société n'est plus à présenter. Des enfants aux adultes, tous connaissent bien ses produits, sa publicité, son image de marque.

Créativité, qualité, pugnacité, audace sont les clés de cette unité à taille humaine où les contacts sont, certes directs, mais faciles. L'équipe est jeune et mobilisée par les capacités d'innovation et d'adaptation à l'évolution des produits.

Elle recherche un nouveau **CHEF DE PRODUIT.**

Vous êtes totalement responsable de votre ligne : du concept à sa distribution. La stratégie budget, les prix de revient, le packaging, le partenariat-fournisseur, la publicité n'ont pas de secret pour vous. Vous travaillez aussi bien avec la production qu'avec le commercial.

Nous vous demandons beaucoup : d'abord une formation supérieure (Sup de Co, ESC, Agro, Maîtrise) et une bonne pratique de l'anglais. Une courte expérience réussie à la vente vous a ensuite conduit à prendre des responsabilités marketing. Enfin votre tempérament de "gagneur", votre ouverture aux autres, votre passion de prendre des initiatives achèveront de nous convaincre.

Etes-vous prêt à vous "éclater" avec nous ?

Merci de bien vouloir adresser votre dossier s/réf. LA/618 M à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

CD Cécile Dargeou
24, rue du Pont
92200 - NEUILLY S/Seine.

SOURCES

Société de Services Informatiques installée à PARIS et banlieue Ouest rech. dans le cadre de son développement

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

ayant au moins 5 ans d'exp. chez un constructeur ou société de services.
Ecrire avec C.V. + photo s/réf. 5070 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transm.

ORGANISME DE FORMATION SUPÉRIEURE SCIENTIFIQUE RÉGION PARISIENNE

recherche SON ou SA

DÉLÉGUÉ (E) PROMOTION

pour relations établissements secondaires et carrefours carrières, expositions séminaires...

SON ou SA

DÉLÉGUÉ (E) COMMUNICATION

pour réalisation de brochures, dépliants, journal d'entreprise, supports audio-visuels
Ecr. à PIERRE LICHAU S.A. ss réf. 4.916, 10, rue de Louvois, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour faire face à son développement ESCALE MUSIQUE recrute professeurs tous instruments Téléphone : 43-67-84-40.

Rech. JOURNALISTES exp. dynamique pour lettre + magazine prof. Env. C.V., photo et prét. à PUBLINEWS, 153, rue de Charonne, 75011 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT

Recherche pour LONS-LE-SAUNIER et le JURA

CHARGÉ D'AFFAIRES

ayant l'expérience du montage, de la conduite et la commercialisation d'opérations immobilières
URGENT

Envoyer C.V. détaillé à : S.O.D.E.V.I.C. 12, avenue de la Gare, 70000 VESOUL.

---

secrétaires

Secrétaire tape sur IBM tous travaux. Tarifs intéressants. Tél. : 48-40-42-41.

Comité d'Entreprise Imprimerie embauche

SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO

Adr. C.V. à C.E. de l'I.M.A. 65, avenue de la Liberté 94700 Maisons-Alfort.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Association reconnue d'utilité publique rech. local de préf. GRATUIT ou loyer couvrant frais fixes, 11 Arr. tous les samedis après-midi, les jeudi de 17 h à 19 h et un jeudi par mois, de 17 h à 23 h Tél. 45-55-91-82, p. 4137.

représentation offres

Cherchons jeune représentante engagée + intéressée. Nous sommes une entreprise allem. renommée dans les secteur du jouet et avons besoin d'une représentante experte qui s'occupe de notre clientèle en France et cherche de nouveaux clients. Nous offrons une collection intéressante de jouets en peluche, en bois, de poupées et de cadeaux en tissu pour bébés. La connaissance de l'allemand est un avantage
Si vous êtes intéressée env. C.V. + photo sous réf. 6.921
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRETS 16 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77-53.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur Centrale

34 ans, bilingue anglais
10 ans d'expérience : Informatique de gestion, Réseaux
4 ans direction informatique d'une société équipée IBM

CHERCHE MISSION ou POSTE

- Responsable informatique.
- Direction « Etudes/Développement » de grande envergure.
- Conseil haut niveau.

Ecrire sous n° 8 083
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

MANAGER

44 ans, études supérieures
15 ans d'expérience dans la commercialisation de produits de haute technologie.
Libre rapidement. Anglais courant.
Cherche DIRECTION FILIALE ou CENTRE DE PROFITS.
France ou étranger.

Ecrire sous n° 8.075 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

AU DIABLE LES PRÉJUGÉS !

Jeune Economiste-Export

28 ans, Algérien né à Paris.
Parlant anglais, arabe, espagnol
DESS Commerce extérieur. Diplômé du CEPE (ENSAE).
Bonne présentation. Expérience très variée, souhaiterait mettre compétences au service d'une banque ou d'une grande entreprise.

Ecrire sous n° 8.084 M. *Le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

44 ans - CADRE EXPORT - Trilingue Anglais, Allemand, Français - Grande exp. Commerce Extérieur et Formation de Cadre au Management Marketing international et vente de services à l'étranger - Habitué aux relations publiques - Organisation de salons professionnels et de congrès France Étranger
MET ses compétences au service d'entreprise résolument tournée vers marchés extérieurs - BCO/CR 906.

J.F. 25 ans - Anglais/Russe - Exp. Relations Publiques - Journalisme
RECHERCHE emploi secteur international et communication - BCO/CR 907.

DEA Droit de l'informatique et informatique Juridique - Maîtrise Droit, des Affaires Internationales - 26 ans. Parfaitement bilingue. Anglais - Allemand courant
ÉTUDIERAIT toutes propositions d'emplois juridiques dans secteur informatique et télécommunications - BCO/CAD. IV 908.

CHARGÉ D'ÉTUDES - 26 ans - Maîtrise et DESS d'Aménagement du territoire - Bilingue Anglais - 2 ans expérience professionnelle dans secteur *Aménagement et Développement économique - Était* chargée des Études préalables et de coordonner les différentes commissions de travail
RECHERCHE poste similaire dans bureaux d'études Chambres consulaires ou tout organisme d'aménagement - BCO/MAB 910.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CADRE II A, 43 ans, 20 ans exp. CONTROLE QUALITÉ et ASSURANCE QUALITÉ NUCLÉAIRE. Pétrole montage *usines, chantiers, France, étranger*, suivi des comm., inspection, récept., matériels, pompes compr., tuyaut., etc, ch. poste à responsabilité
Ecrire sous le n° 7.507 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 21 ans cherche place Libre de suite connaissance informatique comptabilité, dactylo Téléphone : 43-88-51-49 après 14 heures.

GESTION FINANCIÈRE
Cadre 35 ans, formation supérieure financière, comptable juridique, trilingue, maîtrisant micro-informatique et moyens systèmes, expérience Établissements Financiers et PME, dynamique et compétent cherche poste à *responsabilités* Paris ou R.P.
Tél. : 45-01-70-60 (matin)
Ecrire sous le n° 578 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 30 ans, professionnelle du tourisme/activité distribution, sens social, très motivée par travail d'information documentation
Étudie tte propos. temps partiel
Ecrire sous le n° 8.093 M *RÉGIE-PRESSE*
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

32 ans, MAITRISE de DROIT responsable achats, importante entreprise ch. poste temps partiel, 25 à 32 h. hebdo. Paris. Exp. : gestion points de vente, études diverses suivi administr. chantiers inf. pers., etc.
Ecrire sous le n° 8.081 M *RÉGIE-PRESSE*
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 36 ans, tril. Dipl. + expér. propose *relations* Presse publique à toute personnalité ou représentation du Monde arabe Tél. matin : 43-31-72-92.

H. 49 ans, discret, médaille d'or de la prévention routière aimant voitures (conduite et entretien) souhaiterait trouver *place de chauffeur de Maître* à Paris. Ecrire à M. PLUH 25, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.

Couple avec réf. ch. loge temps complet, exp. 6 a., perm. cond. Lib. suite, 47-70-02-81.

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction 27 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous secteurs dynamisants.
Téléphone : 42-62-16-44 42-23-34-59.

CADRE EXPORT

- 34 ans, formation supérieure.
- 5 ans expér. internat. Bur. Étude secteur rural Afrique et Asie.
- Stage longue durée CCIP - IFACE. Cadre commercial export.
- Anglais courant, espagnol.
- Sens diplomatie, très motivé, grande disponibilité.

recherche situation commerciale auprès toute entreprise tournée vers l'EXPORT
Ecrire sous le n° 8.096 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 35 ans, cél., lic. presse, maîtr. R.I. M.B.A., bil. franç. angl., excel. présentation, gde disp. rech. poste stable, lib. immédiatement Téléphone : 43-46-70-69.

Chef de fabrication ou adjoint typo-offset confirmé rech. emploi Paris, banlieue Sud COTINOT C. 40 Sentier Benoît Maison 94800 Villejuif Téléphone : (1) 47-26-98-57 après 19 heures.

CADRE COMMERCIAL 38 ANS

Grande expérience matériel médico-chirurgical avec résultats cherche poste responsabilité direction régionale
Ecrire ss n° 4407 HAVAS 41000 BLOIS.

CADRE DE BANQUE confirmé CLVI recherche emploi, soit la direction d'une agence ou soit exploitation commerciale entreprise.
Ecrire sous le n° 8.095 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme 45 ans, ESC Sciences Eco, expert comp., offre son exp. de 20 ans de cabinet à cabinet ou entreprise PARIS. Ecrire n° 13 986 Contesse 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

Près Seine élégant imm. XVIIe SUR COUR D'HONNEUR 2 salons, 2 chbres, 2 bains, haut plafond, 42-96-58-68.

6e arrdt

Vends 150 m². Achète 250 m² **TERRASSE** soleil, vue, 47-03-32-31 mat.

Rue du FOUR bel appartement **POSSIBILITÉ PROFESSIONNELLE** 4 pièces principales 115 m² 2 600 000 F, 43-06-88-27.

13e arrdt

BD ARAGO Gd stdg, bel appt 125 m² + terrasse, box 45-89-49-34.

14e arrdt

PLAISANCE mais. 4/5 p. + mezzanine tt cft, 1 470 000, 43-25-97-16.

15e arrdt

VAUGIRARD 65 m² séj. + chbre avec terrasse plain-pied 30 m², bel immeuble récent 10e étage Sud. GARBI 45-67-22-88.

ÉMILE-ZOLA RÉCENT 3 P. tt cft, asc., calme, soleil, 875 000, 43-22-61-35.

16e arrdt

S/BOIS EXCEPTIONNEL MARÉCHAL-MAUNOURY Gdes récep., 3 chbres, 3 bains, 200 m² + Gds balc., dble exp., dressing, cuis., parkg, serv. DORESSAY 46-24-93-33.

PASSY v. s/Seine. Elégant DUPLEX 6e ét., 100 m², imm. stdg, 2 500 000, 47-04-88-18.

17e arrdt

ÉTOILE/Anatole-de-la-Forge. Beau r.-de-ch., grand double liv. + chbre, 90 m². Charme, 1 400 000 F, 46-24-93-33.

19e arrdt

MÉTRO CORENTIN-CARIOU Bel immeuble ancien ravalé, studio tout confort, 175 000 F ; 210 000 F. Immo Marcadet 42-52-01-82.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU dans imm. rénové 2-3 pièces. *Finitions au choix pptaire.* Tél. : 43-25-18-50.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS Double living + chambre 60 m², cuisine, bains, 4e sans ascens. A SAISIR, 650 000 F. G. BACRI 42-67-37-37.

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT Studio ou 2 p., même à rénover, Paris. Tél. : 42-52-01-82.

AGENCE LITTRÉ Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et cadres SOCIÉTÉ EUROPÉENNE PÉTROLE recherche à louer studios et appts toutes catégories tous quartiers et banlieue. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour cadres villas ttes banl. Loyer garanti. (1) 48-69-89-66 42-83-57-02.

locations meublées offres

Paris

PLACE DE BRETEUIL Luxueux appt meublé ou non, 4 ch., 1 liv., 1 salle à manger, 3e étage s/verd., clair, calme. Imm. de stdg. 43-25-18-50.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en loc. ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pou CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés multinationales. **TÉL. : 45-62-78-99.**

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris, rech. STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Sociétés ou AMBASSADES 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE Recherche STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adresser : SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS tte catég. Paie. compt 45-53-78-99.

domaines

A vendre : Plantation d'arbres américaine, centre Géorgie, 5 000 acres, 85 % pins de 1 à 200 ans. Intermédiaires et outillage complet. Entreprise active avec 10 hommes d'expérience. Propriétaire désire prendre retraite mais pourrait gérer et former quelqu'un. Financement possible. Pas d'agents S.V.P. Fred Moore, Box 158, Vienna, Georgia 31092, USA.

viagers

VUE PANORAMIQUE MER SAINT-LAURENT-DU-VAR Liv. 65 m², 2 ch., cft, jdin, terrasse, gar., 250 000 + 5 000, occupé 82 a., 48-05-58-70.

Appt 3/4p., 88 m², imm. p., Mo St-Georges, 245 000 cpt + 3 000 mens. Viagers Cruz, 8, rue La Boétie, 42-66-19-00.

immobilier information

Pour vendre ou acheter Maison — Appartement Châteaux — Propriété Terrain — Commerce. Sur toute la France AGENCE LAGRANGE *5, rue Greffulhe, 75008 Paris.* Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

bureaux

Locations

DOMICIL. CCIALE 8e TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH. Travaux secrétariat, bureau. Heure, 1/2 journée et journée. **AGECO 42-94-95-28.** (STATIONNEMENT AISÉ).

DOMICILIATIONS Forum des Halles - Bureaux. Constitution de sociétés. Télex, Secrétariat 40-26-15-12.

ÉTOILE très grand standing **BUREAUX MEUBLÉS** toutes durées, tous services. Tél. : (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS De 15 à 100 m², STANDING **OUVERT 24 h/24** Locat. courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé. **ACTE 43-80-90-10.**

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compétitifs. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

ÉTOILE/GEORGE-V Loue directement 1 bureau ou + ds imm. stdg 45-63-17-27.

Domiciliation depuis 90 F/mois Rue St-Honoré, 43-40-61-62 ou Paris-12e 43-40-68-60. Constitut. SARL 2 000 F/HT.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL — RC — RM Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **TÉL. : 43-55-17-50.**

pavillons

BRY-SUR-MARNE Pavil. séj., 3 chbres, cuis., *bains, état parfait.* Jardin 300 m². Proxim. RER. Résidentiel. Exceptionnel à 700.000 F. Ag. REGNIER. Pont-de-Bry Le Perreux. T. 43-24-17-63.

propriétés

300 KM DE PARIS Argenton-sur-Creuse, vend belle demeure caractère familiale, 10 p. gd cft, salle réceptions, parc clos 5 000 m² bordé rivière + maison de gardiens + diverses dépendances. Urgent cause reconversion. Prix 1 000 000 F. Cabinet JARGEAU 47500 Libos, 53-71-01-28.

VILLENEUVE-SUR-YONNE 89 (Armeau) Part. vend anc. presbytère du XVIIIe. Sur 2 000m². Clos murs. Conf. Chauf. fuel. Parc. R-d-c : Séj. chemin., salle à manger, communs avec conf. 1er étage : 2 ch., salle de bains. *Grenier aménagé.* Prix : 1 100 000 F. Tél. : (16) 1 46-55-61-69 après 20 heures ou répondeur

Dans le 61, très belle propriété en pierres de style XIXe siècle, dans une localité en pleine expansion et à 5 km de Bagnoles-de-l'Orne « Ville thermale », dans un parc de 4.800 m² entouré de murs en pierre, l'ensemble de l'habitation sur sous-sol, au rez-de-chaussée : grand hall d'entrée, salon, salle à manger, bureau, cuis. aménagée, arrière cuis., douche et w.-c., cheminée dans toutes les pièces. Au 1er ét. : 4 chbres avec cabinet toilette individuel, bains et w.-c., le tout en parfait état avec 2 communs en dépendances, garage, etc. Prix : 950.000 F. *Tél. bureau : 16 (33) 38-24-66* et domicile : 16 (33) 38-01-96

IMMOBILIER PARTICULIERS

Le Monde « SPÉCIAL PARTICULIER »

FORFAIT 5 LIGNES

2 mercredis de suite 593 F TTC

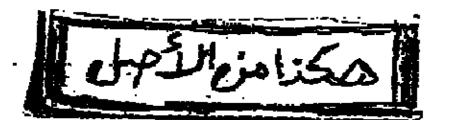
Ligne supplémentaire : 59,30 F TTC

Particuliers : vous cherchez à vendre, à acheter ou louer un bien immobilier. *Le Monde* propose d'insérer votre annonce pendant 2 mercredis de suite, journaux datés jeudi.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédent la première parution.

La ligne se compose de 28 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces. En utilisant des caractères de 2 lignes de hauteur, la ligne se compose de 18 lettres, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
Téléphoner à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.



Economie

La succession de M. Gattaz à la tête du CNPF

C'est par un communiqué à en-tête de l'Institut de l'entreprise, qu'il préside (ce qui a étonné certains « barons » du monde patronal), que M. François Périgot, par ailleurs président d'Unilever-France, a annoncé, le 13 octobre, qu'il serait candidat pour succéder, à la mi-décembre, à M. Yvon Gattaz, à la tête du CNPF. *« Désireux qu'une décision aussi importante pour la cohésion patronale soit prise dans le climat de sérénité qui convient, et afin de respecter le choix qu'auront à exercer mes collègues du conseil exécutif* [le 17 novembre], *je n'envisage pas d'intervenir publiquement avant leur décision »*, précise-t-il dans son communiqué.

M. Périgot apparaît ainsi comme le principal rival de M. Yvon Chotard à la succession de M. Yvon Gattaz. Mais — bien que cela paraisse peu probable — d'autres candidats que MM. Périgot et Chotard ont toujours la possibilité de se faire connaître auprès du secrétariat général du CNPF jusqu'au 15 octobre à minuit.

François Périgot : un « multinational » discret

La *soixantaine* svelte, le teint bronzé, un brin méditerranéen — sa mère est corse, — François Périgot, candidat à la présidence du CNPF est un patron peu connu, d'une société à la fois immense et discrète, Unilever, dont les marques sont omniprésentes : Astra, Lipton, Royco, Persil, etc. François Périgot est le PDG depuis 1976 de la filiale Unilever-France.

Il semble arriver sous les feux de l'actualité un peu par hasard, poussé par des amis, comme on dit. Cette présidence du CNPF, quand « on » la lui présenta il y a quatre mois, il crut à un gag tant il était sûr que tout se jouerait entre les deux Yvon, Gattaz et Chotard. En fait, il est dans le sérail depuis bientôt six ans, depuis qu'Yvon Gattaz l'a appelé au conseil exécutif du CNPF en décembre 1981 et surtout depuis qu'il préside (janvier 1983) ce club de réflexion patronale qu'est l'Institut de l'entreprise, créé par François Ceyrac en 1975.

Le challenger d'Yvon Chotard apparaît comme le recours élégant d'un patronat écartelé. Très sollicité depuis l'annonce de sa candidature, il adopte une attitude « barrienne », choisissant de se taire, ce silence ne sera rompu qu'après le 17 novembre, lorsque les trente-cinq « grands électeurs » du conseil exécutif se seront prononcés.

Le mutisme sied assez bien à la puissance feutrée d'Unilever où ce genre de candidature n'est pas mal vu, au contraire. Si d'aventure l'assemblée générale à la mi-décembre le rejetait, (car on a dans son entourage la *« quasi-certitude »* qu'une majorité se dégagera en sa faveur au conseil exécutif du CNPF), François Périgot conserverait son poste de PDG d'Unilever-France. En cas de succès, rien ne le contraint à démissionner, sauf la charge de travail.

Unilever en France c'est, en 1986 : une quinzaine de sociétés (1), 9,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, environ sept mille cinq cents salariés (compte tenu de la vente de La Roche aux fées). Chacune de ces sociétés dépend pour sa vie quotidienne d'un centre de décision situé aux Pays-Bas. La société Unilever-France est chargée, elle, de coordonner les intérêts d'Unilever dans le pays (services centraux, juridique, fiscal, relations extérieures, gestion des cadres, finances). Bel exercice de coordination horizontale entre des unités obéissant à une hiérarchie verticale qui demande un certain talent pour la gestion des conflits : un argument pour diriger le CNPF ?

Malgré cette taille, Unilever en France ne pèse pas très lourd, à peine 5 % du chiffre d'affaires mondial du groupe (environ 200 milliards de francs), nettement moins qu'en Italie ou en RFA. Pourtant, et à juste titre, ses opposants reprochent déjà à François Périgot d'être l'homme d'une multinationale. Comment le nier puisqu'il y a fait, après Sciences-Po et son droit, toute sa carrière depuis 1955 (2) ?

On affûte donc les contre-arguments : qu'on ait songé à lui prouve qu'Unilever est bien intégré dans le tissu industriel français, avec d'ailleurs une addition d'entreprises grandes et petites (de quatre à mille huit cents salariés) qui fabriquent 97 % de ce qu'Unilever vend en France. Celles-ci, ajoute-t-on, sont d'ailleurs



généralement plus exigeantes dans leur comportement social et local que les sociétés françaises, car les multinationales n'aiment guère les remous publics. Mais surtout élire François Périgot quand les marchés sont internationaux démontrerait, dit-on au siège d'Unilever-France, que le patronat français s'internationalise aussi et devient moins frileux.

Les chances de François Périgot se mesurent sans doute encore au fait que cet homme discret a l'art de la parole. S'il s'exprime, il peut révéler un personnage mesuré, un *« libéral non excessif »*, comme le qualifie un de ses amis, quelqu'un enfin qui, dans sa charge professionnelle, sait faire bonne figure aux différents courants politiques, sans clivage manichéen.

Dans ce royaume de Belle au bois dormant qu'est le groupe Unilever, le PDG de la filiale française est de ceux qui ont convaincu le triumvirat qui gouverne aux Pays-Bas que la période de désinvestissement et de recentrage sur les grands produits de marque était achevée. Dès lors, en France notamment, Unilever cherche à élargir sa gamme et son portefeuille de société. Sans qu'il y ait pour l'heure de décisions concrètes. Il est donc trop tôt pour dire si la force de conviction de François Périgot est telle qu'il saura aussi rassembler les forces patronales.

JACQUES GRALL.

(1) Avec, parmi les plus importantes, Astra-Calvé (1 500 salariés), Fralib (680), Cogesal (738), Lever (1 847), Française de soins et parfums (857).

(2) Après quelques années passées à la *production*, à la *vente et* au *marketing*, il est nommé, en 1961, directeur du personnel pour l'ensemble du groupe, puis président de la société Thibaud Gibbs (1968-1970). Il dirige Unilever-Espagne de 1970 à 1975 et est nommé PDG d'Unilever-France en 1976.

Deux livres sur le syndicat patronal

« Les Patrons et le patronat », d'Yvon Chotard

Un candidat œcuménique

Le livre de M. Yvon Chotard *les Patrons et le patronat* a été écrit trop tôt et trop vite. Trop tôt parce que, candidat à la présidence du CNPF, M. Chotard n'a pas assez de recul avec sa propre organisation et même sa propre histoire personnelle pour faire de véritables révélations. Qu'il ait reçu la mission d'être l'homme de liaison avec les évêques en mai 1968, qu'il ait eu des « rencontres secrètes » avec la FEN, ou qu'il ait été mis en minorité en novembre 1982 au conseil exécutif du CNPF, qui préféra dénoncer la convention de l'UNEDIC plutôt qu'augmenter les cotisations, tout cela ne constitue pas vraiment une découverte. M. Chotard garde pour l'essentiel ses secrets.

Trop vite aussi, parce que le livre de M. Chotard semble recourir surtout au langage parlé. Le style s'en ressent, ce qui est dommage, car l'ancien premier vice-président du CNPF *a su révéler en* de nombreuses occasions son goût pour les formules bien ciselées. L'auteur semble hésiter en permanence, dans cet ouvrage, qui est pourtant fort utile, entre le discours-programme, l'analyse des difficultés du monde patronal, l'histoire des négociations sociales et le recueil de remerciements.

Lucidité

L'ancien président du patronat chrétien se montre très œcuménique. Il n'oublie pas, dans les bons points qu'il distribue, outre ses fidèles collaborateurs et ses amis, M. François Périgot, président d'Unilever et de l'Institut de l'entreprise, qui va être son challenger pour la présidence du CNPF. Il « oublie » pour le coup ses critiques sur le rôle assigné par M. Gattaz audit Institut. M. Gattaz lui-même, qui apparaît à la trente-septième page, est relativement épargné.

Cette courtoisie, ou cet œcuménisme, n'empêche pas M. Chotard d'être parfois trop sévère dans ses jugements, ou trop sélectif dans ses souvenirs. Il reprend ainsi son réquisitoire contre les lois Auroux, tout en reconnaissant implicitement que *« sur le terrain »* elles ont été moins nocives que prévu, celle sur l'expression des salariés ayant été *« en quelque sorte récupérée par le patronat »*.

Il se plaint, que depuis l'échec des négociations sur la flexibilité en décembre 1984, la politique sociale se trouve *« bloquée soit par les syndicats, soit par les gouvernements »*. Et, ajoute-t-il, *« le code du travail ne se modifie que par la loi »*. *« Où est la politique contractuelle, M. Bergeron ? »* Mais en même temps, il reconnaît, avec une honnêteté qui est à son crédit, que la politique contractuelle *« n'a pas la faveur des chefs d'entreprise »* et que *« la base, même patronale, n'aime pas le mouvement et a une peur irraisonnée de tout changement »*. Il affirme qu'il faudra bien *« convaincre les syndicats d'une autre conception des conventions collectives »* et *« réformer le SMIC »*, mais il passe sous silence le projet du 14 janvier dernier sur *« un salaire minimum interprofessionnel national »* (SMIN) qu'il avait dû parrainer avec M. Gattaz.

Il y a cependant beaucoup de lucidité dans le livre de M. Chotard, avec en prime un plaidoyer pour une organisation patronale solidaire de son environnement. C'est d'ailleurs sur les projets de réforme du patronat pour *« inventer de nouveaux moyens dans un environnement libéral »* que M. Chotard s'est le plus étendu. Se posant en héritier doctrinal de M. Ceyrac, en défenseur des unions patronales qu'il veut revaloriser, et en thuriféraire des associations patronales de formation, il continue à assigner au CNPF un rôle de négociation, mais davantage à géométrie variable (en étant d'une totale discrétion sur ce sujet à propos des conséquences de la recommandation de Georges Pompidou en 1967), et de dialogue avec le gouvernement.

Le candidat se propose aussi (habilement) de confier une mission à M. Ceyrac sur les économies à réaliser dans les organisations patronales — avec comme première victime la direction de l'information du CNPF, — afin de *« réduire les coûts, donc les cotisations, tout en améliorant leur efficacité »*. M. Chotard plaide non pour une révolution interne, mais pour un recentrage des missions d'un patronat fort et décentralisé et pour une *« autoréforme »*. Voulant devenir l'*« arbitre »* d'un CNPF *« guide vigilant de la doctrine de l'économie de marché »*, M. Chotard cherche à redonner une ambition sociétale à l'organisation patronale en opérant la synthèse entre les libertés et les solidarités : l'entreprise doit pouvoir *« trouver sa vraie place dans la société »* et *« agir en sorte que les évolutions de cette société n'étouffent pas ses capacités de créer des richesses »*. L'antithèse du *« parti de l'entreprise »*.

MICHEL NOBLECOURT.

★ *Les Patrons et le patronat*, d'Yvon Chotard, édition Calmann-Lévy, 231 pages, 89 F.

« Le Parti des patrons », d'Henri Weber

Quarante ans d'histoire

A peine a-t-il achevé la quatre cent vingt et unième page de l'ouvrage d'Henri Weber, *le Parti des patrons : le CNPF de 1946 à 1986*, que le lecteur, pourtant abondamment servi, a envie de dire « encore » ! Le livre se termine sur les soubresauts qui agitent le CNPF depuis que, le 17 mars 1986, au lendemain des élections législatives, Yvon Chotard a, à la surprise générale, annoncé sa démission de la vice-présidence de l'organisation patronale.

Toutes ces péripéties du printemps dernier sont racontées de façon si vivante et si méticuleuse, qu'on se met à regretter qu'Henri Weber n'ait pas gardé sa plume quelques mois encore pour suivre la chronique d'aujourd'hui même, de ces mois de septembre, octobre, novembre et décembre qui voient s'affronter dans la coulisse ou au grand jour les gattaziens, les chotardiens, et ceux qui poussent François Perigot à briguer, le 16 décembre, la présidence du CNPF.

L'ancien militant des Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR) qu'est Henri Weber a réussi ce double tour de force d'avoir accès pendant trois ans aux archives du CNPF (et à obtenir des interviews inédites de grands patrons aussi différents que François Ceyrac, Ambroise *Roux*, *Pierre de Calan* pour en tracer des portraits colorés) et aussi, se prenant au jeu, de se mettre à éprouver une véritable délectation pour ce monde patronal qu'il a étudié en profondeur depuis 1946.

Henri Weber s'interroge tour à tour pour savoir si le patronat est ringard, s'il existe *« un patronat légal »* à travers ses institutions représentatives (le CNPF est-il vraiment représentatif et quelle est, en revanche, la nature de la représentativité de la confédération générale des PME ?) et *« un patronat réel »*. Il met le doigt sur la distinction entre un patronat patrimonial... à qui la prise de risques fait peur et que l'esprit rentier rassure, et un patronat *« entrepreneurarial »*, fait de grands groupes mais aussi de PME intrépides, animé par le goût de l'expansion, de la stratégie internationale, de la recherche de la qualité « zéro défaut ».

La crise du CNPF — si crise il y a, ce qui est à prouver autrement qu'en assénant des affirmations péremptoires et qu'en se bornant à constater les rivalités d'hommes qui se disputent une présidence, — vient peut-être d'une double distorsion.

Au moment où l'entreprise est portée aux nues, où son image est redevenue positive et flatteuse (1), où elle seule est capable d'offrir des emplois, sa représentation officielle — par le CNPF essentiellement — n'a pas encore réussi à « se mettre à jour » dans son organisation, dans ses messages, dans sa manière d'être un interlocuteur incontesté de l'Etat.

La France en outre est trop diverse, de Nice à Calais, de Lyon ou Paris à La Chaise-Dieu, pour croire qu'il existe une organisation, si légitime soit-elle, capable de parler d'une même voix. Quoi de commun entre un patron de Saint-Gobain ou de Renault et le créateur d'entreprise de vingt-quatre ans du plateau de Millevaches qui part seul à l'aventure industrielle ?

Henri Weber a posé les bonnes questions de 1946 à 1986. En voilà d'autres pour 1987 et après.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *« Un nouveau vice frappe la France, l'entropomanie : le chef d'entreprise est devenu le héros des années 80. Marcel Dassault est conduit en terre comme un maréchal de France. Bernard Tapie rassemble les foules et multiplie les vocations »*, écrit Henri Weber, page 408.

★ *Le Parti des patrons : le CNPF de 1946-1986*, d'Henri Weber. Ed. du Seuil, 437 pages, 125 francs.

● **Un appel de la CFDT au secteur privé pour le 21 octobre.** — L'union départementale CFDT de Loire-Atlantique a lancé lundi 13 octobre un appel aux salariés du secteur privé pour qu'ils s'associent à la journée d'action organisée dans le secteur public par des arrêts de travail dans les entreprises, afin de participer aux rassemblements prévus ce jour-là. L'UD-CFDT a expliqué cette initiative par des *« atteintes à l'emploi sans précédent »* dans le département, notamment la fermeture des chantiers Dubigeon à Nantes, la suppression de 559 emplois à la division mécanique d'Alsthom-Atlantique à Saint-Nazaire, et les menaces de suppression d'emplois chez Matra-Harris semi-conducteur.

● **Revalorisation des retraites.** — Plusieurs décrets et arrêtés du 9 octobre publiés au *Journal officiel* du samedi 11 octobre augmentent de 0,50 % le montant des retraites, pensions d'invalidité et rentes d'accidents du travail, comme cela avait été annoncé. L'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) est portée à 13 320 F par an, et le plafond de ressources pour bénéficier des *allocations supplémentaires* du Fonds national de solidarité est porté à 31 030 F pour une personne seule et à 55 940 F pour un couple marié.

Economie

CONJONCTURE

M. Chirac se déclare préoccupé par une inflation encore trop forte

Activité plus soutenue, mais inflation trop forte : tels sont les grands traits de la situation économique tracés par M. Jacques Chirac, lundi 13 octobre, devant l'Association de la presse ministérielle.

En ce qui concerne la croissance, le premier ministre a noté un mieux au deuxième trimestre. Pour les travaux publics, il y a aussi *« un renversement de tendance. Selon la Fédération nationale du bâtiment, les résultats observés en mai, juin, juillet et septembre sont à des niveaux comparables à ceux du début de la décennie. Une activité convenable est attendue pour l'automne »*. Enfin, en matière d'investissement, M. Chirac a signalé *« une reprise positive depuis avril-mai »*.

Après avoir souligné l'effort fait par le gouvernement pour comprimer les dépenses publiques (*« La loi de finances pour 1987 marquera l'histoire budgétaire de la France* [car] *c'est la première fois que le budget augmente moins que l'inflation »*), le premier ministre a fait part de ses préoccupations en matière d'inflation : *« La situation est plus préoccupante. L'indice prévu pour septembre, de 0,3 % ou 0,4 %, n'est pas inquiétant en lui-même puisque la RFA fait 0,2 %. Ce qui est inquiétant, c'est le maintien à un niveau excessif de l'inflation. Nous n'avons pas surmonté l'échec de nos prédécesseurs. L'environnement international joue pourtant pour la diminution de l'inflation et nos principaux partenaires en ont bénéficié plus que nous. »*

« Depuis cinq ans, a poursuivi le premier ministre, *nous perdons chaque année des parts de marché extérieur et intérieur. C'est un processus de décadence. Si nous ne trouvons pas de solution, il est inutile de parler de redressement économique. Il faut un contrôle des dépenses des ménages, des collectivités et de l'Etat beaucoup plus strict et que l'on cesse d'augmenter les frais généraux de la nation. »*

Interrogé par ailleurs sur l'aide aux investissements par incitation fiscale, réclamée par une partie du patronat, M. Chirac a indiqué que cela faisait l'objet d'un débat, *« y compris au sein de la majorité »*, mais que *« lui-même et le ministre d'Etat, M. Edouard Balladur, y étaient opposés »*.

SOCIAL

Le deuxième forum de « Liaisons sociales »

Le deuxième forum-exposition de *Liaisons sociales* s'ouvre ce mardi 14 octobre au CNIT, à la Défense, et durera jusqu'au jeudi 16. Deux cents exposants y participent : professionnels et spécialistes de l'emploi (conseils en recrutement, travail temporaire), de la formation, des relations sociales et de la gestion sociale, entreprises, médias, organisations syndicales, organismes sociaux (caisses de retraite et de prévoyance, par exemple), etc. Une centaine de débats sont organisés sur les thèmes liés à l'innovation sociale et à l'emploi.

Parmi les « temps forts » du forum figurent notamment des débats sur des questions d'actualité avec MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et Alain Madelin, ministre de l'industrie (mardi 14 octobre), Georges Chavanes, ministre du commerce et de l'artisanat, Jacques Barrot, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, Paul Marchelli, président de la CGC.

Trois sondages inédits sur *« le chômage et les mutations du marché de l'emploi*, les *« attentes sociales »* des Français, les directeurs des relations humaines des mille premières entreprises industrielles, seront présentées au cours du forum. *Liaisons sociales* présentera aussi un *« baromètre social »* mis au point par Ipsos et lancé en collaboration avec l'Association nationale des directeurs et chefs de personnel (ANDCP) et la société d'intérim Ecco, à partir d'un sondage auprès de cinq cents responsables du personnel, portant sur le climat social et l'emploi dans les entreprises et son évolution.

M. Edmond Maire : le gouvernement cède à des pulsions idéologiques

« Quand c'est le ministre des finances qui se met à définir la politique sociale du gouvernement, cela signifie que la politique sociale est dictée par une logique purement financière », déclare M. Edmond Maire dans un entretien publié le 14 octobre par *Libération*. *« La droite fait preuve de regain d'idéologie »*, affirme le secrétaire général de la CFDT, qui constate le *« durcissement d'une politique déséquilibrée, d'une stratégie unijambiste »*. *« Tout se passe comme si le libéralisme économique devait être porté à son paroxysme pour que, devant l'évidence des dégâts, on assiste à un repli en catastrophe »*, poursuit-il en énumérant tous les sujets à propos desquels le gouvernement *« cède à des pulsions idéologiques »*.

Cela amène M. Maire à évoquer les différentes formules qui pourraient s'apparenter à un SMIC-jeunes et à agiter, pour la première fois depuis longtemps, la menace de mai 1968. *« On l'a vu avant 1968, la stratégie des bas salaires freine la modernisation des entreprises »*, rappelle d'abord le secrétaire général de la CFDT, qui ajoute : *« Nous ferons tout pour créer les conditions d'une convergence entre syndicats mais aussi avec tous les jeunes qu'ils soient lycéens, étudiants, stagiaires ou qu'ils viennent de trouver un emploi. » « Sur un thème aussi décisif pour l'avenir,* prévient-il, *la greffe a déjà pris il y a dix-huit ans, elle peut prendre de nouveau... »*

AFFAIRES

En France

Un quart des magasins d'alimentation devraient disparaître en dix ans

D'ici à 1995, la France devrait perdre 19 000 points de vente d'alimentation générale (épicerie, produits alimentaires préemballés) pour ne plus compter que 57 000 magasins (– 25 %), contre 76 000 en 1985 et 137 000 en 1970. Telle est la prévision la plus frappante pour la distribution française du dixième panorama international publié par la société Nielsen, spécialisée dans la recherche en marketing.

Terrain privilégié de la révolution du commerce moderne (grandes surfaces et libres services), l'alimentation générale laisse encore en France une place importante aux commerces spécialisés (boulangeries, pâtisseries, boucheries, charcuteries), qui ont disparu aux Etats-Unis, où tous les produits alimentaires transitent par les supermarchés.

En Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, la concentration et la modernisation de l'appareil commercial sont intervenues plus tôt qu'en France, tandis que l'Italie conserve le commerce le plus traditionnel d'Europe (grâce en grande partie à une législation qui contrôle l'ouverture des magasins à partir de 400 mètres carrés de surface de vente). L'Espagne, de son côté, commence à connaître l'ère des hypermarchés, et l'on y observe la percée des grands groupes commerciaux français (Carrefour, Promodes, etc.).

Quant à la progression en volume des ventes alimentaires du grand commerce (c'est-à-dire hors inflation), Nielsen l'évalue en France à 33 % durant la prochaine décennie, plus lente que par le passé, puisqu'elle a atteint 71 % de 1970 à 1985. En Allemagne, la progression pendant ces quinze dernières années n'a été que de 24 %. Aux Etats-Unis, elle a plafonné à 21 % durant cette période, mais cela est dû sans doute au développement considérable de la consommation en dehors du domicile, la restauration rapide représentant 16 % du chiffre d'affaires de la distribution classique. L'échec du fast-food en France il y a quinze ans fait place aujourd'hui à un redémarrage sérieux de cette industrie, ainsi qu'à une utilisation beaucoup plus fréquente de plats préparés industriellement dans la restauration classique : une évaluation qui, si elle s'accélère, aura un impact certain sur le développement de la distribution.

La distribution française est encore caractérisée par l'existence de nombreux très grands hypermarchés : 2 % des points de vente du commerce alimentaire réalisent 56 % du chiffre d'affaires des produits recensés, et 10 % des magasins 83 % du chiffre d'affaires. Elle est à cet égard au premier rang des vingt-sept pays étudiés par Nielsen. En Allemagne, 10 % des magasins réalisent 55 % du chiffre d'affaires, et aux Etats-Unis 65 %. Mais, outre-Rhin, l'appareil commercial est plus homogène, et outre-Atlantique la taille du pays s'ajoute à l'homogénéité pour empêcher la concentration.

Une concentration apparente

Il ne s'agit là que d'une concentration apparente. Ce qui est important, pour un industriel qui vend ses produits, c'est de savoir avec combien de personnes, combien de centres de décision, il lui faudra négocier âprement pour écouler sa marchandise. Le nombre de centres de décision est beaucoup plus révélateur du degré de concentration.

A cet égard, c'est la Suède qui vient en tête avec 9 centres de décision, maîtres de 90 % du chiffre d'affaires. En France, les 10 premières organisations commerciales contrôlent 62 % du chiffre d'affaires, mais elles comptent 151 centres de décision, tandis qu'en Grande-Bretagne, où elles ont un poids du même ordre (63 %), on ne trouve que 13 centres de décision. En Allemagne (77 % du chiffre d'affaires), il y a 303 centres de décision. Les chiffres des Etats-Unis (37 % du chiffre d'affaires et 130 centres de décision) sont peu comparables en raison de l'étendue du pays, qui masque des intégrations régionales parfois très fortes, trois organisations pouvant contrôler la presque totalité du commerce.

Dernier point notable de cette étude : la forte percée en France du commerce indépendant organisé (Leclerc et Intermarché) qui s'est adjugé, en cinq ans, cinq points du marché, passant de 29 à 35 % du chiffre d'affaires du commerce de détail alimentaire.

JOSÉE DOYÈRE.

Fives-Lille a trouvé un acquéreur pour NASA électronique

NASA électronique, numéro un français de la distribution du matériel électronique pour le grand public, a un nouveau propriétaire. La compagnie Fives-Lille a, en effet, cédé à la société Pascal Pluchard et associés (P et A) la participation de 69,37 % qu'elle détenait dans NASA électronique. Le nouveau PDG, M. Pascal Pluchard, trente-huit ans, est également gérant de plusieurs sociétés placées sous administration judiciaire. Avec une nouvelle équipe, comprenant, toutefois, *« des dirigeants connaissant bien NASA de l'intérieur »*, il entend simplifier les structures juridiques du groupe composé aujourd'hui de quelque cent cinquante sociétés, fermer les magasins les moins rentables, rééquilibrer les stocks sur des produits plus attractifs et « débanaliser » la vente des téléviseurs.

C'est la démission intervenue vendredi 10 octobre du fondateur – en 1980 – de l'entreprise, M. Thierry Brissand, qui a permis le déblocage de la situation.

Déjà, au début de ce mois d'octobre, Fives-Lille croyait avoir trouvé un repreneur avec le groupe Daniel Lebard, qui, après un tour de piste de quelques jours seulement, recédait le fauteuil de NASA à M. Thierry Brissaud. Dans un communiqué, la compagnie Fives-Lille *« déplorait que les efforts financiers importants consentis depuis la fin du mois de juillet pour assurer la pérennité de NASA pendant la période de négociations avec des repreneurs éventuels »* n'aient pu aboutir *« du fait essentiellement du blocage de certains dirigeants de NASA »*.

Fives-Lille avait pris 51 % du capital de NASA en décembre 1983. La première cherchait à se diversifier en dehors d'une mécanique lourde et d'une ingénierie aux marchés peu porteurs. La seconde, qui avait grandi très vite, avec un marché prospère, passant de 50 à 135 magasins, cherchait un partenaire solide pour grandir encore. En mai dernier, coup de théâtre : là où Fives-Lille attendait un bénéfice modeste, NASA annonce une lourde perte : 70 millions, pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs (sur dix-huit mois, arrêté fin janvier 1986). L'action Fives-Lille subit le contrecoup. Pour sauver NASA d'un dépôt de bilan, Fives-Lille augmente sa participation à 63 %, puis à 69,3 %, tout en cherchant un repreneur qui mette fin à ce mariage raté.

Avec Pascal Pluchard, les modalités de reprise sont les suivantes : la participation de Fives-Lille dans NASA d'une valeur d'inventaire de 111 millions de francs est cédée pour 1 F ; la moitié des avances en compte courant – soit 180 millions – est cédée pour 1 F aussi ; l'autre moitié, soit 180 millions encore – est converti en prêt participatif à long terme. La facture est lourde pour Fives-Lille et pour Paribas, qui en détient 30 %.

REPÈRES

Commerce extérieur

Nouvel excédent record pour le Japon

Le Japon a de nouveau engrangé un excédent commercial record de 8,92 milliards de dollars en septembre, annonce le ministère des finances. Durant le premier semestre de l'année budgétaire nipponne – avril-septembre – le solde positif atteint 46,92 milliards de dollars et se rapproche des 52,57 milliards enregistrés pour la totalité de l'exercice précédent. Le vice-ministre des finances, tout en reconnaissant que le Japon pourrait terminer l'année 1986 avec un excédent de 80 milliards de dollars, a assuré que la flambée du yen commencerait à se faire sentir sur les chiffres du commerce extérieur l'an prochain. Les résultats de septembre tendent, en tout cas, à confirmer le repli des exportateurs nippons sur la CEE : leurs ventes dans les pays du Marché commun ont fait un bond de 73,3 % pour atteindre 3,08 milliards de dollars en septembre, contre une hausse de 28,2 % à 7,26 milliards de dollars sur le marché américain.

Automobile

Fréquentation du Salon en baisse de 21,8 %

Le soixante-treizième Salon de l'automobile de Paris, qui a fermé ses portes dimanche soir, a accueilli, du 2 au 12 octobre, 861 675 visiteurs, soit 21,8 % de moins que le précédent Salon d'octobre 1984. Les organisateurs estiment que cette baisse de fréquentation est due à la crainte provoquée par la vague d'attentats qui ont eu lieu à Paris en septembre. Le public a notamment évité les périodes traditionnelles d'affluence, comme les fins de journée et les fins de semaine. La chute des entrées a ainsi dépassé 30 % les dimanches 5 et 12 octobre. La contrepartie de cette baisse de fréquentation semble être une plus grande satisfaction des exposants. Ceux-ci estiment avoir eu plus de clients réellement intéressés. Les commandes qui devraient en résulter viendraient conforter le redressement du marché automobile français constaté depuis mars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PUBLICIS S.A.

RÉSULTATS SEMESTRIELS - PERSPECTIVES 1986

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de Publicis SA au 30 juin, et a tracé les perspectives de l'exercice 1986.

Activité du semestre

Les comptes consolidés du groupe Publicis font apparaître, au 30 juin 1986, un chiffre d'affaires de 3 251 198 000 F, en accroissement de 9,05 % et un bénéfice net après impôts, hors incidence de TV 6, de 46 064 000 F (contre 36 320 000 F au premier semestre 1985). La part du groupe dans ce résultat s'inscrit pour 39 895 000 F (contre 30 526 000 F), et la marge brute d'autofinancement consolidée s'établit à 63 891 000 F.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

	CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de francs)		RÉSULTAT NET COURANT APRÈS IMPOTS (en millions de francs)		
	1er sem. 1986	1er sem. 1985	1er sem. 1986	1er sem. 1985	Rappel 1985
Publicité France	1 274,9	1 133,6	13	11,3	22,9
Publicité étranger ...	969,5	1 017,4	5,2	8,5	9,4
Régies et supports ...	964,9	787,3	21	14,5	17,7
Distribution	89,7	90,8	1	1,5	4,3

Toutefois, dans le domaine du service qui est le nôtre, il est nécessaire de souligner que les éléments qui concourent à la formation des résultats semestriels présentent des rythmes de réalisation variables selon les années et les branches d'activités. De ce fait, seules les données annuelles constituent une base de comparaisons utiles.

Perspectives 1986

Les tendances actuelles pour le deuxième semestre 1986 conduisent à apprécier comme suit les perspectives pour l'ensemble de l'année 1986 :

En France, le groupe d'agences constitué par Publicis Conseil et ses filiales devrait connaître une progression de son chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 10 %. La disparition des charges de restructuration consécutive à la fusion d'Oscar et d'Intermarco et le niveau satisfaisant des résultats de la quasi-totalité des entités du groupe devraient conduire à une progression du bénéfice net consolidé du groupe des agences françaises d'environ 20 %.

Pour sa part, Publicis International, réseau de nos agences à l'étranger, enregistrerait une stabilisation de son chiffre d'affaires et de ses résultats, les tendances générales déjà constatées en 1985 poursuivant leurs effets en 1986.

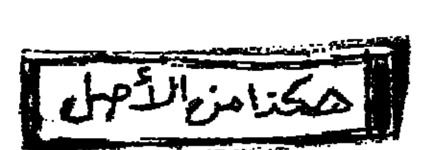
Le secteur des régies et supports devrait connaître une progression de son chiffre d'affaires et de son résultat consolidé, de l'ordre de 20 %, avec des situations contrastées : le groupe Régie Presse (incorporant pour la première fois Le Monde Publicité, filiale à 49 %) réalisera de bonnes performances, de même que l'affichage, alors que l'on constate un fléchissement de l'activité radio et une stabilisation du cinéma.

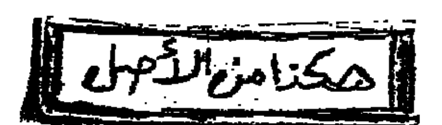
Dans le domaine de la distribution, les événements exceptionnels affectant la sécurité publique conduiront au minimum à une régression du chiffre d'affaires de 5 %, ce qui fait présager un résultat voisin de l'équilibre.

En ce qui concerne TV 6, dont Publicis SA détient 25 % du capital, la résiliation de la concession en cours a été prononcée par décret, ce qui entraîne le droit à une juste indemnisation ; en conséquence, il n'a pas été pris en compte d'incidence financière sur les résultats de l'exercice.

Au total, on peut estimer aujourd'hui, à titre prévisionnel, que le chiffre d'affaires annuel consolidé de 1986 du groupe Publicis se situerait aux alentours de 6 250 000 000 F (en progression d'environ 10 %), et que son résultat courant consolidé après impôts tendrait à s'établir à 66 500 000 F, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. La part du groupe dans le résultat net consolidé de 1986 s'élèverait à 57 500 000 F, contre 50 856 000 F l'année précédente (hors plus-values).

Enfin, en ce qui concerne Publicis SA, la société mère du groupe, les revenus financiers prévisionnels (dividendes et autres produits financiers) devraient atteindre 41 500 000 F. Le résultat net après impôts estimé serait de 32 000 000 F, contre 28 580 000 F en 1985.





Economie

ÉNERGIE

La réunion de l'OPEP

L'Arabie saoudite demande un quota de production plus élevé

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Après plusieurs semaines de relative stabilité suivant l'accord conclu en août par l'OPEP pour mettre fin à la guerre des prix, les cours du pétrole brut ont brutalement chuté lundi 13 octobre à New-York, retombant pour la première fois depuis un mois en dessous de 15 dollars le baril. Contrairement à l'attente générale, il paraît, en effet, désormais exclu que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, réunie en conférence extraordinaire à Genève depuis une semaine, reconduise purement et simplement l'accord qui, depuis deux mois, a permis de rééquilibrer le marché.

Après le Koweït, l'Arabie saoudite a lundi, dans un communiqué, réclamé une nouvelle distribution des quotas de production entre les treize pays membres, revendiquant indirectement une augmentation de sa « part du gâteau » et ruinant de fait les espoirs de ceux qui souhaitaient une prolongation du *statu quo*.

Le conseil des ministres d'Arabie saoudite réaffirme, précise le communiqué publié à Ryad, *« la nécessité de parvenir à un accord sur la redistribution de quotas de production, sur des bases économiques saines qui rétablissent la justice et compensent les énormes sacrifices consentis par l'Arabie saoudite vis-à-vis de l'OPEP depuis sa création »*. En outre, le gouvernement saoudien souligne la nécessité *« de parvenir à fixer les prix* [du pétrole] *dans les limites* (...) *de 17 à 19 dollars par baril »*.

Cette déclaration officielle succédant à une déclaration analogue publiée la veille par le Koweït conforte les positions soutenues à Genève depuis une semaine par les ministres du pétrole des deux Etats. Mais elle réduit à néant l'espoir de voir les deux plus puissants membres de l'Organisation se ranger simplement au vœu de la majorité qui souhaite une reconduction de l'accord actuel.

Elle aggrave également les risques d'un échec. Car on voit de plus en plus mal à Genève comment l'OPEP peut parvenir dans des délais raisonnables à une redistribution entre ses membres des quotas de production permanents selon des critères objectifs. *« Il est vain d'attendre un accord sur des quotas permanents tant que l'Iran et l'Irak sont en guerre*, notait un expert, *au mieux peut-on espérer une solution temporaire qui donne momentanément satisfaction à quelques pays. »*

Pourtant, la plupart des observateurs restent relativement optimistes. A défaut de solutions extrêmes, l'Organisation, estiment-ils, devrait finir par s'entendre sur un compromis. *« La reconduction de l'accord actuel n'est pas aussi cruciale que vous le croyez. Il y a d'autres possibilités »*, assurait le ministre nigérian.

La légère reprise de la demande attendue d'ici à la fin de l'année et la faiblesse prévue des exportations iraniennes et irakiennes au cours des prochaines semaines donnent en effet quelque marge de manœuvre à l'Organisation. Celle-ci pourrait, en augmentant légèrement son plafond de 300 000 à 400 000 barils par jour, faire face momentanément aux demandes du Koweït, de l'Equateur, du Gabon, voire de l'Arabie saoudite, mécontents de la situation présente.

Reste à savoir si les treize pays membres accepteront de favoriser ainsi quelques pays, alors que d'autres, comme le Nigéria ou l'Indonésie, souffrent de problèmes financiers dramatiques. Reste aussi à savoir si le marché suivra. L'ampleur des stocks constitués pendant l'été amplifie toute spéculation à la baisse et menace de faire à nouveau chuter les cours si l'accord arraché à Genève manque de crédibilité.

VÉRONIQUE MAURUS.

La France ne confirme pas l'achat de gaz norvégien

Gaz de France, qui devait, avant le 15 octobre, confirmer son achat à compter de 1993 de 8 milliards de mètres cubes de gaz norvégien par an pendant vingt-sept ans, n'a pas reçu de sa tutelle l'autorisation de signer. Mais, dit-on à Paris, il n'y a pas rupture : *« Les pendules sont simplement arrêtées. »*

Devant l'ampleur du contrat (entre 150 et 250 milliards de francs selon l'évolution des cours du pétrole, donc du gaz, sont en cause), le gouvernement français s'est ému, on le sait (*le Monde* du 23 septembre), du déséquilibre structurel des échanges franco-norvégiens (1), de ce qu'on appelle à Paris *« le tropisme anglo-saxon »* de la Norvège et de son protectionnisme fort, caractérisé notamment par le refus d'Oslo de laisser ELF-Norge (filiale norvégienne d'ELF) prendre une participation dans la société pétrolière SAGA.

Alors que le gouvernement norvégien a le premier parlé de *« compensations »* aux achats de gaz, Paris attend qu'Oslo confirme cet engagement avant de laisser Gaz de France signer au côté de compagnies ouest-allemandes, belges et néerlandaises.

(1) En 1984, le déficit commercial de la France à l'égard de la Norvège était de 4,7 milliards de francs ; en 1985, de 10,15 milliards.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Au cours de sa séance du 10 octobre 1986, le Conseil a pris connaissance des résultats au 31 août 1986.

Après provisions et amortissements – mais avant impôts – le résultat des opérations courantes est, prorata temporis, en amélioration d'un peu plus de 28 % sur celui de l'exercice 1985.

Sauf événement actuellement imprévisible, le bénéfice net de l'année entière devrait connaître une augmentation supérieure, en raison notamment de l'abaissement du prélèvement fiscal.

Au niveau consolidé du groupe, on devrait enregistrer une tendance identique et une amélioration du bénéfice net d'au moins 30 %, les principales filiales de l'UIC – et en particulier la Financière SOFAL – ayant des résultats nettement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

COMPAGNIE DU MIDI

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 8 octobre 1986, a examiné les comptes du 134e exercice social clos le 31 août 1986.

Le bilan de la compagnie se totalise à 8 407 558 290 F. D'un exercice à l'autre, les capitaux propres exprimés au bilan, et avant affectation des résultats de l'année, passent de 6 429 109 530 F à 8 047 984 416 F, soit une progression de 25 %.

Le solde du compte de résultats, net d'impôts et de charges, s'élève à 945 072 519 F, dont 294 226 887 F de résultat courant, et 650 845 641 F de résultat des opérations en capital.

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat courant a pratiquement doublé, alors que le résultat des opérations en capital ne représente cette année que 40 % environ du résultat exceptionnel de l'exercice précédent, lequel avait été marqué par les conséquences comptables des restructurations internes du groupe.

Le conseil propose de fixer le dividende unitaire à 9,50 F, plus 4,75 F d'avoir fiscal, soit un revenu global de 14,25 F, en croissance de 10,14 % sur le chiffre précédent, pour les 12 800 000 actions participant à cette distribution.

En outre, le conseil envisage, cette année encore, la répartition gratuite aux actionnaires de titres d'une filiale. Les pouvoirs nécessaires seront demandés à l'assemblée ordinaire convoquée le 17 décembre 1986. Il sera proposé que les 562 092 actions nouvelles émises par la Compagnie du Midi en rémunération des apports consentis par les actionnaires de la Providence participent à cette répartition à égalité avec les autres actionnaires de la compagnie.

Les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 1985, dont les éléments caractéristiques avaient fait l'objet d'un communiqué dès le 2 juillet 1986, ont été définitivement arrêtés après examen des commissaires aux comptes.

Le conseil d'administration a prévu la réunion, à l'issue de l'assemblée ordinaire statuant sur les comptes le 17 décembre 1986, d'une assemblée extraordinaire en vue d'approuver le regroupement au sein de la Compagnie du Midi de titres de diverses participations actuellement détenues par les filiales. Ce regroupement devrait entraîner la création de 964 400 actions nouvelles portant le capital de la Compagnie du Midi à 4 297 947 600 F divisé en 14 326 492 actions jouissant toutes des mêmes droits.

Marchés financiers

PARIS, 13 octobre ↑

Léger gain : + 0,19 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine au petit trot, l'indicateur de tendance s'inscrivant en légère hausse (+ 0,19 %) à l'approche du son de cloche final. Il n'a pu conserver en séance officielle son avance du matin, de l'ordre de 0,33 %.

Autour de la corbeille, les commentaires portaient essentiellement sur l'échec de la rencontre Reagan-Gorbatchev. On estimait que les chances de voir se réduire le déficit budgétaire américain (creusé en bonne partie par les dépenses militaires) s'étaient envolées à Reykjavik, renvoyant ainsi à plus tard une possible baisse des taux d'intérêt. Les boursiers attendaient avec une certaine anxiété de voir comment se déroulerait la séance de Wall Street. La nouvelle baisse du dollar ajoutait à l'incertitude ambiante.

Dans ce contexte, ce marché restait entre deux eaux, accueillant cependant avec intérêt l'annonce des bons résultats de la Compagnie du Midi, Schneider (– 5,6 %), Immeubles Monceau et Essilor étaient les principales valeurs en repli. Martell, Nord-Est et Saint-Louis notamment s'inscrivaient en hausse. On prêtait aussi une réelle attention aux futurs candidats à la prise de contrôle des Presses de la Cité. Entre Carlo de Benedetti, via Cerus et Pechelbronn, et Jimmy Goldsmith, le patron de la Générale Occidentale et de l'Express, le duel s'annonce très ouvert.

Suffira-t-il à sortir la Bourse de son manque d'entrain ? Nul ne veut se prononcer dans les travées.

Du côté des obligations, la lourdeur prévalait de nouveau sur le marché. Au MATIF, le contrat à échéance juin 1987 cédait 0,45 % à 109,55.

Lingot : 90 250 (– 850 F).

Napoléon : 540 F (+ 5 F).

NEW-YORK, 13 octobre ↑

Modeste redressement

Contre toute attente, l'échec de la réunion de Reykjavik n'a pas eu d'effet particulier sur la tendance lundi à Wall Street. Certes, le marché s'est d'abord alourdi. Mais, progressivement, le terrain perdu a été regagné. En fin de séance même, un modeste raffermissement se produisait, et l'indice des industrielles, un instant tombé à 1 781,50, s'établissait à 1 798,37, en progrès de 5,27 points.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 867 valeurs traitées, 742 ont monté, 636 ont baissé et 489 n'ont pas varié.

Les professionnels se disaient assez satisfaits de la bonne tenue du marché. De fait, cette légère reprise s'est produite avec un flux d'affaires réduit à sa plus simple expression en raison de la double célébration du Colombus Day (journée Christophe Colomb) et du Yom Kippur (Nouvel An juif). Seulement 55 millions de titres ont été échangés, contre 105 millions vendredi, ce qui était déjà peu. Or l'inactivité est en elle-même génératrice d'effritement. Une fois de plus, c'est IBM qui a dicté au marché sa ligne de conduite. Le géant de l'informatique a publié ses comptes pour le troisième trimestre. Son bénéfice net est revenu à 1,08 milliard de dollars (– 26,5 %) et son chiffre d'affaires est de 11,9 milliards (+ 1,8 %).

VALEURS	Cours du 10 oct.	Cours du 13 oct.
Alcoa	36 3/8	36 3/8
A.T.T.	23 3/8	23 1/2
Boeing	52 7/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	36 3/4	36 3/8
Du Pont de Nemours	80 5/8	81 1/8
Eastman Kodak	56	56
Exxon	66 1/2	66 7/8
Ford	53 7/8	54 7/8
General Electric	73 7/8	74 7/8
General Motors	67 1/8	67 3/4
Goodyear	35 1/2	38 1/4
I.B.M.	124	122
I.T.T.	51 5/8	51 1/2
Mobil Oil	38 1/8	38 5/8
Pfizer	67 3/8	67 7/8
Schlumberger	33 1/4	33 1/4
Texaco	34 1/2	34 3/4
U.A.L. Inc.	57 1/8	57 3/4
Union Carbide	20 7/8	20 7/8
U.S. X. Corp.	27 1/4	27 1/8
Westinghouse	55 3/8	56 1/4
Xerox Corp.	53 3/4	54 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,4925 F =

Sur des marchés calmes, le dollar est resté stable, après un léger fléchissement sur la lancée des cotations de la veille. Deux banques centrales, Allemagne et Suisse, sont intervenues, très modestement, pour freiner la baisse. Le deutschemark, à Paris, est resté proche du cours d'intervention de la Banque de France.

FRANCFORT	13 oct.	14 oct.
Dollar (en DM)	1,9830	1,9820
TOKYO	13 oct.	14 oct.
Dollar (en yens)	154,78	154,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 oct.)	7 3/8 %
New-York (13 oct.)	5 11/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	147,4	
Valeurs étrangères	111	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	386,9	388,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 oct.	13 oct.
Industrielles	1 793,10	1 798,37

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 oct.	13 oct.
Industrielles	1 265,4	1 275,4
Mines d'or	319,3	322,2
Fonds d'Etat	89,84	89,31

TOKYO

	9 oct.	13 oct.
Nikkeï	17 419,24	17 338,7
Indice général	1 468,22	1 462,14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 octobre
Nombre de contrats : 11 887

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,30	109,20	109,15	108,85
Précédent	–	109,05	110	109,90	109,55

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LEGRAND SE REMET AUX ADP. – Afin de poursuivre une politique d'investissements industriels « dynamique », cette société, spécialisée dans la fabrication d'appareillages électriques, a décidé d'augmenter son capital en émettant 163 223 actions à dividende prioritaire (ADP) au prix unitaire de 3 650 F, inférieur de 10 % au cours de Bourse du 10 octobre. Cette opération porte sur un montant global de 461,2 millions de francs. La souscription, qui sera ouverte du 20 octobre prochain au 10 novembre, est réservée aux actionnaires à raison de 1 ADP pour 10 actions anciennes. Trois banques suisses sont associées à l'opération pour assurer le placement à l'étranger. L'ADP Legrand se distingue des autres instruments analogues, en ce sens que le supplément de rémunération est fixé en pourcentage du dividende de l'action ordinaire, donc indexé sur la distribution, conservant ainsi sa valeur relative dans le temps. Le supplément de l'ADP classique est, lui, fixé en valeur absolue.

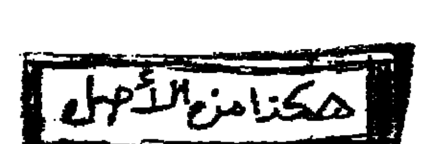
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

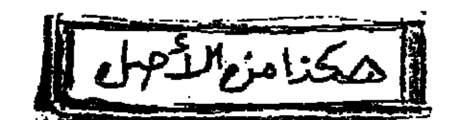
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,4810	6,4840	+ 78	+ 90	+ 155	+ 180	+ 470	+ 550
$ can.	4,6703	4,66742	– 55	– 36	– 103	– 75	– 320	– 247
Yen (100)	4,2030	4,2077	+ 92	+ 105	+ 174	+ 202	+ 512	+ 578
DM	3,2749	3,2781	+ 76	+ 90	+ 150	+ 171	+ 434	+ 492
Florin	2,8965	2,8992	+ 47	+ 55	+ 93	+ 107	+ 286	+ 329
F.B. (100)	15,7689	15,7838	– 40	+ 46	– 83	+ 92	– 122	+ 261
F.S.	4,0051	4,0094	+ 133	+ 150	+ 243	+ 269	+ 655	+ 731
L (1 000)	4,7307	4,7363	– 144	– 119	– 282	– 239	– 819	– 714
£	9,2868	9,2916	– 258	– 222	– 525	– 457	– 1560	– 1389

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
DM	4 1/8	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4
F.S.	3/4	1 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	8 1/2	10	10 1/4	11	10 1/2	11	10 1/2	11
£	9 1/2	9 3/4	10 5/16	10 7/16	10 5/8	10 3/4	10 3/4	10 7/8
F. franç.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 7/8	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1800	4,5 % 1973	1796	1803	1803	+ 0 38
4599	C.N.E. 3%	4630	4616	4623	- 0 15
1210	B.N.P. T.P.	1215	1216	1216	+ 0 08
1270	C.C.F. T.P.	1290	1290	1290	....
1211	Créd. Lyon. T.P.	1230	1250	1250	+ 1 62
2880	Electricité T.P.	2670	2655	2655	- 0 56
2110	Renault T.P.	2244	2239	2239	- 0 22
2350	Rhone-Poul. T.P.	2099	2099	2099	....
1462	St-Gobain T.P.	1480	1480	1480	....
1395	Thomson T.P.	1420	1420	1420	....
430	Accor	447	446	446	- 0 22
1770	Agence Havas	1900	1930	1947	+ 2 47
1500	Ag. Havas C. I.	1620	1650	1650	+ 1 85
730	Air Liquide	748	752	753	+ 0 66
1830	Alcatel	1975	1971	1970	- 0 25
1670	Als. Superm.	1850	1865	1865	+ 0 81
430	A.L.S.P.I.	430	420	420	- 2 32
325	Alsthom	352	349 90	349 90	- 0 59
1940	Arjom. Prioux	2065	2090	2090	+ 1 21
245	Ausssedat-Rey	280	279	280	....
1600	Aux. Entrepr.	1620	1630	1630	+ 0 61
1290	Avions Dassault	1285	1310	1300	+ 1 16
526	Bail-Equipem.	487	499	498	+ 2 25
1050	Bail-Investiss.	1100	1110	1110	+ 0 90
1200	Cie Bancaire	1140	1140	1150	+ 0 87
565	Bazar H.-V.	570	560	560	- 1 75
490	Béghin-Say	511	519	515	+ 0 78
450	Berger (Mo)	440	430	430	- 2 27
600	Bic	603	600	598	- 0 82
1450	B.I.S.	1440	1460	1460	+ 1 38
2340	Biscuit (Géné.)	2380	2380	2380	....
2070	Bongrain S.A.	2330	2340	2345	+ 0 64
1270	Bouygues	1330	1354	1350	+ 1 50
4190	B.S.N.	4240	4220	4210	- 0 70
1130	Carnaud	1149	1150	1153	+ 0 34
3290	Carrefour	3649	3649	3649	....
1990	Casino	2240	2285	2270	+ 1 33
1450	Casino A.D.P.	1725	1740	1740	+ 0 86
830	C.C.M.C.	805	801	801	- 0 49
1340	Cetelem	1220	1201	1201	- 1 55
1670	C.F.A.O.	1795	1775	1781	- 0 77
480	C.F.D.E.	482	484	484	+ 0 41
1110	C.G.I.P.	1160	1143	1145	- 1 29
1290	Chargeurs S.A.	1293	1295	1298	+ 0 38
57	Chiers-Châtil.	65	64 50	64 50	- 0 76
675	Ciments franç.	745	745	744	- 0 13
565	Club Méditerr.	574	582	585	+ 1 91
240	Codetel	240	240	240	....
405	Cofimeg	411 50	410 50	411	- 0 12
850	Colas	976	984	985	+ 0 92
250	Compt. Entrepr.	231	230	230	- 0 43
600	Compt. Mod.	679	686	687	+ 1 17
1320	Créd. Foncier	1280	1250	1250	- 2 34
520	Crédit F. Imm.	521	520	521	....
1750	Crédit Nat.	1595	1579	1591	- 0 25
270	Crouzet ★	295	298 90	300	+ 1 69

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2080	Damart S.A.	2189	2193	2193	+ 0 18
3700	Darty ★	4000	4020	4000	....
285	Dév. R.d.C. (Li)	285	285	285	....
520	D.M.C.	550	547	547	- 0 54
2170	Docks France ★	2329	2281	2290	- 1 67
1690	Dumez	1845	1815	1815	- 1 62
1370	Eaux (Gén.)	1372	1372	1372	....
3200	Ecco ★	3170	3164	3160	- 0 31
980	Electro-Finan.	970	975	975	+ 0 51
340	Elf-Aquitaine	321 50	323	322 20	+ 0 21
315	— (certific.)	304	304	304	....
2180	Epeda-B-Faure	2330	2315	2315	- 0 64
3040	Essilor	3240	3130	3130	- 3 39
540	Esso S.A.F.	501	501	500	- 0 19
3980	Eurafrance	3110	3210	3230	+ 3 85
1360	Eurocom ★	1380	1380	1375	- 0 36
2330	Euromarché	2800	2800	2800	....
830	Europe n° 1 ★	861	896	894	+ 3 87
1430	Facom	1425	1420	1419	- 0 42
915	Fichet-Bauche	950	988	988	+ 4
305	Financial	307	307	307	....
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	230	230	230	....
315	Francarep	365	365	365	....
1080	Fromageries Bel	1055	1050	1055	....
1070	Gal. Lafayette	1050	1010	1015	- 3 33
390	Gascogne	399	395 10	395 10	- 0 97
310	Géophysique	295	295	295	....
1130	Gerland	1370	1400	1425	+ 4 01
430	GTM-Entrepose	523	506	510	- 2 48
715	Guyenne-Gas. ★	743	731	735	- 1 07
2550	Hachette ★	2620	2840	2665	+ 1 71
770	Hénin (La)	800	801	794	- 0 75
68	Imétal	80 50	80	80	- 0 82
805	Imm. Plaine-M.	836	794	805	- 3 70
4160	Inst. Mérieux	4300	4300	4300	....
710	Interbail	716	724	724	+ 1 11
1630	Intertechnique	1720	1720	1720	....
880	J. Lefebvre	980	995	995	+ 1 53
1890	Lab. Bellon	1960	1979	1980	+ 1 02
1340	Lafarge-Coppée	1355	1350	1340	- 1 10
1370	Labou	1400	1400	1400	....
4220	Legrand	4580	4580	4580	....
1170	Lesieur	1380	1330	1330	- 3 62
970	Locabail Immob.	938	960	960	+ 2 34
640	Locafrance	628	623	624	- 0 63
1180	Locindus	1145	1169	1169	+ 2 09
985	L. Vuitton S.A ★	990	986	990	....
780	Lucheire	814	806	810	- 0 49
1300	Lyonn. Eaux	1368	1375	1379	+ 0 73
199	Mais. Phénix	206	206	206 10	+ 0 04
585	Majorette (Ly)	536	535	535	- 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
103	Manurhin	101	90 90	90 90	- 10
400	Mar. Wendel	392	390	392	....
1350	Martell	1265	1353	1340	+ 5 92
2350	Matra	2445	2425	2440	- 0 20
3030	Merlin-Gerin	2699	2710	2710	+ 0 40
3060	Michelin	2595	2550	2550	- 1 73
1800	Midi (Cie)	1571	1585	1590	+ 1 20
526	Midland Bk S.A.	485	481	485	....
645	Min. Salsig. (Ma)	675	675	675	....
45	M.M. Penarroya	38	38 80	38 55	+ 1 44
2110	Moët-Hennessy	2254	2258	2255	+ 0 04
910	Mot. Leroy-S ★	979	951	979	....
72	Moulinex	66 60	66 60	66 60	....
1020	Navig. Mixtes	1100	1085	1085	- 1 36
205	Nord-Est	181 50	189 80	189 10	+ 4 18
450	Nordon (Ny)	485	485	485	....
490	Nouvelles Gal.	479	475	475	- 0 83
1000	Occident. (Gén.)	1057	1057	1057	....
1470	Omn.F.Paris	1470	1480	1480	+ 0 68
195	Olida-Caby	180	180	180	....
530	Opfi-Paribas	475 60	480 50	481	+ 1 15
3630	Oréal (L')	3600	3630	3620	+ 0 55
845	Paris-Réescomp	780	792	792	+ 1 53
1040	Pechelbronn	1110	1235	1225	+ 10 36
1370	Penhoet	1370	1372	1372	+ 0 14
970	Pernod-Ricard	1009	1033	1030	+ 2 08
152	Pétroles B.P.	155	153 80	153 80	- 0 77
1100	Peugeot S.A.	1120	1120	1125	+ 0 44
55	Poclain	36 80	36 70	36 60	- 0 54
1480	Poliet	1671	1685	1699	+ 1 67
680	P.M. Labinal	769	778	778	+ 1 17
2400	Presses Cité	2790	....	....	....
1670	Prétabail Sic.	1694	1692	1692	- 0 11
515	Primagaz	536	533	539	+ 0 56
955	Printemps	527	528	526	- 0 18
1910	Promodès	1800	1785	1785	- 0 83
265	Prouvost S.A ★	288	287 90	284	- 1 49
910	Radiotechn.	923	910	912	- 1 19
179	Raff. Dist. Total	169 40	168 50	168 50	- 0 53
2090	Redoute (La) ★	2220	2222	2240	+ 0 90
1430	Roussel-Uclaf	1405	1445	1430	+ 1 77
1130	Roussel-C.N.I.	1023	980	999	- 2 34
4550	R. Impériale (Ly)	4760	4820	4820	+ 1 26
285	Sade	288	285 10	285 10	- 1
2940	Sagem	2995	2993	2993	- 0 06
665	St-Louis B.	729	756	750	+ 2 88
1630	Salomon	1620	1625	1625	+ 0 30
1120	Salvepar	1149	1140	1140	- 0 78
715	Sanofi	712	706	708	- 0 84
460	S.A.T.	438 90	440	445	+ 1 15
760	Saupiquet (Na)	730	701	701	- 3 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
880	Schneider ★	810	810	765	- 5 55
118	S.C.O.A.	105	106	105 50	+ 0 47
430	S.C.R.E.G.	434 50	439	441	+ 1 49
535	Seb ★	584	585	580	- 0 68
460	Sefimeg	463	458 10	458 10	- 1 05
1660	S.F.I.M.	1720	1780	1775	+ 3 19
77	S.G.E.	78	78	78	....
540	Signaux Ent. El.	520	529	529	+ 1 73
965	Silic	985	995	994	+ 0 91
640	Simco-U.P.H.	621	624	621	....
365	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1205	1200	1200	- 0 41
890	Siméco	908	908	908	- 0 11
230	Sodero (Na)	228	227 50	227 50	- 0 21
2030	Sodexho	2075	2075	2075	....
430	Sogerap	426	420	420	- 1 40
1300	Sommer-Allib.	1310	1313	1313	+ 0 22
765	Source Perrier	825	830	830	+ 0 60
1340	Sovac	1341	1341	1341	....
800	Spie-Batignol.	726	720	720	- 0 82
505	Strafor	525	512	516	- 1 71
385	Synthelabo ★	382	393	380	- 0 52
530	Talcs Luzenac	555	551	551	- 0 72
2800	Tél. Elect.	2900	2910	2915	+ 0 51
1500	Thomson-C.S.F.	1590	1610	1615	+ 1 57
435	Total (CFP)	453	449	451	- 0 44
99	— (certific.)	101 20	104	104	+ 2 76
2800	T.R.T.	2850	2810	2810	- 1 40
845	U.F.B.	762	776	776	+ 1 83
1450	U.I.C.	1392	1400	1402	+ 0 71
615	U.I.F.	630	628	628	- 0 31
1030	U.I.S.	1060	1060	1060	....
855	U.C.B. ★	610	605	605	- 0 81
940	Unibail	876	870	880	+ 0 45
575	Valéo	518	515	515	- 0 57
100	Vallourec	99	95	95	- 4 04
5120	V. Clicquot-P.	5200	5200	5200	....
755	Via Banque	795	789	789	- 0 76
780	Elf-Gabon	860	860	859	- 0 11
99	Amax Inc.	94 30	93 50	92 80	- 1 59
385	Amer. Express	377 50	375 50	375 50	- 0 52
158	Amer. Teleph.	153 50	154 80	154 80	+ 0 84
110	Anglo Amer. C.	95 50	94 80	94 50	- 1 04
580	Amgold	515	536	536	+ 4 07
905	BASF (Akt)	895	895	893	- 0 22
960	Bayer	972	975	975	+ 0 30
165	Buffelsfont.	130	128 80	129	- 0 76
245	Chase Manh.	242 50	241 30	241 30	- 0 49
215	Cie Pétr. Imp.	215	213	213	- 0 93
53	De Beers	47 05	47 70	47 70	+ 1 38
2510	Deutsche Bank	2590	2605	2600	+ 0 38
52	Doma Mines	43 10	44	44 50	+ 3 24
1370	Dresdner Bank	1346	1339	1340	- 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
118	Driefontein Cst	106	109 80	110	+ 3 77
535	Du Pont-Nem.	522	526	526	+ 0 76
365	Eastman Kodak	364 80	361	361	- 1 04
47	East Rand	45 10	44 40	44 80	- 0 66
280	Electrolux	290	286	286	- 1 37
225	Ericsson	226	226 70	227	+ 0 44
440	Exxon Corp.	427	428 60	429	+ 0 46
350	Ford Motors	347	347	347	....
92	Freegold	80 10	78 80	78 80	- 1 62
103	Gencor	90 80	90 40	90 40	- 0 44
475	Gén. Electr.	486 20	481	481	- 1 06
480	Gén. Belgique	467	469	469	+ 0 42
460	Gen. Motors	435	433 10	433 10	- 0 43
56	Goldfields	63	64	66	+ 4 76
40	Gd Metropolitain	42	42	42	....
82	Harmony	79 60	78	78 10	- 1 88
42	Hitachi	47 15	44 70	44 55	- 5 51
845	Hoechst Akt.	866	868	868	+ 0 23
108	Imp. Chemical	103 90	101 90	102	- 1 82
93	Inco. Limited	88 10	90 50	90 50	+ 2 72
915	IBM	813	810	810	- 0 35
335	ITT	339 50	333	333	- 1 91
158	Ito-Yokado	169	164 50	165	- 2 36
69	Matsushita	75 80	73 60	73 60	- 2 90
650	Merck	677	660	660	- 2 51
675	Minnesota M.	668	659	659	- 1 34
240	Mobil Corp.	251 90	245 50	245 50	- 2 54
560	Morgan J.P.	562	559	559	- 0 53
33650	Nestlé	34950	35000	34980	+ 0 08
138	Norsk Hydro	127 40	126 20	126 20	- 0 94
235	Ofsil	209	207	207	- 0 95
1410	Petrofina	1449	1435	1435	- 0 96
425	Philip Morris	458	459 30	459 30	+ 0 28
148	Philips	139	139 40	139 40	+ 0 28
455	Quilmès	450	463	474	+ 5 33
685	Randfontein	660	655	655	- 0 75
590	Royal Dutch	585	579	580	- 1 02
63	Rio Tinto Zinc	65 50	66 50	66 40	+ 1 37
95	St Helena Co	88 50	91 70	91 70	+ 3 61
220	Schlumberger	217 60	213 80	213 80	- 1 74
88	Shell transp.	86 70	87 80	87	+ 0 34
2160	Siemens A.G.	2305	2301	2290	- 0 69
138	Sony	129 10	128 10	128 10	- 0 77
148	T.D.K.	147	149 70	149 70	+ 1 83
30	Toshiba Corp.	31 66	29 80	29 80	- 5 84
1400	Unilever	1390	1368	1367	- 1 65
285	Unt. Techn.	278 10	273 50	273 50	- 1 65
590	Vaal Reefs	539	544	543	+ 0 74
365	Volvo	352	351	351	- 0 28
295	West Deep	254	263	263	- 0 37
365	Xerox Corp.	348	351	351	+ 0 86
1 39	Zambia Corp.	1 32	1 30	1 30	- 1 51

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8305	..
Emp. 8,80 % 77	124	3 472
9,80 % 78/93	105 30	2 524
8,80 % 78/86	100 16	7 378
10,80 % 79/94	109 10	1 194
13,25 % 80/90	110	4 828
13,80 % 80/87	106 77	10 724
13,80 % 81/89	111 80	10 284
15,75 % 81/87	107 74	1 580
16,20 % 82/90	122 80	12 161
16 % juin 82	124 80	5 887
14,60 % fév. 83	123 80	9 400
13,40 % déc. 83	126 10	10 804
12,20 % oct. 84	118 45	6 201
11 % fév. 85	120 10	7 188
10,26 % mars 86	118	6 672
ORT 12,75 % 83	1709	..
OAT 10 % 2000	112 85	3 836
OAT 8,90 % 1997	110 85	8 279
OAT 8,80 % 1996	108 86	8 900
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	104 10	2 435
CNB Paribas	104 40	2 435
CNB Suez	104 20	2 435
CNI janv. 82	104 15	2 435
PTT 11,20% 85	114 35	8 920
CFF 10,30% 85	....	..
CNE 11,50% 85	113 80	3 771
CNT 9% 86	....	4 216
CRH 10,90% déc. 85	113 50	7 740

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acors Peugeot	538	519
Agache (Sté. Fin.)	1110	1120
A.G.F. (St Cent.)	8990	9008
André Roudière	229	228
Applic. Hydraul.	810	802
Arbel	151	151
Astorg	280	288 80 o
Avenir Publicité	1789	1780
Bain C. Monaco	378	406
Banque Hypoth. Eur.	450	450
Béghin-Say (C.I.)	332	337
B.G.L.	350	331 •
Blanzy-Ouest	490	486
B.N.P. CI	481	480
B.N.P. Intercontin.	398	391
Bénédictine	3070	....
Bon-Marché	635	644
Cafi	925	920
Cambodge	437	....
C.A.M.E.	254	254
Campenon Bern.	315	302 80 d
Carbone-Lorraine	600	600
C.E.G.Frig.	645	....
Cerson. Blanzy	2057	2320
Centrest (Ny)	239	....
Cerabati	62 40	62 10
CERUS	722	774
Chambourcy (M.)	981	....
Champex (Ny)	155	....
C.I.C. (Financ. de)	287	284
C.I. Maritime	468	460
Cimpt-Sterp	1220	....
Citram (B)	277	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	925	925
Cofradel (Ly)	1210	1205
Cogifi	526	525
Comiphos	489	474
Cie Industrielle	4060	4080
Comp. Lyon-Alem.	601	580
Concorde (La)	1340	1349
C.M.P.	19 85	18 20 p
Crédit (C.F.B.)	743	745
Créd. Gén. Ind.	1110	1101
Crédit Lyonnais C.I.	794	794
Cr. Universel (Cie)	830	801
Darblay	195 10	203
Debray S.A.	805	480
Degry Act. d. p.	3250	3255
De Dietrich	1700	1780
Delalande S.A.	1800	1136
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1280	1280
Didot-Bottin	618	617
Drag. Trav. Pub.	32	31 20
Eaux Bass. Vichy	1395	1339
Eaux Vittel	1800	1849
Economats Centre	580	579
Electro-Banque	432	490
Eli-Antargaz	384	....
E.L.M. Leblanc	635	640
Engill-Bretagne	270	261
Entrepôts Paris	600	624
Epargne (B)	2520	2540
Europ. Accumul.	56	59 90
Eurocap	2625	2650
Exor	3343	3490
Finalens	230	235
FIPP	438 80	511
Fipac	879	914
Foncière (Cie)	580	561
Fonc. Lyonnaise	4090	4100
Foncina	550	550
Forinter	1120	1120
Fougerolle	175 90	182 40
France I.A.R.D.	360	370
France (La)	8060	8190
From. Paul Renard	458 50	....
GAN	1350	1350
Gaumont	469	502
Gaz et Eaux	2108	2108
Gévelot	265	261
Gr. Fin. Constr.	575	575
Gds Moul. Paris	390	388
Groupe Victoire	4365	4399
G. Transp. Ind.	580	580
Hutchinson	901	898
Immindo S.A.	491	....
Immobail	320	....
Immobanque	554	593
Immobanque	909	909
Immob. Marseille	8150	7890
Immofice	558	561
Invest. (Sté Gest.)	4000	4000
Jaeger	200	....
Lafitte-Bail	808	807
Lambert Frères	116	119
Lille-Bonnières	1085	1085
Loca-Expansion	365	360
Locafinancière	624	624
Locatel	332	355
Louvre (Sté)	1725	1740
Machines Bull	45	48
Magasins Uniprix	185	190
Magnant S.A.	134	....
Maritime Part.	332	345
M. H.	....	....
Métal Déployé	400	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	180	181
Navel Worms	105	109
Navig. (Nat. de)	165	....
OPB Paribas	374 50	369 50
Opsorg	179	177
Oréal (L') C.I.	3160	3176
Origny-Desvroise	497	498
Palais Nouveauté	960	965
Paribas-CIP	947	948
Paris France	310	297 60
Paris-Orléans	284	309
Part. Fin. Gest. Im.	1760	1780
Pathé-Cinéma	450	....
Pechiney (cert. inv.)	200	196
Piles Wonder	920	950
Piper-Heidsieck	1078	1074
P.L.M.	170	170
Porcher	240	251 20
Providence S.A.	1550	1612
Publicis	1800	1916
Raff. Souf. R.	196	191
Rhône-Poul. (c. inv.)	425	415
Ricqlès-Zan	176 90	184 d
Rochefortaise S.A.	199	206
Rochette-Cenpa	100 10	99 10
Rosario (Fin.)	230	240
Rougier et Fils	67 50	....
Sacer	190	197 60 d
Sacilor	21 50	....
SAFAA	721	710
Safic-Alcan	535	550
SAFT	1325	1350
Saga	280	278
St-Gobain C.I.	325 50	325 50
Salins du Midi	544	516 •
Sanofi-Fé	164 50	168
Satam	140	135
Saulnes	87	82 20 •
Saunier-Duval	58 50	52 70
Savoisienne (M)	153	160 10
SCAC	732	720
Segalla Maubeuge	500	495
S.E.P. (M)	245	244
Serv. Equip. Véh.	103 40	99 30 o
Sicil	150	144
Sicotel	412	412
Silminco	305	310
Siph (Plant. Hévéas)	351 60	345
SMAC Acieroid	44 40	45
Sté Générale-CIP	1220	1250
Sofal financière	1975	2060
Sofio	305	....
Sofragi	890	919
S.O.F.I.P. (M)	135	138
Sofragi	1037	1030
Soudure Autog.	424	435
Souchal	898	870
Specichim	79 90	80 80
S.P.I.	586	590
Suez (Fin. de)-CIP	1200	1196
Synthel	715	720
Taittinger	1930	1960
Testut-Aequitas	420	....
Tour Eiffel	513	521
Ufiner S.M.D.	500	480
U.A.P.	2840	2900
Unipol	6 10	....
U.T.A.	1990	1979
Vicat	690	680
Vinax	186	190
Waterman S.A.	770	785
Brass. du Maroc	140	130 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	412	....
Alcan Alum.	211	220
Algemeine Bank	1550	....
American Brands	590	561
Am. Petrofina	318	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	139	....
Bco Pop Espanol	317	321
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1010	909
B. Régl. Internat.	35500	35510
Br. Lambert	575	....
Canadian-Pacific	77 35	78 30
Commerzbank	1050	1040
Dart. and Kraft	380 10	380
De Beers (port.)	39 50	....
Dow Chemical	355	351
Gén. Belgique	467	469
Gevaert	910	....
Glaxo	97 50	....
Goodyear	239	....
Grace and Co	330	....
Gulf Canada Corp.	65	65
Honeywell Inc.	460	461
I. C. Industries	159	163
Johannesburg	760	765
Kubota	17 50	17
Latonia	283	281
Mannesmann	535	559
Midland Bank Plc	52 40	54
Mineral-Ressourc.	60	60
Nestlé	2410	2390
Noranda	98	94
Olivetti	41 40	41 50
Pakhoed Holding	186	189
Pfizer Inc.	380	379
Procter Gamble	467	469 90
Rioch Cy Ltd	34 50	34
Rolinco	238	236 90
Robeco	285	269 50
Rodamco	390	398 10
Saipem	23	23 50
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	297	319
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	100	....
Swedish Match	399	340 o
Tenneco	260	....
Thorn EMI	43 50	44
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray indust. Inc	29 90	25 30
Vieille Montagne	858	814
Wagons-Lits	865	845
West Rand	22	21 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asrep	11	11 50
Calophon	978	928
C.F.M.	....	....
Cochery	78	83 d
Coparex	365	362
Dolisie Inv. (Casto.)	809	800
Hydro-Energie	309	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	620	623
Révillon	220	225
Rorento N.V.	144	143 90
Sopalam	85 70	....
S.P.R.	198	196
Ufinex	380	....
Union Brasseries	149	136 o

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1310	1300
Alain Manoukian	849	855
Asystel	480	437 •
BAFIP	765	752
B.I.P.	1299	1253
Bolloré Technologies	1200	1152
Buisson	525	529
Câbles de Lyon	914	919
Calberson	645	630
Cardif	2832	2825
Cap Gemini Sogeti	2275	2280
C.D.M.E.	785	789
C. Equip. Elect.	230	239 20
C.E.G.I.D.	1420	1462
C.G.I. Informatique	585	595
C. Occid. Forestière	122	122
Defsa	200	205 50
Dauphin O.T.A.	1950	1956

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Daventry	1970	1970
Devilla	835	945
Drouot-Assurances	600	600
Editions Belfond	298 60	298 50
Elect. S. Dassault	900	880
Expand	414	414
Filipacchi	783	760
Guerbet	375	375
Guy Degrenne	800	836
I.C.C.	280	286 10
IM Informatique	369	366
Le gd livre du mois	348	350
Loca-investissement	365	365 60
Manutan	474	455
Marlin immobilier	415	420
Métallurg. Minière	141	147
M.M.B.	791	760 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	280	280
Navale-Delmas	768	768
Om. Gest. Fin.	430	424
Pessmatic-R.D.	3580	3560
Petit Bateau	245	250
Petrofigaz	464	482
Rezel	919	919
St-Gobain Emballage	1371	1371
St-Honoré Matignon	253	255
S.C.G.P.M.	221 50	230
Sema-Metra	1081	1124
S.E.P.	1160	1207
S.E.P.R.	1600	1500
S.M.T. Goupil	310	330
Solbus	320 50	320 50
Supra	901	910
Valeurs de France	345	345

SICAV (sélection) — 13/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	729 24	711 45
Actions France	463 49	442 47
Actions sélectives	601 31	574 04
Aedificandi	683 18	652 18
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1189 95	1160 93 ◆
A.G.F. 5000	578 71	562 84 ◆
A.G.F. ECU	1183 18	1171 45 ◆
A.G.F. Interfonds	468 06	456 64 ◆
A.G.F. OBLIG.	1181 07	1175 19 ◆
Agfimo	880 19	863 60 ◆
Alpel	228 07	215 82
A.L.T.O.	210 53	200 98
Amati-Gan	5307 92	5067 23 ◆
Amérique-Valor	735 70	702 34
Amérique Gestion	361 83	345 42
Arbitrages court terme	5112 50	5102 29 ◆
Argonaute	419 84	400 90
Associc	1251 64	1251 64
Aurecic	1426 78	1384 25
Bourse-Investiss.	470 21	448 89
Bred Associations	2678 78	2670 75
Bred International	94 82	94 82 ◆
Capital Plus	1651 21	1651 21
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	830 78	793 11
Convertimmo	399 19	378 67
Corail court terme	12056 90	12056 90
Cortexa	911 74	870 40
Credister	460 63	447 21
Croiss. France	280 49	268 40
Croiss. Mercure	2728 03	2649 54
Crois. Immobil.	665 65	635 47
Croiss. Prestige	359 99	343 66
Dépiatar	12850 74	12850 74
Drouot-France	858 27	829 37 ◆
Drouot-Investiss.	1100 09	1050 21 ◆
Drouot-Sécurité	254 74	243 19 ◆
Drouot-Sélection	147 50	140 81 ◆
Ecoic	1187 48	1169 91
Elicoop Sicav	10844 49	10844 49
Eli-Valeurs	9434 93	9204 81
Energie	268 44	254 36 ◆
Epargne	2893 28	2887 48
Epargne Sicav	8126 15	8105 89
Epargne Associations	25316 13	25276 21
Epargne-Capital	7995 95	7914 80
Epargne-Croiss.	1474 70	1435 73
Epargne-Industr.	768 61	733 65
Epargne-Inter	833 56	816 60
Epargne-Long-Terme	1762 71	1715 53
Epargne-Oblig.	209 61	199 16
Epargne-Unie	1201 29	1148 82
Epargne-Valeur	419 53	408 30
Euroblig	1328 99	1324 34 ◆
Eurocic	10019 92	9871 84
Euro-Croissance	565 39	539 21 ◆
Eurodyn	1063 63	1028 68
Financière Plus	27214 57	26946 12
Finord Placement	63538 73	63222 62
Fiacal Trimestriel	1160 11	1142 97
Finord Valorisation	13363 89	13101 85
Foncier Investiss.	1133 97	1106 31
Fonsical	397 60	374 58
France Eco Plus	10267 54	10166 28
France-Garantie	317 39	316 76
France-Investiss.	555 19	530 01
France-Nor	126 22	124 97
France-Obligations	475 99	471 28
Francic	398 01	388 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1286 28	1286 28
Fructicapi	308 54	303 98
Fructidor	283 89	259 99
Fructimonde	795 46	776 09
Fructivar	80435 77	80236 18
Fructi ECU	587 31	558 93
Fructi-Première	12376 15	12192 27
Futuroblig	1106	1104 69
Gestilion	60062 67	59932 84
Gestion Associations	148 62	143 39
Gestion Mobilière	719 02	680 69
Gest. Rendement	512 45	489 21
Gest. Sél. France	778 88	743 56
Haussmann Associat.	1282 47	1252 47
Haussmann court terme	1132 48	1132 48
Haussmann Epargne	1395 70	1395 70
Haussmann Europe	1941 10	1853 08
Haussmann France	1060 81	1012 71
Haussmann Obligoss.	1318 93	1318 93
Haussmann Obligation	1583 49	1511 68
Horizon	1248 94	1210 62
I.M.S.I.	624 69	596 23
Indo-Suez Valeurs	784 60	749 02
Ind. française	14374 22	14082 37 ◆
Interoblig.	11834 47	11379 30
Intersélect France	472 76	451 32
Intervaleurs Indust.	669 39	639 03
Invest. net	14836 53	14806 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 81	17757 30 ◆
Japacic	165 33	160 51 ◆
Jeune épargne	232 19	229 76
Laffitte-cnt-terme	81297 43	81297 43
Laffitte-Expansion	821 04	783 81
Laffitte-France	344 27	328 66
Laffitte-Immobilier	282 01	260 13
Laffitte-Japon	310 20	298 13
Laffitte-Oblig.	153 84	146 86
Laffitte-Rend.	220 31	210 32
Laffitte-Tokyo	1180 41	1128 69
Lion-Associations	12097 61	12097 61
Lion-Institutionnels	25462 32	25309 82
Lyonplus	74344 32	73609 24
Livret portefeuille	616 33	597 41
Méditerranée	163 86	156 24 ◆
Mondiale Investissem.	456 27	435 58
Monacic	5775 93	5775 93
Mosef J.	51419 22	51419 22 ◆
Multi-Obligations	480 09	439 23
Mutuelle Unie Sél.	160 14	152 88 ◆
Natio-Assoc.	6888 93	6879 24
Natio-Epargne	13883 73	13748 27
Natio-Inter	1157 07	1126 10
Natio-Obligations	559 34	549 40
Natio-Patrimoine	1404 84	1387 24
Natio-Placements	65192 86	65192 86
Natio-Revenu	1186 39	1116 24
Natio-Sécurité	53287 10	53287 10
Natio-Valeurs	739 47	719 69
Nippon-Gan	5294 53	4997 18 ◆
Nord-Sud Dévelop.	1216 29	1213 86
Oblicoop Sicav	1473 50	1444 61
Oblifon	749 40	726 37
Oparinvestor	632 92	604 22
Options et Rendement	50957 49	50204 42 ◆
Oriens-Saxon	163 28	155 88
Patrimoique	517 38	493 92
Paneurope	825 71	788 27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15485 64	15454 71
Paribas Gestion	604 31	579 67
Parnasse-Valor	1113 45	1112 34
Patrimoine-Retraite	1665 70	1633 04
Phenix Placements	275 34	274 97 ◆
Pierre Investiss.	752 03	717 93
Placement A	1003 09	1003 09
Placement cnt-terme	71287 46	71287 46
Placement J	53689 78	53689 78
Placement Premier	50425 53	50425 53
Priv'Association	21933 89	21933 89
Province Investiss.	540 42	515 91
Quartz	106 78	104 16
Rentacic	173 34	170 78
Revenus Trimestriels	5142 16	5091 36
Revenu Vert	1224 36	1223 04
Revoli Plus	1064 12	1015 88
St-Honoré Assoc.	14247 67	14176 79
St-Honoré Bio-aliment.	707 25	675 18
St-Honoré Capital	10112 93	10032 67
St-Honoré Pacifique	529 95	505 92
St-Honoré P.M.E.	431 54	411 97
St-Honoré Réel	11127 12	11092 79
St-Honoré Rendement	12238 54	12177 75
St-Honoré Technol.	709 88	677 68
St-Honoré Valor	12452 85	12353 88
Sécuric	10828 83	10818 11
Sélec. Mobilière	445 44	425 20
Sécur. Taux	10125 09	10125 09
Sél.court terme	12309 61	12217 98
Sélection (Cardan BP)	787 47	775 83
Sicav-Associations	1360 49	1347 79
S.F.I. fr. et étr.	592 03	574 78
Sicavimmo	791 30	755 42
Sicav 5000	354 35	344 87
Sigmaprop	541 11	526 63
Silvaro	414 28	403 19
Silvarente	224 12	218 12
Silvestar	409 48	398 53
S.I.-Est	1273 67	1215 62
S.I.G.	808 21	854 72
S.M.I.	1208 22	1168 17
Sofimmoinvest	528 12	504 87
Sogepargne	384 07	370 19
Sogepar	53447 85	51891 12
Sogenier	1025 57	998 61
Sogestar	1237 17	1229 80
Soleil Investiss.	492 44	470 11 ◆
Technocic	1145 74	1112 37
U.A.P. Investiss.	394 84	367 39
Uni-Associations	112 62	112 62 ◆
Unifrance	465 81	444 69
Unifoncier	1316 73	1257 02
Uni-Garantie	1453 10	1424 58
Unigestion	872 69	833 12
Uni-Japon	1474 49	1407 63
Uni-Régions	2743 89	2619 47
Univers	2304 17	2228 40
Unisar	170 74	170 74 ◆
Univers-Obligations	1697 39	1644 86
Valorem	501 15	428 93
Valoblig	60198 45	59600 45
Valorg	1452 36	1450 81
Valrexi	76655 64	76647 32 ◆

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72 05	76 80
Casino	215	235
Créd. Foncier France	250	248 10
Pernod Ricard	249	250
Total	9 40	10 25
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 528	6 489	6 150	6 750
ECU	6 810	6 819	....	....
Allemagne (100 DM)	327 580	327 800	317	337 500
Belgique (100 F)	15 789	15 791	15 300	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 850	289 940	280	298
Danemark (100 krd)	86 940	86 950	82 500	90
Norvège (100 k)	88 300	88 240	85	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 321	9 290	8 900	9 600
Grèce (100 drachmes)	4 875	4 862	4 800	5 400
Italie (1 000 lires)	4 733	4 732	4 500	5
Suisse (100 fr.)	402 200	401 830	389	410
Suède (100 krs)	95 370	95 110	91	97
Autriche (100 sch)	46 580	46 570	45 100	47 460
Espagne (100 pes.)	4 943	4 941	4 760	5 250
Portugal (100 esc.)	4 465	4 469	4	4 800
Canada ($ can 1)	4 718	4 683	4 500	4 850
Japon (100 yens)	4 232	4 206	4 080	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/10
Or fin (kilo en barre)	90900	89900
Or fin (en lingot)	90900	90250
Pièce française (20 fr)	636	640
Pièce française (10 fr)	363	.....
Pièce suisse (20 fr)	572	572
Pièce latine (20 fr)	519	515
Souverain	654	651
Pièce de 20 dollars	3105	3070
Pièce de 10 dollars	1620	1600
Pièce de 5 dollars	1030	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3395
Pièce de 10 florins	635	633
Or Londres	428 15	431 40
Or Zurich	431 50	432 50
Or Hongkong	430 10	.....
Argent Londres	5 72	.....

Le Monde

ÉTRANGER

2-3 Après l'échec de la rencontre de Reykjavik.

4 Pakistan : l'homme *qui voulait être roi.*

6 Israël : la passation des pouvoirs entre M. Pérès et M. Shamir est retardée.

POLITIQUE

8 M. Mitterrand et la politique de défense.

9 *L'adoption du nouveau découpage électoral par l'Assemblée nationale.*

– Un colloque sur Guy Mollet.

SOCIÉTÉ

12 Justice : Mme Goutmann devant la cour d'Appel de Paris.

– Police : assemblée générale d'Interpol à Belgrade.

– Religion : Catholiques et marxistes engagent un dialogue plus réaliste.

CULTURE

14 Les Halles, porte Maillot, *place d'Italie : Paris ville ouverte ?*

COMMUNICATION

11 Les producteurs privés veulent tirer profit de la réforme audiovisuelle.

ÉCONOMIE

39 La succession de M. Gattaz à la tête du CNPF.

40 Un quart des magasins d'alimentation devraient disparaître en dix ans.

41 La réunion de l'OPEP.

42-43 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 17
Petites annonces .... 28 à 38
Carnet 18
Météorologie 17
Mots croisés 18
Loto sportif 18
Programmes des spectacles 16

Les prix Nobel

Paix : Elie Wiesel

L'écrivain Elie Wiesel a été désigné, ce mardi 14 octobre, comme *lauréat du prix Nobel de la paix. Le romancier juif* américain a été choisi par les cinq membres du Comité Nobel norvégien. Elie Wiesel, *qui figurait parmi les favoris depuis plusieurs années,* s'est installé aux Etats-Unis en 1956 ; il a été naturalisé américain en 1963.

Un enfant du génocide

Né le 30 septembre 1928 en Transylvanie, Elie Wiesel a été déporté, à quinze ans, aux camps d'Auschwitz et de *Buchenwald. Bien qu'il ait la* nationalité américaine et qu'il vive aux Etats-Unis, il est resté fidèle à la langue française dans laquelle il a publié tous ses livres.

Comme Schwartz-Bart et Anna Langfus, pour la France, mais aussi Kosinski (d'expression anglaise), Lind (de langue allemande) ou Grindberg (Pologne), Wiesel peut être considéré comme un enfant du génocide. Sa vocation littéraire, son œuvre, sa prédication humaniste, sont imprégnés de son expérience des camps et de ce qu'elle a d'indicible. *« Sans Auschwitz,* a-t-il dit, *je serais devenu un talmudiste dans un village sans histoire. »*

La tradition hassidique à laquelle il se rattache admet la dispute avec *Dieu, la contestation de ses volontés* par le sarcasme et même l'invective. Wiesel use de cette liberté tout au long de son œuvre, qui n'est qu'une longue interrogation sur l'Holocauste, en homme de foi sans cesse au bord de perdre espoir.

Parmi les vingt titres de son œuvre, citons *la Nuit*, préfacée par François Mauriac (Minuit, 1960), *le Mendiant de Jérusalem* (prix Médicis, 1968), *Entre deux soleils* (1970), *Célébration hassidique* (1972), *Testament d'un juif assassiné* (1981). *Le Cinquième Fils* (prix de la Ville de Paris, *1983*) plaide pour l'interruption des cycles de vengeance en revendiquant pour la victime la liberté de ne pas servir de fouet à la vengeance divine. En 1985 paraissaient *Signes d'exode*.

Elie Wiessel a été fait commandeur de la Légion d'honneur en 1984. Outre ses livres, il a publié de nombreux articles, *notamment* dans *le Monde*, sur les suites des crimes de guerre, les persécutions en URSS, et le Proche-Orient. *« Je ne critique jamais Israël hors d'Israël,* a-t-il dit. *C'est le prix que j'accepte de payer pour ne pas y vivre. »*

En 1985, *il avait demandé au président Reagan de ne pas se rendre au cimetière allemand de Bitburg, où sont enterrés des SS.*

Médecine : Rita Levi-Montalcini et Stanley Cohen

Le prix Nobel de médecine et de physiologie a été attribué, lundi 13 octobre, à Rita Levi-Montalcini, de *l'Institut de biologie* cellulaire de Rome, et au professeur Stanley Cohen, de la faculté de médecine de Nashville (Etats-Unis), pour leur découverte des facteurs de croissance essentiels au développement et à la vie des cellules, notamment des cellules nerveuses.

La croissance des neurones

Le prix Nobel de médecine et de physiologie couronne des travaux commencés il y a quarante ans à la faculté de médecine de Washington, par deux chercheurs travaillant conjointement : Rita Levi-Montalcini et Stanley Cohen.

Ils découvrirent puis identifièrent successivement à cette époque les *premières molécules solubles* conditionnant la survie et la différenciation du développement cellulaire chez les animaux. Le « facteur de croissance nerveux » ou *Nerve Growth Factor* (NGF) est indispensable au développement et à la *maintenance* des cellules du système nerveux dit sympathique recourant aux médiateurs dopaminergiques.

Il s'agit d'une protéine de poids moléculaire 13 000, dont on sait même à présent que son gène de commande est *localisé sur le* chromosome 1. Cette découverte constituait le *premier* pas, d'une importance majeure, pour l'analyse moléculaire du développement neural. La découverte du NGF a rendu possible la manipulation en laboratoire des neurones du système nerveux sympathique aussi bien *chez les êtres vivants qu'en* culture cellulaire.

Il semble que certaines affections neurologiques dites de dégénérescence du système nerveux central puissent être dues à des anomalies dans la synthèse de ces facteurs atteignant des populations neuronales spécifiques (maladie de *Parkinson ou d'Alzheimer* notamment). La découverte des facteurs de croissance a introduit une véritable révolution dans la technologie des cultures cellulaires, et l'isolement par Stanley Cohen, de l'université médicale de Washington, d'un facteur de croissance épidermique (EGF) a été une nouvelle et importante étape de ces travaux.

Sortes d'*« hormones de régénération »*, les facteurs de *croissance, aussi bien nerveux* qu'épidermiques, pourraient ouvrir la voie à de nouvelles conceptions thérapeutiques, essentiellement en neurologie, où la prise en charge des maladies dégénératives (ou des lésions traumatiques) se limite pour l'instant à des palliatifs.

Le docteur Stanley Cohen, lorsqu'il était à Washington, a, le premier, purifié le *Nerve Growth Factor* à partir des tumeurs nerveuses de la souris, utilisant du venin de serpent comme activateur... pour découvrir que ce *venin était une source beaucoup plus* riche de ce facteur que les souris.

Mme *Rita Levi-Montalcini* (1), qui possède la double nationalité italienne et américaine, et qui travaille à présent à l'Institut de biologie cellulaire de Rome, vient de recevoir également la plus importante récompense scientifique américaine, *le prix Lasker, qu'elle* a partagé notamment avec Stanley Cohen.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Madame Levi-Montalcini n'est que la quatrième femme à laquelle soit attribué, depuis 1901, le prix Nobel de médecine.

Sur le vif — Mon Watergate

Hier, en sortant de la gym, j'achète « le Monde » dans le métro, j'ouvre à la dernière page naturellement. Et qu'est-ce que je vois ? On a cambriolé le bureau du ministre de la fonction publique. On a fouillé de fond en *comble, on a tout vidé,* les armoires, les placards, les tiroirs, *on a piqué* un tas de trucs, de papiers. On les a photocopiés, là, sur place, et on s'est tiré.

J'ai sauté en l'air. Ça y est, *enfin !* Un *nouveau* Watergate. La chance de ma vie. Je mène l'enquête. Je loue un garage pour filer des *rancards* à Gorge profonde. C'est moi Starsky, c'est moi Hutch. Je m'appelle Colombo. Je deviens une star. A *Hollywood, ils hésitent déjà entre* Elizabeth Taylor et Jane Birkin *pour tenir mon* rôle dans la superproduction tirée de mon reportage.

Ce matin, j'entre, souveraine, *désinvolte dans le bureau de mes* copains du service économique, et je leur dis : c'est moi qui m'occupe de l'affaire. Vous, pas touche. Je viens simplement vérifier certains détails. C'est quoi qu'il y avait dans son coffre-fort, à Charette, des badges ?

– Comment ça, des badges ?

– Ben oui, tous ceux que les fonctionnaires devaient accrocher au revers de leur veston et *qui se sont volatilisés.*

– Penses-tu ! Ça, il y a longtemps qu'ils les ont foutus au panier.

– Alors le dossier sur les primes des fonctionnaires, la prime de godasse pour les facteurs et de gilet pare-balles pour les inspecteurs des impôts qui viennent te faire un redressement fiscal ?

– Mais non, ma pauvre chérie, t'es complètement à côté de la plaque. C'est pas de ça qu'il s'agit. C'est des documents top secret sur le GVT.

– Tu veux dire le TGV ?

– Je veux dire le GVT, le glissement vieillesse technicité. *Le GVT positif*, le GVT *négatif* et le solde avec 0,40 sous effet catégoriel et un GVT de l'ordre de 1,8, sans parler de l'effet report sur la masse individuelle et de l'augmentation du point sur les indices nouveaux majorés. *C'est de ça qu'ils vont discuter* avec les syndicats. C'est ça la clé *de l'énigme, Maintenant* tu l'as, tu te débrouilles avec.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 octobre

Statu quo

Pour la cinquième journée consécutive, la Bourse de Paris s'est figée *mardi matin* au cours de la séance préliminaire dans la plus parfaite immobilité, ne ressentant en clôture qu'un léger frisson à la hausse. L'indicateur instantané a progressé de 0,06 %. Hausse de Schneider (+ 2,2 %), CSF (+ 1,9 %), Docks de France et Peugeot (+ 1 %). Repli de Pernod-Ricard (– 1,4 %), Europe 1 (– 1 %), Louis Vuitton (0,9 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	446	443	443
Agence Havas	1947	1947	1947
Air Liquide (L')	753	748	749
Alsthom	349 90	349 90	347
Bancaire (Cie)	1150	1143	1143
Bongrain	2345	2360	2360
Bouygues	1350	1348	1340
B.S.N.	4210	4211	4206
Carrefour	3649	3650	3649
Chargeurs S.A.	1298	1291	1293
Club Méditerranée	585	586	585
Dumez	1815	1820	1820
Eaux (Gén.)	1372	1388	1370
ELF-Aquitaine	322 20	322	321 90
Essilor	3130	3120	3120
Lafarge-Coppée	1340	1353	1363
Michelin	2550	2560	2550
Midi (Cie)	1590	1590	1600
Moët-Hennessy	2255	2260	2265
Navig. Mixtes	1085	1080	1084
Oréal (L')	3620	3620	3620
Pernod-Ricard	1030	1010	1019
Peugeot S.A.	1125	1135	1137
Sanofi	708	711	711
Source Perrier	830	830	830
Télémécanique	2915	2915	2915
Thomson-C.S.F.	1615	1638	1645
Total-C.F.P.	461	451	451
T.R.T.	2810	2810	2810
Valéo	515	515	515

M. de Charette cambriolé

Les bureaux du ministre délégué *chargé de la fonction publique et du* Plan, M. Hervé de Charette, rue de Babylone à Paris, ont été cambriolés dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 octobre.

Seuls les documents intéressaient *ces visiteurs du soir : tous ont été* consultés et l'on pense, au ministère, que certains (notamment sur la politique salariale) ont été photocopiés. Du papier à en-tête du ministère a été dérobé.

Au ministère, on *juge grave* cette effraction à la veille d'une table ronde sur la modernisation de la fonction publique et une semaine avant une grève importante des fonctionnaires, le 21 octobre.

M. François Delafosse directeur général des hôpitaux

M. François Delafosse, un conseiller référendaire à la Cour des comptes de quarante-six ans, devrait être nommé au conseil des ministres du 15 octobre au poste de directeur général des hôpitaux. Il succédera donc à M. Jean de Kervasdoué, qui avait démissionné au début du mois de septembre dernier *(le Monde* du 2 septembre). Inconnu dans les milieux de la santé, M. Delafosse a été en particulier conseiller technique de M. Pierre Messmer lorsqu'il était premier ministre et adjoint au directeur de cabinet de M. Michel Guy.

La désignation du successeur de M. de Kervasdoué aura donc été particulièrement difficile, M. Séguin, ministre des affaires sociales, et Mme Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, ne parvenant pas à se mettre d'accord sur un nom. Il est vrai *que succéder au « père »* du budget global et de la comptabilité analytique de la gestion hospitalière est une tâche pour le moins difficile.

Pluies diluviennes sur le sud de la France

Des pluies diluviennes ont commencé à tomber, le lundi 13 octobre en début d'après-midi, sur les Pyrénées-Orientales, le sud-est de l'Aude, les Cévennes, l'Aveyron et l'Ardèche. L'eau et des coulées de boue ont formé des torrents qui ont coupé les routes et les voies ferrées et envahi les agglomérations et terres agricoles des zones basses.

A Fitou (Aude), une jeune femme de vingt-cinq ans, Corinne Gaichet, a été emportée par un torrent d'eau boueuse haut de 1,50 m, en essayant de traverser la rue du village. Un employé municipal a tenté en vain de la sauver.

Les écoles ont été provisoirement fermées pour éviter que les cars de ramassage scolaire soient bloqués par les eaux.

C'est un vrai déluge qui s'est abattu sur toute la région : en vingt-*quatre heures, il est tombé 75 mm* à Perpignan et au mont Aigoual. Nant (Aveyron) a reçu 125 mm en douze heures.

La météorologie nationale n'était pas très optimiste pour ce mardi 14 octobre. Elle prévoyait 100 mm d'eau, au moins, sur les zones de relief (sud-est des Cévennes et mont Aigoual), sans exclure une extension de la zone de pluies dans la *Drôme, dans le Var et dans le sud* des Alpes.

Au sommaire de « Dossiers et documents »

Vivre avec la crise

Depuis plus de dix ans, la France, comme tant d'autres pays, s'est habituée à vivre avec la crise, à *défaut* de pouvoir la résoudre. Le numéro spécial d'octobre de *Dossiers et documents,* consacré à ce sujet, montre à quel point cette accoutumance a entraîné des bouleversements fondamentaux.

Il est bien fini, le temps des illusions. Jusqu'au tréfonds, l'opinion sait ce que le discours politique *admet désormais : le chômage* ne se résorbera pas de sitôt.

Et pourtant, il faut bien vivre. La consommation se maintient ou progresse tandis que préretraités, chômeurs de longue durée et jeunes se sont adaptés.

Du coup, les certitudes anciennes sont anéanties, oubliées les promesses et la démagogie. On en vient au pragmatisme, et la connaissance des mécanismes progresse à tâtons.

Une mutation technologique est en cours, qui n'offrira pas autant de travail à tous, et l'on manifeste *davantage d'intérêt* pour les activités de services, plus prometteuses. Enfin, l'emploi, lui-même, ne se définit plus comme avant, et on lui cherche de nouvelles frontières, plus imprécises, qui permettraient de trouver un autre équilibre.

★ Numéro spécial, 16 pages. 13 F.

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1986 a été tiré à 523 639 exemplaires

A B C D E F G



